

ŒUVRES COMPLÈTES
D'EDGAR QUINET

L'ENSEIGNEMENT
DU PEUPLE

ŒUVRES POLITIQUES AVANT L'EXIL

SIXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



575

Paul MILLET

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

EDGAR QUINET



ŒUVRES COMPLÈTES D'EDGAR QUINET

en 30 volumes

Tomés.

- I. Le Génie des Religions.
 II. Les Jésuites. — L'Ultramontanisme.
 III. Le Christianisme et la Révolution française.
 IV. } Les Révolutions d'Italie (2 volumes).
 V. }
 VI. } Marnix de Sainte-Aldegonde. — Philosophie de l'Histoire de France.
 VII. Les Roumains. — Allemagne et Italie.
 VIII. Premiers travaux. — Introduction à la Philosophie de l'Histoire. — Essai sur Herder. — Examen de la vie de Jésus.
 IX. La Grèce moderne. — Histoire de la Poésie.
 X. Mes vacances en Espagne.
 XI. Ahasvérus.
 XII. Prométhée. — Les Esclaves.
 XIII. Napoléon. Poème (Épuisé).
 XIV. L'Enseignement du peuple. — Œuvres politiques. — Avant l'Exil.
 XV. Histoire de mes Idées (Autobiographie).
 XVI. } Merlin l'Enchanteur.
 XVII. }
 XVIII. }
 XIX. } La Révolution (3 volumes).
 XX. }
 XXI. } La Campagne de 1815.
 XXII. } La Création (2 volumes).
 XXIII. }
 XXIV. } Le livre de l'Exilé. — La Révolution religieuse au XIX^e siècle — Œuvres politiques pendant l'Exil.
 XXV. Le Siège de Paris. — Œuvres politiques après l'Exil.
 XXVI. La République. — Conditions de régénération de la France.
 XXVII. L'Esprit nouveau.
 XXVIII. Vie et mort du Génie grec. — Appendice. Discours du 29 mars 1875.
 XXIX. } Correspondance. Lettres à sa mère (2 volumes).
 XXX. }
 Lettres d'Exil d'EDGAR QUINET (4 volumes), Calmann Lévy, éditeur, 1888.

OUVRAGES DE M^{me} EDGAR QUINET

- Mémoires d'Exil (2 volumes), éditeur Lacroix, 1868 (Épuisés).
 Paris, journal du Siège (1 volume), éditeur Dentu, 1873.
 Sentiers de France (1 volume), éditeur Dentu, 1873.
 Edgar Quinet avant l'Exil (1 volume), éditeur Calmann Lévy, 1888.
 Edgar Quinet depuis l'Exil (1 volume), éditeur Calmann Lévy, 1889.
 Le Vrai dans l'Éducation (1 volume), éditeur Calmann Lévy, 1891.
 Ce que dit la Musique (1 volume), éditeur Calmann Lévy, 1893.
 La France Idéale (1 volume), éditeur Calmann Lévy, 1895.

Cochu du p^ot

ŒUVRES COMPLÈTES
D'EDGAR QUINET

L'ENSEIGNEMENT
DU PEUPLE

ŒUVRES POLITIQUES AVANT L'EXIL

SEPTIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



Res. 394

L'ENSEIGNEMENT
DU PEUPLE

PRÉFACE DE 1870

L'unité de ce volume est dans les questions religieuses; de là, son titre général: POLITIQUE ET RELIGION, FRANCE ET ROME.

Les ouvrages dont il se compose ne pouvaient se remonter plus tôt en France.

L'Enseignement du Peuple avait eu en 1849 cinq éditions. Nous crûmes que rien ne s'opposait à ce qu'il s'en fit une sixième en 1858. Mais l'impression commencée fut tout à coup interrompue par une recrudescence de terreur. Il revoit le jour après un étouffement de vingt ans.

Une génération a passé depuis que ces ouvrages ont été publiés, et peut-être sont-ils plus à leur

vraie date aujourd'hui que dans le temps de leur première apparition.

Quelques-unes des idées qu'ils contiennent, par exemple la séparation de l'Église et de l'Etat, étaient combattues par les esprits mêmes les plus hardis. Aujourd'hui elles sont admises en théorie, quoique nous en soyons plus loin que jamais dans la pratique.

Le nombre des esprits qui adhèrent à une vérité d'abord contestée montre, en croissant, que le monde marche, même quand les faits sont immobiles.

Des pages inédites, *le Plébiscite et le Concile*, ont été ajoutées à ce volume (1); c'est la conclusion qui s'est offerte d'elle-même. On y verra la fausse liberté aboutir, de simulacre en simulacre, en religion au *Syllabus*, en politique au Césarisme.

Après tant de petites habiletés déguées, tant de duperies volontaires, il semble que les hommes devraient être pris d'une soif ardente de la vérité; ils pourraient au moins être rassasiés d'esclavage.

La France a été enterrée vivante pendant dix-huit ans; elle n'a pu, dans ce long intervalle,

(1) Voyez *Livre de l'Exilé*.

produire des idées nouvelles ; mais elle a recueilli celles qui avaient été semées. Elle s'en est obscurément nourrie, et elle a survécu. Quelle étonnante vitalité cela suppose !

En sortant de cette nuit, elle a gardé quelques stigmates qui n'ont pu encore être effacés.

C'est, par exemple, l'habitude contractée, en pleine mort, de séparer les générations vivantes, de les opposer l'une à l'autre, comme des membres d'un corps qui se séparent pour se dissoudre. Dans les époques saines et valides, l'idée ne vient à personne de diviser les générations contemporaines. Toutes ensemble forment la nation et la nation est une.

Un autre stigmatisme de la mort qu'on vient de traverser est cette pensée, qu'il n'y a plus besoin de se dévouer, que le courage, l'héroïsme sont choses surannées, que nous avons conquis tout en dormant, et que nous n'avons qu'à rester sur cet oreiller pour tout garder.

Laissons là ces pensées de mort, contractées dans la mort. Elles se dissiperont à mesure que la vie reviendra et que le sang recommencera à couler dans les veines.

La vérité, la voici : Nous sommes encore naufragés, en plein abîme. Mais le radeau flotte, il

avance. Des points fixes, des lumières errantes,
des lignes de côte se dessinent à l'horizon. Ce
n'est pas un mirage qui me fait jeter le cri :
Terre! terre!

EDGAR QUINET.

veytaux (Suisse), 1^{er} mai 1873.

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE 1860

Ce volume s'adresse aux obstinés qui se souviennent encore de cette vieille cause tant de fois désespérée et ruinée, jamais perdue, la liberté. Ils y verront quelques-uns des derniers efforts qui ont été faits pour la sauver.

Notre expérience a été sanglante. Puisse-t-elle profiter à d'autres!

Beaucoup de personnes nous prouvent chaque jour, à nous, amis de la liberté, que notre temps est fini. Ils nous jettent en riant la dernière pelletée de terre. Je ne puis pourtant oublier que les principes contenus dans ces ouvrages ont

acquis une évidence incontestable, au prix de ce que nous avons de plus cher.

Et lorsque j'entends les acclamations de l'Italie qui ressuscite, ne m'est-il pas permis de penser que j'ai soutenu sa cause, il y a trente ans, lorsqu'elle n'était qu'une utopie aux yeux de presque tout le monde ?

Quand on songe combien il a fallu peu d'années pour que l'histoire contemporaine soit faussée, tous les rôles intervertis, le silence et l'oubli répandus sur les actes les plus violents du siècle, on se demande ce que sont devenues la conscience et la mémoire humaine. Si le renversement des faits ne doit pas être irréparable, il est bon que les témoins de ces temps revendiquent la part grande ou petite qui leur revient dans ce passé d'hier.

En voyant comme il est déjà dénaturé, je crains que l'on ne nous accuse, un jour, de n'avoir pas fait parler assez haut la vérité. Mais, pour être équitable, on dira qu'il ne s'est pas trouvé un seul endroit sur le continent, où la vérité ait pu être ouvertement et simplement publiée.

Une fois que le droit a été violé sur un point, il y a eu, sur tous les autres, une ligue universelle pour empêcher la conscience de crier.

Si, après la Saint-Barthélemi ou la révocation de l'édit de Nantes, il ne se fût pas trouvé un seul État où la vérité eût pu se produire, s'il y avait eu une complicité pareille pour empêcher la plainte, que serait-il arrivé? La conscience humaine eût péri en ces temps-là, comme elle a péri dans le nôtre.

Depuis la chute de la liberté on nous accuse de ne pas être en joie et en liesse. On nous fait un crime *d'oser nous souvenir*. Il est vrai que nous avons l'audace de n'avoir pas perdu la mémoire; nous poussons le ridicule jusqu'à nous souvenir de nos serments et de tout ce que les hommes avaient honoré jusqu'ici.

Le Droit a péri avec nous; chaque jour démontre l'impossibilité de le rétablir sans nous.

Avec la conscience a été engloutie du même coup l'intelligence. On peut déjà se donner le plaisir d'observer l'espèce de maladie morale que la servitude a partout traînée après elle. Car la première chose que Dieu enlève aux hommes avec la liberté, c'est le bon sens. On dirait qu'ils sont enivrés d'un vin empoisonné qui leur ôte le discernement des choses les plus simples. Ils admirent tout dans le plus fort, principalement les coups qu'ils en reçoivent. Qu'il décide à son

gré; tout ce qu'il fait est miraculeux; et s'il change au même moment, c'est mieux encore. Va-t-il à droite? à merveille! A gauche? prodigieux! Retourne-t-il à droite? Oh! oh! c'est du génie! — Donne-moi tes deux mains, que je les lie. — Les voici. C'est pour mon bien. — Et tes pieds, que j'y attache les entraves. — Bon! c'est pour que je marche plus librement. — Maintenant, mets sur tes épaules ce joug à deux cornes de fer. — J'y suis. Dieux puissants! pourquoi ne l'ai-je pas toujours porté!

Ainsi de tous leurs raisonnements; et n'essayez pas de les en faire changer. Le ressort humain est faussé en eux; ce ne sont pas des paroles qui le redresseront. Comment de cette démenche servile ne naîtrait pas la servitude?

Lorsque dans l'ancien monde toute notion de liberté et de droit eut disparu, ceux qui en conservaient la mémoire furent pris d'un grand dégoût de vivre. Ils échappaient à l'universelle flétrissure par le suicide. Rien de semblable ne s'est vu parmi nous, quoique peut-être l'occasion de mépriser ou de haïr n'ait manqué à personne.

Est-ce que nous sommes plus attachés à la vie?
Est-ce que le regret de la dignité humaine est

moins profond? Je crois plutôt que l'espérance de la justice a survécu chez nous à tous les démentis de la force.

EDGAR QUINET.

Veytaux, 16 mars 1860,

L'ENSEIGNEMENT DU PEUPLE

I

UNE CAUSE DE SERVITUDE VOLONTAIRE.

Le 24 février, un miracle social met dans les mains de la France le choix de ses destinées. La France, librement consultée, répond en se plaçant dans l'échelle des peuples libres entre l'Espagne et Naples. Il doit y avoir une cause de cette servitude volontaire; l'objet de ces pages est de rechercher cette cause, et, s'il se peut, d'en préserver l'avenir.

Lorsque la France républicaine ressaisira ses destinées, quelle solution apportera-t-elle aux problèmes qui se poseront devant elle? Où est le principe qui survivra aux subtilités sous lesquelles la liberté a été étouffée? Ce jour-là, le sphynx dévorera quiconque ne répondra pas à la question.

Certain que les obstacles ne serviront encore une fois qu'à élever la Révolution française à une nouvelle puissance, et qu'il faut déjà songer à organiser une victoire inévitable, je veux chercher, ici, sur quel principe devra être établi l'enseignement dans la Démocratie. Ce problème touchant à toute l'organisation sociale, si la solution que je propose est la vraie, il n'est pas impossible qu'il en rejaillisse quelque lumière sur ceux mêmes qui semblent s'en écarter le plus.

Qu'est-ce en soi que la question de l'enseignement? Une question de direction morale. Tout se réduit à demander où est désormais le principe d'autorité. On répond : Dans la religion. J'accepte cette réponse, mais j'insiste et je demande à mon tour : Quelle religion ?

Il est trop manifeste que nulle autorité ne peut s'établir sur le principe de trois ou quatre cultes qui, se niant mutuellement, se détruisent l'un par l'autre. Asseoir la société française sur cette base, c'est l'asseoir dans le vide sur le trépied de l'éternelle anarchie.

Nous sommes accoutumés, en France, à considérer les religions comme un élément particulier qui se développe indépendamment des autres éléments de la société. Personne n'a plus contribué que Montesquieu à consacrer cette opinion

dans l'*Esprit des lois*. Ce sont les pieds d'argile du colosse.

Ce grand esprit croit que partout la religion s'est accommodée à la forme politique, et il ne voit pas, au contraire, que c'est la forme politique qui partout s'est réglée sur le moule de l'institution religieuse.

Il croit que la religion ne doit pas donner des lois ; et il ne voit pas que partout, sous toutes les formes, la religion est la loi des lois, c'est-à-dire celle sur laquelle toutes les autres s'ordonnent.

Il croit que plus la religion est sévère, plus les lois civiles sont douces ; que le principe de la fatalité peut être dans le dogme, celui du libre arbitre dans le code ; et il ne voit pas que la substance de la religion et de la vie civile est la même.

C'est Montesquieu qui a enseigné aux publicistes à considérer l'élément religieux comme un accessoire sans relation nécessaire avec la vie politique des peuples. Tant que cette mère d'erreurs subsistera, les discussions se passeront à la surface des choses ; il n'est pire joug que celui d'une idée fausse.

Qui ne voit, en effet, que cette manière d'envisager les religions est la plus sûre garantie contre toute émancipation des sacerdoxes ? Si la constitution religieuse est un fait insignifiant, sans rela-

tion avec les autres, pourquoi la changer, pourquoi la réparer? Une révolution religieuse serait peine perdue.

Dans les pays où les cultes sont envisagés à ce point de vue, l'ancienne croyance, quoique toujours s'affaiblissant et réduite à l'apparence, ne reste pas moins souveraine. On crée deux mondes distincts : l'un comprend la société politique, l'autre la société spirituelle. Ce divorce, qui est dans les esprits, passe dans les choses. Ces pays font des révolutions politiques, et point de révolutions religieuses, parce qu'ils n'ont plus assez de foi pour cela. Ils se contentent de distinguer la vie publique d'avec la vie intérieure. Ils ont un pied dans l'État, un autre dans l'Église. Mais si, après s'être placés dans l'impossibilité de faire une révolution religieuse, ils renoncent à cette séparation des choses civiles et des choses ecclésiastiques, qui pour eux est la loi de salut, ces mêmes États sont en péril de mort.

Là au contraire où la religion, prise par tout le monde au sérieux, a été considérée comme ce qu'elle est en effet, c'est-à-dire comme la substance des lois, des gouvernements, des mœurs, on a pensé que l'on ne pouvait rien changer si l'on ne changeait d'abord la religion; d'où il est arrivé que les peuples le plus profondément croyants ont fait des révolutions religieuses, et que ceux qui

le sont le moins se sont mis dans l'impossibilité d'en faire. En sorte que, par excès même d'indifférence, ils se sont rendus, pour ainsi dire, incapables d'échapper au joug de la religion qu'ils n'ont plus.

Où la révolution religieuse a précédé la révolution politique, il est certaines conquêtes morales sur lesquelles personne ne songe à revenir. Partout, au contraire, où la révolution politique s'est accomplie sans que la religion nationale ait été modifiée, vous voyez au même moment d'incroyables progrès et des retours plus incroyables encore. Dans les temps les plus calmes, vous découvrez, sous le gouvernement le plus libre, l'ancien fonds persistant d'un gouvernement absolu. Vous ne pouvez dire d'aucune réforme, même la plus insignifiante, qu'elle est irrévocablement acquise. Vous passez en un jour de l'extrême liberté à l'extrême servitude; vous touchez à la fois les temps les plus opposés, toujours ballottés entre le moyen âge et la Convention. Dans ces pays, la Révolution n'a pas jeté l'ancre. Le passé vient la ressaisir jusque dans le port. Ils semblent condamnés à d'éternelles tempêtes.

Je connais tel de ces États où l'on passe la journée à se demander si l'on sera gouverné le soir par Babeuf ou par Grégoire VII, ou encore par tous les deux à la fois, ce qui n'est point im-

possible. Là il n'est jamais certain que deux et deux font quatre. La chose est solennellement contestée tous les quinze ans en présence de tous les pouvoirs de l'État ; et l'on n'imagine pas quelle dépense d'éloquence il se fait à ces occasions pour et contre. Cela forme une partie des monuments oratoires de ces populations.

Au reste, la complaisance que ces peuples mettent à se laisser asservir est ce qui trompe le plus les princes et les pouvoirs publics. Elle devient pour eux une tentation prodigieuse à laquelle nul d'entre eux n'a encore su résister ; et c'est là ce qui cause leur ruine violente. Une telle commodité d'usurpation les poussant à abuser de la servitude, ils ne tardent pas à la détruire par son insolence même ; car ces peuples semblent ne s'apercevoir qu'ils ont perdu quelque chose que le jour où il ne leur reste plus rien à perdre. Alors on les voit regagner en un jour, en une heure, fort au delà de ce qu'ils se sont laissé enlever, quelquefois en un demi-siècle.

En 1617, le plus grand esprit de l'Italie écrivait ceci : « Je ne croirai jamais à un changement
« dans l'État si je n'en vois un dans la religion.
« Mais on ne s'aperçoit pas que rien de pareil se
« prépare ; au contraire, l'ancienne s'invétère de
« jour en jour. »

Ainsi, ce qui frappe dans ces États, c'est que,

l'indifférence totale en matière religieuse les aveuglant sur l'importance des questions de cette nature, ils sont infailliblement dupes dans toute affaire où la religion est mêlée.

Que nous fait, disent-ils, cette religion? Vaut-elle la peine qu'on s'en occupe? Elle est morte! Disant cela, ils sont liés et garrottés; ceux qui ne le sont pas s'amuse à garrotter les autres.

Peu importe, reprennent-ils; cette Église, il est vrai, commande nos armées; elle dirige notre gouvernement, elle nomme nos inquisiteurs d'État, elle fait le plan de nos expéditions, elle ordonne, elle règne, elle gouverne; mais, encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? Elle n'existe pas.

Après cela, qui se chargera de démontrer que si telle religion est morte, comme on le dit, là précisément est le danger; qu'une religion vivante peut bien imposer à un État une forme despotique, mais que du moins elle lui communique une partie de sa force, tandis qu'une religion morte communique infailliblement sa mort à l'État, au peuple qui y reste politiquement et organiquement attaché? Liez donc un vivant à un cadavre, et dites-moi s'il n'y a, dans cet arrangement, nul inconvénient pour le premier. Ce que les anciens craignaient le plus était la contagion de la mort des dieux.

Inutiles discours, incompréhensible métaphy-

sique! Ils veulent continuer de marcher jusqu'au bout enchaînés au moyen âge sans regarder une seule fois cette difficulté en face.

Est-ce pusillanimité d'esprit? Mais comment taxer de pusillanimes des gens si intrépides? Le monde romain a péri pour cela. Que disait-il par la bouche de Pilate et de Festus? « Ce sont des subtilités dont nous ne nous occupons pas; nous les laissons aux Juifs. » Vous savez ce qui en arriva.

Puisque le raisonnement sur ce sujet paraît inutile, je me contenterai de rapporter l'histoire qui suit : elle se passait mille ans avant Jésus-Christ.

Des captifs, les uns prisonniers de guerre, les autres enlevés sur les rivages, étaient entassés dans une galère grecque de Ténédos, et le maître du vaisseau cinglait vers un port d'Italie où il devait les vendre. Au milieu de la nuit, les captifs brisent leurs liens; ils s'emparent de l'équipage. Ce fut une grande fête; l'Océan n'avait pas encore entendu de pareils cris de joie.

L'un des prisonniers s'approcha de ses compagnons, et leur dit : « Une chose m'inquiète, c'est de voir que vous laissez le gouvernail entre les mains qui vous conduisaient au marché. » En effet, un vieillard qui semblait étranger à tout ce qui se passait autour de lui tenait le gouver-

nail, et il avait ses yeux attachés sur une étoile.

« Eh quoi ! répondirent les captifs, ne voyez-vous pas que ce vieillard regarde dans les nues, et qu'il ne se mêle en rien de ce qui se passe parmi nous ? Vous avez peur de ce bâton vermoulu dans ses mains tremblantes ; mais voyez donc son âge : c'est vraiment folie de croire qu'il pourrait mouvoir ce vaisseau. Vous avez, mon ami, besoin d'ellébore. » Ainsi ils renvoyèrent le bon conseiller, et ils continuèrent de cingler joyeusement vers les Iles Fortunées.

Cependant le vieillard, toujours souriant, ne quittait pas le gouvernail ; il fit si bien, qu'en rasant un rivage, d'un seul coup de timon, voilà le vaisseau dans le port. C'était justement celui de Tarente, fameux entre tous pour la vente des esclaves. En un moment, les marchands qui attendaient la cargaison se précipitent armés sur les captifs ; ils leur rendent leurs chaînes, et chacun est vendu vingt deniers. Depuis ce moment, aucun d'eux n'entendit jamais parler d'un vaisseau sans demander qui tenait le gouvernail.

Cette histoire est trop ancienne, dites-vous ; je le veux bien. Écoutez donc cette autre, elle est tout aussi vraie, mais elle a deux mille ans de moins.

Il s'agit d'un fondeur de Florence, vrai patriote, qui toute sa vie chercha le bien et mourut déses-

péré de ne l'avoir pas trouvé. Il voulut un jour couler la statue d'un héros pour en faire don à sa patrie; par malheur, il n'avait dans son atelier que le moule d'un cheval de quadriges. Peu importe, pensa-t-il en lui-même; je combinerai si bien les matières que je réparerai cet inconvénient; et, en effet, il versa dans le moule les matières les plus précieuses, l'or et l'argent mêlés d'une manière admirable.

C'est étonnant, dit-il lorsque l'œuvre fut achevée; je voulais un héros, et je n'ai qu'un cheval. Évidemment ma combinaison ne vaut rien. Brisant la statue, c'est, dit-il, la faute de l'or et de l'argent; essayons le bronze, voilà le vrai métal du sculpteur. Il employa ce qui lui restait de biens à se fournir d'un bronze sans défauts; versant ce nouveau métal dans le même moule, il resta quelque temps plein d'angoisse, jusqu'à ce que l'œuvre fût achevée. Quoi, dit-il lorsqu'il la vit, encore une fois un cheval, et je n'obtiendrai jamais le héros! Le sort est jeté sur ma maison. Et il brisa la statue de bronze, comme il avait fait de celle d'or et d'argent.

Ces riches métaux sont perfides, reprit-il en lui-même; ce qui rendra ingénument ma pensée, c'est la pure argile, fille innocente de la terre.

Ayant rempli l'ancien moule d'argile, il lui donna le temps de sécher. Après quoi, dans une inquié-

tude inexprimable, il jeta de nouveau les yeux sur son œuvre; et c'était encore une fois un cheval d'argile au lieu d'un héros. De nouveau il brisa la statue; il la mit en poussière, et, cette fois, il tomba dans le désespoir. Quoi! disait-il, j'ai usé de toutes les forces de la création, et je n'ai jamais pu changer la forme ancienne. La malédiction est sur moi!

Ainsi il se plaignait de la destinée, et ses amis ne purent jamais lui faire comprendre que, pour changer une forme, il faut changer le moule.

O mes amis, artistes incomparables, combien de fois avez-vous déjà brisé votre statue! en 1789, en 1815, en 1830, en 1848! toujours l'ancienne forme, toujours le cheval du quadrigé, et jamais le demi-dieu; prenez garde d'épuiser vainement, dans ce travail, toute l'argile du globe!

II

L'EXPÉRIENCE.

Pendant dix ans j'avais travaillé sans relâche à démontrer deux choses : l'une, que tous les États catholiques périssent ; l'autre, que la liberté politique est irréalisable dans ces sortes d'États. J'avais montré l'Italie esclave de toute l'Europe, l'Espagne esclave au dedans, le Portugal esclave au dedans et au dehors, l'Irlande esclave de l'Angleterre, la Pologne esclave de la Russie, la Bohême, la Hongrie, esclaves de l'Autriche, l'Autriche elle-même, mère de toute servitude, dans la servitude de la Russie. Cherchant le même avertissement au delà de l'Europe, j'avais montré, en Amérique, d'un côté la fortune croissante des États-Unis hérétiques, de l'autre, la servitude des démocraties et des monarchies catholiques dans les États du Sud ; chez les premiers, Washington ; chez les seconds, Rosas.

Frappé de cette démonstration de ruines qui ne souffre aucune exception sur toute la surface du globe, j'avais adjuré mon pays, tout en conservant et respectant la liberté de conscience, de se garder

politiquement et temporellement de la domination catholique, puisque chez tous les peuples modernes elle avait été l'avant-courrière de la dissolution et de l'asservissement.

Cent fois j'avais posé la question dans les termes suivants : Voyez l'histoire des peuples liés à la papauté; tous ils sont tombés. Vous seuls restez encore debout; prenez garde dans ce chemin qui a mené tous les autres à la ruine. Je n'envisage pas ce que l'Église romaine est ou n'est pas dans le royaume invisible; mais je dis, j'affirme qu'au seul point de vue temporel, tout peuple qui identifie sa destinée avec celle de l'Église romaine est un peuple perdu. Si vous croyez, conservez votre foi. Si vous voulez rester un peuple, faites que votre Église n'intervienne en rien dans la conduite de vos affaires.

Du reste, je savais combien cette séparation que je demandais est chose difficile; car j'avais toujours tenu pour certain qu'une religion nationale est le principe fondamental sur lequel s'ordonne l'État, et qu'en quelque situation qu'elle se trouve, aussi longtemps qu'elle subsiste ou paraît subsister, elle communique à une nation ou la durée, ou l'être, ou le semblant, ou le néant, sans qu'aucun des efforts faits pour contrarier cette loi puisse réussir à en détruire entièrement l'effet.

Telles étaient les idées que je travaillais à faire

prévaloir au moment de l'explosion du 24 février. Ce jour-là je crus à l'émancipation de la France... Vous qui voulez connaître combien il y a loin d'une pensée démontrée à une pensée réalisée, et combien de fois il faut recommencer le même ouvrage, c'est pour vous que j'achève ce récit.

J'étais, dis-je, tout plein de l'idée du péril permanent que fait courir à la France sa solidarité avec le catholicisme. Le lendemain du jour d'émancipation, d'ardents amis me pressent d'accourir au pied de la montagne Geneviève. Il s'agissait pour nous d'inaugurer de nos mains la victoire de la philosophie. J'arrive; la place était déjà remplie d'un peuple frémissant d'enthousiasme. Je m'arrête au bord de la fosse où l'arbre allait être enraciné. Sur l'autre bord était notre maire, le sculpteur David d'Angers, qui n'a point, j'imagine, perdu le souvenir de ce moment. Un murmure solennel s'échappe de cette foule attendrie. Elle se découvre, il se fait un moment de silence sacré. Du fond de la terre surgit, porté par l'enthousiasme, un homme en surplis. Il ouvre ses lèvres, auxquelles étaient suspendus des milliers d'hommes; et voici les paroles qui tombent dans la fosse : « Messieurs, cet arbre de la liberté vous est donné par les dames du Sacré-Cœur. » — Mille voix répondirent; l'accent en monta jusqu'aux nues! O sublime ironie de la Bible, je te savourai en ce moment dans toute

ta grandeur! Ton enseignement ne sera pas perdu pour moi!

Que signifiait le baptême qu'était allé chercher la Révolution de 1848? Le voici :

En France, toute révolution qui reconnaît qu'elle n'a pas en soi une force morale assez grande pour soutenir et sauver la société est une révolution qui se livre. Déclarer qu'elle a besoin d'une autre puissance que la sienne, c'est tomber sous la dépendance de cette puissance étrangère. Rien au monde ne peut corriger ce premier manque de foi.

Quelle est la différence de la Révolution de 1789 et de celle de 1848? La première a cru qu'elle pouvait sauver le monde par sa propre énergie spirituelle; elle a enfanté les grandes choses et les grands hommes que l'on connaît. La seconde a cru qu'elle ne pouvait sauver le monde si elle n'avait l'appui du prêtre. Elle est allée nécessairement aboutir à l'expédition romaine.

Singulière idée de croire que les révolutions se sauvent par la timidité d'esprit! Se faire petites, se renfermer dans une seule question, mauvaise politique pour elles. La condition de leur succès est d'intéresser à leur victoire et de ranger en bataille toutes les facultés de l'esprit humain. Le mot de Danton n'est pas seulement vrai contre les armées étrangères; il l'est cent fois davantage contre les puissances coalisées de la tradition.

La Révolution de 1848 a recommencé le jeu de Sixte V. Elle a cru faire son chemin en s'inclinant et s'appuyant sur des béquilles. Il ne faudrait pourtant pas en prendre l'habitude; car ce moyen ne réussit pas à tous; il serait temps peut-être de se redresser et de montrer que l'on peut comme d'autres se tenir sur ses pieds.

La scène de la bénédiction des arbres de la liberté a été répétée, pour ainsi dire, chaque jour dans l'Assemblée constituante. Que l'on ne dise pas qu'un peuple ne perd rien dans le servage. Dès les premiers moments on put voir combien le principe vital de la société française avait été dénaturé pendant cette captivité étrangère où la France avait été retenue depuis Waterloo. Combien d'idées avaient été ensevelies sous terre depuis les invasions! combien avaient subi la rouille! l'esprit national paraissait avoir perdu sa trempe.

Un prisonnier retenu longtemps dans les ténèbres, s'il est brusquement délivré, est blessé par la lumière; de même, la France ne pouvait plus supporter l'éclat des principes de droit public qui avaient fait son émancipation il y a un demi-siècle. Il fallait d'abord que ces principes fussent non seulement voilés, mais niés.

On en vit un exemple saisissant dès la première séance.

L'Assemblée, sortie de la fournaise de la révo-

lution, se plaça aussitôt par le choix de son président sous l'invocation du parti catholique; et les masses de ténèbres accumulées dans l'*Histoire parlementaire* devinrent comme la doctrine officielle de notre régénération.

Le lendemain, il se trouva un ministre, homme de talent et de cœur, qui crut qu'une question aussi débattue que celle du divorce, résolue chez toutes les nations civilisées, hormis les nations catholiques, Prusse, Allemagne, Hollande, Russie, pays Slaves, Suède, Grèce, Moldavie, Valachie, Angleterre, États-Unis, Suisse, Autriche même, n'avait besoin que d'être présentée pour être acceptée en France le lendemain d'une révolution démocratique. Qui ne se souvient de l'affreux scandale qu'excita parmi nous un pareil projet de loi?

Comment! proposer que la doctrine catholique sur le mariage cessât d'être imposée comme règle de droit civil même à ceux qui ne sont pas catholiques! Blessé ainsi la loi suprême d'intolérance! Prendre au sérieux la liberté des cultes! la faire entrer, comme nos pères, dans le droit civil! Il n'y eut qu'une voix pour condamner un pareil blasphème! c'était, disait-on, détruire la famille. Rien qu'un juif avait été capable de cette énormité. Il retira sa proposition et fit bien. *Nous nous signâmes plus de dix fois*, comme dit Brantôme du chevalier Bayard. Nous débutâmes ainsi, en nous

plaçant dès l'origine au-dessous du droit public de l'Autriche, et tout fut réparé, grâce à Dieu.

Lecteur, dis-moi à quelle époque de l'histoire profane ou sacrée s'adressent les paroles suivantes de Montesquieu : « Une bigoterie universelle abattit les courages et engourdit tout l'empire. »

Je continue.

Quand on vit la France de 1848 débiter ainsi sur une question aussi élémentaire, on put se demander jusqu'où irait la chute.

Étrange avertissement que celui d'une révolution triomphante qui commençait par s'agenouiller devant ses ennemis implacables et par leur demander grâce ! Les vainqueurs voulurent à tout prix se faire amnistier ; et, comme en cela même on ne garda pas la mesure, plus on suppliait les vaincus et plus ils devenaient hautains. Bientôt, comme cela était inévitable, ceux-ci arrivèrent au mépris, soupçonnant que l'on ne pouvait se passer d'eux, et que tant d'humilité de la part des victorieux venait peut-être de quelque manque de foi dans la victoire.

Au milieu de ce renversement imprévu, le parti du clergé fut le seul, qui, passé le premier moment de confusion, s'orienta aussitôt du haut de ses tours, le seul qui retrouva sa voie, le seul qui sut profiter de tout, le seul qui, pendant que les autres s'agitaient et se remuaient sans profit, sai-

sissait d'une main sûre l'avenir du lendemain.

L'indifférence en matière religieuse s'alliant chez un grand nombre des républicains de la Constituante à une secrète peur de se commettre avec la puissance du clergé, il arriva qu'ils furent à la fois dupes et de leur peur et de leur indifférence. L'une les conduisait à faire d'énormes concessions que l'autre leur faisait regarder comme insignifiantes; si bien que, chaque jour, ils s'enchaînaient davantage, sans même l'apercevoir; et c'était là une triste épreuve pour ceux qui, étrangers à une pareille illusion, assistaient à cette renaissance de la servitude sans pouvoir l'empêcher. Que le ciel leur épargne une nouvelle expérience de ce genre! Car, si un tel spectacle est cruel dans tous les cas, il devient insupportable quand ce sont les amis les plus sûrs, les plus éprouvés de la liberté qui, à leur insu, travaillent à la détruire.

L'illusion était si complète, que l'on renversait presque toujours d'une main ce que l'on faisait de l'autre.

On voulait, par exemple, la liberté de l'enseignement; mais, en votant, presque sans tolérer de discussion, le salaire des clergés, on rendait cette liberté impossible, puisqu'on détruisait ce qui en est la première condition, l'égalité.

On proclamait l'égalité des cultes; mais on dé-

cidait que cette déclaration serait inaugurée par Monseigneur l'archevêque de Paris; en sorte que tous ceux qui ne voulaient pas faire profession de foi catholique étaient exclus par le fait de la déclaration de l'égalité des cultes.

Dans leur langage officiel, les plus anciens républicains, ceux qui avaient acquis le droit de parler au nom de la Révolution, déclaraient la France républicaine et catholique. Si un ministre ouvrait la bouche pour parler du pape, c'était le *Guide de nos consciences*. Par des paroles et des actes de ce genre, on pensait ne rien faire autre chose que conquérir à la République la faveur de l'Église, et l'on ne sentait pas que l'on était, soi-même, envahi et conquis. On pensait que ces principes de convention n'auraient pas de conséquences; et l'on ne voyait pas que l'on semait derrière soi les dents de Cadmus, qu'on se plaçait sur une pente invincible, que de telles paroles et de tels actes, c'étaient des chaînes. On se vantait de vaincre ainsi l'hostilité du clergé, et l'on ne soupçonnait pas que chacune de ces victoires était une ruine. A la fin, d'habiletés en habiletés, de succès en succès, de triomphes en triomphes, on se réveilla dans le gouffre de l'expédition catholique de Rome. Est-il bien sûr que le réveil soit complet?

Otez de la discussion une certaine fièvre contre

les personnes ou contre les systèmes politiques, est-il bien sûr que cette expérience ait fait tomber les écailles des yeux? Qui a tiré les conséquences des principes? Qui a fait faire un pas à la philosophie? On nous accuse d'être des barbares. Oui, nous sommes, en effet, les vrais compagnons d'Attila. Il suffit de nous montrer dans le lointain l'ombre d'une tiare, voilà la troupe des barbares qui s'agenouille et demande merci pour tant d'audace.

A-t-on assez vu, assez senti, assez prouvé, assez compris que la France a perdu la clef de sa position, son pas des Thermopyles?

Ah! vous vous flattez de n'avoir frappé, du même coup, que deux peuples étrangers. Détrompez-vous. Après tout, l'Italie pouvait vous dire, comme Ferrucci: *Tu poignardes un homme mort*. Prenez-y garde. C'est bien vous-même que vous avez frappé de l'épée. Fasse le ciel que vous ne vous en aperceviez pas trop tard!

Mais de quoi vais-je m'inquiéter? En identifiant sa cause avec celle du papisme, en extirpant dans son germe le principe de la nationalité italienne, la France a donné à sa religion le plus grand, le plus auguste, le plus magnifique gage qu'elle eût entre les mains; car elle s'est livrée elle-même; elle a fait, sur l'autel de saint Pierre, le sacrifice pieux de sa propre nationalité. Elle s'est, autant

que possible, anéantie politiquement dans une immolation mystique. Quoi de plus respectable, quoi de plus saint, que de s'exténuer, de se flageller, de se livrer, de se perdre volontairement en renouvelant contre soi-même les divins stigmates des invasions et des traités de 1815 ! O céleste suicide ! c'est ce que Savonarole appelait pour les nations : *l'art de bien mourir*.

Oui, il est beau de voir le peuple hébreu s'en-sevelir tout vivant pour la gloire de son temple. Qui n'envierait cette gloire ? Tous les siècles ont admiré un pareil holocauste. Puisque nous consommons avec la même foi le sacrifice de nous-mêmes, soyons tranquilles ! l'avenir saura bien nous payer tous d'une même admiration.

Quand viendra pour l'Occident le jour de la lutte suprême, vous regarderez de tous les côtés de l'horizon, et vous appellerez : Italiens, Hongrois, Romains, Vénitiens, Piémontais, Lombards, Moldaves, Valaques, Polonais, Allemands, ô mes frères, secourez votre frère ! la solidarité nous lie, c'est la meilleure des vertus humanitaires. Dérision ! chacun d'eux vous montrera en ricanant ses cadavres et les plaies que vous avez faites. Alors il vous faudra retirer en toute hâte votre couteau sanglant des flancs de l'Italie, et vous en couvrir vous-mêmes ; car vous serez seuls ce jour-là pour vaincre. Ce sera votre expiation !

Nul spectacle plus cruel. J'ai vu un grand peuple qui, dans son sommeil, s'était laissé enlever les principes qui font sa force; il était semblable dans cet état à Samson, auquel ses ennemis avaient retranché sa chevelure.

Comment le géant qui faisait la terreur des rois est-il devenu plus faible qu'un roseau? Ses adversaires se jouaient de lui comme d'un enfant, ou plutôt des enfants le menaient à la lisière; ils le couvraient d'opprobres: « Ah! c'est toi qui d'une main renversais les trônes et brisais les armées! c'est toi qui faisais une révolution en te jouant! maintenant que ta force est tombée sous le ciseau, que tu as livré toi-même le secret de ta puissance, voyons donc, beau roi, ce que tu sais faire! »

Et ils continuaient ainsi de le railler. Ils voulurent même l'aveugler en prétendant l'éclairer; ils essayèrent par mille moyens de lui crever les yeux et de le retenir dans les ténèbres. Insensés, qui ne voient pas que si le géant se laisse aveugler, ils sont eux-mêmes perdus, puisque, dans les ténèbres, il ébranlera les deux colonnes sur lesquelles tout subsiste et il s'ensevelira avec eux sous les décombres. Mais, au contraire, s'il veille pour qu'on n'aveugle pas en lui l'œil de la conscience, de la justice, de la raison, au lieu de tout abimer, il élèvera de ces fortes mains (car je vois déjà

renaitre la chevelure du Samson tonsuré) la demeure où doivent habiter les trois sœurs, liberté, égalité, fraternité, qui sont dispersées sur la terre.

III

PROBLÈME SOCIAL ET RELIGIEUX.

Le catholicisme étant la religion nationale, comment établir la liberté moderne sur un principe religieux qui la repousse? Ce problème est le fond de l'histoire de France, depuis soixante ans; il se retrouve en tout; il peut être posé dans les mêmes termes pour chacun des éléments de la société laïque.

Car il est certain qu'aujourd'hui du moins la nation française semble ne vouloir renoncer ni à la religion catholique ni à liberté moderne; nous prétendons maintenir l'une avec la ténacité de l'habitude, l'autre, avec l'enthousiasme de la nouveauté. Telle est la vérité pratique. C'est là ce qui complique, pour nous, le problème social de difficultés extraordinaires. Comment les résoudre? Rien ne sert de supprimer en idée l'un ou l'autre de ces éléments. Encore une fois, la France veut conserver deux contraires. Que doit-il en résulter? Voilà la question.

Supposez qu'un nouveau changement éclate;

ou le catholicisme sera persécuté, ou il s'abritera dans l'indifférence. Dans le premier cas, la persécution servira à le ranimer ; dans le second cas, c'est par l'indifférence qu'il sera sauvé ; dans tous, il survivra, puisqu'au milieu de tant de tourmentes il ne se découvre aucun système qui se donne hardiment pour son successeur.

Je connais pour les peuples deux moyens d'échapper à la ruine qu'entraîne avec soi le déclin d'une religion nationale : le premier est de faire une révolution religieuse, c'est-à-dire de substituer à une religion vieille une religion nouvelle. Les Allemands, les Russes, les Anglais, les Suédois, les Américains des États-Unis, ont grandi par ce système ; mais rien ne marque que vous entriez dans cette voie, et je crois inutile d'y insister davantage.

La seconde manière, convenable aux peuples qui n'ont plus de foi positive, et qui, par là, seraient incapables de réformer leur croyance, est de séparer absolument la société laïque de la société ecclésiastique. Ces peuples peuvent ainsi se sauver du naufrage en rompant le lien qui les rattache politiquement à une église menacée de périr. Ce moyen, toutefois inférieur au premier, ne peut être efficace qu'à condition que la séparation soit absolue ; le moindre lien temporel qui subsiste peut amener la ruine ; car ce qui est un déclin pour

une Église devient aisément une chute irréparable pour une nation.

Combien de nationalités vivantes l'Église romaine n'a-t-elle pas déjà ensevelies sans pâlir! Quoique déclinant toujours, elle peut encore continuer de régner par son isolement même; au lieu que la nation qui décline est remplacée aussitôt par une autre qui grandit à sa place. Tel peuple qui croit n'avoir fait que descendre a vraiment disparu dans l'abîme creusé par son Église. De là, le cri de salut des États modernes catholiques, depuis l'affaîssement successif de leur système religieux, a été celui-ci: Séparation de l'Église et de l'État. Voyant la grande nef qui menaçait de sombrer, ils ont coupé le câble. Malheur à ceux qui le renouent!

A ne considérer que les choses temporelles, la condition des peuples est, en effet, toute différente, selon qu'ils ont conservé, comme base de l'organisation sociale, le principe de la caste sacerdotale, ou selon qu'ils ont échappé à ce régime. Un homme célèbre de notre temps a fait un livre sur la question de savoir: Pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi? Je crains qu'il n'ait omis la cause qui renferme toutes les autres. La révolution d'Angleterre a réussi parce qu'elle a établi un gouvernement de libre discussion sur le fondement d'une religion de libre examen. Le

principe politique de l'Angleterre s'est confondu avec son principe religieux; et cette unité a permis à cette société de suivre une marche régulière.

La même chose est bien plus vraie encore des États-Unis. On répète, d'une manière générale, que le développement de la démocratie en Amérique repose sur la religion? Mais, encore une fois, quelle religion? C'est ce qu'il fallait dire. Là encore le principe de la vie politique n'est qu'une conséquence du principe de la liberté religieuse propre à toutes les sectes protestantes. Ainsi s'explique l'assurance avec laquelle cette société s'engage dans l'avenir. Elle marche en ligne droite vers un but auquel tout concourt, sectes religieuses et partis politiques.

Vous demandez en quoi les révolutions d'Angleterre et celles des États-Unis diffèrent des révolutions de France: la réponse à cette question est contenue dans ce qui précède.

Les révolutions d'Angleterre et celles de l'Amérique du Nord se sont identifiées avec le principe de la religion nationale. L'une et l'autre se meuvent dans l'orbite tracée par une religion positive. Il s'ensuit que ces États ne s'avancent jamais aussi loin que la France; mais aussi il est certaines bornes au delà desquelles ils ne peuvent reculer jamais.

Dans un temps où la logique des principes se

montrait à nu, Charles II, Jacques II d'Angleterre, catholiques de cœur, se croient liés par un engagement de conscience à l'absolutisme politique comme à une conséquence nécessaire de leur foi.

Réciproquement, la haine invétérée de l'Angleterre pour le papisme n'était pas seulement une fièvre religieuse; c'était une horreur naturelle pour le principe de la servitude chez un peuple qui travaillait à fonder sa liberté.

L'Angleterre aristocratique s'ordonne au dix-septième siècle sur le plan de l'aristocratie de l'Église épiscopale.

La démocratie des États-Unis s'ordonne au dix-huitième siècle sur le principe de la démocratie de l'Église presbytérienne. Ces deux États fondent leur constitution politique sur leur constitution religieuse.

Lorsque les pays où la religion repose sur le principe de la liberté d'examen viennent à s'émanciper politiquement, la liberté réste quelque chose de sacré pour tous les partis; elle conserve dans la politique le caractère qui lui a été imprimé par la religion.

Dans les pays, au contraire, où la liberté d'examen est proscrite par le principe religieux, la liberté politique, même consacrée par les chartes écrites, est longtemps regardée comme une

étrangère. Elle a je ne sais quoi de suspect; on sent à toute occasion qu'elle n'est point la fille légitime de la maison. L'exception est de la tolérer, la règle est de se défier d'elle, car elle touche à l'hérésie; et, soit qu'on la combatte ou qu'on la serve, on est toujours disposé à la considérer comme une concession dont il faut s'empresser de profiter ou de s'affranchir.

Qui ne voit, par là, que le problème social repose en France sur des données entièrement différentes de celles d'Angleterre et des États-Unis? Ici la religion nationale est en pleine contradiction avec la révolution nationale. L'une et l'autre se heurtent directement. De là cette société porte dans ses flancs une tempête éternelle; ni la révolution ne peut se ramener au principe catholique, ni le principe catholique ne peut se ramener au principe de la révolution. La guerre est entre eux par la nature des choses.

Il en résulte que la révolution en France n'est réglée, ni gouvernée, ni limitée par une religion ni par une secte quelconque. Sortie des orbites connues dans le monde civil, on ne peut mesurer sa marche sur celle d'aucune Église. La Révolution française est elle-même son origine, sa règle, sa limite; elle ne s'appuie sur personne; elle ne relève que de soi; elle dit comme Médée: « Moi seule, et c'est assez! » Elle fait chaque jour son

dogme au lieu de le modeler sur un dogme antérieur; elle-même ignore où elle s'arrêtera, car elle a dépassé les bornes de toutes les croyances positives. Par delà les colonnes d'Hercule de l'ancien monde et du nouveau, le Dieu d'aucun sacerdoce ne lui a dit encore: Tu n'iras pas plus loin!

Un peuple dont la marche s'accomplit régulièrement est celui dont la vie politique n'est que le développement de sa religion nationale; mais si, au contraire, ses institutions politiques ne dérivent pas de ses institutions religieuses, si entre les unes et les autres il y a contradiction, si pour passer de la hiérarchie religieuse à la hiérarchie politique, il faut changer de principe, la vie de ce peuple n'est pas un développement normal, mais une suite de révolutions. Et un pareil ordre de choses ne peut cesser que par l'un ou l'autre de ces moyens: soit que la religion nationale ramène à son principe la constitution politique, soit que le contraire ait lieu; ou encore que l'une ou l'autre soient séparées de manière à n'avoir rien de commun entre elles; solution qui souvent tentée n'a été encore réalisée pleinement nulle part, et qui, malgré les apparences, est embarrassée de presque autant de difficultés que les deux autres.

La première de ces solutions a été celle de l'Italie. Tant que le principe démocratique y a

persisté dans les républiques, il formait une contradiction avec le principe absolutiste de la religion à laquelle appartenait l'Italie, et celle-ci a été travaillée par une suite continuelle de révolutions. L'Italie n'a pu trouver de repos qu'en ramenant le principe de sa constitution politique au principe de sa constitution religieuse, je veux dire en changeant sa liberté contre la servitude et en devenant cadavre, *perinde ac cadaver*, ce qui lui a réussi pendant trois siècles. Depuis qu'elle recommence de vivre, chaque mouvement, chaque souffle, provoque une souffrance intolérable. Tout étant organisé chez elle pour la mort sociale, chaque tentative de vie moderne est une guerre déclarée à la nature des choses et une sorte de crime de lèse-papauté.

La seconde solution paraît devoir être celle de la Russie, le czar devenant peu à peu le grand pontife et le principe politique absorbant chaque jour la religion grecque.

La troisième solution est celle que tente la France

Qu'est-ce en soi que la forme d'autorité consacrée chez nous par la religion nationale? L'idéal de l'autorité catholique constituée par le concile de Trente se résume en ceci: L'Église est une monarchie; la souveraineté réside dans le chef qui la communique aux inférieurs, sans que les assemblées aient eu en réalité aucune part de souveraineté effective depuis trois siècles.

Comment de cette société religieuse pouvez-vous déduire la société politique de nos jours? Cela est évidemment impossible. Comment de la monarchie religieuse déduire la république politique? Comment de la souveraineté absolue du chef de la religion déduire la souveraineté également absolue du peuple? Comment de l'absolutisme déduire la liberté? Comment du culte de la tradition, le culte de la révolution? Comment de l'élection de l'inférieur par le supérieur déduire logiquement tout le contraire dans le suffrage universel? Comment de l'obéissance aveugle déduire la liberté pleine et entière de discussion? Autant de mots qui se brisent et se heurtent les uns contre les autres. Tout revient à dire : qu'entre la religion de la France et la politique de la France il y a une contradiction absolue.

Si la France n'obéissait qu'au principe catholique, elle se réglerait sur le modèle de la politique sacrée de Bossuet, et se reposerait immuablement dans l'absolutisme. Si elle n'obéissait qu'à l'attraction des principes philosophiques qui la travaillent, elle suivrait en droite ligne la direction de la liberté moderne. Mais, portant en elle deux principes différents et comme deux âmes, elle ressemble à ces corps qui, attirés par plusieurs forces divergentes, parcourent une courbe plus ou moins composée. Depuis les soizante an-

nées qui nous séparent du commencement de la Révolution, on peut calculer l'espèce de courbe que suit le corps social, et voici ce que l'observation établit à ce sujet. La France est emportée par un vif mouvement de liberté; mais une énorme puissance de servitude l'entraîne en même temps par sa masse; d'où il résulte que ses élans les plus fiers d'indépendance n'aboutissent souvent qu'à la faire graviter vers un violent servage.

Voyez et jugez! La France s'élance en 1789, elle va tomber en 1804 dans la servitude de l'Empire. De nouveau, elle prend son essor libéral en 1820, c'est pour retomber dans la servitude de Charles X. En 1830, nouvel essor, suivi d'une nouvelle servitude sous Louis-Philippe. En 1848, l'élan vers la liberté a été plus grand que tout ce qui avait précédé; la servitude qui a suivi n'a-t-elle pas dépassé toute espérance? Ainsi, après un élan d'affranchissement, une période de servitude: telle est la loi qu'on aperçoit dans le mouvement de la France depuis qu'elle a commencé le cours de ses révolutions.

Certes, je ne suis pas inquiet de la disparition nouvelle de vos libertés; je sais bien que vous vous affranchirez encore de tout ce qui vous embarrasse aujourd'hui. Déjà je vois ce moment qui s'approche; je le salue par avance. Mais, sitôt que vous serez libres, quelle nouvelle servitude vous

forgerez-vous? Voilà ce qui m'inquiète Qui pourrait me le dire?

Pour que cette société pût se reposer, il faudrait l'une ou l'autre de ces choses: ou que le principe absolutiste de sa religion fit triompher définitivement l'absolutisme dans sa politique; ou que le principe démocratique de sa politique fit pénétrer la démocratie et la révolution dans sa religion; alors cesserait l'anarchie. Mais, personne ne songeant, à ce qu'il me paraît, sérieusement à cette seconde proposition, et la première, quoique toujours tentée, ayant toujours échoué, il en résulte que la France, travaillée, consumée au dedans par deux principes opposés, ne peut s'arrêter ni dans la servitude, ni dans la liberté, mais que, transportée tantôt d'enthousiasme, tantôt de fureur, par cette anarchie intestine, elle présente au monde, qui n'a pas son secret, ou la merveille, ou le scandale de contradictions inexplicables; aujourd'hui fêtant l'Être suprême, demain écrasant un peuple pour restaurer le pape; et je crains que ceux-là se trompent qui espèrent voir, de leur vivant, la paix véritable, celle des esprits, s'établir dans notre nation. Car je ne connais pour les esprits nulle sécurité hors de la logique; et il semble que notre pays soit constitué de manière non pas à goûter le repos, mais à se travailler sans cesse au profit du monde. Laissons là cette fausse illusion d'un

repos qui ne paraît pas devoir nous être donné jamais, puisque nous en refusons nous-mêmes la première condition en nous obtenant plus que jamais à vouloir assortir des éléments contraires. La France est amoureuse de l'impossible. Cette passion fait les héros, elle ne donne pas la paix.

Ceignons donc nos reins, car nous attendons la paix, et la paix ne viendra pas. Nous avons fait de grands maux à des peuples qui ne nous en avaient fait aucun ; et, soit que nous réparions ces iniquités, soit que nous les expions, rien de cela ne peut se faire en dormant sur le duvet.

Si le catholicisme eût été vaincu par la philosophie ou réciproquement, la France aurait, comme d'autres, suivi pacifiquement sa destinée ; mais la terre n'eût pas été ébranlée et rajeunie par les cataclysmes qui naissent de la guerre éternelle de deux éléments contraires. L'étincelle est toujours près de jaillir de leur choc, pour rallumer le volcan. Dès que l'un de ces éléments s'assoupit, l'autre se réveille et crie aux oreilles de la France : Dors-tu ? Alors il faut de nouveau surgir en sursaut, ébranler le globe par quelque coup imprévu.

Combien de temps cela durera-t-il ? Aussi longtemps que les deux puissances ennemies resteront en face l'une de l'autre sans pouvoir se vaincre ni l'une ni l'autre ; et bien heureux ou bien puérils sont ceux qui, en présence de ce duel formidable

du catholicisme et de la philosophie, espèrent se rendormir tranquilles sur leur chevet. Le combat des deux lutteurs les réveillera jusque sous la terre. Cela soit dit sans qu'il soit besoin d'être prophète.

C'est en se heurtant contre le dieu Terme que la France fait jaillir de son front ces explosions de la sagesse divine, ces Minerves tout armées qui réveillent, épouvantent, illuminent le monde.

IV

ILLUSIONS.

Première nécessité de la démocratie pour s'affranchir : sortir de l'illusion.

Que sert de s'aveugler volontairement, non pas sur la valeur religieuse d'un dogme (car cet aveuglement peut mener au salut), mais sur les rapports de ce dogme avec les choses temporelles et politiques? Dans leurs croyances fermes, Bossuet, de Maistre, M. de Bonald, regardaient l'Église en face; et sans crainte ils concluaient de leur dogme à l'absolutisme. De nos jours sont venus des hommes qui, incertains dans leur foi, ayant besoin de la fortifier par des complaisances pour le monde, ne voyant plus leurs croyances qu'à travers leurs propres inventions, se sont bâti à plaisir un Vatican de fantaisie, une fausse église ouverte au libéralisme, c'est-à-dire à l'hérésie, qui les envahit malgré eux.

En vain la papauté maudit chacune de leurs espérances. Condamnés par le pape, il continuent leurs rêves, sans avoir ni la foi assez robuste pour se soumettre à leur condamnation, ni l'es-

prit assez libre pour s'absoudre eux-mêmes. Dans cette incertitude, ne sachant être ni avec l'Église, ni avec la philosophie, ils ont failli perdre la France; car ils lui ont communiqué en partie cet esprit chancelant, équivoque, qu'elle n'avait jamais connu. Ils l'ont conduite à renoncer au système tranché de séparation entre les choses de l'Église et les affaires civiles, divorce qui tenait au génie même de la nation; et, par de fausses illusions ils l'ont ramenée à un mélange monstrueux qui ne cache qu'un vrai néant, où un peuple entier peut disparaître, si l'on ne se hâte de quitter ces pensées malades, pour arriver à une vue droite et ferme de la France et du monde.

Que voulez-vous et que ne voulez-vous pas? Il faut vous en rendre compte ou périr.

Êtes-vous assez fermes dans votre orthodoxie pour ne vous embarrasser en rien des conséquences humaines de la religion à laquelle vous appartenez? Remontez avec Bossuet et M. de Maistre à l'absolutisme; revêtez-vous de ce cilice. Personne mieux que moi ne comprend la résolution d'un peuple qui veut être martyr de sa foi. Et qu'importe, après tout, une servitude d'un jour à des hommes assurés de vivre éternellement dans la félicité, pendant que tous les peuples libres de la terre expieront leur liberté hérétique par des flammes éternelles?

Fermez le cercle des nations catholiques. Asseyez-vous sur le sable dans le désert avec l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Pologne, la Bohême, le Portugal. Périssiez pour la gloire de votre croyance ! Il y aura de la grandeur dans cette chute volontaire.

Au contraire, votre foi n'est-elle pas assez robuste pour que vous ne vous préoccupiez en rien des conséquences qu'elle peut entraîner pour le salut temporel de votre patrie, revenez à ce que vos pères ont établi. Surtout renoncez à ce mélange informe, à cette capitulation frauduleuse entre le principe de votre religion et le principe politique ; car cette confusion est l'abâtardissement de l'un et de l'autre. Vous n'avez, sur ce terrain miné de toutes parts, ni la force de la religion, ni la force de la philosophie. Vous entrez en guerre avec vous-même, c'est-à-dire avec toutes vos institutions. Vous allez vous heurter contre votre propre génie et ne pouvez ainsi que décliner et périr misérablement, sans honneur pour vous, sans profit pour personne.

Vous avez beau, héroïque tribun, vous faire petit, vous agenouiller à la porte de l'église et vous écrier : « O prêtres ! ô mes frères ! ouvrez, venez à nous. » Ils se rient de ces vaines amorces. Et, en vérité, qui pourrait les blâmer ? Car enfin ces hommes ne sont pas insensés. Vous leur montrez l'Évangile

comme un appât ; vous leur dites de sortir de leur citadelle pour venir vous embrasser dans la liberté démocratique. Vains discours ! Ils voient très bien que, s'ils reviennent au temps de l'Évangile, la hiérarchie du moyen âge s'écroule sur leur tête, tandis qu'ils ont au moins une chance d'en prolonger la durée en se retranchant dans les ruines. Qu'ils vous écoutent, ils sont perdus comme caste, qu'ils se murent au contraire dans le passé, ils ont au moins l'espoir de vous survivre. Comment donc pensez-vous les convertir à leur ruine certaine ? Où vites-vous jamais une caste consentir à se perdre dans l'égalité ?

Loin de vous suivre sur ce terrain fictif où vous les conviez, ils font comme ont fait tous leurs prédecesseurs à l'aspect du danger ; ils remontent à leur principe, ils se barricadent dans la logique de leur dogme, là où est pour eux leur raison d'être. Comme tous les corps menacés de périr, ils font appel à l'énergie intime de leur constitution. Laisant ou rejetant toute situation fausse, ils se replient sur le fond et la vérité des choses, le catholicisme sur le jésuitisme, le jésuitisme sur l'absolutisme : voilà pour eux un terrain vrai. Dans cette franchise de situation, ils retrouvent une certaine force pour un dernier combat.

Imitez donc, hommes de la liberté, la franchise de vos adversaires. Ils osent être du moyen âge,

et vous n'oseriez être du dix-neuvième siècle !

Mais quoi ! quand vous avez épuisé toutes les déceptions, désir, tentative, espoir de convertir à vos doctrines le pape, le bas clergé, et qu'il semble impossible de se créer un nouveau leurre, vous les remplacez au moment même par un leurre plus vain que tous les autres. Votre espérance n'est plus dans le pape, ni dans le bas clergé : où donc la placez-vous ? En vous-même ? Non pas, certes, écoutez !

« *Constituante et concile, voilà, dit Mazzini, le prince et le pape de l'avenir.* »

Ne nous abusons plus par les mots ; les choses sont trop sérieuses. Voilà donc, à votre avis, le progrès ; il consiste à remplacer l'absolutisme du pape par l'absolutisme du concile pour bâtir l'Église universelle. Et dans votre empressement à vous tendre de nouveaux pièges, vous ne voyez pas que vous rebâtiez d'une main la servitude que vous renversez de l'autre ; que l'idée du concile est plus surannée cent fois que celle de la papauté ; que le concile est vaincu depuis Jean Hus ; que la conscience de chacun a conquis son émancipation ; qu'y attenter, c'est précisément revenir à la théocratie que vous voulez combattre.

Si ma conscience proteste contre votre concile, que ferez-vous ? Ou vous me contraindrez de croire, et voilà le droit du moyen âge qui reparaît ; ou

vous respecterez ma liberté, et votre concile n'est plus qu'un mot.

Ainsi, toujours marchant d'illusions en illusions, pour que la Révolution de 1848 fit la conquête du monde, vous avez d'abord mis votre appui en Pie IX. De cette hauteur d'espérance, vous êtes descendu par une première chute au bas clergé ; aujourd'hui, commençant à découvrir que l'un et l'autre pourraient bien ajourner encore la liberté, vous en appelez au futur concile. Quand donc en appellerez-vous, comme vos pères, à votre bon droit, à vous-mêmes ?

Sortons, au nom du ciel, de ce vain mysticisme où tout s'énerve. Vous voulez combattre les anciens dieux : que ce soit du moins à la lumière du jour.

La France, dans les conditions religieuses où elle se place, est assiégée de tous côtés par le passé.

De temps en temps elle fait une sortie qu'on appelle une révolution, après quoi elle rentre dans la place, en emportant ses morts toujours renaissants, la liberté et le droit. N'attendons pas que la famine de l'intelligence nous force de capituler.

Laissez-là ces questions disent-ils ; assez d'autres nous embarrassent. Et moi, je réponds : Si vous ne pouvez d'abord me garantir, avant tout, la liberté de penser, je vous tiens, pour ma part, quittes du reste :

droit à l'assistance, invalides civils, dames patronesses, système pénitentiaire, hôpitaux, prisons cellulaires, déportation, je vous rends tous ces dons. De grâce, laissez-moi en échange m'enfoncer dans ce bois.

Illusion des illusions! La révolution politique, civile, s'accomplit aujourd'hui par les masses; vous en concluez qu'une révolution religieuse devrait s'accomplir également par les masses du clergé. Cette conséquence est fautive et cette apparence de logique est le contraire de la logique.

Toutes les amorces que la démocratie pourrait tendre au clergé tourneront nécessairement contre elle, par cette unique raison que l'Église est un système monarchique, et que toutes les forces qui lui sont données, de quelque côté qu'elles arrivent, sont, par la nature des choses, dirigées contre le principe de la démocratie.

L'Église a toujours eu plus distinctement que les laïques le sentiment éclairé de cette incompatibilité. En 1790, l'Assemblée constituante crut rendre un grand service au bas clergé en lui rendant le système électif. Qui se révolta le premier contre ce bienfait? Qui se jeta dans la guerre civile, plutôt que de faire alliance, dans l'Église primitive, avec la démocratie? Le bas clergé. Il sentit très bien que ce prétendu bienfait était sa ruine.

Que devenait cette autorité mystérieuse qui du Sinaï descendait sur son front, et tenait les intelligences courbées autour de lui ? L'Assemblée constituante lui proposait de changer ce droit divin contre une autorité que chacun pouvait discuter, accepter ou refuser ; et cet affranchissement des fidèles, on l'appelait l'affranchissement du prêtre.

Il est évident que tout était renversé dans cette idée, que le sacerdoce catholique ne pouvait s'y prêter, sans renoncer à ce qui fait son lien avec tous les sacerdoxes et particulièrement avec les castes antiques. La constitution civile ôtait à la prêtrise le sceau du droit divin. Le représentant de Dieu n'était plus que le frère et l'égal des autres hommes. Quelle caste accepta jamais un partage semblable ? C'est là ce que le prêtre comprit en 1790 : il le comprendra toujours.

L'erreur de l'Assemblée constituante venait de cette idée fautive, que porter la démocratie dans l'Église, c'est l'affranchir. Il aurait fallu conclure tout l'opposé, c'est-à-dire que démocratiser le bas clergé, c'est l'exproprier spirituellement sans nulle compensation pour lui.

La Constituante renversait le catholicisme sans y penser. Ce n'est pas ainsi que se consomment ces grands changements. Aucun Dieu jusqu'ici n'a été enlevé à l'homme par surprise.

Veillez y songer ; ceux qui auraient le plus à perdre dans une organisation démocratique de l'Église sont précisément les membres du bas clergé. Supprimez la domination absolue qu'ils exercent spirituellement sur le peuple, que leur reste-t-il ? Si, par l'élection, le prêtre devient dépendant de ceux qu'il gouverne aujourd'hui, qu'a-t-il à gagner dans ce renversement ?

Que parlez-vous du droit d'élection en échange de votre servage spirituel ! Le prêtre de Grégoire VII est roi absolu ; il tient dans ses mains la conscience des peuples ; il les gouverne comme Dieu gouverne la terre, c'est-à-dire, sans avoir besoin d'elle. A cette homme qui marche sur le front de ses sujets, vous offririez d'être nommé, c'est-à-dire jugé par ceux qui aujourd'hui osent à peine dénouer les cordons de ses souliers. Étrange moyen d'affranchir un souverain absolu que de lui proposer de se remettre à la discrétion de ceux dont il dispose ! Le prêtre qui porterait le principe démocratique dans son église risquerait fort d'être à la fois hérétique et dupe ; il changerait une domination absolue contre une sujétion certaine. Après tout, nulle d'entre eux ne s'y trompe. Chacun est maître de tout ; qu'a-t-il à faire de la liberté ?

Impossible de faire passer le prêtre catholique par les transformations qu'ont subies les autres

pouvoirs. Il ne peut devenir le ministre constitutionnel du dogme, ni abdiquer le gouvernement plein et entier de votre conscience. On comprend jusqu'à un certain point l'indemnité promise aux anciens éléments de la société; le prêtre est le seul qui ne puisse entrer dans une composition de ce genre. Le ramener à l'Église primitive, c'est le dépouiller de la toute-puissance que dix-huit siècles ont mise dans ses mains. Lui proposer de partager avec vous le gouvernement de vous-mêmes, c'est lui proposer d'abdiquer pour être libre.

Voyez donc, de grâce, cet enchaînement. On croit n'avoir affaire qu'à des hommes; c'est d'un esprit qu'il s'agit. Le pape pèse sur les évêques, les évêques sur le bas clergé, le bas clergé sur le peuple. Quel est l'anneau de cette chaîne qui consentira à se rompre le premier?

A qui proposerez-vous de renoncer à la domination? Et n'est-il pas insensé d'espérer que l'esprit-prêtre se dépouillera lui-même de sa plénitude d'autorité?

Ce qui vous trompe, est de voir la hiérarchie ecclésiastique peser de tout son poids sur le prêtre; vous croyez qu'il en est accablé. Nullement. Considérez donc combien il se décharge aisément de ce fardeau sur le peuple des fidèles. Esclave de ses supérieurs, il règne sur la conscience de ses inférieurs; la volupté de cette domination absolue

rachète pour lui au centuple son servage volontaire. Si vous expropriez le prêtre de sa souveraineté spirituelle, que lui donneriez-vous en compensation de tout un monde d'orgueil?

Vous êtes serfs d'esprit et vous prétendez vous racheter du droit divin. Voyons! Combien me payerez-vous votre servage? A combien l'estimez-vous? Il s'agit d'un infini.

Si la société moderne n'a rien à donner au prêtre en compensation de son autorité absolue, il ne peut rien céder sans tout perdre à la fois. Il est, il sera la dernière raison de l'ancienne société. Vous le verrez debout tant qu'il restera un vestige du passé. Rente, capital, propriété, état, pourraient disparaître cent fois de l'Europe avant que le prêtre eût fait une seule concession.

Reconnaissez donc ce principe plus éclatant que le jour : si l'intervention du principe sacerdotal dans les institutions laïques en détruit la liberté, d'autre part, l'intervention du principe démocratique dans l'Église détruit la souveraineté du prêtre ou plutôt le prêtre lui-même; en sorte que ces deux sociétés, l'ecclésiastique et la civile, ne peuvent se pénétrer ni échanger leurs principes, sans ruiner mutuellement la liberté par le prêtre, le prêtre par la liberté. Tant il est vrai que ces deux mondes sont dirigés par des principes contraires, incompatibles, et que l'on est certain de se tromper quand

on veut appliquer à l'un ce qui appartient à l'autre.

D'où naissent d'elles-mêmes les conséquences suivantes : qu'il implique contradiction d'attendre qu'une révolution religieuse se fasse dans l'Église par l'initiative du clergé inférieur, puisque cette révolution n'aurait d'autre effet que de l'exproprier spirituellement ;

Que tout espoir de voir le catholicisme de nos jours se démocratiser lui-même est une chimère qui répugne à la nature des choses ;

Que cette idée, fausse en soi, sera mortelle à quiconque l'embrassera, croyant ou philosophe, prêtre ou laïque ;

Que toutes les forces qu'une démocratie prêtera, par une illusion de ce genre, à une caste sacerdotale, tourneront contre la démocratie ;

Que si la société politique adoptait le principe de la société ecclésiastique et réciproquement, il s'en suivrait que, la liberté détruisant l'Église et l'Église la liberté, le résultat serait la dissolution et la mort radicale de la société tant civile que religieuse ;

Que la séparation absolue du domaine ecclésiastique et du domaine civil qui, dans les temps précédents, était une garantie de liberté, est devenue une condition de vie et de salut.

V

LES RELIGIONS D'ÉTAT.

Dans les pays où depuis dix-huit siècles les esprits portent le sceau d'une caste sacerdotale, il arrive nécessairement qu'on s'accoutume à regarder le principe religieux comme le monopole du prêtre. Lui seul possède la source des pensées sacrées; lui seul peut enseigner Dieu à l'homme. Rien ne paraît extraordinaire comme l'idée que le vrai souffle de Dieu se trouve en dehors des églises. Vous ne voulez pas être serf du prêtre; donc vous êtes un impie; cette conséquence suit d'elle-même.

En un mot, on n'admet là comme religieux rien que ce qui porte l'empreinte de la caste. Où ce sceau ne paraît pas, tout sentiment est suspect, comme l'or qui ne porte pas la marque officielle. Je vois encore l'horreur qu'inspira à l'Assemblée constituante cette proposition si simple, et qui n'est que le résumé de toutes les révolutions religieuses modernes, à savoir que chaque homme doit tendre à être son prêtre à lui-même. Le scandale fut in-

fini; pourtant la révolution était encore sur le seuil.

Une des choses qui m'ont le plus étonné, sitôt que j'ai commencé de réfléchir, a été de voir dans les esprits qui n'ont plus de religion positive, survivre la plupart des formes, des habitudes, des antipathies, des préjugés enracinés par un dogme particulier. Ils ne croient plus et ils ont de la meilleure foi du monde tous les préjugés de la croyance qu'ils repoussent.

Combien de voltairiens ont horreur de la réforme, du divorce, autant que le catholique le plus fervent! ils ressemblent à ces hommes auxquels on a retranché un membre et qui continuent néanmoins de souffrir dans le membre qu'ils n'ont plus. Les plus violentes injures contre Luther, père de toute révolution, ont été proférées par des révolutionnaires qui devenaient l'écho de passions catholiques dont ils n'avaient plus conscience.

L'habitude séculaire d'une religion d'État fait que, lorsque la liberté des cultes est proclamée, toutes les croyances reconnues tendent à devenir autant de religions d'État. N'est-il pas manifeste que, dans les lois nouvelles, le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme représentés dans les conseils, à l'exclusion de tout autre culte, deviennent autant de croyances officielles? Au lieu d'une doctrine infaillible, j'en rencontre trois. Reste à voir

si la liberté de conscience y a beaucoup gagné.

Quand une religion accoutumée à régner sans rivale est subitement obligée de descendre de cette suprématie, une pareille chute est immense. Mais elle ne s'accomplit pas en un jour. Un clergé ne se résigne pas aisément à abdiquer une souveraineté absolue de dix-huit siècles. Dans l'espoir de la ressaisir, il consent d'abord à y intéresser ses plus violents adversaires. Avant de s'abaisser à n'être qu'une opinion puissante, l'ancienne religion convie celles qu'elle avait combattues précédemment, à partager avec elle son héritage officiel; pour être sûre de conserver l'autorité d'une religion d'État, elle consent à en admettre plusieurs.

D'autre part, je ne sais quel esprit de parvenu se glisse, çà et là, dans les sectes nouvellement émancipées. Oubliant leur longue humiliation, infatués et comme étourdis de se voir les égaux de leurs persécuteurs, il se trouve des hérétiques qui légitiment leur avènement officiel, en se hâtant de donner aussi quelque gage d'intolérance. Tel disciple de Calvin, affranchi, dont la doctrine est une insurrection permanente contre le pape, appuie la restauration du pape sur le libre examen des baionnettes et de la mitraille.

Cette époque d'apostasie est doublement odieuse; mais elle ne fait que précéder celle où toutes les religions qui ont prétendu aux prérogatives qu'une

seule possédait anciennement, s'annulant et se reniant par leurs concessions réciproques, se réduisent toutes ensemble à la condition d'un système ou d'une opinion.

Toutefois, avant d'en arriver là, de longues expériences sont encore nécessaires. Comment, dans ces pays, faire admettre aisément que le cœur de l'homme puisse embrasser le ciel sans que ce soit là l'œuvre exclusive du prêtre? Comment persuader qu'en dehors des cultes reconnus, il puisse y avoir une pensée religieuse qui ne soit la propriété, le monopole d'aucun d'eux? Dans les sociétés qui conservent encore un dernier débris du moule des anciennes castes sacerdotales, chaque homme est marqué dans le monde religieux suivant deux ou trois classifications auxquelles il ne lui est pas permis d'échapper. Vous êtes catholique, c'est bien; votre curé peut seul vous enseigner votre Dieu. Vous, protestant, vous appartenez au pasteur. Et vous, juif, allez à votre rabbin. Voilà toute la classification. Quant à celui qui ne veut se renfermer exclusivement ni dans l'une ni dans l'autre de ces spécifications, il est censé ne pas exister au point de vue religieux.

La société a fait trois cases; vous pouvez choisir entre elles. Hors de là, il n'y a rien. Car, remarquez que j'ai bien la liberté de choisir l'une de ces religions, que chacune d'elles est considérée comme

infaillible isolément, mais qu'il faut absolument me renfermer dans l'une ou dans l'autre. Si je m'élevais à une pensée qui les renfermât toutes trois, si j'inculquais dans le cœur de l'enfant une pensée assez grande, un idéal assez vaste pour les embrasser toutes dans un principe commun d'adoration, ce serait là une abomination philosophique, un panthéisme infernal.

Voilà donc trois vérités suprêmes, également sacrées, également indiscutables, qui toutes portent également le sceau de l'État; je suis condamné à accepter l'une d'elles à la condition de maudire les deux autres; et, si je veux les concilier dans le cœur de l'enfant, c'est, selon vous, une doctrine abominable. Avouez, du moins, que le résultat est étrange.

Il n'y a pas longtemps que je rencontrai un homme de bon conseil, ancien officier de hussards, nouvellement versé dans la théologie, excellent libéral d'ailleurs et appuyant tout ce que réclame le bien de la religion.

— Vous m'embarrassez, lui dis-je, en l'abordant; je voudrais ne pas désobéir à la loi et surtout ne pas attaquer la religion. Je ne sais comment faire; éclairez-moi.

— Voyons, me dit-il, et soyez bref.

— Première question : Etant catholique, si je démontre que le protestantisme est une religion fausse, est-ce que j'attaque la religion ?

— Nullement, reprit-il.

— Bien ! lui dis-je ; et si, étant protestant, je démontre que le catholicisme n'a pas la vraie foi ?

— La chose est plus difficile. Nous vous l'accordons néanmoins, en prenant vos précautions.

— A la bonne heure ; et si, étant juif, je démontre que le protestantisme et le catholicisme sont dans le faux ?

— Cela fait question. Mais enfin à la rigueur cela pourrait encore passer.

Sur ces réponses, reprenant courage, je poursuivis et je lui dis : — Vraiment vous êtes plus libéraux que l'on ne pense. Puisque j'ai la faculté de repousser chacune de ces Églises en particulier, il va de soi que rien ne m'empêche de les combattre toutes trois ensemble.

— Arrêtez-vous, me dit-il, vous ne le pouvez.

— En sorte que je peux bien répudier deux religions sur trois, mais je suis obligé à tout prix de me conformer dans l'enseignement à la troisième.

— Précisément, c'est cela.

— Mais si je ne puis les réfuter toutes trois, sans doute il m'est permis de les réunir ?

— Oh ! pour cela, impossible ! Détrompez-vous ; ce serait là une erreur capitale. C'est ce que l'on appelle panthéisme.

— Ainsi, d'après la théologie de ces messieurs,

je ne puis ni les réfuter toutes, ni les concilier toutes.

— Non certainement, il faut choisir ; dépêchez-vous.

— Eh bien, je veux supposer que je m'appuie sur une autre religion.

— De laquelle parlez-vous ? s'écria-t-il avec étonnement. L'État n'en reconnaît que trois ou quatre au plus.

— Mais enfin si j'en invoquais une cinquième ?

— Ce serait alors un club, puisqu'elle n'est point salariée.

— Le caractère qui distingue, selon vous, une religion positive, vraie, d'avec une religion fausse, c'est donc d'être salariée ?

— Apparemment.

— Quoi ! ce culte intérieur, cette conscience du divin que je rencontre en moi sans consulter aucun prêtre ?

— Allons donc ! cela ne compte pas légalement, et ne peut en rien vous empêcher d'outrager la religion.

— Une dernière question, lui dis-je.

— Laquelle ?

— La voici : Pourrais-je au moins préférer hardiment, hautement, la philosophie au Coran ?

— Attendez ; appliquons ici notre grand principe.

— Lequel?

— Comment! l'avez-vous déjà oublié? Le Coran est-il salarié, ou ne l'est-il pas?

— Il l'est, lui dis-je.

— S'il est salarié, mon cher, il doit vous être sacré.

— Votre théologie est bizarre.

— Elle est telle, reprit-il en terminant la conversation avec un peu d'humeur.

Voyez donc quel désordre d'idées, quand vous voulez, sans ramener par le fer l'unité de croyance, détruire la liberté de discussion religieuse! Il faut absolument que nous sachions ce que la société nouvelle entend par ces mots : Attaquer la religion.

Un homme enseigne publiquement, dans son catéchisme, que ses ancêtres ont fort bien fait de mettre le Christ en croix, qu'il faudrait recommencer aujourd'hui même s'il revenait sur la terre; que les scènes du Calvaire et de la passion n'ont été que justice; que le Christ est un faux prophète; qu'il faut, comme tel, continuer à lapider sa mémoire, de générations en générations. Cet homme n'attaque pas le christianisme, car il est juif; bien loin d'être réprimé, il est peut-être ministre.

Un autre professe publiquement aussi dans son catéchisme que Luther et Calvin ont été des hommes incomparables, pour avoir renversé la pa-

pauté dans la moitié de l'Europe; qu'il faut persévérer dans cette haine de l'Église romaine; que, selon les paroles du premier réformateur, elle est la Babylone des prophètes. Cet homme n'attaque point le catholicisme, car il est protestant; et il parle dans un temple devant des milliers d'auditeurs. Il aura aussi sa part dans le pouvoir de l'État.

Un troisième paraît, il professe, il enseigne publiquement, toujours dans son catéchisme, que le judaïsme est un déicide; le protestantisme, une religion menteuse, dévouée à l'enfer. Cet homme n'attaque ni le judaïsme, ni le protestantisme, car il est catholique. Il ne parle guère que dans quarante-huit mille chaires, le même jour et à la même heure. C'est à lui qu'appartiendra la direction de l'État.

Voyant cela, un quatrième personnage se présente modestement. Il répète en termes froids le jugement qu'il vient d'entendre proférer avec privilège officiel par ses trois prédécesseurs. J'accepte, dit-il, toutes leurs conclusions; puis, s'inclinant, ne pourrais-je pas, ajoute-t-il, avoir aussi ma part dans l'État, puisque je résume, en aussi bons termes que je le puis, ce qui est professé par les trois dignitaires qui ont parlé avant moi? — Qui êtes-vous? lui dit-on. — Philosophe, répond-il. — C'est autre chose, mon ami. Tout ce que ces messieurs

ont dit les uns des autres est excellent et religieux dans leur bouche; passant dans la vôtre, cela devient crime, impiété. Vous outragez la religion. Non seulement vous n'aurez aucune dignité, mais vous irez ce soir coucher à la Conciergerie. — Veuillez donc m'expliquer cette antinomie, disait-il, en se retirant, à son gardien. Si j'avais dit les mêmes choses comme sectaire, je serais à la tête de la nation. Je les ai dites comme philosophe, je suis en prison. — Précisément, dit le gardien, voilà la porte. — C'est dommage! dit le philosophe; je ne saurai jamais quelle méthode ils emploient pour découvrir si je parle comme philosophe ou comme sectaire. — Entrez toujours, dit le gardien. Et il ferma la porte à trois verrous.

Que l'on me dise ouvertement si la liberté que la France avait au quinzième siècle, la France l'a perdue au dix-neuvième, s'il est loisible de demander, comme le faisaient les Clémengis, les Gerson, la réformation radicale de l'Église; ou bien si toute controverse est close à ce sujet; si chaque église est désormais sous le scellé officiel; si la discussion n'a plus le droit d'y entrer.

Dans le mélange nouveau qui s'accomplit sous nos yeux, des sectes religieuses et des coterie politiques, nul ne sait plus où commence, où finit son droit de créature morale. Le domaine spirituel, agrandi du domaine de la police, où commence-

t-il, où finit-il? Que faire pour les séparer, pour les distinguer? Dans ce chaos où chaque théogonie est gardée par un espion, que l'on me dise ce que j'ai le droit d'imaginer, de nier, d'affirmer. De quelque côté de l'univers moral que je me tourne, je vois un infini sous la main de la police.

Tant que la foi est la règle des choses religieuses, chacun sait parfaitement ce qui est interdit ou loisible dans ces matières; mais, lorsque c'est la politique qui détermine la part de respect due aux croyances, la plus grande incertitude s'établit sur les limites de la liberté de discussion. Dans le temps où le catholicisme était seul la religion d'État, je savais positivement que le protestantisme et le judaïsme restaient abandonnés à la libre discussion philosophique. Mais aujourd'hui dites-moi, de grâce, où finit, où s'arrête le droit?

Le catholicisme descend-il au rang de ces cultes qu'il était parfaitement loisible à chacun de condamner par la philosophie? ou bien tous ces cultes sont-ils également placés au-dessus de la controverse? Vous ne voulez pas tendre de piège; dites donc clairement ce que vous entendez faire de l'esprit humain. A quel grand objet moral lui laissez-vous la liberté de s'appliquer? à quoi réduisez-vous son action, si vous commencez par soustraire à son examen, à sa curiosité, à sa critique ou même à ses représailles tout ce que vous avez

marqué d'un sceau officiel dans le monde religieux?

A mesure que vous créez de nouvelles religions d'État, vous diminuez le domaine de la pensée publique. En quel endroit de l'espace et du temps ira-t-elle se réfugier sans risque de rencontrer, de blesser l'un de ces trois mondes également inviolables, catholicisme, protestantisme, judaïsme? Comment faire pour ne pas se briser contre l'un d'eux, puisqu'à bien dire ils sont toute l'histoire? Comment l'esprit philosophique subsistera-t-il sans offenser aucun de ces systèmes religieux qui prétendent chacun, occuper l'infini et l'absolu tout entier? Le seul moyen, c'est de cesser d'être.

Conciliation de toutes les contradictions dans le néant de l'intelligence et l'aveuglement de l'esprit, voilà où aboutit nécessairement cette voie ouverte à plusieurs religions officielles.

La pensée laïque, livrée à des sacerdoce ennemis, n'échappe à l'oppression de l'un que pour expirer sous l'oppression de l'autre. J'évite Grégoire VII; c'est pour être châtié par Luther ou par le grand rabbin! On entrevoit dans ce chemin un despotisme intellectuel dont l'humanité n'a approché dans aucune époque.

De toutes les œuvres qui font l'honneur de l'esprit français, en est-il une seule qui eût été pos-

sible dans ce système d'étouffement devenu la règle de l'intelligence nationale?

Dans le cercle tracé par l'inquisition espagnole, il restait encore des espaces infinis ouverts à la pensée de l'homme ; il pouvait librement examiner, réfuter tout ce qui n'était pas la croyance du saint-office. Mais se figure-t-on la raison philosophique murée entre le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme? La France aurait consommé cinq ou six révolutions pour embastiller l'esprit humain sous la garde de trois polices sacrées.

VI

QUELLE DOIT ÊTRE LA POLITIQUE DU CATHOLICISME ?

Ceux des hommes politiques qui n'ont pas une foi sérieuse dans leurs principes s'imaginent aisément qu'il dépend de la bonne ou mauvaise volonté d'un clergé de changer en un moment la loi et le génie d'une religion. Ils ne voient pas que les religions sont des principes qui agissent indépendamment des hommes et qu'on ne peut les changer sans révolutions, c'est-à-dire sans faire que telle religion soit remplacée par telle autre. Les meilleurs croient qu'avec un peu de diplomatie, on amènera les dogmes à composer ; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les dupes de cette diplomatie avec l'immuable. Retranchés dans leur syllogisme, combien les hommes d'Église doivent sourire de la prétendue guerre qui leur est faite ! Ce n'est point par des transactions de ce genre que la philosophie avait conquis sa place et que la France s'était émanicipée du moyen âge.

J'avoue qu'il m'est impossible d'être de l'opinion de ceux qui pensent que la haute du catholicisme

est de ne pas faire alliance avec la liberté. Autant vaudrait dire que le paganisme a péri pour avoir commis la faute de ne s'être pas converti au christianisme.

Si cette religion, telle qu'elle est constituée, écoutait les conseils de ceux qui l'invitent à représenter les principes démocratiques; si elle avait le malheur de se replacer, ne fût-ce qu'un seul jour, dans le courant des libertés modernes, elle se transformerait, c'est-à-dire elle se décomposerait indubitablement au contact soudain de l'air vital. On dit que le christianisme y gagnerait. Je ne sais; ce qu'il y a de certain, le catholicisme, tel que nous le connaissons, se frapperait de mort.

Pie IX a commis l'insigne imprudence de se mettre en contact avec une ombre de liberté. Cette ombre seule a failli renverser non seulement le prince temporel, mais le souverain spirituel, tant la liberté est incompatible avec l'esprit de cette institution! Combien de temps ne faudra-t-il pas pour que la papauté répare, si cela est possible, le dommage qui lui a été causé par cette infidélité d'un moment à son principe! D'après les seules lumières humaines, on peut dire qu'elle ne le réparera pas.

Tous ceux qui, dans ces derniers temps, ont voulu introduire des éléments libéraux dans le catholicisme ont imaginé le contraire de ce qui est

nécessaire à cette institution. Il est évident que quiconque veut sérieusement la conserver doit suivre la route précisément opposée. Tous les théologiens réunis ne pourraient faire que le catholicisme orthodoxe soit d'accord avec la liberté moderne, non plus que tous les mathématiciens de la terre ne pourraient ramener le cercle au carré. C'est pour n'avoir pas vu ces lois du monde religieux que la France a été jetée dans ce libéralisme catholique qui devait la faire échouer dans le mensonge et dans la servitude.

Revenons à la nature des choses. Personne ne l'a mieux indiquée, ni avec une raison plus droite, que M. de Maistre. Sa valeur, c'est qu'il a posé très clairement les conditions vitales de l'institution catholique dans la société moderne. Après les avoir aperçues, il les a définies avec la force et le sang-froid du législateur. Il a vu clairement que, pour retremper l'autorité catholique, il faut la ramener à son principe, c'est-à-dire à l'esprit réactionnaire du concile de Trente. Il a posé intrépidement les conditions de salut dans l'alliance de l'absolutisme et du catholicisme. A cette société, il a donné, sans trembler, pour lien le bourreau; et la loi qu'il a établie est si exacte, si conforme à l'expérience, à l'histoire, à la nature des choses, que quiconque ne la suivra pas dans toute sa rigueur est certain de compromettre le catholicisme

par tout ce qu'il entreprendra pour le défendre.

Appliquez cette loi si vous pouvez ; ne songez pas à y rien changer. Le livre du *Pape* est le complément du *Prince* de Machiavel.

VII

QUE PEUT ÊTRE LA LIBERTÉ POUR LE CATHOLICISME ?

C'est Bossuet qui le dira : « Ceux qui ne veulent souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans tout l'État l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion, le blasphème, l'athéisme même, et les plus grands crimes seraient les plus impunis. » Ce qui revient à dire que le plus grand crime aux yeux du catholique est de ne l'être pas. Comment donc voulez-vous faire du catholicisme non seulement l'appui, mais la garantie de ce qu'il maudit ? C'est lui demander à la fois d'être et de ne pas être.

Sur ce principe du clergé romain, la liberté ne peut être pour lui que la faculté de nier la liberté opposée qui, étant identique avec le mal, n'a pas le droit d'exister. Comment s'appelait, au temps de Sarpi, le droit que le clergé réclamait de n'être pas soumis à la même juridiction que les autres ci-

toyens? Ce privilège d'échapper à la loi, le clergé l'appelait : *libertas ecclesiastica*, liberté ecclésiastique. Le droit de ne pas payer d'impôts, c'est-à-dire de les faire payer aux autres, s'appelait du même nom : *liberté*. Comment se nomme aujourd'hui ce que l'on fait à Rome, en écrasant la liberté du peuple, et en rendant la domination absolue au clergé? Encore une fois, liberté. Comment enfin se nomme le système par lequel l'enseignement laïque est remplacé par l'enseignement du prêtre? en vertu de la même logique, ce monopole a pour nom : *liberté d'enseignement*.

Il est évident, en effet, que, la vraie liberté étant celle de faire son salut, tout ce qui n'est pas l'Église est considéré comme une oppression de la vérité. Retrancher, extirper du monde moral ce qui n'est pas conforme au dogme ecclésiastique, c'est délivrer, c'est affranchir la vérité asservie; le monde ne sera libre que lorsqu'il dépendra de l'Église. Voilà le principe. Il agit en dépit des intentions des hommes.

Que le catholicisme accepte un seul moment la liberté de conscience, qu'il reconnaisse le droit divin des autres cultes, qu'il s'asseye dans un conclave théologique avec le rabbin et le pasteur; de son aveu même, il perd sa raison d'être. D'autre part, cédez une partie quelconque du droit de l'esprit humain, le reste suit.

Dans ces luttes entre deux principes irréductibles, point de milieu. Quiconque capitule se livre. Ou la société laïque s'asservit à l'Église, ou l'Église à la société laïque. Le seul moyen de conciliation est de tracer entre elles une ligne qui descende jusqu'aux entrailles du globe.

Vous êtes si loin de pouvoir vous accorder, que vous ne pouvez même vous entendre. Les mots ont pour vous des sens absolument opposés. Si l'un dit liberté, l'autre entend nécessairement servitude. Voilà pourquoi l'illusion me semble incroyable de ces hommes, amis néanmoins de la liberté, qui s'obstinent encore à mettre leurs espérances dans ce qu'ils appellent la démocratie de l'Église. Est-il donc écrit que l'expérience ne servira de rien, ou plutôt que chaque coup qu'ils recevront de ce côté les replongera dans un plus grand aveuglement? Autrefois ils comptaient sur les chefs de l'Église, mais les événements les ont instruits. Ils ne comptent plus désormais que sur le fond prolétaire du catholicisme; et avec ces paroles, qui répugnent à la nature des choses, ils continuent de se préparer de nouvelles méprises.

Comment attendre des masses du clergé ce qui répugne à leur condition, puisque, d'un côté, vous les fortifiez dans leur attachement à leur Église, et que, de l'autre, vous leur demandez de vouloir

bien réaliser un idéal absolument contraire à celui de leur Église?

Quelques individus peuvent par hasard, et avec des souffrances inouïes, accepter de vivre au milieu de contradictions aussi monstrueuses, prêchant l'absolutisme dans la théorie et se sacrifiant pour la liberté dans la pratique. Mais qu'une masse d'hommes quelconque, encore moins une caste sacerdotale, consente à une anarchie d'esprit telle qu'elle ressemblerait à la démence, c'est ce qu'on ne verra pas. Dans le vrai, la constitution de l'Église répugne si violemment à une capitulation de ce genre, que, lorsque le libéralisme y a paru, il s'est montré au sommet de la hiérarchie plutôt qu'à la base. L'évêché a produit Scipion Ricci; les masses du clergé, la guerre de Vendée.

Émancipez de l'autorité supérieure tous les curés de campagne, j'y consens; mais ne croyez pas pour cela faire un clergé démocrate. Vous aurez quarante-huit mille petits évêques de plus, voilà tout le changement.

Je demande quel est le plus religieux, de celui qui pense que la religion est une chose si grave, qu'elle entraîne après soi tous les autres éléments du corps social, ou de celui qui pense qu'elle est chose si légère, qu'on peut la tourner tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et qu'il suffit d'un peu de diplomatie pour la faire servir indifférem-

ment, soit à la liberté, soit à la servitude. Je crois, pour ma part, qu'elle porte en soi une direction fixe, nécessaire, et que le corps entier du clergé ne pourrait lui-même rien y changer, à moins de tout changer, c'est-à-dire de cesser d'être. Avec la meilleure volonté du monde, tous les physiiciens du globe empêcheront-ils l'aiguille aimantée de tourner vers le nord, de même, tous les prêtres de l'univers ne sauraient empêcher l'esprit de l'Église catholique de tourner vers l'absolutisme.

VIII.

VÉRITÉ DE LA SITUATION.

Voyez donc, je vous prie, la difficulté particulière à votre situation. Que sert de se la cacher ? Vous êtes restés, à plusieurs égards, dans la religion nationale, sur l'un des échelons inférieurs du christianisme. Vous voulez, dans l'ordre politique, non seulement atteindre aux résultats les plus élevés de cette religion, mais la dépasser encore s'il est possible. Vous tenez, par des liens que vous ne voulez ni ne pouvez rompre, tout ensemble au système des Mérovingiens et au système des Conventionnels. Comment s'étonner si, avec ces deux tendances, la société semble se déchirer à chaque pas ? C'est le supplice de Brunehaut.

Je ne suis pas inquiet de la transformation du pouvoir ni de celle de l'État ; pour cela il ne faut, après tout, qu'un vote dans une urne ; mais dites moi qui transformera l'Église, puisque personne n'y songe ; et, si ce changement n'a pas lieu, que sont tous les autres ?

Je crois m'apercevoir que vous ne voulez ni vous

soumettre à votre Église, ni vous en affranchir. Impossible de savoir clairement ce que vous croyez et ce que vous ne croyez pas. Cette situation mi-toyenne a pu suffire dans les temps ordinaires. Aujourd'hui on commence à en sentir l'embarras. Les termes équivoques, dans lesquels vous vous êtes arrêtés, sont un moyen de ne décourager jamais ni la liberté ni la servitude ; puisque, dans une telle indécision sur le point le plus vital, la défaite de l'une n'est jamais si entière, qu'il ne lui reste des chances de triompher le lendemain.

Une chose frappe au milieu des symptômes de notre temps, c'est, quoi qu'on en dise, la timidité d'esprit des deux parts sur le terrain où nos pères ont déployé tant de franchise et d'audace.

La contre-révolution pour se sauver n'a qu'un seul moyen, qui est de reconstituer bravement l'unité religieuse en proscrivant tout autre culte que le catholicisme. Elle n'a pas le courage de l'orthodoxie. La révolution ne peut s'affermir qu'en s'émancipant de la tutelle du sacerdoce. Elle n'a pas le courage de l'hérésie. Ni la foi ni la philosophie n'osent se mettre en présence. L'ancienne société et la nouvelle cherchent encore je ne sais quel terrain pour vider leur querelle par une équivoque.

Je demande à la contre-révolution : Pouvez-vous amener la France, de gré ou de force, à l'unité

religieuse? Vous pourrez, dans ce cas, reconstituer l'ordre politique tel que vous l'entendez. Je demande à la révolution: Pouvez-vous émanciper la France du système des castes sacerdotales? Vous pourrez dans ce cas, la faire entrer sans retour dans la voie de la liberté moderne. Mais, si la contre-révolution et la révolution ne songent pas même à détruire, l'une le foyer de la révolution, l'autre le foyer de la contre-révolution, il est évident que la France ne peut se promettre aucun développement normal, ni dans un sens, ni dans un autre, mais une série de changements où le hasard, l'imprévu, la contradiction, tiendront longtemps encore la place de la logique et de l'esprit de suite.

Jetez les yeux sur ce qui vous entoure. Vous verrez que la question religieuse n'est posée nulle part, qu'elle est tout au plus regardée comme un embarras sur lequel il faut se taire. C'est la première fois que l'humanité s'imagine faire un grand pas décisif en négligeant derrière soi une question de ce genre. J'admire qu'en laissant le moyen âge debout et invulnérable, on se figure régler la société de l'avenir, comme si l'on écrivait sur une page toute blanche.

L'organisation catholique étant, au moins en partie, le principe même de l'organisation sociale de la France, il y a, depuis soixante ans, un fond de pouvoir absolu qui reparaît sous toutes les com-

binaisons politiques. Le catholicisme combiné avec la gloire militaire a produit la servitude de l'Empire, avec le droit divin la servitude de la Restauration, avec le droit constitutionnel la servitude du dernier règne, avec le droit républicain la servitude des deux dernières années. Qui pourrait jurer qu'il ne verra pas le catholicisme se combiner dans une nouvelle servitude avec le socialisme? Ceux qui traverseront cette dernière période pourront voir la terre promise du droit et de la liberté.

Un peuple se croit libre parce qu'il a échappé à la tutelle de la monarchie. Mais, s'il reste sous la domination exclusive d'une caste sacerdotale, sa condition a-t-elle beaucoup changé? Il peut, à un moment donné, couvrir la terre de débris; l'enfant prodigue peut dépenser en un jour son avenir d'un siècle. Dans un élan de vertu, il promet la liberté au monde; mais il n'est jamais bien sûr qu'il n'ira pas écraser ceux qu'il a promis d'affranchir. N'appellez pas ces changements inconstance, manque de parole... Il ne s'appartient pas; ou du moins il est si bien accoutumé à le penser, qu'il se figure n'avoir aucune responsabilité, même dans les œuvres de sang qu'il consomme de son bras, après les avoir rendus inévitables par son suffrage.

Ce dernier joug est d'autant plus redoutable, qu'on le sent moins, que l'habitude invétérée, une

fausse honte, dont les nations sont capables autant que les individus, empêchent qu'on le reconnaisse. On emploie beaucoup d'esprit à nier un servage si ancien, c'est-à-dire à l'entretenir. Je voudrais démêler s'il y a en cela plus de légèreté, ou plus de crainte de découvrir sa blessure. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui qui veut essayer de sonder cette plaie est également importun au peuple et à ses maîtres.

Donnez-moi le moyen d'asservir les hommes; intéressez leur amour-propre à nier leur asservissement.

Pour régner sur eux il n'est pas besoin de s'approprier en détail la liberté de chaque heure, comme font les gouvernements politiques. Réglez sur le berceau et sur la tombe; vous tenez la chaîne par les deux bouts.

Les hommes ont voulu jusqu'à ce jour et continueront de vouloir naître, se marier et mourir suivant certains rites consacrés. Quiconque pourra s'attribuer le monopole exclusif des rites des naissances, des mariages et des funérailles, celui-là restera maître de l'existence humaine.

On s'obstine en France à confondre le christianisme avec le catholicisme, l'Église primitive avec l'Église du concile de Trente, sans paraître se douter le moins du monde que c'est par l'Évangile que Luther et Calvin ont ruiné le catholicisme.

La liberté moderne, fille de la réforme et de la philosophie, est doublement hérétique. C'est à ce titre qu'elle est inconciliable avec l'orthodoxie romaine.

On n'a pas encore vu un grand peuple catholique entrer dans la liberté. La France tente la première ce chemin; il est bien qu'elle sache qu'elle entre dans une voie d'où personne n'est revenu vivant.

Quel a été le principe des républiques catholiques qui ont eu quelque éclat dans le monde? L'âme de toutes, sans exception, a été le terrorisme transporté du dogme dans l'État. Venise a vécu sur cette idée pendant douze cents ans. Il faut en dire autant de Florence et des républiques lombardes et toscanes. Là, chaque parti vainqueur proscrivait en masse le parti opposé, jusqu'aux enfants de quatorze ans inclusivement. On vendait, à vil prix, les biens de cette population de proscrits. Ainsi se dénouait toute lutte politique, sans que la liberté ait jamais pu s'établir autrement qu'au seul profit des vainqueurs. Le problème social ne se résolvait qu'à la condition d'éliminer tous les termes ennemis, à Florence par l'exil, à Venise par la mort. Transporté dans le nouveau monde, le principe du terrorisme catholique, appliqué à la République, a engendré le même système. Le docteur Francia au Paraguay, Rosas à Buenos-Ayres, sont exactement

ce qu'étaient les seigneurs des républiques catholiques italiennes. Un Washington dans ces États serait un monstre historique. Je m'aperçois même que la liberté y est tellement contraire à la nature des choses, à la tradition, à l'éducation des hommes, que le pouvoir qui la donne est infailliblement détruit par elle.

Dans les pays qui, par l'effet de leur éducation religieuse fondée sur la terreur, ont toujours mêlé un vif sentiment de peur à l'idée d'autorité, les révolutions rencontrent une difficulté particulière pour se constituer. L'ordre nouveau renonce-t-il à inspirer ce sentiment de crainte à ses adversaires? Accoutumés à ne respecter que ce qu'ils craignent, le pouvoir nouvellement établi tombe infailliblement dans leur mépris. Si, au contraire, il reste armé, pour sa défense, on l'accuse de n'avoir rien changé au régime de l'ancienne société; en sorte qu'il rencontre le double danger de périr sous le mépris de ses ennemis, s'il leur pardonne, ou sous la contradiction, s'il les châtie.

Quelquefois je crains que la démocratie ne jette pas un regard assez profond sur les mauvais côtés de l'âme humaine; ses principes la conduisent à faire des lois pour l'âge d'or. Elle se désarme; elle laisse sa porte ouverte comme au temps de Saturne. Ses adversaires louent cette ingénuité patriarcale; plus tard, ils lui en font un devoir.

Est-il bien certain qu'ils ne gardent, dans leur sein, aucune des armes de l'âge de fer et de bronze?

Il y a quelques rapports entre la situation du corps social dans la France au dix-neuvième siècle; et dans l'Italie au seizième. Les ressemblances sont: premièrement un membre amputé, la noblesse; deuxièmement la lutte radicale entre les autres classes; troisièmement la blessure de deux invasions; quatrièmement une même religion qui, vieillie de trois siècles, fait peser sur la France des causes de décadence qui n'étaient pas toutes développées au seizième siècle.

Après la nationalité qui manquait à l'Italie, la plus grande dissemblance est celle-ci :

L'aristocratie financière italienne, pour lutter contre le peuple, a entrepris systématiquement de l'extirper tant par le fer que par l'exil. Elle y a réussi; car elle était, à cet égard, dans une position bien préférable à tout ce qui se verra dans les combinaisons de l'avenir. Les républiques étant presque toujours renfermées dans une ville, c'était assez d'exiler, de déporter quelques milliers de citoyens pour changer le tempérament de l'État.

La France a bien un autre problème à résoudre avec les trente millions d'hommes dont se compose chez elle le *peuple maigre*; et, comme nul ne peut

songer à l'extirper cela permet de penser qu'il arrivera, chez nous, le contraire de ce qui s'est vu en Italie, c'est-à-dire que le *peuple gras* doit toujours perdre et le *peuple maigre* toujours gagner ; à moins que la religion catholique ne réussisse à dominer ; auquel cas, il est certain que l'on reverrait en France se reproduire ce qui s'est fait non seulement en Italie, mais en Espagne, en Portugal, en Irlande, en Pologne, dans l'Amérique du Sud ; cette religion, dans la forme où elle est aujourd'hui, ayant une force absolument irrésistible pour éteindre les Etats et dissoudre les nationalités.

Telle est donc la condition particulière de la France. Jusqu'ici toutes les sociétés politiques se sont développées sur le plan d'une religion nationale. En marchant dans le plan de la sienne, la France devrait rentrer dans le moyen âge. Elle s'obstine néanmoins à marcher en avant. Le sol religieux manque sous ses pas, et pourtant elle continue d'avancer. Sur quoi s'appuyer ? Elle est la première nation qui, laissant sa religion dans le passé, et n'en adoptant pas une nouvelle, se précipite, tête baissée, dans l'avenir, comme Mentor du haut du rocher dans les flots de l'Océan.

IX

L'ÉTAT ET L'INDIVIDU.

En se taisant sur la question religieuse, on a écarté la principale difficulté du problème social; il en résulte que les solutions que l'on donne sont purement abstraites et que leur valeur pourrait bien s'évanouir le jour où il faudrait les appliquer.

C'est, par exemple, une grande question si, dans une démocratie idéale, il est bon ou mauvais que l'État subsiste. Quelle que puisse être la réponse que vous fassiez, il est visible que, dans ces termes, vous ne résolvez rien pour la France.

La question qui regarde cette nation est celle-ci : Dans un pays régi religieusement par un corps sacerdotal, constitué en caste, est-il bon ou mauvais qu'une organisation telle que celle de l'État politique continue de subsister?

Évidemment cet élément de plus ou de moins, la caste sacerdotale, introduit dans la question, doit modifier la réponse.

Vous proposez d'abolir l'État, pour affranchir

l'individu. Soit. Mais, après cela, voyez, qu'avez-vous fait? En face de l'individu se dresse un autre établissement, un corps impérissable, désormais sans contre-poids et qui accable tout ce qui n'est pas lui. Vous vouliez émanciper les personnes; vous les mettez à la merci d'une centralisation sans rivale. Une seule masse subsiste, l'Église; elle enveloppe tout le reste dans son ombre. C'est, après tout, un beau linceul pour un État et pour un peuple.

Vous parlez d'y faire entrer la révolution sans toucher à l'orthodoxie; mais, encore une fois, ce changement de diplomate, qui le fera, en restant catholique? Est-ce le peuple? Depuis plus d'un millier d'années, il est exclu du droit d'intervenir dans son gouvernement spirituel; et, s'il voulait ressaisir ce droit, il suffirait de la main levée d'un vieillard pour écraser sous l'anathème les téméraires qui, ne sachant pas être indépendants, ne sauraient pas être orthodoxes. Est-ce le clergé? Mais lequel? L'inférieur? il n'a que le droit d'obéir. Les évêques? ils sont les maîtres. Attendez-vous qu'ils se démettent? C'est donc encore une fois du pape que vous attendez l'abdication suprême. O chimère! Penser que le catholicisme tout entier va changer de figure, de hiérarchie, par complaisance pour ses adversaires, par désir de se ruiner lui-même; et tout cela sans révolu-

tion dans le principe, dans le dogme, dans les croyances! Se figurer qu'une masse de ténèbres va, demain ou après, devenir lumière sans qu'on ait même à redouter de passer un moment pour hérétique! Faire une révolution religieuse sans que personne s'en soucie ni s'en occupe! La chose est plus difficile que vous ne pensez. Des institutions de ce genre se pétrifient; elles ne s'exhalent pas en fumée pour le plaisir de leurs adversaires.

L'Église restera donc; et, si vous effacez l'État, la conséquence est de laisser l'individu seul aux prises avec une caste partout présente dans chaque membre du sacerdoce; ainsi reparaîtront des combinaisons de servage telles que, j'imagine, l'antiquité n'en a jamais connu; car, lorsque chaque individu appartenait à une caste, il trouvait une garantie dans cette organisation même, au lieu qu'il est difficile de se figurer ce que deviendrait l'individu aux prises avec une caste sacerdotale lorsque la protection de tous n'existerait plus pour personne.

Comment ne pas voir que l'organisation de l'Église appelle par une logique nécessaire l'organisation de l'État sous une forme quelconque? Celui-ci est devenu d'autant plus puissant et sa centralisation a été d'autant plus forte, qu'il a dû faire équilibre à une organisation religieuse mieux établie. C'est la raison pour laquelle tous

les pays régis, au point de vue religieux, par une caste sacerdotale, depuis trois siècles, ont eu des gouvernements laïques très forts. En Allemagne, où l'organisation religieuse était faible, la centralisation de l'État a pu l'être aussi sans danger. De même en Angleterre, à plus forte raison en Amérique. En France, où le corps sacerdotal a été puissant, l'État a dû être fortement centralisé; en Espagne, le seul moyen, pour l'État, d'échapper à l'absolutisme théocratique a été de pratiquer cet absolutisme en son nom; en Italie, où l'État n'a pu se centraliser, ce n'est pas l'individu qui a été affranchi, c'est l'Église qui a dévoré l'État et l'individu.

Depuis la Révolution de 1848, le pouvoir central en France ayant été affaibli, on a vu s'accroître d'une façon prodigieuse le pouvoir sacerdotal. Si le gouvernement eût appartenu à une théocratie catholique, les résultats, pris en masse, eussent peu différencié de ce qu'ils sont en réalité. Car dans cet intervalle le sacerdoce a fait la politique de la France au dehors et sa politique intérieure dans les plus importantes de ses lois.

Ceci me conduit à penser que, l'esprit de caste persistant dans la religion, non seulement l'État ne sera pas aboli; mais, après un intervalle de liberté, on pourrait bien voir se reformer une servitude volontaire au nom de l'État.

X

QUE FAUT-IL FAIRE POUR VAINCRE LA DÉMOCRATIE ?

Je me pose en théorie la question suivante : Pour sauver la vieille société et conjurer la victoire de l'esprit nouveau, que faut-il faire ? D'après les principes énoncés ci-dessus, la nature des choses répondra d'elle-même.

— Je vois de grandes eaux qui montent. Dites-moi où je me tournerai pour les fuir.

— C'est l'esprit de Dieu qui passe sur les eaux. Pourquoi trembler ?

— Je ne sais, mais je tremble. Je veux fuir. Conseillez-moi.

— La vague grossit. Tout le terrain libéral appartient à la révolution. Il faut donc quitter le libéralisme et se réfugier sur des hauteurs d'où il n'a pas approché.

— C'est ce que nous avons fait. Nous livrons la révolution de 1789. Est-ce assez ?

— Ce n'est rien. Le flot vous a déjà précédé.

— Où donc nous arrêterons-nous ?

— Il n'est pas, depuis soixante ans, un mo-

ment, une date dont vous puissiez accepter les principes, sans un danger certain d'être englouti par eux.

— Nous reculons en plein dix-huitième siècle. Est-ce assez?

— Y songez-vous? La philosophie vous envahit : elle vous précipite de nouveau dans le gouffre d'où vous sortez.

— Nous nous rallierons plus loin au cœur du dix-septième siècle.

— Retraite illusoire ; la société est déjà partagée.

— Eh bien, nous fuirons dans le seizième.

— Insensés ! C'est de cette époque que vient tout votre mal ; car la réforme est déjà née. L'unité religieuse est rompue. La vieille autorité est détruite. La terre tremble.

— Où nous réfugierons-nous donc?

— Aveugles que vous êtes ! Ne voyez-vous pas que tant que vous gardez la liberté de croyance, vous consacrez celle de discussion ; et que cette concession unique suffit pour vous entraîner à toutes les autres ?

— C'est donc, à votre avis, la liberté des cultes qu'il faudrait frapper ?

— Evidemment, puisque cette anarchie dans la foi est la mère de toute anarchie politique.

— Et pour tuer la révolution ?

— Il faudrait tuer la liberté de conscience ;

sans cela vous ne frappez que des fantômes. Vous coupez les branches; vous laissez subsister le tronc et les racines.

— Mais, pour revenir à cette unité religieuse, fondement de l'ancienne autorité, nous aurions besoin de la terreur de Philippe II. Elle n'est plus de notre temps.

— Il faut savoir ce que vous voulez. Je vous dis que pour vaincre le mouvement ascendant de la révolution, il faut lui opposer la contre-révolution avec toute sa logique, c'est-à-dire l'unité inflexible de l'ancienne religion.

Mais si nous opposions à l'esprit nouveau la ligue du catholicisme de Rome, de l'hérésie du czar, du protestantisme du roi de Prusse?

— Ainsi trois papes inconciliables, une religion à trois têtes qui ont passé des siècles à se dévorer, c'est sur cette anarchie que vous voulez établir l'ordre moral! Eh! ne voyez-vous pas que cette prétendue ligue de principes opposés n'est encore que la révolution sous une autre forme, ou plutôt l'essence même de l'anarchie? Ne vous apercevez-vous pas que ces forces contraires se détruisent par elles-mêmes, et que tant que vous laissez subsister au cœur de l'Europe le principe des révolutions modernes, sous la forme religieuse du libre examen, vous fuyez le danger d'un côté, vous vous y précipitez de l'autre?

— Que nous conseillez-vous donc ?

— Il n'y a pas de conseils à donner, c'est la force des choses qui parle. Ramenez, de gré ou de force, l'ordre religieux, et vous ramènerez l'ordre politique, tel que la contre-révolution l'entend. Convertissez le monde à l'ancien idéal catholique, le reste suivra de soi. L'Europe viendra se rasseoir sur sa vieille base. Faites rentrer, jusqu'au dernier homme, la société dans l'ancienne Église; fermez les portes avec fracas et jetez la clef au milieu de l'Océan. A ce prix, vous vaincrez.

— Nous l'essayerons.

— Ce n'est rien de l'essayer; il faut avoir assez de foi pour être sûr de réussir.

— Ce sont donc là, suivant vous, les conditions de notre salut ?

— En conscience je le crois.

— Et vous pensez que de bonnes lois sur le timbre des journaux, sur l'enseignement, sur les maires, une révision de la loi électorale et de la constitution, une définition bien avisée du domicile, et un bon ministère de police ne suffiraient pas pour nous garantir l'avenir ?

— Prenez garde; pendant que nous parlons, je vois le flot qui monte. Le roseau auquel vous vous attachez est déjà déraciné.

— Malheur! La terre me manque. Est-ce un vertige? Voici l'abîme.

— Vous l'avez fait.

Seul moyen d'opérer le sauvetage de l'ancienne société, la murer dans l'ancienne église. Un seul groupe que vous laisserez en dehors suffira pour rouvrir les portes; vous en verrez de nouveau sortir les tempêtes.

Pouvez-vous cela, ou ne le pouvez-vous pas? Si vous le pouvez, le vieil ordre de choses subsistera; sinon la question est résolue. Tous les autres moyens, lois de circonstance, engins de police, épées *rouillées par l'humilité catholique*, sont jeux d'enfants. Laissant subsister la liberté des cultes, comment ne pas sentir que vous laissez subsister un foyer permanent de révolte contre l'ancienne autorité? Car il est incroyable que vous puissiez penser que si les hommes ont le droit de choisir leur culte, ils se mettent dans l'esprit qu'ils n'ont pas le droit de choisir leur gouvernement, et même les formes d'une société éphémère telles que celles qu'ils composent ici-bas. A moins que vous ne changiez leur nature, ils ne se figureront jamais qu'étant autorisés à discuter, peser, critiquer leur religion, leur croyance, leurs livres sacrés, ils ne le soient pas à discuter une ordonnance, un arrêté, un président, un garde champêtre; et l'autorité, telle qu'on l'entendait jusqu'ici, ne se rétablira pas. Ils sont maîtres d'ébranler les colonnes de l'éter-

nité. Croyez-vous qu'ils se feront faute d'ébranler les colonnes du temps? Cela n'est pas réfléchi.

Tant que la liberté de conscience survivra, ne fût-ce que pour une seule communion, la Révolution est triomphante dans le sanctuaire. Comment ne le serait-elle pas sur la place publique? Loyola, Philippe II, Louis XIV, tous ceux qui, par la parole ou par le fer, ont entrepris de maintenir sur sa base l'ancien ordre social, ont opposé à la marche toute-puissante de l'esprit novateur, la barre inflexible de l'unité religieuse. Qui ne serait effrayé aujourd'hui de voir quelques vieillards se relever à demi, prendre quelques fils d'araignée et les tendre pour entraver le siècle qu'eux-mêmes ont déchaîné?

XI

DE L'AUTORITÉ. — A QUI APPARTIENT LE DROIT D'ENSEIGNER ?

Dans les pays où règne sans partage une religion d'État, cette question est résolue. Le clergé, s'il est maître de la conscience publique et du gouvernement, doit savoir mieux que personne ce qu'il convient à chacun d'apprendre ou d'ignorer pour entrer dans ses vues qui sont les secrets de l'Empire. Tant que l'État s'ordonne sur le plan du sacerdoce, c'est le sacerdoce qui tient dans ses mains la science des choses divines et humaines. A lui seul, il appartient d'enseigner. C'est le temps de la tribu de Lévi dans l'antiquité et de la compagnie de Jésus dans les monarchies modernes, ordonnées sur le principe du concile de Trente.

Mais lorsque, par l'effet de révolutions profondes, la religion qui était celle de l'État a été ramenée à la dure condition, non seulement de tolérer des religions opposées, mais de les accepter pour égales, il faut examiner quel changement

s'accomplit dans le principe de l'autorité et de l'enseignement.

La première chose qui frappe est celle-ci: Dans le cas où les religions conserveraient une direction quelconque du principe enseignant, il s'ensuivrait que la doctrine de l'une détruisant radicalement la doctrine de l'autre, l'enseignement national aboutirait à zéro. Pendant que le catholicisme, renverse le protestantisme, si le protestantisme, avec la même force légale, renverse le catholicisme, il est évident qu'au point de vue de l'autorité, le résultat est nul; il peut même descendre au-dessous de rien, c'est-à-dire à un résultat négatif, si, après que le protestantisme et le catholicisme se sont niés officiellement, il arrive que le judaïsme avec une puissance égale à celle de l'un et de l'autre les renverse non seulement tous deux, mais encore le christianisme, base de l'un et de l'autre.

C'est la raison pour laquelle dans les États où la liberté des cultes est réelle, les clergés perdent tout droit de diriger l'éducation. Ils ne pourraient le faire sans détruire, par la contradiction où ils sont à l'égard les uns des autres, la matière même de tout enseignement.

Il est très aisé de dire que l'on assiera à une même table, jouissant des mêmes droits, le pape, Luther et le grand rabbin. Mais il est également certain que dans cette équation, les deux premiers

termes s'éliminant l'un l'autre, il ne reste que le troisième qui est la négation du christianisme, c'est-à-dire de la civilisation moderne. En sorte que le premier résultat de la participation officielle des clergés à la direction de l'enseignement, est la négation officielle de l'autorité. On renverse précisément ce que l'on veut établir.

Une autre conséquence se présente également nécessaire.

Lorsqu'une religion longtemps maîtresse d'un peuple cesse d'être la religion de l'État, qu'est-ce que cela veut dire? Ce changement s'opère-t-il seulement par hasard? Non, certes; il signifie que telle religion a cessé d'être l'âme de tel État, qu'elle a perdu l'intelligence de ce qu'il réclame. Si, de plus, la marche de tous les événements atteste que la société civile entre dans une voie et l'Église dans une autre, si l'organisation laïque s'éloigne de plus en plus de l'organisation ecclésiastique, il arrive nécessairement que la science des choses humaines et la science des choses divines, qui n'en faisaient qu'une seule, se séparent.

Comment le sacerdoce qui n'a pas su garder la direction de la société civile pourrait-il être dépositaire du principe d'éducation nécessaire à cette société? Que pourrait-il lui enseigner, puisqu'il n'a pas eu la science nécessaire pour rester son conseil et son guide? Elle va dans une direction,

lui dans une autre. Il peut bien l'accuser de s'être soustraite à son esprit ; il peut, du rivage où il reste immobile, la suivre, de loin, dans les tempêtes où elle s'engage ; mais il n'a plus ni le secret, ni la science de ce monde civil ; il s'est laissé enlever le gouvernail !

De cette contradiction violente entre la science des dogmes particuliers et la science des choses humaines, il s'ensuit que le sacerdoce peut s'attribuer la première, mais qu'il a perdu toute autorité pour enseigner la seconde ; et dans cette observation se trouve contenu le seul système d'enseignement qui se concilie avec les droits de tous.

Qui ne voit, en effet, qu'aucun des clergés officiels ne peut aujourd'hui donner à la fois la science des choses divines et humaines, et que la doctrine de chacun d'eux en particulier serait la dissolution de la France, telle que le temps l'a faite. L'enseignement catholique pourrait-il maintenir la société actuelle ? Si tout était ordonné sur son principe, que deviendrait l'égalité des cultes ? Il ne peut la professer sans apostasier, ni la renverser sans renverser l'ordre civil. Est-ce le judaïsme qui satisfera aux conditions sociales ? Personne ne le pense. Le protestantisme est moins éloigné de ces conditions, il appartient au monde moderne. Mais qui songe néanmoins à convertir la France

au protestantisme? Personne. Il n'est donc aucun des cultes officiels qui puisse devenir l'âme, la doctrine, le principe enseignant de la société.

Un peuple qui se soustrait à la domination exclusive d'une Église affirme, autant qu'il est en lui, qu'aucun sacerdoce ne possède la vérité sociale à l'exclusion des autres. Par cette révolution, la plus grande qui puisse se consommer chez lui, l'ancienne religion, obligée de partager l'autorité avec ses adversaires, descend au rang d'une secte. La société admettant également toutes les croyances, les repoussant également comme direction exclusive, déclare par là que l'esprit nouveau qui habite en elle est l'opposé de l'esprit sectaire. Par cela seul que nulle des religions positives ne peut renfermer les religions opposées, chacune d'elles se trouve incapable de fournir à la société nouvelle son principe d'éducation; et ce que ne peut faire aucune secte en particulier, elles le peuvent encore moins faire toutes ensemble. Le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme, et, si vous le voulez encore, le mahométisme, ne peuvent, par leur mélange, produire le principe de concorde, d'alliance, sur lequel la société française veut se reposer, en communion avec l'humanité entière.

Qui enseignera à cette nation à vivre d'un esprit étranger à toute secte? Est-ce la secte? De

cela résulte évidemment que le lien de la société actuelle est indépendant de chacun des cultes et des dogmes particuliers, puisque s'ils étaient seuls en présence, chacun d'eux étant inconciliable avec les autres, la guerre religieuse serait permanente. Tant que ces cultes ont été les maîtres du monde civil, ils se sont combattus sans relâche. Si aujourd'hui il y a trêve entre eux, c'est qu'au-dessus d'eux est l'esprit général de la société qui les oblige à une paix apparente.

Car, remarquez qu'aucun d'eux ne peut faire la profession de foi de la société, et dire que tous méritent un respect égal. Que deviendrait le pape, s'il professait le plus grand respect pour Mahomet ? Que deviendrait Luther, s'il déclarait que le dogme du papiste a une valeur égale au sien ? Que deviendrait le prêtre romain si, en cette qualité, il affirmait que le judaïsme est aussi nécessaire que le catholicisme au bien de l'État ? Ces cultes se détruiraient eux-mêmes. Par où l'on voit que si ces religions enseignent le principe de la société moderne, elles se renversent, et que si, réciproquement la société laïque prend pour base morale la doctrine essentielle de l'une ou de l'autre de ces religions, elle se détruit de même. Ce qui revient à dire que la société est ainsi faite qu'elle vit par le principe de la séparation, et qu'elle se tue par le principe de la confusion.

XII

DU DOMAINE ECCLÉSIASTIQUE ET DU DOMAINE CIVIL.

Nul doute que dans le chaos monstrueux où l'on mêle aujourd'hui les choses ecclésiastiques et les choses politiques, il eût été impossible à la France de résoudre, il y a soixante ans, les premières difficultés de son organisation sociale. Elle n'eût pu franchir le premier chapitre du Code civil.

Une question au moins aussi grande que celle de l'enseignement attendait, en 1789 et 1792, la Révolution sur le seuil de l'ancien régime.

Tout ce qui concerne l'état des personnes, naissance, mariage, mort, était entre les mains du clergé, sous le nom d'actes civils. Comment enlever à ce clergé un droit aussi antique? Comment faire que l'enfant pût entrer légitimement dans la vie, sans avoir besoin d'être marqué du sceau de l'Église? Comment enlever au sacerdoce ce qui avait été la propriété de tous les sacerdoce, je veux dire le droit sur les mariages et sur les funérailles? La résistance fut opiniâtre. Qu'on étudie les monuments de cette lutte, on verra que les objections

étaient les mêmes que celles qui s'élèvent aujourd'hui contre le système que je propose pour résoudre la question d'enseignement.

« Quoi! disait-on, enlever la sanction civile à l'autorité du clergé? Mais le mariage n'est pas seulement un contrat; il est par-dessus tout une institution religieuse. Qu'est-ce qu'un mariage sans prêtre, hors de l'Église, sinon un concubinage autorisé par la loi? C'est donc la destruction de la famille que l'on veut préparer par ces innovations scandaleuses? Alors qu'on le dise ouvertement. Mais si telle est la pensée des philosophes, que l'on n'espère pas que le peuple les suive dans cette voie; il n'admettra jamais la distinction du mariage civil et du mariage ecclésiastique; car, pour lui, il ne croit qu'à la sanction du prêtre. Changer ainsi d'un trait de plume la nature des actes civils, c'est outrager le sentiment des masses. On est impolitique autant qu'impie; et tout le résultat des novateurs sera de faire maudire la Révolution par le peuple, s'il la voit déshonorer l'acte le plus important de l'existence humaine en retranchant la consécration nécessaire des croyances. D'ailleurs, que sont les magistrats civils pour remplacer le clergé? Ignorants, grossiers, les juge-t-on capables de rédiger et de conserver dans leurs mains des monuments aussi importants que ceux qui marquent l'état des personnes? C'est ajouter

à une erreur de principe une opinion ridicule sur les hommes. Dans cette société sans titres, il n'y aura plus ni pères, ni mères, ni enfants. »

Et de tout cela on concluait que l'idée de séparer l'acte civil de l'acte ecclésiastique était une prétention absurde qui tomberait bientôt devant l'expérience des faits et la réprobation de la grande majorité des Français.

Telles étaient en 1789 et 1791 les objections qui se soulevaient dès les premiers pas de la France dans la voie nouvelle. Ce fut la plus grande tentation de la Révolution. On peut retrouver l'écho de ces objections dans les discussions de l'Assemblée législative (1791). Présentées par François de Neufchâteau, elles furent repoussées par Vergniaud; la France passa outre. Si elle eût hésité dès ce premier pas, il lui eût été impossible d'en faire un second. Tout le sang versé l'eût été inutilement. Murée dans le passé, la France eût vu ses fils se dévorer dans l'impuissance, hors d'état de tourner la première page du Code civil.

Est-il une seule de ces objections qui ne soit littéralement reproduite aujourd'hui contre le système de la séparation appliqué à l'enseignement, tant il paraît insolite d'appliquer aux grandes difficultés les grands principes de notre organisation sociale? Qu'a-t-on fait autre chose que de répéter ce qui avait été dit en 1789 et 1791 con-

tre le même principe appliqué à l'état civil? « l'enseignement n'a pas seulement un caractère laïque il a besoin avant tout d'une base religieuse. Or, il n'y a de religion que dans les dogmes positifs; vouloir constituer l'enseignement sans l'Église, c'est impiété. L'école sans le prêtre n'a plus d'autorité et même ne saurait exister. »

Toujours le même cercle vicieux : la société française repose sur la religion positive; voilà pourquoi cette société s'appuie sur des religions positives qui se détruisent mutuellement.

Dans cette question, la société française a abandonné le grand principe de droit public qui l'avait dirigée jusqu'ici, du moins elle n'a osé l'appliquer; et de là n'est-il pas vrai que rien n'égale l'impuissance où elle a été amenée dans cette matière? De tous les systèmes contradictoires qui se heurtent depuis vingt ans sur ce sujet, quel est celui qui satisfait son auteur? Chacun de ces systèmes, fruit de l'esprit de parti, est sans lien avec l'ensemble de nos lois. Vit-on jamais pareilles ténèbres sur un sujet qui est lui-même la lumière? Les partis coalisés viennent d'obtenir leur loi. Lequel en est content? Qui n'a fait sa réserve au fond du cœur? Les libéraux? Est-ce bien là ce qu'ils ont préparé toute leur vie. Le clergé? Il fait la loi et refuse de l'exécuter.

Quant à la France elle-même, on a pu voir dans

cette affaire ce que devient un pays lorsque, dans un moment critique, il abandonne le principe fondamental qui est sa raison d'être. Comment oublier jamais le spectacle de cette nation, pressée, obsédée par l'esprit de mort, et sommée, au nom de la liberté, de livrer en une seule fois le principe même de toutes ses libertés. De quelque côté qu'elle se tourne, elle ne voit qu'embûches et défaites; car un seul mot, un seul principe pourrait la soustraire à ses mille liens; mais ce principe, elle l'a oublié; ce mot, s'il est prononcé par quelqu'un, ne frappe les oreilles de personne, et voilà un grand pays étouffé sous un masque. Ah! c'est donc toi qui as conquis la liberté, tu l'as inscrite dans tes lois. Eh! bien, nous, dont l'essence est de la maudire, nous réclamons la liberté de te bafouer. Tu croyais avoir acheté au prix de ton sang la liberté pour tes amis? Pauvre insensé! ce que tu as conquis, c'est la faculté pleine et entière pour tes ennemis de te mépriser et de te ruiner. Te voilà pris au piège de tes propres paroles. Nous répéterons plus haut que toi ce mot : Liberté, et avec ces trois syllabes nous t'achèverons; car nous voyons que tu en as oublié le sens, tel que tes pères le comprenaient. Tu es idolâtre du mot, non de la chose. Eh! bien, puisque nous savons la formule d'incantation qui fait les miracles, courbe-toi; au nom de la liberté, va brouter l'herbe qui



croît sur les degrés de ton trône. Nous règnerons pour toi.

Tout cela est sans réplique, il faut l'avouer, si, en effet, la liberté est un mot dépourvu de sens, une amulette dont chacun peut s'emparer pour asservir son voisin. Qu'est-ce donc que la liberté d'enseignement ? Cette question n'a aucun sens, si l'on ne dit ce que c'est que l'enseignement.

XIII

CATHOLICISME ET PROTESTANTISME DANS L'ENSEIGNEMENT.

C'est un grand bonheur si le législateur trouve dans la religion nationale un esprit qui rende l'enseignement nécessaire pour l'établissement même de la croyance. Mais si le contraire arrive, l'expérience n'a pas encore montré qu'il soit au pouvoir du législateur laïque de paralyser l'effet de la loi religieuse.

Portez sur la Réformation le jugement que vous voudrez, il demeure incontestable que le protestantisme a besoin que le croyant sache lire. Le droit d'examen en matière religieuse suppose que celui qui l'exerce a pu consulter les Écritures. S'il en était autrement, le dissident qui n'a en quelque sorte d'autre rempart que sa Bible, sera bientôt la proie de l'Église catholique. Il est à lui-même son juge et son ministre. La parole du prêtre, c'est la moindre partie de sa liturgie. Lire les Écritures, les méditer, voilà son culte.

Il en résulte que l'instruction primaire naît pour

ainsi dire d'elle-même et naturellement dans les pays protestants. Ainsi, dans ces pays, vous sentez que l'enseignement du peuple n'est pas une œuvre artificielle née d'hier, mais qu'il repose sur la nature même du culte. Sous quelque despotisme que tombe l'État, il est une institution que personne ne peut entreprendre ni d'ébranler ni de souiller, c'est l'enseignement du peuple. On a vu ces États traverser les crises d'arbitraire les plus violentes sans que l'idée soit jamais venue à aucun parti de toucher à l'école, encore moins de s'en faire un instrument de police. L'école existe comme une des bases essentielles de la religion et de l'État.

Dans ces pays, le savoir, étant le fondement du culte, lui emprunte un caractère sacré. Que de fois ne m'est-il pas arrivé d'admirer le sentiment de respect qui, dans le moindre hameau, s'attache au maître d'école ! car il n'est ni le serviteur du prêtre ni son rival ; il est son compagnon, son collègue, son associé. Le grand principe d'une religion qui s'appuie sur l'examen, sur la science, se retrouvant à chaque degré, le maître d'école est honoré, parce qu'il représente le savoir qui, dans cette religion, est traité comme une puissance indépendante et non comme un serf dont l'autorité sacerdotale peut toujours disposer à merci et miséricorde.

Une autre conséquence des mêmes principes

est celle-ci : l'enseignement, étant une des conditions du culte national, devient naturellement obligatoire. L'idée ne vient même à personne de s'étonner de cette nécessité. Et ce qu'il y a d'heureux en ceci, on peut se fier au clergé réformé du soin d'encourager l'instruction primaire, puisque nul n'est plus intéressé que lui à ce que cet enseignement se développe.

Luther, en fondant la réforme, a fondé la première école primaire. Dans les démocraties américaines, protestantes, l'origine de la commune se marquait d'abord par l'école : c'était la première pierre qu'on posait en arrivant dans le fond des forêts « Attendu, disait la loi de 1640, que Satan, « l'ennemi du genre humain, trouvé dans l'ignorance des hommes ses plus puissantes armes, et « qu'il importe que les lumières qu'ont apportées « nos pères ne restent point ensevelies dans leur « tombe. » Heureux les peuples à qui leur foi, commande de chercher la lumière !

Voyez, au contraire, ce qui se passe dans les pays catholiques, conformément à la nature des choses, toujours plus forte que les lois de circonstance. D'après l'esprit de cette religion, il n'est nullement nécessaire au catholique de savoir lire; on peut même soutenir qu'il est préférable pour lui de ne le savoir pas; car il n'est nullement chargé d'examiner les Écritures. Il reçoit sa

croyance toute formée de la main du prêtre. Celui-ci lui tient lieu de la science de l'Ancien et du Nouveau Testament. Qu'a-t-il besoin de disserter, de juger, de peser des textes? A quoi bon tout cela? il n'y a que danger pour lui dans chacune de ces choses. S'en remettre à la science sacerdotale, croire le prêtre, lui obéir, c'est l'esprit de sa loi. L'école n'est donc pas indispensable à l'église. Celle-ci peut l'admettre, mais elle s'en passe admirablement. Dites-moi en quoi le peuple a besoin de l'enseignement primaire pour que son enseignement religieux soit complet. Les livres de sa liturgie ne sont pas écrits dans sa langue. En quoi serait-il plus avancé s'il les lisait sans les comprendre?

La conséquence est que les peuples qui appartiennent à cette religion n'ayant nul besoin de savoir lire pour satisfaire aux exigences de leur culte, lorsque l'on a voulu transporter chez eux le principe de l'enseignement populaire, on a rencontré d'incroyables résistances qui naissaient de la nature même des choses. Rien, parmi les hommes, ne se fait aisément que ce qui est secondé par la religion. Et cet appui manquant à l'instruction populaire dans les États catholiques, on a vu de grandes nations qui avaient conquis le suffrage universel, se heurter depuis trente ans contre une loi sur l'instruction primaire, incapables de fonder

chez elles au nom de leur Souveraineté ce que le despotisme n'a pu empêcher de se développer ailleurs au nom de la liberté d'examen en matière de croyance. Tant il est vrai que les affaires humaines sont encore, à l'heure qu'il est, dirigées par la puissance cachée des institutions religieuses ; et que c'est une chose à laquelle l'homme n'a pas encore réussi d'établir la liberté politique sur la servitude religieuse volontaire.

On croit avoir tout réglé quand on a disposé mécaniquement je ne sais quels rouages, comités, inspecteurs, sans se demander jamais quels principes sont en jeu, et ce que représentent dans chaque commune le prêtre et l'instituteur ; pourtant là est toute la question.

Le prêtre n'a pas besoin de l'instituteur ; loin de là, celui-ci est un danger puisqu'il est chargé d'ouvrir la porte de la science du bien et du mal. Que vient-il faire en face de l'Église ? Quelle est la puissance qui l'envoie ? Le curé de campagne ne suffisait-il pas à l'instruction de ses ouailles ? Dix-huit siècles ne se sont-ils pas écoulés, sans que les fidèles de l'Église catholique vissent un instituteur ? Les peuples n'étaient-ils pas satisfaits de leur sort ? D'où vient cet étranger que l'Église ne connaît pas ? Le sentiment le plus bienveillant qu'elle puisse éprouver à son égard, c'est le soupçon.

Autant la raison doit être soumise à l'autorité ecclésiastique, autant l'instituteur doit être soumis au prêtre. Il doit donc arriver dans ces pays, que la dignité, l'indépendance de l'instituteur ne soient que des choses nominales et que son assujettissement descende aisément jusqu'à l'opprobre. Il peut même se faire que le peuple étant devenu souverain politiquement, l'instituteur primaire, c'est-à-dire le précepteur du souverain, au lieu d'être rehaussé par l'élévation de son pupille, reste placé sous la dépendance du curé de campagne qui, lui-même, est courbé sous la dépendance absolue de toute la hiérarchie ecclésiastique. Dans ce cas, le précepteur du souverain est l'esclave d'un esclave.

Selon l'esprit de la religion catholique, l'examen étant un danger, l'instituteur qui donne les premiers éléments de cette liberté d'examen est lui-même un péril permanent. Au lieu de l'entourer de garanties, il faut l'entourer de gênes. Vous pensiez enseigner au peuple le respect du savoir, c'est tout le contraire qu'il faut faire.

Car vous avez beau chercher une issue; la guerre sourde qui travaille votre siècle et qui en est comme l'âme, vous l'avez vous-même organisée dans chaque commune, le jour où, en face du prêtre catholique, vous avez placé imprudemment pour vous, l'instituteur laïque, c'est-à-dire

le représentant populaire de la science moderne.

Quelle condition faites-vous à ce dernier? Entre une constitution politique qui ne lui parle que de la suprématie de la raison, et une religion qui ne lui parle que de la nécessité d'asservir sa raison, à quoi se résoudra-t-il? S'il se confie dans la dignité de la pensée, c'est fol orgueil. S'il s'en remet de tout au prêtre, il se démet. S'il enseigne la concorde, il est impie : s'il professe la discorde entre les enfants de diverses opinions, il est séditionnaire. Brisé ou par la constitution ou par la religion catholique, de quel côté se tournera-t-il? Ou blasphème ou révolte, voilà entre quels termes il faut qu'il fasse son choix.

Comment donc entendez-vous dénouer cette guerre dont vous avez semé le germe dans chaque paroisse en semant un principe libéral en face du principe ecclésiastique? Destituer les instituteurs? Ce serait une solution si vous ne les remplaciez par d'autres. Mais puisque vous n'extirpez pas l'enseignement du peuple, je dis que vous ne remédiez à rien. Vous avez mis l'Église et l'école en présence; il faut ou démolir celle-ci jusqu'à la dernière pierre, ou aviser à un autre moyen de terminer la lutte. Car ce que vous croyez la restauration de l'autorité est l'établissement de l'anarchie.

Où le trouverez-vous cet instituteur modèle que

vous cherchez, qui, laïque, ait le cœur du prêtre, et qui, façonné par le savoir moderne, représente sans hérésie le moyen âge?

Ce n'est pas tel maître qu'il vous faudrait renverser, c'est l'enseignement.

Chose singulière que ces immortelles questions descendues soudainement au niveau de l'esprit de parti, et l'humanité tout entière proscrite par les coteries! La panique qui a saisi un certain nombre d'intelligences, les jette en dehors du genre humain!

Découvrez-moi, disent-ils, quelque siècle sans passion, sans exagération, surtout sans trop d'idées, où les faibles s'applaudissent de l'autorité des forts, les petits de celle des grands, enfin un siècle sage que nous puissions donner sans danger en modèle à la jeunesse. — Il me semble que l'antiquité serait un assez bon commencement! Que parlez-vous d'antiquité? J'y ai découvert l'autre soir le germe du socialisme; évidemment la civilisation qui a produit le droit romain est la plus grande ennemie de la propriété. — Si ces temps éloignés vous blessent, les trois ou quatre premiers siècles du christianisme pourront peut-être vous satisfaire? — Figurez-vous donc qu'en ouvrant les Actes des Apôtres pour soutenir la loi d'enseignement, j'y ai reconnu le pur communisme de Cabet. — En vérité? — Positivement. — Eh

bien ! il nous reste le moyen âge ; il nous offre d'assez bons côtés. — La Jacquerie, n'est-ce pas ? vous n'êtes pas difficile. Voyons, étudions, lisons. Dans l'antiquité prise en masse, je vois la loi Agraire, dans l'histoire romaine les Gracques, dans le moyen âge la Jacquerie, dans la réformation la guerre des paysans, dans l'histoire d'Angleterre les Niveleurs, dans le siècle de Louis XIV la république démocratique et sociale de Fénelon. Après cela nous tombons à 93 et au gouvernement provisoire. — Se peut-il ? Voilà donc toute l'histoire universelle. Je m'en doutais.

XIV

QUELLE EST LA RAISON D'ÊTRE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE?

Dans la condition que je viens de dépeindre, où sera l'autorité de l'enseignement laïque? En face de l'Église toute-puissante, sur quelle pierre bâtirez-vous l'école? L'instituteur empruntera-t-il son droit moral à l'Église? Alors c'est un vassal. Vous créez ce que vous appelez l'enseignement du peuple, mais vous n'oubliez qu'une chose, qui est d'y mettre une âme. Privé de toute force morale, l'instituteur doit compte, à toute heure, de son enseignement à son adversaire naturel. Anéanti devant cette autorité qui d'un mot peut le flétrir, que lui reste-t-il, qu'à se faire le serviteur lige, le serf de corps du curé qui, écrasé par le poids de toute la hiérarchie, écrase, à son tour, de sa propre servitude le ver de terre que vous lui avez livré sans défense.

Pour donner à l'instituteur sa raison d'être, direz-vous qu'il représente le principe de la société laïque? Alors voyez dans quelle contradiction monstrueuse

vous tombez. Voilà cet homme qui enseigne au nom de la société civile, laquelle reconnaît également tous les dogmes. Et néanmoins dans cette multitude d'idées dogmatiques qui se renversent, il est obligé d'être l'homme d'une église particulière et de remplacer le prêtre absent. Ne touchez-vous pas ici du doigt les contradictions qui naissent de la confusion gothique où vous laissez encore l'Église et l'école?

A certains moments l'instituteur laïque est prêtre, homme de caste, puisqu'il est chargé d'enseigner un dogme particulier. A certains autres, il est l'homme de la société française laïque, universelle. Comment donc se fera le partage de sa personne? Quelle contradiction, où la religion détruit l'enseignement, où l'enseignement détruit la religion! Au nom de la société et de l'Église, le même homme doit représenter l'égalité des cultes et leur inégalité. Après ce beau chaos, arrive le prêtre qui vient surveiller l'instituteur et s'assurer que le principe d'exclusion, c'est-à-dire d'intolérance, a été respecté. Après le prêtre vient l'inspecteur civil qui s'assure également que le dogme civil de la tolérance n'a reçu aucune atteinte. La plume se perd dans cette Babel. Vous avez les deux dialogues suivants, entre lesquels vous ne pouvez choisir :

LE CURÉ.

Monsieur l'instituteur, vous êtes chargé d'en-

seigner notre dogme, êtes-vous sûr que votre enseignement soit orthodoxe?

L'INSTITUTEUR.

Oui, monsieur le curé.

LE CURÉ.

Voyons cela. Avez-vous assez persuadé vos élèves que notre religion est la seule vraie, la seule sainte, et que toutes les autres appartiennent au mensonge et à l'enfer?

L'INSTITUTEUR, en hésitant.

Oui, monsieur le curé.

LE CURÉ.

Nous verrons bien. Prenez garde à vous, l'Église vous surveille.

Après cette visite, vient celle du maire.

LE MAIRE.

Monsieur l'instituteur, vous êtes l'homme non seulement de la commune, mais de la France. Vous représentez la société laïque; vous ne devez, en conséquence, rien enseigner qui provoque au renversement des lois. La première de toutes est celle de l'égalité des cultes, d'où naît l'esprit de concorde entre tous les citoyens. Vous comprenez cela, j'espère?

L'INSTITUTEUR.

Oh! oui, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Ainsi, monsieur, vous instruisez vos élèves dans

ce sentiment qu'ils doivent respecter mutuellement leurs croyances religieuses? Vous leur enseignez qu'aucun dogme particulier ne doit avoir la prééminence sur les autres? Vous leur dites, sans doute, qu'aucune église n'a le monopole de la vérité, de la sainteté, de la justice? car c'est le seul moyen de fermer l'époque des discordes religieuses. Vous montrez sans doute en Dieu un père commun qui accepte l'adoration de tous ses enfants et qui voit dans toutes les églises autant de sectes d'une religion universelle? Vous leur apprenez à s'aimer mutuellement malgré les différences de sectes?

L'INSTITUTEUR.

Justement, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Et vous leur répétez, j'espère, que la patrie, ne mettant aucune différence entre les églises, enseigne par là que l'esprit d'intolérance est son plus grand ennemi?

L'INSTITUTEUR.

Sans doute, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Et vous formez ainsi de bons citoyens, en leur enseignant qu'il faut prendre le contrepied de cette maxime gothique : Hors l'Église, point de salut, qui, appliquée à la société, nous ramènerait bientôt les guerres de la Vendée et les massacres du Midi?

L'INSTITUTEUR.

C'est vrai, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Je suis content. Continuez. L'autorité a les yeux sur vous.

L'INSTITUTEUR *seul.*

Désespoir pour un homme de conscience ! Qu'enseigner ? Que réfuter ? Que dire ? Que taire ? Comment partager en deux mon intelligence, mon souffle, ma vie ? Si j'enseigne ce que dit le curé, je suis en révolte contre le maire ; si j'enseigne ce que veut le maire, c'est le curé qui m'interdit. Par qui me sera ôté le pain de mes enfants ? Par l'un ou par l'autre ? Quel parti prendre ? Ne rien penser ? Peut-être ! Ne rien dire ? Cela est impossible, puisque je suis chargé d'enseigner le dogme sous la surveillance du prêtre ! ô misère ! Le laboureur, le pionnier, à la fin de leur journée, ont la satisfaction de leur œuvre. Mais quel supplice comparable à celui d'un homme qui ne peut ni parler, ni se taire, ni avancer, ni reculer, ni consulter sa raison, sans être écrasé avec ses enfants et la mère de ses enfants !

Que serait-ce si nous suivions plus loin ce drame dans le secret du grand conseil où il doit aboutir ? C'est là que l'anarchie se montrerait dans ce sanctuaire même. On verrait, rangés autour d'une table, pour rendre un jugement, trois religions et

un système de philosophie. Le chaos présiderait.

LE CATHOLICISME.

Notre union doit faire la paix de l'État. Nous allons juger aujourd'hui la cause de cet instituteur. Il est suspect de n'être pas resté en tout conforme à la doctrine de l'Église romaine, qui, comme vous le savez, est la vraie.

LE PROTESTANTISME.

Pardon, monseigneur, voilà trois siècles que nous avons démontré que l'Église romaine est, selon ce que nous enseigne Luther, « la nouvelle Babylone (1). » La véritable Église, tout le monde la reconnaît aujourd'hui, est la réformée.

LE JUDAÏSME.

Vous m'avouerez, au moins, que je suis votre ancêtre. Je suis le chef de la famille. C'est à moi de commander par le droit de l'âge. Vous m'avez traité pendant dix-huit cents ans comme jamais le roi Lear n'a été traité par ses filles ingrates. Vous m'avez chassé et fait frapper de verges. Rentrez enfin sous mon autorité.

L'ECLECTISME.

Ma tâche est particulièrement difficile. Je dois avoir à la fois chacune de vos opinions, et pour cela je m'abstiens de penser. Cependant, je vous dirai, entre nous, que vous me paraissez être de

(1) Luther.

purs phénomènes d'imagination et que je suis ici la seule réalité.

LE CHAOS.

O bonheur ! ô joie ! voilà bien mon empire ! Quel vertige ! quel tourbillon ! Fidèles sujets, ne vous séparez pas ! vous m'enivrez de délices. Le mélange ténébreux des éléments dans la nuit matérielle où naquit Uranus n'était rien auprès de cette nuit morale, intellectuelle, philosophique, religieuse, divine, confusion de l'esprit, volupté du chaos.

Répondez donc clairement à ceci : Sur quelle base repose l'enseignement laïque en France ? Vous ne pouvez espérer ni grandeur, ni puissance, ni ordre, aussi longtemps que vous n'aurez pas tranché cette question. Dans la confusion établie entre la théologie sacerdotale et la science humaine, qu'arrive-t-il ? L'instituteur laïque, en intervenant dans l'Église, y fait entrer l'hérésie. Le prêtre, en intervenant dans l'école, y fait entrer la servitude. Que faut-il donc faire ? Les séparer.

Quoi ! le sacerdoce n'aurait plus rien à faire dans les écoles, il n'aurait plus les yeux ouverts sur les générations nouvelles ! quelle impiété ! Je dis, moi, que c'est le seul moyen de respecter, tout ensemble, la liberté de conscience et la liberté des cultes.

La grande prétention du sacerdoce est qu'il n'a

aucun besoin de l'école, tandis que celle-ci ne peut se passer de lui. Cela est-il vrai? Examinons.

N'est-il pas incontestable que l'édifice entier de l'esprit humain, depuis sa première fondation jusqu'à son faite s'est accompli, dans les temps modernes, en dehors du clergé? Lors donc que vous voulez bâtir dans chaque homme l'édifice de l'humanité moderne, n'est-il pas évident que vous n'avez nullement besoin de la main, ni du concours d'un clergé particulier? Comment ce qui s'est fait dans l'éducation du genre humain, depuis trois siècles, ne pourrait-il s'accomplir et se réaliser aujourd'hui dans l'éducation de chaque homme en particulier? Le développement de la société civile s'est accompli en dehors de l'église comme si aucune église n'eût existé dans le monde. Pourquoi donc faudra-t-il que cette tradition de la société civile, parfaitement indépendante du dogme, ne pût être donnée que sous l'œil et l'inspection du dogme?

La science a sa certitude, son évidence, qui n'a besoin du sceau d'aucun clergé pour faire un tout complet. Elle subsiste par elle-même, indépendante et libre. Elle est la religion générale, universelle, absolue. Le dogme particulier, c'est l'esprit de secte. Pourquoi faut-il que la religion absolue soit placée sous la dépendance de l'esprit de secte? Est-ce juste? est-ce possible?

Du moins si l'on parlait sérieusement de conciliation entre les églises et la philosophie ! Mais cette alliance, où est-elle ? Trois hommes l'ont tentée dernièrement ; ils donnaient, les uns et les autres, toutes les garanties possibles au clergé, puisqu'ils sont prêtres (1). Illustres dans leur pays, aimés, populaires, personne ne semblait mieux préparé pour parler au nom des deux puissances qu'il s'agissait d'accorder. Qu'est-il arrivé ? Le pape a flétri leurs ouvrages comme autant de blasphèmes ; ils ont jeté la malédiction sur leur philosophie. Est-ce là ce qu'on appelle conciliation ?

D'autre part, en Allemagne, la philosophie renverse l'authenticité des Écritures. Pas une page de l'Ancien ou du Nouveau Testament qui soit restée à l'abri de cette critique. Faute de pouvoir lire les Écritures dans leur langue originale, le clergé français n'a pu intervenir par un seul travail sérieux, dans une discussion aussi solennelle. Il est resté muet. Est-ce encore là de la conciliation ?

Supposez qu'il n'y eût d'autre enseignement moral que celui qui est distribué au nom des églises particulières ; j'ai montré que, dans ce cas, la société actuelle ne pourrait subsister telle quelle est. Chacun suivant rigoureusement le principe exclusif déposé dans son église, il y aurait en France des sectes

(1) Ce sont MM. Gioberti, Rosmini, Ventura.

et point de nation. Le juif serait ramené au Ghetto, le protestant enfermé dans ses villes de sûreté; le catholique, acharné contre l'un et contre l'autre, travaillerait à les faire entrer dans son Église. Il suit de là que le principe d'aucune des sectes qui sont reconnues par l'État n'aurait pu, en se développant, produire la société française telle quelle est aujourd'hui, alliance pacifique de toutes les croyances, de toutes les opinions, de toutes les sectes dans le sein d'une même nation. C'est dire que chacune de ces églises a l'autorité d'un système considérable, mais qu'aucune d'elles n'est plus le principe vital de cette société. Pour qu'elle subsiste, il faut que l'esprit qui l'a faite continue de se répandre par l'éducation, de génération en génération. Là est la raison d'être de l'enseignement laïque sans acception d'aucun dogme particulier.

Toutes les objections iront se briser contre ce fait : Nulle église particulière n'étant l'âme de la France, l'enseignement qui doit répandre l'âme de cette société doit être indépendant de toute église particulière.

Si le prêtre peut faire tout ce que fait l'instituteur, celui-ci est inutile. Mais, d'autre part, si l'instituteur enseigne une morale sociale qu'il est impossible au prêtre d'enseigner sans apostasier, le premier est évidemment indépendant des dogmes du second; car il est absurde d'assujettir l'en-

seignement le plus universel au plus étroit et d'enfermer le plus grand dans le plus petit.

L'instituteur n'est pas seulement le répétiteur du prêtre ; il enseigne ce qu'aucun prêtre ne peut enseigner, l'alliance des églises dans une même société.

L'instituteur a un dogme plus universel que le prêtre, car il parle tout ensemble au catholique, au protestant, au juif, et il les fait entrer dans la même communion civile.

L'instituteur doit dire : Vous êtes tous enfants d'un même Dieu et d'une même patrie ; tenez-vous par la main jusqu'à la mort. Le prêtre doit dire : Vous êtes les enfants d'églises différentes ; mais, parmi ces mères, il n'y en a qu'une qui soit légitime. Tous ceux qui ne lui appartiennent pas sont maudits ; ils resteront orphelins. Soyez donc séparés les uns des autres dans le temps, puisque vous devez l'être dans l'éternité.

Crovez-vous que ce serait un malheur irréparable pour votre enfant de naître ainsi à la vie civile dans un sentiment de concorde, de paix, d'alliance avec tous ses frères ? Le premier sourire qui lui a été donné du ciel, est-ce pour maudire ? Faut-il que son premier bégayement soit un anathème ? — Mais vous contraignez mon fils de n'avoir ni colère ni exécration contre ceux qui ne pensent pas, ne croient pas, ne prient pas comme moi. C'est une

violation de la liberté du père de famille. — Eh ! que ne le disiez-vous plus tôt !

Ainsi l'héritage obligé des discordes, c'est ce qu'ils appellent la liberté. Ne pas être élevé dans la haine, c'est oppression. Imposer forcément à son fils son esprit de colère et de malédiction, c'est ce qu'ils appellent leur droit.

Avant eux, Bodin disait déjà au seizième siècle que tout était perdu depuis que la loi moderne avait ôté au chef de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants.

La société laïque possède aujourd'hui plus de justice que l'Église. C'est la raison pourquoi son droit civil et politique s'est constitué indépendant du droit canon.

La société laïque possède aujourd'hui plus de vérités que l'Église. C'est la raison pour laquelle son enseignement doit se constituer indépendamment de l'instruction cléricale.

La prétention des castes sacerdotales a toujours été d'être seules capables de donner un fondement aux institutions civiles et politiques. Voyez-les partout où elles ont été maîtresses, chez les Indous, comme dans les États Romains. Tant qu'elles règnent, chaque détail de l'état civil, l'administration, la police même, sont choses sacrées ; dans la théocratie de Moïse, le moindre règlement d'hygiène, d'agriculture, émane de la sagesse d'en haut. Toute

ordonnance du prêtre est d'institution divine; la pensée du ciel circule dans tout le corps des lois.

Sitôt que la société laïque s'affranchit du gouvernement sacerdotal, elle est censée rompre toute relation avec l'ordre éternel. Ces mêmes lois qui auparavant étaient pleines de Dieu ne sont plus que des caprices du hasard. Cet état que l'on disait d'institution divine, depuis qu'il se passe du prêtre, on le proclame athée. Hier il était la sagesse éternelle, manifestée, écrite dans les lois. Aujourd'hui, c'est un aveugle qui repousse son guide. Il ne sait rien, il ne voit rien. Séparé du prêtre, que lui reste-t-il à enseigner? Pas même la sagesse que la fourmi enseigne à la fourmi.

Si la société, sans le prêtre, ne croit pas à la justice, pourquoi donc cherche-t-elle de siècle en siècle à s'en rapprocher dans le développement de son droit? Si elle ne croit pas à la vérité, pourquoi la poursuit-elle dans la science? Si elle ne croit pas à l'ordre, pourquoi le poursuit-elle dans la suite de ses institutions et de ses révolutions?

Justice, vérité, ordre absolu, qu'est-ce que cela, sinon la source éternelle des idées divines, c'est-à-dire cette *essence du bien sur lequel se règlent les mœurs de l'État*? Ce Dieu de l'ordre, de la justice, ce géomètre éternel, qui descend par degrés au fond des lois de tout peuple policé, n'est pas celui qui plaît aux castes sacerdotales. Elles le veulent

jaloux, irrité, plein de préférences, de menaces. Où elles ne reconnaissent pas cette face d'un dieu-prêtre, elles ne voient qu'athéisme. Est-ce une raison pour accorder qu'une société ne contient nul principe en dehors de son Église, nul enseignement moral en dehors de son clergé, et que toute lumière s'éteint qui ne s'allume pas à l'autel?

On répète incessamment que la société laïque n'a aucun principe, et par conséquent rien à enseigner. Il faut du moins reconnaître qu'elle peut mieux qu'aucune autre s'enseigner elle-même, et voilà précisément de quoi il est question dans l'enseignement laïque.

Pour moi, j'ai toujours prétendu qu'elle possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseignement en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui la rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance.

Or, dites-moi qui professera, non pas seulement en paroles, mais en action cette doctrine, qui est le pain de vie du monde moderne? Qui enseignera au catholique la fraternité avec le juif? Est-ce celui

qui, par sa croyance même, est obligé de maudire la croyance juive? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste? Est-ce Luther? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther? Est-ce le pape? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la foi est de s'exécrer mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle? Qui réunira trois ennemis acharnés, irréconciliables? évidemment un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune église, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque.

Ne dites pas que c'est là une idée sortie du trouble des dernières discussions. Il y a bientôt dix ans qu'en répondant à M. l'archevêque de Paris, j'écrivais ce qui suit :

« Ceux qui divisent sont ceux qui veulent que chaque secte, chaque église, soit un monde séparé et clos pour jamais, sans nul contact d'éducation avec ce qui s'en rapproche le plus, que les générations nouvelles ne se rencontrent nulle part dans un symbole commun, que les hommes, dès le berceau jusqu'à la tombe, passent à côté les uns des autres sans se toucher ni se reconnaître, qu'il y ait dans la France plusieurs Frances inconciliables entre elles, et dont l'une apprenne à jeter éternellement l'interdit à toutes les autres.

« Ceux qui unissent et édifient sont ceux qui, en respectant les églises particulières, croient

qu'elles sont contenues dans une église plus compréhensive, qui est le christianisme; que dès lors, loin de séquestrer systématiquement chaque croyance, d'envenimer par là et d'exagérer souvent les points de litige, il est bon de rapprocher, au moins un moment, dans un symbole commun d'éducation les intelligences destinées à former une seule et même société. En rapprochant des cultes frères, ils unissent; ils édifient en tendant, par un mouvement continu de l'âme chrétienne, à l'association des esprits dans la cité promise. Évidemment, l'État qui se place à ce point de vue dans sa constitution, est plus près de l'Église universelle que ne l'est l'ultramontanisme, en ne parlant jamais que de séquestration, de séparation et d'isolement.

« Vous demandez quelle mission morale l'État, en le supposant bien ordonné, peut accomplir dans l'éducation; vous faites vous-mêmes la réponse, quand vous avancez une chose bien grave en effet, que chaque secte, chaque religion, possède un enseignement moral qui forme un *corps de doctrines fort différent*. Entre ces morales particulières, je demande à mon tour qui montrera le lien des unes et des autres? qui décidera? Sans doute, ce ne peut être aucune secte. Formerez-vous donc dans la société autant de consciences différentes qu'il y a de communions séparées? C'est à quoi il faudrait arriver en pressant vos paroles.

« Sous ces enseignements différents, il y a une morale sociale sur laquelle repose la vie nouvelle. Dans la situation actuelle, chaque secte, chaque église ayant un enseignement distinct, il s'ensuit évidemment la nécessité d'une éducation publique qui, en liant les éducations particulières, achève de lier et de coordonner dans la conscience générale des doctrines différentes. L'argument décisif pour l'intervention de l'État en matière d'éducation se tirera toujours du principe que vous venez de mettre en avant pour la combattre.

« Car il ne suffit pas de se tolérer les uns les autres ; il faut encore être réciproquement d'intelligence. Or, qui enseignera au catholique l'amour du protestant ? Est-ce celui-là même qui inculque l'horreur du dogme protestant ? De bonne foi, pouvez-vous développer dans autrui le sentiment intime des droits et de la dignité de l'Israélite, vous qui, dans le royaume où vous êtes le maître, venez de proscrire toute *relation amicale* entre le juif et le chrétien ? pouvez-vous professer le respect pour ceux que vous anathématisez ? pouvez-vous développer le sentiment de fraternité religieuse qui est l'âme de la société dans laquelle nous vivons ?

« Vous le pouvez si peu, que ce principe tout nouveau de la vie sociale n'existe pas à vos yeux, puisque vous ne vous posez pas même la question qui en dérive. C'est assez pour vous de maintenir

les communions dans un isolement profond. L'idée d'établir un rapport entre les unes et les autres ne paraît pas une seule fois vous occuper ; et pourtant c'est là toute la difficulté du problème. Reconnaîtrez donc qu'en restant dans les termes où vous vous renfermez, il est toute une partie de l'homme moderne qui vous échappe.

« Entre des cultes désormais égaux, il faut une intervention spirituelle qui ramène à la paix ceux que tout pousse à la guerre ; et les sectes, les églises séparées, avouant leur impuissance à la conciliation, nous revenons par tous les chemins à cette conséquence : qu'il faut chercher ailleurs l'enseignement de cette morale sociale, sans laquelle il y a désormais des catholiques, des dissidents, des philosophes, c'est-à-dire des partis, des sectes et point de France. »

Voulez-vous affranchir l'enseignement laïque ? Osez affirmer ce que trois siècles ont affirmé avant vous, qu'il se suffit à lui-même, qu'il existe par lui-même, qu'il est lui-même croyance et science. Nulle mesure fiscale, matérielle, administrative, ne peut le dispenser de cet acte de foi.

Comment s'est constituée la science moderne ? En la séparant de la science de l'Église. Le droit civil ? En le séparant du droit canon. La constitution politique ? En la séparant de la religion de l'État. Tous les éléments de la sociabilité moderne

se sont développés en s'émancipant des églises. Le plus important de tout reste à ordonner, l'éducation. Par une conséquence qui se déduit de tout ce qui précède, n'est-il pas clair qu'il ne peut être réglé qu'à la condition d'être pleinement séparé de l'éducation ecclésiastique?

Mais quoi! vous me proposez de ne faire donner aucune instruction religieuse à mon fils? Eh! qui vous dit rien de semblable? Qui vous empêche de choisir, au sortir de l'école, le dogme particulier dans lequel vous voulez le faire élever? Je prétends seulement que le mélange de l'école et de l'Église vous conduit à des contradictions, dans lesquelles la liberté est impossible.

Je voudrais que le prêtre eût son empire dans son église, mais que cette souveraineté ne pût, dans aucun cas, s'étendre hors de là; car le problème est ceci: Faire que la liberté du prêtre catholique ne devienne pas la servitude de tous.

Celui qui exerce le pouvoir sacerdotal, au nom d'une caste, peut-il exercer régulièrement le pouvoir civil, à moins qu'on ne rentre dans le chemin de la théocratie? L'évêque sera-t-il préfet? Le curé sera-t-il maire? Celui qui accuse peut-il être en même temps le juge? Comment donc celui qui, au nom du moyen âge, fait le procès de l'esprit moderne, peut-il être en même temps chargé de répandre et d'enseigner cet esprit?

Il est quelquefois arrivé que des hommes qui avaient établi des principes philosophiques dans le recueillement de la solitude ont vu leurs maximes démenties par les choses dès qu'ils ont approché des affaires, et l'expérience les a contraints d'en changer. Pour moi, j'ai du moins le faible et triste avantage que, surpris au milieu de la spéculation philosophique par une révolution, et contraint, par des événements subits, d'être mêlé de près aux affaires publiques, il ne s'est pas accompli sous mes yeux un fait qui ne m'ait confirmé la vérité de tout ce que j'avais avancé, soutenu, défendu par la parole et par la plume.

Non! dans ces deux dernières années, si pleines d'instructions pour qui sait lire dans les choses, pas un jour ne s'est écoulé, sans enraciner en moi chacune des paroles qui, dans un autre temps, sont tombées de ma conscience. Et, si, dans quelque lieu écarté il se trouve quelque personne d'un âge aujourd'hui plus mûr qui n'ait pas perdu le souvenir de ce que je rappelle ici, puisse cette déclaration arriver jusqu'à elle!

Où sont tous ceux qui, dans le temps dont je parle, ne faisaient qu'un seul esprit? Ceux qui s'unissaient alors dans une même pensée, avec l'ardente étreinte de la jeunesse, sont-ils séparés? D'autres sont-ils tombés dans l'indifférence sur ce qui leur semblait la seule chose importante? Quelques-uns se sou-

viennent-ils de ce que nous avons pensé ensemble? A tous je leur dois cette déclaration, que, ce que je tenais alors pour vrai, je le tiens aujourd'hui pour évident; que le fantôme qui apparaît dans les heures de la jeunesse est le bon génie de la vérité; que le salut de la France est dans la voie où nous avons commencé d'entrer. Sachons donc y persévérer.

XV

QU'IL FAUT ÉLEVER UN SAUVEUR.

Ce qui presse le plus est de réchauffer l'étincelle du foyer domestique. Le père a cessé de croire, la mère croit encore avec ferveur. Ballotté entre ces deux autorités contraires, que deviendra l'enfant? Longtemps il ignore s'il croit ou s'il doute. Quel trouble dans cet esprit qui, en s'éveillant, voit tout à la fois s'ouvrir et se fermer un infini! il naît sur les confins de deux mondes, et il ne sait dans lequel entrer. A la fin, le partage se fait. Le fils suit le père dans le doute; la fille suit la mère dans la foi. De plus en plus les cœurs se divisent; ils s'aliènent : qui les réunira? Heureux si, brisé par le divorce moral du père et de la mère, l'enfant ne feint pas de douter avec l'un et de croire avec l'autre! Hypocrisie et scepticisme, dès le berceau, ce serait trop. Ne commencez pas la vie humaine par la décrépitude.

En aucun temps, l'éducation n'eut un objet aussi grand à se proposer, et jamais l'enfance ne dut être aussi respectée que de nos jours; car elle

seule possède encore l'esprit de paix qui manque à ce foyer, à cette société partagée.

Qu'attendons-nous? Et qui nous réconciliera, si ce n'est celui qui n'a pas encore vécu de notre vie? Pour nous, nos cœurs se sont trop abreuvés du venin des luttes sociales. Nous savons désormais trop bien haïr; nous avons perdu la faculté d'aimer. Qui nous la rendra?

Qu'avons-nous encore à nous apprendre, à nous dire les uns aux autres? Rien. Nous ne pouvons plus ni nous persuader, ni nous apaiser mutuellement. Nos lèvres ne peuvent plus que maudire; nos paroles ne servent plus qu'à nous percer et à nous repaître de nos propres blessures; à bien dire, nous sommes morts les uns pour les autres, étant morts à l'espérance de nous convaincre les uns les autres. Pourtant, si l'univers moral ne doit pas s'abîmer dans le chaos, il faut qu'un vestige de l'ancien amour qui fit le monde soit conservé quelque part. Où survivra-t-elle cette flamme créatrice? Où chercher l'harmonie des éléments, sinon dans ce berceau qui flotte avec sérénité à travers la tempête sociale?

Où trouver un reste d'amour, si ce n'est dans ces yeux qui viennent de s'ouvrir à la lumière, et qui n'ont encore rien vu de ce que nous voyons? Quelle langue nous parlera, nous convaincra, si ce n'est la langue qui n'a encore rien dit? Scribes,

docteurs de la loi, faites place à l'enfant dans l'enceinte du temple! Écoutez! il vous enseigne ce que vous ne connaîtrez jamais, la paix!

Malgré cela, vous croyez tout ruiné, si vous perdez un moment pour faire descendre, dans ce cœur qui vient de naître, la guerre, l'horrible guerre qui est le germe de toutes les autres, celle des discordes religieuses. Il sort de l'ample sein de la vérité, pour vous en rendre témoignage, et vous n'avez rien de plus pressé que de l'emmailletter dans les haines, dans les préjugés, dans les sectes des Pharisiens ou des Sadducéens.

Que serait-ce si l'on commençait par le faire naître à la vie sociale, au milieu de tout ce qui parle d'union entre les hommes, c'est-à-dire, au milieu des principes communs à toutes les sociétés; si on le nourrissait d'abord de ce lait fortifiant dont s'abreuve l'humanité entière! Il ne connaîtrait les différences qui séparent les hommes, qu'après avoir connu les ressemblances qui les rapprochent. Je voudrais le faire grandir au milieu des pensées divines qui soutiennent le genre humain; il ne saurait que plus tard la divergence des croyances et le triste secret du divorce des âmes; il connaîtrait Dieu avant de connaître le prêtre. C'est tout le contraire de ce qui se fait aujourd'hui. De ces deux seules idées, gravées dans la Constitution, Dieu et une famille de frères, que

ne pourrait déduire un instituteur digne de ce nom!

Le malheur est que nous n'avons aucun livre populaire ou le peuple puisse recevoir, sans danger, sa première éducation morale. Les autres ont des traductions naïves de la Bible, qui sont comme le bégayement sacré de leur langue. Dans notre système de caste sacerdotale, la Bible devait rester le livre des prêtres, et à ce titre, il était impossible qu'elle devint populaire.

J'ai sous les yeux l'un des ouvrages les plus répandus dans l'éducation en France; pour savoir ce qu'il contient, l'enfant n'a pas même besoin de savoir lire. Les images parlent assez haut. Je vois dans ces figures un arsenal hideux de chaînes, de fourches, de tenailles, de cœurs cadénassés, de brasiers, de reptiles, de têtes qui surnagent dans les flammes, de monstres aux pieds de satyres, aux cornes de bouc, qui sortent des murailles, des planchers, et viennent garrotter les mourants dans leurs lits, le tout dans le style des idoles japonaises ou mexicaines. Est-ce bien là le livre d'éducation d'un peuple non seulement policé, mais souverain? Comment l'enfant qui s'éveille à la vie, au milieu de cet enfer païen, reviendra-t-il jamais de cette première impression de fétichisme et de terreur? Il faut absolument qu'il demeure esclave le reste de sa vie, ou qu'il devienne in-

crédule. Des hommes faits m'ont avoué ne pouvoir penser à cette première lecture sans un saisissement d'horreur. Que l'on se figure quelles semences de haines fermentent dans le cœur de l'enfant qui naît ainsi captif, persuadé que ces supplices sont préparés pour quiconque ne pense pas exactement comme le livre.

Serait-il donc impossible, je ne dis pas de renoncer à ce fétichisme (je ne vais pas jusque-là), mais de mettre en regard quelque livre populaire ou le sentiment servile de la peur ne serait pas constamment éveillé? J'avoue que toute vérité court risque de paraître fade auprès de ce terrorisme. Qui sait, néanmoins, ce que l'on pourrait faire jaillir de l'âme humaine, encore neuve et sans tache?

Songez qu'il ne s'agit plus seulement de faire un homme qui prenne sa place dans une société assise; il s'agit de préparer celui qui doit guérir une société assez malade pour se frapper elle-même. Ce n'est pas un écolier que vous avez à dresser; c'est bien en réalité un créateur, un constructeur d'empires. Proportionnez donc l'esprit de cette éducation aux résultats que vous devez en attendre

Il vient, il entre dans le monde, le messenger de l'avenir. Comment l'accueillerez-vous? Quelle éducation nouvelle donnerez-vous à cet Emmanuel qui doit redresser un monde croulant?

Je voudrais que l'or de la sagesse de tous les peuples fût mis à ses pieds; que ce qui a été accepté, applaudi par la conscience de toute l'humanité, lui fût présenté à son arrivée dans le monde, comme son héritage moral. Quelle grande pensée (simple comme tout ce qui est grand) serait trop haute pour ce sauveur sorti des flots de l'ancien monde! car c'est bien un sauveur, un médiateur qu'il vous faut élever dans chaque homme, ou le monde périt. Il vient pour s'élever au-dessus de toutes les sectes; n'enfermez pas trop tôt son cœur dans une secte. Il faut qu'il puisse porter sans fléchir une humanité nouvelle; ne le brisez pas avant qu'il ait rien fait.

Persuadez-vous bien que vous élevez un souverain dans le monde politique et moral. Vienne le Fénelon qui écrira le nouveau Télémaque pour l'héritier, non pas seulement d'un royaume, mais d'un monde! Quelle source d'inspiration ne rencontrera-t-il pas dans cette idée!

XVI

LA LIBERTÉ.

A toutes les difficultés précédemment exposées, beaucoup de personnes se contentent de répondre qu'elles les résolvent par la liberté. Cela veut dire qu'elles résolvent le problème par le problème ; car il s'agit, en effet, d'établir la liberté.

C'est ici que se révèle le mieux un des côtés les plus étranges de l'organisation sociale de la France. Vous n'avez pas à régler une société idéale. Quelle est, au vrai, la réalité ? D'un côté, des individus épars ; de l'autre, une association immense qui s'appelle l'Église. C'est avec cette inégalité formidable qu'il faut ordonner la liberté dans le monde moral. Voilà le problème dans sa rigueur ; il est là, non ailleurs.

Cela posé, vous dites aux individus : Isolez-vous davantage, séparez-vous. Que chacun fasse comme il l'entendra ; je lui donne le droit de fonder à ses risques et périls une école en face de l'Église et de lutter, avec armes égales, lui, pauvre, abandonné, inconnu, contre toutes les ressources de

cette innombrable organisation qui partout se rencontrera en face de lui, rassemblée et vivante. Pour mieux établir l'égalité entre eux, je n'accorderai aucun genre de secours à l'individu; mais je donnerai d'abord sur le budget quarante millions, chaque année, au corps auquel il doit tout seul faire équilibre, et qui possède déjà deux cent cinquante millions. Je résoudrai ainsi le problème de la liberté par l'équation suivante : zéro égale trois cents millions. Voilà pour le côté matériel de la question.

Quant à son côté moral, je ne préjugerai rien sur la confusion du domaine civil et du domaine ecclésiastique. En conséquence, le dogme continuera de faire nécessairement partie de l'enseignement. La porte de l'école restera ouverte, de droit divin, au prêtre; et comme celui qui est maître du dogme est maître de tout, l'instituteur libre vivra sous le bon plaisir du prêtre. Voilà le second terme de l'égalité.

En troisième lieu, la liberté exigeant que l'État ne se mêle de rien ou même qu'il disparaisse, chacun des membres de l'enseignement laïque ne devra compter que sur lui-même. Toute protection morale de l'État en sa faveur serait une oppression pour les autres. Mais, d'autre part, l'Église ne parlant nullement de disparaître en même temps que l'État, il arrivera que le laïque sera aban-

donné à ses seules forces et que l'instituteur ecclésiastique sera porté au besoin sur les bras de la catholicité toute entière. Le premier sera seul au monde, le second s'appellera légion; troisième mode de l'égalité et de la liberté.

Cette prétendue solution ne contient donc qu'une autre forme de la servitude; et si des hommes, sincèrement libéraux, s'en contentent, s'ils tombent aussi aisément dans l'embûche, c'est par une illusion qui les porte à faire abstraction des éléments réels dont se compose la société française.

Il y a deux plateaux dans la balance, non pas un seul: ici, un individu sans lien, sans appui; là, une hiérarchie qui est un monde. C'est se moquer que de dire au premier: Je te permets d'entrer en lice avec cette organisation immense. Tu es seul, elle est multiple. Tu es faible, elle est toute-puissante. N'importe! fais à ton gré; tu demandais la liberté? Je t'en donne le mot, cela doit te suffire.

Ne verra-t-on donc pas que, dans ces termes, le problème de la liberté est radicalement insoluble? Ce n'est pas la lutte qu'il faut établir entre l'instituteur et l'Église. Il faut, au contraire, que le duel n'ait pas lieu, et pour cela que l'instituteur reste dans son école, c'est-à-dire en dehors de la servitude de tout dogme particulier; le

prêtre dans son église, c'est-à-dire en dehors des matières civiles et laïques. Au premier le monde de la raison, au second le monde des miracles. Quel sujet trouvez-vous à concurrence en des choses non seulement si différentes, mais si souvent inconciliables ?

Ce qui abuse de bons esprits, est la comparaison qu'ils font de la France avec l'Amérique du Nord. Les différences sont néanmoins tellement éclatantes, qu'il est évident que la question de l'éducation ne saurait être, dans ces deux pays, ni posée dans les mêmes termes, ni résolue de la même manière. Qui ne voit que la situation des États-Unis à cet égard est infiniment moins compliquée que la nôtre ? Premièrement, point de salaire des clergés, ce qui est la condition élémentaire de la liberté morale ; secondement (chose infiniment plus importante encore), le catholicisme n'est qu'une petite minorité dans les États-Unis. Le fond religieux sur lequel s'appuie cette société, ce sont, comme je l'ai dit plus haut, les sectes protestantes qui, toutes, ont également besoin de l'instruction populaire. D'où il suit que l'antagonisme entre l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement national est inconnu. La liberté politique étant née du protestantisme dans la démocratie américaine, l'enseignement populaire pourrait même rester sans dommage pour l'État dans

la main du clergé protestant. La difficulté que rencontre la France, et qui naît d'une contradiction radicale entre sa constitution religieuse et sa constitution politique, n'existe pas dans la patrie de Washington. Si le catholicisme y devenait jamais prédominant, c'est alors seulement que la constitution politique y serait entravée comme la nôtre.

Au reste, l'expérience parle assez haut à nos portes. La Belgique était entrée ingénument dans ce prétendu système de liberté d'enseignement. Elle sent, elle avoue aujourd'hui qu'elle y étouffe; son gouvernement fait un effort suprême pour l'arracher aux rouages de la machine de servitude. Est-il bien sûr qu'il l'en retire vivante?

Tout ce que j'ai dit précédemment suppose que l'organisation religieuse de la France demeure ce qu'elle est aujourd'hui. Il est bien évident que si la France faisait une révolution religieuse, la donnée étant toute différente, la solution pourrait l'être aussi. Mais rien n'annonçant de nos jours une révolution prochaine de ce genre, et de tels changements ne s'improvisant pas, si nous ne voulons entrer dans le domaine des imaginations, nous devons conclure de ce qui précède que le problème de l'éducation se compose en France des éléments nécessaires qui suivent :

Premièrement, suppression des salaires des clergés, comme en Amérique. Ce point paraissant aujourd'hui gagné, au moins dans les esprits, nulle nécessité d'y insister. Il est trop clair que la liberté morale ne saurait exister si, au lieu d'une religion d'État, on trouve le moyen d'en instituer plusieurs qui pèsent également chacune sur la conscience de tous.

Deuxièmement, gratuité de l'enseignement, afin qu'il puisse être obligatoire à un certain degré. Le père ne doit pas seulement le pain du corps à son enfant ; il lui doit aussi le pain de l'intelligence et de l'âme.

Troisièmement, séparation de l'enseignement laïque et de l'enseignement des églises particulières. Les deux conditions précédentes ne sont, en quelque sorte, que négatives ; cette troisième est celle qui donne la vie à l'enseignement en lui donnant sa raison d'être.

Avez-vous, oui ou non, en vous l'esprit de vie ? Croyez-vous l'avoir ? Vous sentez-vous capable de faire des hommes sans le concours des églises particulières ? Telle est la première condition de votre affranchissement. Sans cela que sont tous les expédients ? Comment la société laïque s'est-elle émancipée ? En croyant qu'elle se suffit à elle-même. Comment donc l'enseignement laïque s'émanciperait-il jamais, s'il ne croyait posséder une source

assez profonde de vérité, de science pour alimenter la vie humaine ? Croyez-vous être dans la voie de la vérité ? Vous pouvez y conduire les autres. Ne le croyez-vous ? Il est juste que vous alliez demander votre chemin à l'Église. Mais à quoi bon vouloir être libre aujourd'hui, si vous vous croyez incapable de l'être demain ? Que servirait de racheter un esclave, s'il continuait de se croire une chose sans âme qui ne vit que de la complaisance du maître ?

Depuis deux ans nous discutons l'organisation sociale de la France indépendamment de tout élément moral et religieux. Comment ne pas s'apercevoir que le problème religieux enveloppe le problème politique, économique, et que toute solution de ce dernier n'a que la valeur d'une hypothèse aussi longtemps qu'on n'a pas résolu le premier ?

Le socialisme se présente comme la seule doctrine des intérêts matériels. Tout le travail de la tradition philosophique est suspendu en France ; et de là qu'arrive-t-il ? Le clergé, qui déclare avoir seul le monopole de l'esprit, règne et gouverne ainsi qu'en plein moyen âge. Nous affirmons tous les jours que la philosophie qui a émancipé la France n'est que métaphysique creuse. Le prêtre s'empare à lui seul de ce domaine creux ; il trouve dans ses profondeurs de quoi ensevelir tous vos projets.

XVII

QU'EST-CE QUE L'UNIVERSITÉ?

Après l'expiration des deux dernières années, l'avenir croira-t-il que des démocrates qui ont vu l'expédition de Rome, la suprématie complète du clergé catholique, nous crient d'une voix éclatante: J'ai trouvé le mal. Écoutez! Je vais vous dire quel est l'ennemi commun, auquel il ne faut plus laisser ni paix, ni trêve. Cet ennemi qui nous écrase, c'est l'Université.

Qu'est-ce donc que l'Université? Quelle était sa raison d'être? Au moment où Napoléon rendait à la caste sacerdotale son ancien pouvoir, il vit très bien qu'il fallait faire quelque chose pour empêcher que la société laïque ne tombât moralement sous la domination absolue de cette caste. Il vit en même temps que des individus laïques séparés les uns des autres seraient entièrement impuissants pour garantir la société moderne contre les envahissements d'un corps sacerdotal. Conduit par ces deux idées d'une justesse parfaite, il établit, en face du sacerdoce, un corps laïque chargé

d'enseigner et de conserver, de génération en génération, l'esprit de la société laïque. Tel est le principe sur lequel vivait l'Université de France. Ce n'était pas une humeur de conquérant ; c'était une nécessité même de l'organisation sociale de notre nation.

Dans tous les pays où le clergé forme une caste, vous n'avez pas à choisir les lois les plus idéales concernant l'enseignement. Quoi que vous fassiez, il faut qu'à cette organisation de la caste vous opposiez une organisation puissante si vous ne voulez tout abandonner à la première. Encore une fois, je ne puis trop répéter que la question n'est pas du tout de savoir s'il est bien ou mal, dans une démocratie idéale, de constituer un corps enseignant au nom de l'État. C'est là une abstraction sans aucune application à la France. La question qui la concerne est celle-ci : Étant donné un pays dans lequel le clergé forme une caste, n'est-il pas nécessaire que le principe laïque, dans l'enseignement, soit organisé de manière à pouvoir balancer l'action de ce corps ? Cette question ainsi posée se résout d'elle-même, à moins que l'on ne prétende que l'individu sera chargé tout seul de faire équilibre au corps qui prétend peser autant qu'un monde.

C'est donc des entrailles mêmes de la nécessité que Napoléon a fait sortir le principe d'un ensei-

gnement national confié à un corps laïque. En même temps qu'il relevait l'Église, c'était une conséquence rigoureuse pour lui d'établir l'Université. La première appelle nécessairement la seconde. Le moyen âge, lui-même, ne voulant pas tout absorber dans la caste sacerdotale, avait été conduit à chercher dans l'établissement de ses universités un équilibre de ce genre.

Mais, d'autre part, Napoléon déposait dans sa création un principe de faiblesse qui devait la ruiner. Il créait, il est vrai, un corps : il lui refusait un esprit ; ou plutôt, en liant l'Université au dogme particulier du catholicisme, il détruisait son œuvre. Dès que l'Université restait asservie au dogme catholique, son indépendance n'était plus qu'un mot. En réalité, elle était, dès son origine, sous la dépendance du sacerdoce, qui, mieux que personne, est juge de ce qui concerne son dogme. Ainsi, Napoléon voulait élever une barrière contre l'esprit sacerdotal, et il mettait cette barrière sous la main du clergé. Établie sur un dogme exclusif, l'Université n'avait plus le même fondement que la société civile. De là son attitude chancelante. Napoléon n'osa pas l'appuyer sur l'esprit laïque moderne. Il l'appuya, comme ses fiefs, sur l'imitation de Charlemagne.

Aussi, dès que sa main se retira et que le corps sacerdotal commença ses attaques, on put s'aper-

cevoir que l'Université ne se défendait pas. Elle ne pouvait se défendre. Aujourd'hui nous savons pourquoi. Ses mains étaient liées; elle ne savait sur quel terrain s'appuyer. Ni laïque, ni cléricale, cette contradiction la perdait. D'après son principe d'organisation, elle ne pouvait se passer du clergé, tandis que le clergé répétait chaque jour qu'il n'a besoin de personne. Une inégalité si flagrante ne permettait pas la lutte. Il n'y avait qu'à céder. Pendant vingt ans, nous avons vu ce grand corps en butte à toutes les attaques de l'Église. Il est tombé en quelque sorte sans mot dire. Son fondateur l'avait placé pour couvrir la société civile comme un corps destiné à périr sans rendre aucune blessure.

Pendant que l'Université était assaillie par l'esprit clérical, il lui était interdit de le combattre par l'esprit laïque. Telle que Napoléon l'avait faite sur le principe de la théocratie carlovingienne, que fallait-il pour la mettre à merci? Qu'un évêque seulement retirât son aumônier. Comment garder tel professeur protestant, israélite, philosophe? On le voudrait, sans doute; mais le moyen? L'aumônier retiré, que deviendrait le collège? L'édifice impérial reposait sur le sable.

Il est arrivé à l'Université de périr comme son fondateur. Il s'est fait sacrer par le pape, et le pape l'a détrôné par l'anathème. Il a voulu faire

sacrer l'Université par le clergé, et le clergé, en retirant sa main, a dissipé l'œuvre empruntée de Charlemagne.

C'est que le principe faux par lequel Napoléon, sans croire à l'Église, s'était fait oindre à Notre-Dame, il l'a imposé, comme règle de doctrine, à l'Université. Ce manque de vérité a conduit l'un à Sainte-Hélène, l'autre à la loi de 1850.

J'ajoute que, grâce à l'une de ces grandes ironies que la providence exerce envers les fondateurs d'empires, la principale création de Napoléon devait être renversée par un gouvernement qui porte son nom.

Quant au clergé, sa participation à la loi de l'enseignement est la seule faute de conduite que je pourrais lui reprocher depuis deux ans. Dans tout le reste, il a observé les règles ordinaires de sa diplomatie. En cette occasion seule, il s'est trompé. Il devait faire cette loi par ses créatures, non pas s'y employer lui-même, surtout ne pas paraître. Son empressement à écraser son adversaire l'a entraîné; il a perdu le sang-froid, l'équilibre dont il avait fait preuve jusque-là. Dans son impatience d'anéantir l'Université, il a laissé trop voir sa main quand le coup a été frappé. Que de méprises accumulées en peu de jours! Il fallait laisser agir le bras séculier tout seul, et rester à genoux dans le sanctuaire; il fallait se résigner à

la destruction de son adversaire, se la faire demander, se faire prier pour y consentir, s'y opposer même de vive voix, lorsqu'elle était devenue irrévocable, ne la demander ostensiblement jamais. On aurait ainsi obtenu les mêmes choses sans nul danger de se commettre. Toutes les règles du *Directorium* de Loyola ont été violées à la fois en cette circonstance par trop d'empressement de vaincre.

Aujourd'hui les évêques s'aperçoivent de la faute; ils renient la loi; il est trop tard! l'alliance avec le voltairianisme, l'éclectisme, le rationalisme protestant, a été vue du monde entier. On ne se défait pas de ces pactes de famille par un simple reniement. Ils entraînent après soi des conséquences désastreuses qui se montreront un jour.

XVIII

SOLUTION.

Tout ce que vous dites de la liberté dans une démocratie idéale suppose que vous avez fait une révolution religieuse. Tout ce que vous faites démontre que vous ne songez en rien à une révolution de ce genre. Partons donc des éléments que vous admettez et quittons la chimère. Je maintiens que vous ne pouvez vous passer d'une organisation quelconque de l'éducation nationale, aussi longtemps que la caste sacerdotale est le principe organique de votre religion. Ces choses se tiennent ; il n'appartient ni à une révolution politique, ni à une révolution économique de les changer. Cela posé, reste à montrer que les principes établis ci-dessus ont reçu l'adhésion des esprits les plus opposés et la consécration de l'expérience depuis un demi-siècle.

Dans la première ferveur de la révolution française, alors que les grands principes de la société nouvelle jaillissaient comme par inspira-

tion, voici quelle était, en 1792, l'opinion de Condorcet :

« La Constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitants de la France, ne permet point d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui, en repoussant les enfants d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux et donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'enseignement public l'enseignement d'aucun culte religieux.

« Chacun d'eux doit enseigner dans ses temples par ses propres ministres. Les parents, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors sans répugnance envoyer leurs enfants dans les établissements nationaux, et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience, sous prétexte de l'éclairer et de la conduire. »

Le principe que la France avait ainsi établi en théorie, une république voisine l'applique en réalité. La Hollande, qui nous a devancés dans la liberté de conscience, dans la liberté de penser, nous a précédés aussi dans la liberté de l'enseignement

en établissant, dès 1806, que l'enseignement laïque ne sera subordonné à aucun dogme particulier.

Lorsque le gouvernement notifia à l'Église catholique l'interdiction des dogmes dans l'école, vous pensez, sans doute, que ce fut un grand scandale? Quelle fut la réponse du clergé? La voici, par la bouche officielle de son chef:

« Pour voir régner la concorde, l'amitié, la charité entre les diverses communions, *il est nécessaire, à mon avis, que l'instituteur s'abstienne de l'enseignement des dogmes des diverses communions.* J'en excepte seulement le cas où un instituteur, dont d'ailleurs la probité et la capacité seraient notoires, n'aurait que des élèves d'une seule communion. Sans cela, les enfants apprennent trop tôt qu'ils diffèrent de religion. L'un fait des reproches à l'autre, et beaucoup d'instituteurs ne se mettent pas en peine de l'empêcher. Ce n'est d'abord, à la vérité, qu'un enfantillage; mais cependant les enfants croissent, et l'éloignement augmente de plus en plus, et toute leur religion n'est souvent qu'un faux zèle que le véritable esprit religieux et la charité chrétienne réprouvent et détestent. »

Ainsi le clergé catholique reconnaissait non seulement que l'enseignement laïque peut subsister sans l'autorité des dogmes particuliers, mais que, de plus, c'est un bien qu'il en reste indépendant.

Même témoignage de la part des clergés luthériens, réformés, mennonites (1).

Une expérience de trente-deux ans consacre ce système; après ce laps de temps, M. Cousin est envoyé par le gouvernement de France en Hollande pour reconnaître les résultats de l'expérience, et, dans ce voyage, quelle objection rencontre-t-il? Aucune. Le système de 1806, profondément enraciné, a passé dans les mœurs. Pendant que partout ailleurs la question de l'enseignement obsède les esprits, un calme profond règne à ce sujet au sein de la société hollandaise. Le système politique a changé; la République est devenue royauté; et, nonobstant, le système de l'enseignement n'est nullement ébranlé. Partout l'observateur français recueille à cet égard la même réponse. Que lui dit l'homme que la Hollande regarde comme un des pères de l'éducation du peuple?

« Les écoles primaires ne doivent appartenir à aucun culte en particulier et n'enseigner aucun dogme positif. Il ne faut pas tendre à la division des écoles et avoir des écoles spéciales catholiques et des écoles spéciales protestantes. Une école du peuple est pour le peuple tout entier. » De l'école

(1) Par suite de l'ordre actuel, et *par bonnes raisons*, dit le consistoire de la communion mennonite, l'enseignement du dogme de la religion est écarté des écoles primaires. »

primaire le même principe passe dans les écoles supérieures (1).

Entraîné par cette unanimité et par la force de la vérité, l'observateur français, quoique préoccupé d'un système tout différent, laisse lui-même échapper ces paroles :

« Je veux un enseignement moral et religieux très général, et *sans acception d'aucune communion*, dans les écoles primaires, comme base commune de l'enseignement religieux positif que les différents cultes donneront dans l'église, le temple ou la synagogue. »

Essayez de découvrir un autre système qui réunisse à la fois les révolutionnaires de la Constituante et de la Convention, les philosophes du dix-

(1) « Je remarquai aussi, écrit M. Cousin, qu'il n'y a aucun enseignement moral et religieux dans l'école latine d'Utrecht. C'est le même système que dans l'enseignement primaire; et M. van Hensde me répéta pour l'école latine absolument ce que tous les inspecteurs primaires m'avaient dit pour leurs écoles: tous les maîtres ici s'appliquent, en toute occasion, à rappeler les principes de l'Évangile et à inculquer l'esprit de moralité et de piété. Mais nous n'avons pas d'enseignement spécial à cet égard. Un pareil enseignement n'a lieu qu'en dehors de l'école latine, dans le temple ou dans l'église. Et M. van Hensde me donnait de cette coutume les mêmes raisons qu'on m'avait déjà données: La nécessité de maintenir la tolérance, surtout la nécessité de ne point effaroucher les ministres des différents cultes, l'impossibilité de se passer d'eux pour un tel enseignement, et en même temps l'inconvénient de le confier à l'un d'eux en particulier. — Mais pourquoi ne confieriez-vous pas l'enseignement religieux des différents cultes à des ministres de ces cultes? Nul n'aurait à se plaindre, et l'école y gagnerait. — C'est ce qui se fait, me dit-il, mais hors de l'école. »

huitième siècle, les ministres des différents cultes, catholique, protestant, juif, les représentants officiels de l'électisme, ceux de l'*Encyclopédie*, et qui, par-dessus tout, ait subi depuis un demi-siècle l'expérience faite par une des nations les plus sages de l'Europe. Si l'on parle de conciliation, où peut-elle être, hormis dans le système qui est proposé et applaudi par des temps et des esprits si différents?

Quoi de plus réalisable que ce qui est réalisé? quoi de moins chimérique que ce qui est? Vous appelez cela honnêtement et modestement utopie, absurdité, extravagance. Ne craignez-vous pas qu'en donnant les mêmes noms aux choses confirmées par une expérience éclatante et à celles qui n'existent encore qu'en théorie, vous n'ôtiez d'avance toute signification à ces paroles de guerre?

Pour moi, de plus en plus persuadé que le seul moyen d'organiser l'éducation individuelle dérive des principes sur lesquels est fondée l'éducation de la société elle-même, je reproduis ici les termes dans lesquels j'exposai cette solution dans l'Assemblée nationale. Ils seront le résumé de tout ce qui précède.

« Pourquoi la France, depuis plus de vingt ans, cherche-t-elle vainement à résoudre le problème de l'enseignement? Pourquoi sommes-nous aujourd'hui moins avancés que nous ne l'étions en 1833?

Pourquoi le pays, qui a tranché avec tant d'autorité de si vastes questions dans l'ordre civil, s'engage-t-il, pour ainsi dire en aveugle, dans celle-ci ? Parce que la France n'applique pas à cette difficulté nouvelle les principes du droit public qui lui ont servi à résoudre toutes celles qui se sont rencontrées jusqu'ici.

« Organiser l'enseignement primaire en particulier et l'enseignement en général, c'est organiser la société elle-même. Il en résulte que, pour fonder l'école sur sa vraie base, il faut l'établir sur le principe qui fait vivre cette société. Or quel est le principe qui se retrouve au fond de toutes nos lois, sans lequel nos codes eussent été impossibles ? Il est tout entier contenu dans ces deux mots : Séculariser la législation ; séparer le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, la société laïque et les Églises.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que de grandes difficultés surgissent devant le législateur de la société française issue de la révolution.

« Comment a été résolu le problème, en apparence inextricable, de la liberté des cultes, qui renferme implicitement le problème de la liberté d'enseignement ? Par la séparation du domaine laïque et du domaine ecclésiastique, en effaçant de la législation le principe de la religion d'État.

« Comment a été résolu dans le code le problème

aussi fondamental de l'état des personnes, celui des actes de l'état civil? Encore une fois, par le même principe, par la même séparation, en retranchant de l'acte civil l'intervention du dogme particulier représenté par le clergé.

« Comment donc pouvez-vous aujourd'hui espérer résoudre le problème de la liberté de l'enseignement? Je réponds avec la plus entière conviction : Vous le pouvez en introduisant dans la question le même élément, le même principe, en faisant pour cette loi ce que vos prédécesseurs ont fait pour toutes les autres; c'est-à-dire en retranchant de l'enseignement laïque l'enseignement du dogme particulier.

« Portez dans ce problème le principe vital qui anime toutes vos institutions; sécularisez la législation de l'enseignement, et la question se résout d'elle-même. Vous avez pour résultat, au sommet de la société, dans la constitution : séparation du pouvoir laïque et du pouvoir ecclésiastique; dans le code qui régit l'état des personnes : séparation des actes civils et de la célébration ecclésiastique, et, par suite, dans la loi de l'enseignement : séparation de l'école et de l'Église, de l'instituteur et du prêtre, de l'enseignement et du dogme.

« Voilà la solution qui se déduit nécessairement de l'esprit de toutes nos institutions appliqué au problème de la liberté d'enseignement. Car ce

n'est pas moi qui mets en présence ces deux choses : la loi et le dogme; partout elles sont en face l'une de l'autre, non pas hostiles, mais séparées. Tous les grands actes qui composent la vie humaine, la naissance, le mariage, la mort, reçoivent une double sanction, l'une de la société civile, l'autre de la société ecclésiastique; l'une de la loi, l'autre du culte. C'est par là que la liberté de conscience a pu être fondée et maintenue du berceau à la tombe

« Si donc ces deux puissances séparées marquent ainsi chacun des actes de l'existence, si notre législation a déjà enveloppé par avance la vie humaine tout entière dans cette distinction du principe laïque et du principe ecclésiastique, il reste maintenant à appliquer cette distinction à l'enseignement, qui est une préparation à la vie. Par là vous ferez entrer dans nos institutions cet esprit d'unité qui est l'ordre même déposé dans la loi.

« Cette solution, tirée de la séparation complète de l'enseignement laïque et de l'enseignement d'un dogme particulier, est la seule qui puisse concilier tout ensemble l'unité de la nationalité française et la liberté de conscience.

« En effet, dans tout autre système, il arrive l'une ou l'autre de ces deux choses : ou chaque religion, chaque dogme a son école; ou les communions diverses sont réunies dans le même enseignement.

« Dans le premier cas, si chaque communion a une école particulière, les générations nouvelles, séparées par des croyances opposées, forment pour ainsi dire autant de nations qu'il y a de religions et de communions différentes. Au lieu de tendre à l'union, l'enseignement développe l'héritage des haines ou du moins des antipathies profondes qui divisent les églises. L'œuvre de l'unité nationale, consacrée par tout le reste de la législation, est ébranlée par la loi de l'enseignement.

« Dans le second cas, celui où toutes les croyances sont entre les mains du même maître, dans une école mixte, c'est la liberté des cultes qui est atteinte. Si le protestant est obligé d'apprendre le dogme sous l'influence prédominante du catholicisme, ou réciproquement, l'une des Églises est sacrifiée; en sorte que, dans le système de la loi, l'une ou l'autre de ces choses est renversée, ou le principe de l'unité nationale ou le principe de la liberté de croyance.

« Dans tous les cas, dès que vous admettez comme nécessaire l'intervention du dogme dans l'enseignement laïque, je dis que, quoi que vous fassiez, vous placez l'école, et par suite la société et l'État, sous la dépendance absolue de l'Église.

« Le dogme ne peut être que souverain, partout où on le juge nécessaire. Point de transaction ni

d'accommodement avec lui. Il ne rivalise avec personne; il commande, il est maître, il règne, ou il n'est pas.

« Qu'il pénètre dans l'école, le prêtre qui le représente y devient souverain comme lui. Que faut-il à l'Église pour vous faire sentir la dépendance absolue où vous aurez placé l'enseignement laïque? Une seule chose : retirer ses évêques du conseil supérieur, ou l'aumônier du collège, ou le curé de l'école; mettre par là l'interdit sur l'enseignement : cela suffit. Devant la seule menace, la société, entièrement désarmée, n'a plus qu'à céder. En faisant intervenir le dogme dans la constitution de l'enseignement laïque, vous le ramenez au droit d'interdit du onzième siècle.

« Contradiction, impossibilités, oppression de la conscience, voilà toute la loi; voilà aussi ce qui se rencontre dans tous les systèmes; un seul résout ces impossibilités, c'est celui où l'école laïque est faite à l'image de la société laïque.

« Puisque la société française subsiste en dépit des contradictions entre les Églises diverses, il faut bien qu'il y ait un lieu où les jeunes générations apprennent que, malgré ces différences éclatantes de foi et de dogme, tous les membres de cette société font une seule famille. Or ce lieu de médiation, où doivent s'enseigner l'union, la paix, la concorde civile, au milieu des dissentiments

inexorables des croyances et des Églises, c'est l'école laïque.

« Si, dès l'origine, la différence des communions éclate dans l'enseignement ; si le triste héritage des dissensions religieuses est la première expérience qui frappe l'enfant ; si, dès qu'il ouvre les yeux, il ne voit que l'hostilité des cultes ; s'il naît, pour ainsi dire, à la vie civile dans le berceau des dissensions religieuses, où donc apprendra-t-il l'union, sans laquelle il n'y a point de France ?

« Je voudrais, au contraire, que, dès son entrée dans la société laïque, qui est ici marquée par son entrée dans l'école, l'enfant fût frappé d'un spectacle de paix. Encore une fois, ne le faites pas naître dans la discorde religieuse, prélude de la discorde civile.

« Ainsi, dans l'école laïque, affranchie de la différence des dogmes, tout doit parler d'union ; c'est en dehors de l'école, image de l'unité française, que l'enfant doit apprendre la divergence des dogmes, les inimitiés irréconciliables des cultes entre lesquels s'est partagée l'âme de la patrie. C'est dans l'église, c'est dans le temple, c'est dans la synagogue qu'est le domaine absolument libre du dogme particulier.

« Par là se concilient la liberté avec l'autorité, l'unité de la nation avec la diversité des croyances religieuses : dans l'école, le principe général, laïque,

universel qui gouverne, soutient la société française; dans les Églises, le dogme particulier, ou catholique, ou protestant, ou israélite, qui constitue le culte ou la secte.

« Et lorsque j'expose une solution qui naît de la nature de notre société et de la logique de nos institutions, il est sans doute nécessaire d'ajouter que cette solution a pour elle l'expérience de l'un des peuples, je ne dis pas seulement les plus anciens dans la liberté, mais les plus religieux d'Europe.

« Tout le monde sait que la Hollande a fondé son système d'enseignement sans aucune acception de dogmes particuliers, ou plutôt avec l'interdiction absolue de ces dogmes dans toute école laïque. Et voilà près d'un demi-siècle que dure cette expérience de ce peuple si sensé, si pacifique, avec une égale adhésion des amis de la liberté et des amis de l'autorité des laïques de toutes les opinions, des ecclésiastiques de tous les cultes; car il n'en est pas dans l'Europe qui ne soit représenté dans la société hollandaise. La solution que je propose ici a porté dans cette société, entre tous les partis, ce germe de paix profonde que laisse toujours après soi le sentiment de la vérité rencontrée et réalisée.

« Je résume en deux mots ce que je viens de dire. Mon amendement est tout un système; mais

ce système, c'est l'âme de notre législation. On ne force pas le principe d'une société: lorsque la législation d'un peuple est conçue dans un esprit, on ne peut pas impunément mettre une loi particulière en contradiction avec toutes les autres. Ce serait arracher la pierre de fondation de la société pour s'en faire une arme d'occasion.

« Séparation du domaine de la société laïque et du domaine du dogme particulier, c'est le principe des institutions et des mœurs de la France.

« Ne mêlez pas aujourd'hui ce que vous avez partagé hier; car c'est par cette distinction qu'ont été établis l'ordre et la liberté dans la vie civile; par la confusion des deux principes dans la loi d'enseignement, vous ne rencontrerez qu'arbitraire, violence, oppression, tant pour un parti que pour un autre. »

Inutile de dire que je n'avais aucun espoir de faire adopter cette solution. Pas un seul journal, que je sache, ne mentionna même l'amendement qui la contenait (1). Un de mes collègues (2) le soutint avec talent. Quelques mains se levèrent pour l'appuyer, et ce fut tout.

Je devrais donc croire que la question de la liberté morale, en France, n'a pas avancé dans les

(1) Un amendement présenté par M. Victor Chauffour tendait au même but.

(2) M. Delbetz.

esprits depuis 1848. Au lieu de nous placer sur un terrain inexpugnable de la séparation absolue, nous continuons de nous jeter dans toutes les embûches d'idées et de langage qui se présentent devant nous.

En vain le catholicisme déclare officiellement qu'il s'identifie désormais avec le jésuitisme. Nous croyons très habile de les séparer. Nous protestons sous toutes les formes de notre adhésion au premier, sauf la réserve que nous faisons à l'égard du second. Du reste, que l'Église orthodoxe daigne nous faire un signe, nous lui jurons de nouveau foi et amour. Que le bas clergé ou le concile, notre suprême espérance, vienne bénir le nouvel arbre planté à la place de celui qui a été coupé par le pied; nous sommes prêts; nous voilà prosternés dans la poussière!

Je ne puis néanmoins m'empêcher d'adjurer les amis de la liberté d'entrer dans la voie que j'indique, hors de laquelle il ne peut y avoir pour eux qu'illusions éternelles. Cette voie est la ligne droite. Toute autre est une ligne courbe qui, après d'inextricables détours, ramène inévitablement au point de départ. J'ai relevé l'idée de Condorcet, et j'ai essayé de me retrouver avec le fil de la tradition nationale dans le dédale où nous sommes égarés en dehors de la religion positive et de la liberté philosophique.

Cette idée, si simple, je le sais, est encore prématurée; mais que mes amis du moins ne la laissent pas retomber dans l'oubli. Quand le moment viendra, que d'autres, plus heureux que moi, la popularisent et l'appliquent. Cette question est de celles sur lesquelles la démocratie française sera irrévocablement jugée. Si, lorsqu'elle disposera d'elle-même, elle hésite encore une fois à affirmer son autorité morale, cette pusillanimité d'esprit lui coûtera plus cher que toutes ses témérités.

Mais ce système de séparation n'est pas lui-même sans inconvénients. Le véritable idéal serait d'unir d'une manière indissoluble la religion nationale et la science laïque dans le même système d'éducation. — Eh! qui vous parle d'idéal? Il s'agit de ce qui est possible dans les conditions religieuses de votre société. Qui vous nie que ce soit un malheur dans un État que de renfermer plusieurs croyances qui se détruisent les unes les autres? Qui vous nie qu'il ne fût infiniment préférable de n'avoir qu'une religion, à laquelle tous les citoyens crussent avec la même énergie de foi, surtout si cette religion était conforme à toutes les lois de la science laïque? Mais est-ce là votre situation? Pouvez-vous, surtout voulez-vous la changer en un clin d'œil? Est-ce ma faute si le catholicisme s'est trouvé trop étroit pour renfermer

votre société laïque et si elle le déborde de toutes parts? Unité de la religion positive et de la science, il n'y faut plus songer. Faites donc en sorte au moins de sauver la liberté de l'esprit humain. Celle-ci perdue, que reste-t-il?

XIX

DE LA DIRECTION MORALE DE L'EUROPE

Que celui qui veut mesurer avec quelle rapidité s'écroulent, dans notre Occident, toutes les puissances de la tradition, réfléchisse à ceci : La légende de César a gouverné le monde pendant six cents ans ; celle de Charlemagne a dominé, en réalité, tout le moyen âge ; la superstition de la légende napoléonienne s'est évanouie en quelques mois devant la réalité.

Entendez-vous un gémissement d'airain sortir des flancs de la colonne Vendôme avec le glas d'une cymbale funèbre ? — Allons donc ! vous rêvez. — Voyez-vous deux pleurs de sang couler des yeux de la statue de bronze ? — Bah ! quelle plaisanterie ! — Je vous dis, moi, que je sens dans l'air une religion qui se meurt, la religion d'un héros.

Il s'élevait et touchait au ciel ; chaque imagination nouvelle le grandissait à son tour. Et maintenant où est-il ? Déjà le culte a fait place à la discussion. Le demi-dieu est redevenu homme.

Voici un spectacle qui ne s'est présenté qu'à de rares intervalles dans l'humanité: un culte héroïque qui fait place à l'histoire. Que l'on m'explique comment celui que je voyais dans la nue a été si vite diminué de cent coudées. Je suppose que ce qui m'arrive est également éprouvé par d'autres. Qui a fait ce prodige? et comment s'explique la chute violente de ce fantôme d'imagination que les peuples se formaient?

Dernière superstition de l'Occident! le culte de Napoléon disparu, quelle idolâtrie pourrait renaître?

Quel homme, quelle personnalité pourrait désormais être notre salut, puisque cette personnalité d'airain et cet héritage d'un monde ont été dissipés en quelques jours? Du poème, Napoléon redescend à l'histoire, ou plutôt il y entre; il reprend les proportions humaines qui ne le quitteront plus. Il rejoint César, Charlemagne. L'âme des peuples se tourne ailleurs.

Tout mort qu'il était, il exerçait sur leur esprit une puissance plus absolue que de son vivant; car il les retenait captifs dans son ombre.

Les voilà affranchis de ce joug. Arrachés à la fascination qui les rendait immobiles, ils ne cherchent plus leur destinée dans sa cendre. Ils ont traversé son sépulcre; sur l'autre bord de la petite fosse vide de Sainte-Hélène, ils voient des cieux et une étoile qu'il n'a pas vus.

Ce n'est rien de s'affranchir du joug des vivants, rois, empereurs, dynasties d'un moment! il nous restait, peuples d'Occident, à nous affranchir de la plus pesante des servitudes; je parle de l'idolâtrie d'un esprit immortel!

Si quelque chose doit donner à penser, c'est de voir que la contre-révolution n'a pu se résumer en France dans aucun système. Il lui a été impossible de s'enraciner nulle part, ni de se perfectionner en aucun homme. Autrefois elle s'était appelée de Maistre, de Bonald. Aujourd'hui, quel nom lui donner? Dans quelle théorie, dans quelle institution se résume-t-elle?

Comment la défendre? comment l'attaquer? Elle ignore elle-même ce qu'elle est. Est-elle légitimité? Elle s'en défend. Monarchie constitutionnelle? Pas davantage. République? Encore moins. Théocratie? Elle le nie. Qu'est-elle donc?

C'est un fait d'une signification immense que la France devenue incapable de produire un système moral et logique de contre-révolution. Aucun des éléments du passé n'étant resté fidèle à lui-même, n'a conservé la force d'un principe. Le clergé triomphe de sa victoire. A quel prix l'a-t-il achetée? En capitulant avec Voltaire. La légitimité, pour se rendre éligible, abdique le droit divin. Dans tout cela, ce ne sont que principes qui se renversent les uns par les autres, capitulations,

transactions et, par suite, anéantissement de force morale.

Les anciens partis, en France, acceptent des positions où la défense est impossible. Ils ressemblent à des corps d'armée qui, de retraite en retraite, se sont laissé enfermer dans une place à moitié démantelée. La reddition n'est plus qu'une affaire de temps, que l'on pourrait calculer jour par jour.

N'est-ce pas l'un des plus grands signes de ce temps ? les fils ne suivent plus les traces de leurs pères ; les premiers n'acceptent plus l'héritage moral des seconds, hormis dans le scepticisme ; le fils du conventionnel est royaliste, celui de l'impérialiste a perdu le sens national de l'empire. Que veut dire cette disparition volontaire de l'héritage moral ? Celui qui ne voit pas dans ce fait un symptôme extraordinaire, quel avertissement du ciel pourra l'obliger de réfléchir ?

La vérité qui m'a toujours servi à m'orienter est celle-ci : tout ce qui se passe dans le monde religieux a son reflet dans le monde politique. Je n'ai encore trouvé aucune exception à cette loi ; elle se confirme de nos jours avec une force qui doit frapper tout esprit. Depuis que le catholicisme a déclaré qu'il s'identifie avec le jésuitisme, quoi de plus satisfaisant pour la raison que de voir les formules compliquées d'Ignace de Loyola devenir l'âme de

la vieille Europe, et la police changée en un objet d'enthousiasme si sincère qu'il est presque religieux? Au spectacle de cette parfaite conformité des faits avec l'idée qui les régit, j'éprouve quelque chose de la satisfaction que doit éprouver le géomètre qui voit la formule algébrique suivie par la mécanique céleste.

Il y a deux systèmes d'idées où la contre-révolution peut se défendre; mais je remarque que pour les trouver dans leur entier, il faut sortir de France.

Le premier est le système catholique. Il devait naturellement avoir son organe en Espagne. M. Donoso Cortès a eu l'honneur de personnifier ce système, que j'ai déjà moi-même résumé ci-dessus: Ramener l'Europe à l'unité religieuse; ce qui implique, avant tout, la conversion volontaire ou forcée des Etats protestants, et aboutit à cette suite de corollaires: unité de l'Église, jésuitisme, absolutisme universel. C'est là une situation logique où l'ancienne société peut se réfugier pour essayer du moins de soutenir les assauts de la société nouvelle.

Et peut-être ne connaît-on pas assez tout ce que l'on pourrait trouver de force en s'enfermant dans le tombeau d'un vieux monde. Se faire de l'unité de l'Église un rempart contre toutes les révoltes de l'avenir, évoquer tous les ossements du passé,

qui sait ce qu'une pareille décision pourrait produire ? Mais il faudrait que cette situation fût prise hardiment, sans perdre un seul jour, qu'aucune capitulation ne pût avoir lieu avec aucun des éléments du présent ; il faudrait surtout un grand fonds de confiance de la part de ceux qui font appel à la mort. Or, si ce système répond à la première de ces conditions, il ne répond malheureusement pas à la seconde. Au moment même où son auteur le conseille à l'Europe, il avoue qu'il en croit la défaite inévitable (1), quoi qu'on fasse.

Tout bien considéré, il ne s'agit donc, dans ce plan proposé pour l'ancienne société, que de disparaître avec plus d'éclat et de logique ; ce qui doit naturellement conduire à rechercher s'il n'existe pas un moyen plus sûr de vaincre la révolution.

Ce second système est celui de la Russie. Identifier le principe de l'autorité religieuse avec celui de l'autorité politique, réunir dans la même tête le pape et l'empereur, séculariser l'Église et la confondre avec l'État ; joindre au fanatisme du prêtre la toute puissance du roi absolu, mettre par la réunion de ces deux légitimités dans la main du czar la plus grande concentration de force qui se

(1) « Tout annonce une crise prochaine et funeste, un cataclysme comme jamais les hommes n'en ont vu... Aujourd'hui « en Europe, toutes les voies, mêmes les plus opposées, conduisent à la perdition. » (Discours à la Chambre des députés d'Espagne.)

soit encore montrée, et tourner cette double puissance contre la révolution française, telle est la machine de guerre qui peut être opposée à la logique de la démocratie.

En face de ces deux systèmes, quel sera le nôtre, soit qu'ils se présentent tous deux ensemble, soit qu'ils agissent isolément ?

Dans le premier cas, à un catholicisme convaincu et logique qui marche tout armé, opposerez-vous un catholicisme de convention, mutilé d'avance par la tolérance pour les autres cultes ? Personne ne peut le soutenir. Si vous entrez dans la logique de votre adversaire, il faut accepter le catholicisme tout entier avec ses déductions politiques ; ce qui équivaut à la contre-révolution, sans nulle résistance de la part de la démocratie.

Dans le second cas, que ferez-vous ? Lorsque s'ébranlera le principe de l'autorité russe fondée sur l'unité de la religion nationale et de la souveraineté politique, au nom de quelle autorité morale vous armez-vous ? A la prétention de l'universalité de l'Église russe, répondrez-vous par la même prétention de l'Église catholique ? Mais voyez ce qui vous menace, si vous vous abritez derrière cette Église ? Sur tous les grands champs de bataille, depuis trois siècles, le principe catholique a été vaincu ; au seizième siècle par la réformation dans la guerre de Trente ans, au dix-huitième par

la philosophie dans les guerres de la Révolution française. Il le serait infailliblement de nouveau par l'Église russe ; car celle-ci, outre qu'elle se présente dans la lutte avec la même ambition d'orthodoxie, a fait divorce avec le moyen âge.

Si, pour maîtriser l'essor d'enthousiasme et de domination qui saisit peu à peu la race slave, la France se barricadait dans le système de l'Église du moyen âge, nul ne peut douter du résultat. D'un côté, l'entraînement de toute une race d'hommes vers l'avenir ; l'enthousiasme et le fanatisme de l'inconnu ; l'esprit moderne qui, chaque jour, sécularise l'Église russe ; de l'autre, le moyen âge sans l'énergie de la foi ; la retraite précipitée, désordonnée de la Révolution française dans le système gothique ; l'imitation et la routine du passé ; ici le czar, là Pie IX ; des deux parts la même accusation de schisme et d'hérésie ; qui n'avouera que dans cette situation sans vérité la France serait irrévocablement perdue ?

Au slavisme du czar opposer le latinisme du pape ; à la secte grecque, la secte romaine ? Y songez-vous ? La supériorité du système russe sur le système catholique, c'est qu'il fait sa part à l'esprit moderne par l'abolition de la caste sacerdotale, et par l'identification du pouvoir religieux et du pouvoir civil. La Russie a pris cette avance sur l'Occident qu'elle a détruit la caste dans la

religion. Ce progrès seul oblige la France de s'élever d'un degré nouveau dans l'échelle sociale.

Depuis 1848, la France s'est donnée comme puissance sectaire ; elle s'est liée par une chaîne d'airain aux destinées de la papauté romaine. Comme ces Gaulois qui succédaient à une place de bataille où ils étaient frappés de mort l'un après l'autre, on a vu divers peuples frappés dans cette même position. D'abord l'Italie a couvert de son corps la papauté, l'Italie a été effacée du rang des peuples. Plus tard l'Espagne a pris la place de l'Italie ; l'Espagne a été brisée à son tour ; alors, est venue la Pologne catholique, le même coup l'a frappée. Aujourd'hui, la France prend, à Rome, la place encore chaude de ces cadavres de peuples ; elle accepte la même situation, elle l'a revendiquée par la force. C'est bien. Faibles patriotes que nous sommes, pourquoi contrarier cette nation si elle veut ajouter son hécatombe à l'hécatombe de tant de peuples ?

J'ai peur seulement que vous ne preniez pas assez la mort au sérieux. Vous comptez sur vos doigts les peuples qui sont tombés à la même place et pour la même cause. Vous mesurez exactement leurs tombes et vous dites : C'est moi qui ai fait celle-ci, elle est la plus profonde. Cette autre n'est que commencée, pour qui est-elle préparée ? Je

pourrais la combler ; mais, après tout, qu'importe ? ils renaîtront demain ou après-demain.

Prenez garde ! c'est se consoler trop tôt. Si l'on ôtait ainsi le sérieux à la mort sociale, quel peuple lutterait désormais avec acharnement, et sans capituler, pour défendre sa nationalité ? L'histoire est moins cérémonieuse ; elle retient pesamment dans le tombeau ceux qu'elle ensevelit, et, par là, elle enseigne à ceux qui survivent encore, qu'ils aient à bien veiller sur eux-mêmes. Je ne dis pas que les peuples catholiques, terrassés aujourd'hui, ne puissent ressusciter plus tard. Je l'espère, au contraire. Je dis seulement que cela ne s'est pas encore vu, qu'aucun n'a pu renaître et reflorir ; et j'ajoute qu'il est imprudent de tant se fier aux complaisances de la défaite.

Aujourd'hui la démocratie n'a contre elle en France qu'un rideau de contre-révolution sans système, sans unité, sans puissance ; d'où il suit qu'elle est assurée de l'emporter, puisque ses adversaires n'ont pu parvenir à mettre le pied sur un terrain solide. Dégagée de toute inquiétude à cet égard, sa grande préoccupation doit être de se préparer à régner.

En face d'un principe gothique, elle peut impunément chercher sa bannière ; mais, le lendemain de son avènement, il faut qu'elle soit formée d'a-

vance ; car elle trouvera, en face d'elle, un système véritable et tout armé de contre-révolution. Ce sera le système russe. Là, commencera véritablement le combat.

Qui ne voit par là que, pour résister à la menace toujours pendante de l'orthodoxie universelle et russe, la nationalité française aura besoin, dans le péril, de se réfugier dans une orthodoxie plus universelle que celle de l'Église grecque et de l'Église romaine, c'est-à-dire qu'elle ne pourra vaincre qu'à la condition de sortir de tout esprit de secte, de déployer une bannière, acceptée à la fois par le Latin, le Grec, l'Allemand, le Slave, c'est-à-dire par l'humanité même ?

Ainsi se retrouve en terminant, la question par laquelle j'ai commencé : Qu'est-ce qu'une religion ? Conformément à tout ce qui précède, je réponds : C'est l'idéal vers lequel tend une nation et qu'elle réalise de plus en plus dans ses institutions civiles ; c'est la substance dont vivent les générations diverses d'une même race d'hommes. Un peuple qui perdrait l'idée de Dieu, perdrait par là même tout idéal. Je ne m'explique pas sur quoi il pourrait continuer à orienter sa marche.

Il est plus difficile que l'on ne croit de découvrir ce que l'on appelle l'athéisme : il n'a pu se développer ni se réaliser sur aucune échelle sociale dans le passé.

Je crois qu'un peuple réellement athée, c'est-à-dire privé de toute relation avec la vie universelle, périrait par la famine morale, comme un peuple qui s'enfoncerait trop avant dans le désert y périrait de soif (1).

Toutefois, le monde ne fera plus de révolutions religieuses dans l'ancien sens du mot. Pourquoi cela ? Il n'en a plus besoin. Chacun a conquis la liberté du vote intérieur dans la cité divine. A quoi bon désormais une émeute dans l'infini ?

Après la réformation qui de chaque homme a fait un pape, l'idée de soumettre la conscience religieuse à une autorité extérieure, c'est-à-dire à un sacerdoce, ne peut plus émouvoir l'humanité. Voilà pourquoi aucun mouvement ne se produira plus parmi les hommes pour substituer à un clergé ancien un clergé nouveau.

Dans les pays catholiques, lorsqu'on cesse de croire, on ne cesse pas pour cela de regretter l'autorité qui pesait sur la conscience. Les plus affranchis croient longtemps que c'est une condition anormale que ce droit de chacun substitué au principe de l'ancienne autorité. Par la longue habitude d'une conscience en tutelle, on appelle dé-

(1) On remarquait l'autre jour que les peuples sauvages d'Amérique meurent avec leurs fétiches, si après avoir cessé de croire en eux, ils ne peuvent les remplacer par un idéal supérieur. Ceci est vrai de tous les peuples, et des policés encore plus que des sauvages

sordre, la nécessité où chacun se trouve de se diriger lui-même dans le monde religieux et moral. Il arrive ainsi que la liberté de conscience n'est acceptée que comme un pis-aller. Les hommes qui ne croient plus attendent impatiemment qu'il se forme un nouveau système auquel ils soient contraints d'obéir et qui les débarrasse du fardeau de leur liberté ; car ils la considèrent comme une transition entre deux autorités également indiscutables, celle du passé dont ils ne veulent plus et celle de l'avenir qu'ils implorent.

Les enfants qui commencent à marcher croient aussi ne pouvoir se passer de la lisière. Ils la regrettent, ils la redemandent en pleurant. Vous la leur refusez ; peu à peu ils apprennent à se tenir debout.

Vous voulez bien, dites-vous, accepter d'être libres jusqu'au moment où le vrai système d'autorité religieuse sera découvert. Chacun alors, ajoutez-vous, sera tenu de soumettre sa conscience à cette sublime orthodoxie. C'est-à-dire apparemment qu'après s'être affranchi du catholicisme, on tient en réserve les tenailles et les bûchers pour le moment où sera découvert le catholicisme nouveau. Vaine illusion d'un souvenir ! Vous êtes libres et le resterez, malgré vous. Nul ne pourra vous remplacer désormais dans le gouvernement de votre conscience. Vous êtes responsables, vous

redemandez vos chaînes? Elles sont rompues.

O le curieux spectacle que tant d'esprits étonnés de n'être plus en esclavage! Ils se retournent, ils voudraient au moins emporter leurs fers pour s'en accommoder à la prochaine occasion. Mais non! La liberté intérieure a été proclamée jusqu'au fond des abîmes! Les esprits sont libres; ils redemandent d'être remis en tutelle, ils ne l'obtiendront pas.

Après dix-huit cents ans de servage, voilà l'homme bien embarrassé de se trouver roi absolu du monde spirituel. Déjà, il songe à abdiquer et à prendre la tonsure. C'est en vain! il est forcé d'être libre. Enchaîné sur le trône des esprits, il est contraint de régner.

Certes, il était commode d'avoir une autorité qui pensait, priait pour toi. Déjà tu voudrais t'en réformer une autre pour lui donner en dépôt ta pensée, ta conscience; va! nul ici-bas, que toi-même, n'aura plus la responsabilité de ton cœur. Porte-le jusqu'au bout sans fléchir.

On demande ce que c'est que le socialisme. D'après les principes établis plus haut, je crois pouvoir le dire. Tous les peuples l'ont connu. Le socialisme est une religion qui s'incarne dans les institutions civiles et politiques.

Quand le dogme de Brahma s'est réalisé par les castes dans les institutions civiles, c'était le socialisme indien

Quand le dogme de Jéhova s'est réalisé par l'abolition des castes dans les institutions de Moïse, c'était le socialisme hébraïque.

Quand les plébéiens osèrent demander de participer à la religion des nobles, et d'avoir en conséquence le droit de former comme eux des mariages et des familles légitimes, ce fut le scandale de l'antiquité romaine, et le premier pas fait dans le socialisme païen.

Quand le dogme du Coran s'est réalisé par l'égalité radicale dans les institutions civiles des Arabes, c'était le socialisme mahométan.

Quand le dogme de l'Église romaine s'est réalisé dans les institutions par le servage, par la féodalité, par la monarchie de droit divin, par l'absolutisme, par l'inquisition civile et politique, c'était le socialisme catholique.

Aujourd'hui le christianisme universel tend à se réaliser par la liberté, par l'égalité, par la fraternité, par la sanctification du travail, dans les institutions civiles ; c'est ce qui s'appelle le socialisme de l'humanité moderne.

Il y a des religions qui, dès leur apparition, se sont incarnées dans les institutions, par exemple le Coran. Toutes ses conséquences sociales ont été immédiatement réalisées chez les Arabes. Le socialisme mahométan a été contemporain de Mahomet.

Il y a des religions, au contraire, dont l'idéal reste longtemps suspendu dans les cieùx avant de pénétrer les choses humaines ; témoin le christianisme. Pendant dix-huit cents ans on l'a considéré comme un idéal étranger à la terre.

Quand un idéal religieux se précipite du haut des dogmes dans les faits sociaux, aucune puissance de la terre ne peut empêcher son travail de s'accomplir.

Voyez dans le centre du globe ce minéral se former d'après la loi géométrique du polyèdre. Qui lui a enseigné cette loi dans les ténèbres ? Qui la lui a révélée ? Pourtant il la suit aveuglément ; et non seulement il y obéit, mais aucune puissance au monde n'est capable de l'en distraire un moment. Que pourraient tous les rois absolus pour empêcher cette loi de cristallisation de s'accomplir dans un coin quelconque de la nature ? De même qui sera assez fort pour empêcher la société moderne de s'ordonner sur le plan de son idéal religieux ?

Voilà pourquoi on voit la démocratie grandir par ses échecs autant que par ses victoires, par ses fautes autant que par ses combinaisons les meilleures : elle ne réussirait pas à se détruire quand même elle y serait tout occupée. L'homme ne peut plus rien à une telle œuvre pour la contrarier.

Les défaillances, les craintes, les exaltations, les

fautes, les haines, les sympathies, les menaces, les bons et mauvais calculs, tout cela est secondaire ; quand les choses sont arrivées à ce point que le principe d'une religion commence à se répandre dans les faits, ou seulement quand ces questions sont posées, tout est décidé. Il n'y a plus lieu ni de craindre ni d'espérer. Ce que vous craignez et ce que vous espérez, tenez-le déjà pour accompli ; il l'est en effet !

S'il est vrai que quelques-uns en soient arrivés là de croire que l'invasion de la France empêcherait la transformation qu'ils craignent, je veux leur montrer en un mot qu'ils sont aussi insensés que criminels. Il y eut aussi des Romains qui se prirent à espérer dans les Goths, les Vandales, pour sauver le vieux monde. Ceux-ci arrivèrent ; pas une pierre ne resta debout. De même il est certain que si l'invasion russe, suspendue sur l'Occident, finissait par s'y précipiter et se consommer, pas une pierre de la société actuelle ne survivrait.

L'invasion de la France, c'est la disparition du système des nationalités. Celles-ci retranchées de l'humanité actuelle, qui peut dire ce qui en resterait ? Otez la patrie, je vois disparaître la famille, et avec elle, jusqu'au dernier vestige du droit sur lequel le monde a vécu jusqu'ici. Le vainqueur disparaîtrait bientôt lui-même dans l'énormité de sa victoire.

Jusqu'à ce jour, ces deux idées, patrie, famille, ont été corrélatives ; la première n'a jamais disparu que la seconde n'ait été atteinte.

L'esclave, qui n'a plus de patrie, n'a plus de famille.

O blasphème ! faut-il que ma plume écrive ces mots ! Si l'anéantissement de la patrie française pouvait se consommer jamais, tout serait englouti dans cette mort. Ce seraient vraiment alors les funérailles d'Achille ; l'ancien monde tout entier serait immolé sur ce tombeau !

ŒUVRES POLITIQUES

AVANT L'EXIL

1840-1851

1815 ET 1840

PRÉFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

La situation, quoique changée, n'ayant fait que confirmer ce petit écrit, il n'a pas semblé inutile de le réimprimer, d'une part, parce qu'il convient surtout de redire ce que l'on croit être la vérité dans le moment où le pouvoir est le plus décidé à y fermer l'oreille; de l'autre, parce qu'il s'agit d'un sujet indépendant des variations du gouvernement et de celles de l'opinion. Loin de méconnaître ce qui manque à cet essai, je me propose au contraire de le compléter par une suite d'opuscules du même genre, dans le cas où la sympathie des hommes qui l'ont accueilli ne m'abandonnerait pas dès le commencement. Arracher aux disputes des partis

quelques articles immuables de foi nationale, et, si la destinée achève de nous frapper par derrière, laisser au moins un testament que puissent accepter et exécuter ceux qui viendront après nous ; voilà aujourd'hui ce qu'il reste à faire aux hommes de bonne volonté dont les mains sont liées par l'apathie, l'avarice ou la pusillanimité des autres.

Qu'est-il arrivé depuis le court intervalle que je rappelle ? Nous sommes descendus un degré plus avant dans le faux. Nous touchons d'un peu plus près à l'abîme ; on dirait qu'un grand suicide va se consommer. C'est un État qui, frappé à la tête, s'en va comme un homme égaré, de contradictions en contradictions, défiant la raison la plus saine de calculer d'avance sa marche, du lever au coucher du soleil. Aujourd'hui, je vous abandonne l'honneur, puisque, selon vous, il coûte trop cher à sauver. Mais le bon sens, mais le droit sens, mais le sens commun, le plus ancien, le plus constant attribut de ce pays, faut-il aussi y renoncer ? Écoutez.

Une administration est renversée, une autre lui succède. Qui, pensez-vous, va représenter au dedans cette politique nouvelle ? L'homme qui, hier, était au dehors le représentant de la politique qu'on vient de renverser.

Une coalition semblable à celle de 1815 se forme contre la France en 1840. Qui, pensez-vous, va couvrir la France contre cette agression nouvelle? L'homme qui a été l'organe, le défenseur, l'ami de la coalition de 1815!

Les cendres de Napoléon sont rendues à la France; elles approchent; elles vont entrer dans le port. La terre tressaille. Qui, pensez-vous, va, au nom de tous, recevoir le premier et saluer ces dépouilles? L'homme qui était à Gand pendant que Napoléon était à Waterloo. Ah! si c'est là l'hospitalité que vous préparez à ces cendres, elles étaient mieux sur leur rocher; et fasse le ciel, si elles doivent toucher une France ou ennemie ou avilie, qu'elles soient, à cette heure, ensevelies dans l'Océan!

Dans cette voie de mensonge, qui donc nous ramènera au vrai? Quel miracle social délivrera ce peuple investi au dedans et au dehors? Est-il encore un moyen légal, normal de nous sauver? S'il existe, je vous supplie de l'employer sans retard; car je vois que la patience des meilleurs commence à se lasser. Ils voudraient, pour beaucoup, ne perdre ni la modération des pensées, ni celle du langage; et, en écrivant ceci, je sens moi-même que ce qu'il y a de plus difficile au monde est de s'abstenir de braver ceux qui prétendent intimider.

Il est vrai qu'un grand nombre d'hommes, qui d'abord avaient ressenti l'injure publique, se sont bientôt accoutumés à la souffrir. Ils espèrent obtenir le repos dans la honte, et déjà ils trouvent cet oreiller moins dur qu'ils ne pensaient. Je les avertis que s'ils s'y endorment, c'est la guerre qui les réveillera, non pas la noble guerre des champs de bataille, mais l'affreuse guerre intestine, puisque, avant de mourir, comme ils le veulent, dans le ruisseau, il reste encore à la France à se déchirer de ses mains.

II

Sans parler davantage des ennemis du dedans, je dois une réponse à ceux du dehors ; et comme je remarque que toutes les fois qu'il est question des traités de Vienne, les écrivains allemands se croient le plus immédiatement intéressés à les défendre, à cause de la frontière du Rhin, c'est à eux surtout que j'adresserai les réflexions suivantes.

On vous tient, avec raison, pour l'un des peuples les plus loyaux de la terre ; à ce titre, je vous de-

manderai d'abord si tous, à la nouvelle des journées de 1830, vous n'avez pas cru qu'elles emportaient avec elles un changement quelconque dans le droit public des invasions. Je l'ai vu de mes yeux, et je ne l'ai pas oublié : de l'Elbe au Danube, vous avez salué, plus haut que personne, la résurrection de notre pays ; et telle était alors votre sympathie pour nous, que si, seulement, nous eussions secoué nos chaînes, plusieurs d'entre vous nous auraient aidés à les rompre. N'est-ce pas là la vérité ?

La France ayant paru bientôt se résigner, la direction de vos esprits a dû naturellement changer. Plus nous nous sommes abstenus même de l'espérance, plus vous vous êtes rattachés aux conquêtes que vous avez faites sur nous ; en sorte que nous avons laissé la politique, l'administration, l'opinion du Nord regagner peu à peu, une seconde fois, sur nous, cette rive gauche que nous avons semblé céder. Voilà le terrain que nous avons perdu depuis dix ans. Ce que vous appelez une nécessité de notre fortune, vous l'appellez aujourd'hui ambition, fumée, désir de conquête. Voyons si la justice, l'équité, sont ici pour vous ou pour nous.

Vous êtes d'un pays qui, depuis un siècle, non

seulement a conservé tout ce qu'il avait acquis, mais encore s'est accru de plusieurs provinces. Vous possédez le tiers de la Pologne, les États vénitiens, la Lombardie, la Dalmatie. La ligne du Danube vous assure votre agrandissement du côté de l'orient. Nous, au contraire, montrez-nous, je vous prie, un coin de la carte où nous n'ayons été dépouillés de quelque partie importante de nous-mêmes. Du côté de la mer, où sont nos colonies, nos îles, nos comptoirs? ils appartiennent à vos alliés. Du côté de la terre, où sont nos places fortes? c'est vous qui les possédez. Vous ne savez que trop bien que notre frontière est, non pas affaiblie, mais enlevée, et quelle énorme blessure vous nous avez faite tous ensemble depuis la Meuse jusqu'aux lignes de Wissembourg. Par là, notre flanc est ouvert. Le cœur de notre pays est, pour ainsi dire, mis à nu; et la Révolution de 1830 n'a plus pour respirer même les frontières de la Régence.

Si donc c'est notre ruine que vous désirez ouvertement, vous avez raison de parler comme vous faites; vous êtes des hommes conséquents avec eux-mêmes, et ce n'est pas la plume qui doit vous répondre. Oui, si vous voulez notre destruction certaine, vous avez raison de nous conseiller de

rester dans les conditions où nous sommes et où nous ne pouvons manquer d'étouffer. Mais si vous reconnaissez que vous aussi, vous êtes, dans l'ordre civil, les fils de notre révolution, qu'elle est en partie la conséquence de votre réforme religieuse ; qu'ainsi nous avons, vous et nous, le même dogme politique et social à sauver, le même principe, le même intérêt, le même ennemi, vous devez désirer comme nous que la France ne meure pas, c'est-à-dire qu'elle ait dans sa constitution extérieure les conditions de la durée.

Prenez garde d'obéir à des haines surannées ; et par ostentation de la victoire n'allez pas oublier vos vrais intérêts. Ceux qui depuis 1815 ne cessent de vous exciter contre nous sont des hommes d'honneur dont je connais un grand nombre, mais qui, abusés par leur souvenir, se trompent sur le nom de leur ennemi. Ils nous cherchent où nous ne sommes plus, sur le trône du monde, nous faisant ainsi l'honneur et l'injure de confondre ce que nous sommes avec ce que nous avons été. Supposez, pour un moment, que la haine véritablement impie de ces hommes atteigne leur but, et que la France disparaisse de la terre : combien croyez-vous qu'il se passerait de temps avant que vous ne vinssiez à rencontrer la Russie et à être plongés à

votre tour dans le gouffre? Pour moi, je pense que notre destruction entrainerait immédiatement la vôtre; car votre ennemi n'est plus parmi nous: il est dans le Nord. Le fleuve qui vous sépare de lui n'est plus le Rhin, c'est le Danube sur lequel il vous importe, en effet, de vous étendre et de vous enraciner. Grandissez, débordez avec lui; la Providence vous attire par lui en Orient, il vous rattache aux destinées futures de l'Asie et vous invite à ses dépouilles. C'est de ce côté qu'est votre pente. Le Rhin a votre passé, mais le Danube seul a votre avenir.

Je sais combien ce nom du Rhin parle fortement à vos esprits, que c'est un fleuve allemand, que la patrie allemande tout entière semble attachée à sa rive, qu'il réveille en vous toutes les passions qui font que l'on tient à la terre, qu'il vous émeut d'autant plus qu'il n'appartient pour vous qu'au souvenir. Mais je sais aussi que le Rhin est un fleuve français; que toutes les fois que la France a été grande, elle s'est baignée dans ses eaux; que Louis XIV, la République, sans parler de Charlemagne, l'ont mêlé à notre histoire; que nos lois, nos codes, sont naturalisés sur sa rive; que la Révolution y a planté sa borne; que l'âge héroïque de notre démocratie se marie sur ses bords aux tra-

ditions de votre moyen âge. C'est assez dire que le Rhin est désormais tout ensemble allemand et français, qu'il n'est plus exclusivement à aucun de nous ; que, de nos deux peuples, celui qui prétend le posséder tout entier commet une iniquité au détriment de l'autre. Si donc vous voulez, ce qu'ont fait la nature et le temps, le Rhin sera entre nous le fleuve d'alliance dans lequel se mêleront, s'associeront le génie de la France et de l'Allemagne, celui de la réformation religieuse et de la réformation politique, de Luther et de la Révolution, et il emportera pour jamais à la mer les haines passées. Si vous le voulez, il peut devenir encore un fleuve de sang où les fils de nos fils et leurs fils recommenceront éternellement les luttes de leurs pères. Et qui déjà se réjouit de cette bataille éternelle ? Je vais vous le dire : la Russie, qui sur les ruines communes de nos deux races assoira le trône nouveau de la race slave.

Considérez un moment combien la possession de la rive gauche du Rhin a de votre part un caractère hostile pour nous. En occupant ce bord vous ne pouvez vous empêcher de paraître menacer, car vous avez le pied sur notre seuil. Vous êtes chez nous. Vous pourriez pénétrer jusqu'à notre foyer sans rencontrer un seul obstacle, tant le piège a

été bien ourdi. Au contraire, lorsque cette rive est à nous, notre position n'est encore que défensive. Nous ne sommes pas debout à votre porte ; le fleuve reste entre nous ; et il est si vrai que ces provinces n'entrent plus naturellement et nécessairement dans votre organisation nouvelle, que vous n'avez su comment les y rattacher, et qu'elles ne sont retombées sous votre influence que depuis qu'elles ont vu la France de 1830 désertir son rang de bataille. Hommes de bonne foi, quel lien trouvez-vous entre Saarlouis et Berlin, entre Landau et Munich ? Je n'y en vois pas d'autre que celui du hasard et de la violence.

Ne redites donc plus que la possession d'une frontière est pour nous l'illusion d'une ambition factice, et ne prenez pas pour un caprice de conquête la nécessité de respirer et de vivre. Les hommes de nos jours peuvent s'endormir sciemment dans l'incurie ; cette pensée ne laissera pas de se réveiller demain, car elle n'est pas de celles qui meurent avec chaque parti ; elle est au fond de tous, elle survit à tous, ou plutôt elle appartient à la conscience publique. Quand je pense par combien de liens votre pays et le nôtre sont désormais réunis, combien ils sont d'intelligence sur presque tout le reste, j'avoue que je suis près de regarder

comme une guerre civile la guerre entre la France et l'Allemagne. J'ose ajouter qu'il n'est personne de ce côté du Rhin qui désire plus sincèrement que moi votre amitié; mais si pour l'obtenir il s'agit de laisser éternellement à vos princes, à vos rois absolus le pied sur notre gorge, et de leur abandonner pour jamais dans Landau, dans Luxembourg, dans Mayence, les clefs de Paris, je suis d'avis, d'une part, que ce n'est pas là l'intérêt de votre peuple; de l'autre, que notre devoir est de nous y opposer jusqu'à notre dernier souffle. Vous-mêmes, si vous réfléchissez à ce qui précède, vous avouerez que l'équité est ici pour nous, puisque le Danube ture compensera pour vous, infailliblement et surabondamment, le Rhin français; que pour nous il n'est pas d'autre issue possible; que cette possession est notre Orient; que pour vous elle n'est que le signe de votre victoire sur des principes que vous avez adoptés, c'est-à-dire sur vous-mêmes; que l'Europe s'agrandissant de tous côtés, la France ne peut pas seul décroître; qu'en un mot, il faut ou déclarer que nous sommes de trop dans le monde, ou bien, admettant la nécessité de notre existence, admettre les conditions qui nous permettent de vivre.

Paris, 15 novembre 1840.



1815 ET 1840

Si les hommes qui observent attentivement ce pays s'accordent encore sur quelque chose, c'est pour reconnaître parmi nous plusieurs des signes qui marquent le dépérissement d'une société. Malgré cela, la France ne croit pas à la mort. Elle se rit de ses prophètes. Est-ce légèreté, imprévoyance ou instinct profond de l'avenir? voici le moment qui va en décider. Plût à Dieu que le mal fût tout entier dans les personnes! La racine en serait plus facilement extirpée. Mais la question n'est pas celle d'un portefeuille. La question est, pour tout un peuple, d'être ou de n'être pas.

Cependant on nous amuse par des paroles mielleuses. Au lieu de nous montrer notre plaie saignante et d'arracher de notre cœur le trait qui nous tue, ils vont répétant en chaque lieu qu'après tout les autres sociétés sont plus malades que la nôtre. Ils osent avancer que la terre appartient à des États

vieillis qui tous inclinent à la mort. Comme si les États-Unis, la Russie, la Prusse, n'étaient pas nés d'hier, comme si toute la race slave, inconnue encore à elle-même, ne se levait pas aujourd'hui pour la première fois ! Il ne faut pas que nous nous consolions de notre misère par des ruines artificielles ; et ce qui me ferait tout craindre serait qu'on n'osât plus mesurer tranquillement la grandeur du danger.

Il est une réflexion qui devrait nous réveiller de notre stupeur. La famille des peuples à laquelle nous appartenons étroitement par le sang et l'origine comprend l'Espagne, l'Italie, la France. De ces trois sœurs, les deux premières sont dans le tombeau. La France seule survit, qui, à son tour, commence à pâlir, pendant que la race slave et la germanique aspirent, de son vivant, à essayer sur leurs têtes la couronne de la civilisation. Je vois la Russie marcher à la conquête du Bosphore, l'Angleterre à celle de la Haute-Asie, la France, par l'Algérie, à la conquête du désert. N'y a-t-il rien dans tout cela qui vous donne à penser ?

Pour moi, ce qu'il m'est impossible de pardonner aux hommes qui ont régi ce pays depuis 1830 est de n'avoir pas vu que le danger n'était pas la fièvre de la liberté, mais l'affaissement de l'État. Ils ont été troublés par le bruit de la rue ; ils n'ont plus vu l'Europe. L'émeute leur a caché le monde.

Je remarque, d'un autre côté, que depuis dix ans la France devient la patrie des utopies. Plus la vie politique manque de réalité, plus on se jette dans les chimères. Le pays le plus sensé du monde se peuple de châteaux en Espagne. J'ajoute que le caractère de la plupart de ces doctrines nouvelles est l'absence de sentiments nationaux. Au lieu de la France, toutes embrassent le genre humain. On dirait qu'ayant senti la patrie disparaître, elles deviennent cosmopolites par nécessité.

Ah ! je le vois bien ; nous détournons avec horreur les yeux de notre blessure. Nous ne pouvons souffrir que l'on nous en parle, quoique le seul moyen de la guérir soit de la faire toucher du doigt. Cette blessure, la voici : la bataille de la Révolution française a duré trente ans ; victorieux au commencement et pendant presque toute la durée de l'action, nous avons perdu la journée vers le dernier moment. Cette bataille séculaire ressemble à celle de Waterloo, heureuse, glorieuse jusqu'à la dernière minute ; mais c'est cette minute qui décide de tout. La Révolution a rendu son épée en 1815 ; on a cru qu'elle allait la reprendre en 1830 ; il n'en a point été ainsi. Ce grand corps blessé ne s'est relevé que d'un genou. Depuis vingt-cinq ans nous voilà courbés sous des fourches caudines, nous efforçant de faire bonne contenance, de dorer notre chaîne et de renverser le nom et la nature des

choses. Car, jusqu'à ce jour, j'avais cru que l'impatience du joug est la vertu des vaincus, et que la débonnaireté ne sied bien qu'aux vainqueurs.

Si la Révolution française a été vaincue en 1815, le droit public, fondé sur les traités de Vienne, est la marque légale, palpable, permanente, de cette défaite. Soumis aux traités écrits avec le sang de Waterloo, nous sommes encore légalement, pour le monde, les vaincus de Waterloo. Même cette prostration de l'État, loin de disparaître en 1830, a été, à quelques égards, augmentée par le consentement. En effet pendant la Restauration, la France, garrottée par les invasions, et prisonnière de guerre, n'avait pas accepté la violence qui lui avait été faite; elle était accablée, non résignée. Son bras était vaincu, non pas son esprit. Mais, après 1830, lorsque le même droit public subsista, il parut que la France admettait son asservissement, qu'elle confirmait sa chute et mettait elle-même volontairement le sceau à sa défaite. Ce qui, jusque-là, avait semblé violence, prit le nom de légalité, puisque, par cette libre adhésion, tout un peuple se faisait, en apparence, complice de sa ruine. Joignez à cela que des traités ne sont pas une chose morte, qu'ils ont une vie propre, une influence continue, qu'agissant sans relâche, ils ont, à chaque moment appréciable, des conséquences qui deviennent des causes; qu'ils courbent insensiblement

beaucoup d'esprits qui d'abord résistaient, que par là leur fardeau s'aggrave en durant. Le pays conservant dans sa plaie le fer de l'étranger, sans plus songer à l'arracher, le mal croit en silence; la paix devient aussi funeste que la guerre. Les progrès heureux de l'industrie, de l'agriculture, font oublier que ces richesses recouvrent la mort; car l'habitude rend, pour un grand nombre, le joug moins sensible. On est esclave du monde, et l'on rêve que l'on est libre, jusqu'au jour, où, voulant essayer de se mouvoir, la chaîne vous retienne durement et vous rappelle la blessure et celui qui l'a faite.

De là une double conséquence, une vie fausse au dedans et au dehors. On a gagné le principe de la liberté intérieure; mais l'indépendance extérieure manque pour qu'on puisse l'exercer. Le même peuple est à la fois triomphant et brisé. On est libre, et l'on est enfermé dans un cercle de fer. On est libre, et l'on s'étonne de ne pouvoir marcher. On est libre, et l'on ne peut respirer. Comme le gouvernement, dans ses relations avec les États voisins, rencontre partout cet héritage de la défaite, que cet obstacle l'entrave à chaque pas, on croit bientôt que lui seul a tout fait, et qu'il contient tout le mal. Vainement on lui crie de porter la tête haute, sans penser que le pays traîne au pied le tronçon de sa chaîne; dans cette impuissance triom-

phante, peu à peu une sourde fureur s'empare des esprits; de la faiblesse de l'État naissent mille sectes qui se dévorent mutuellement. Beaucoup d'hommes, perdant l'antique respect pour leur pays, perdent en même temps le respect pour eux-mêmes. A mesure que la fierté du citoyen ne les protège plus, ils s'affaissent moralement et se dégradent de leurs propres mains. D'autres qui, plus énergiques, eussent été capables de servir la fortune publique, ne trouvant à sa place qu'un fantôme, se rejettent avec frénésie dans la poursuite de la fortune privée, et se proclament insolamment rois de cette société morte.

Comme on sent en toutes choses une force cachée qui pousse au déclin, les volontés usées se démettent devant elle, en sorte que la fatalité, déguisée sous d'autres noms, est le dogme qui régit tous les esprits; d'où il résulte que plus les cœurs sont faibles, plus on parle de la force des choses. En même temps, plus le mal s'aggrave, plus on y cherche de petits remèdes. Tout se déprave. La situation fausse du pays altère l'intelligence de chaque individu. L'esprit le plus vif, le plus judicieux se perd dans la subtilité des Byzantins. Je ne sais quoi de louche, de frauduleux se glisse dans les relations les plus simples; conscience, pensée, génie, deviennent une marchandise avariée dont on trafique impunément. On remarque que les

écrivains montrent une corruption plus savante, plus audacieuse que celle des hommes vieilliss sous le harnais ; dans la crainte de passer pour rêveurs , ils se hâtent de se montrer pratiques en montrant tous leurs vices. Chaque homme n'a plus alors qu'une seule affaire, qui est de ne proclamer aucun principe, de ne donner aucun otage à la vérité, de ne laisser en arrière aucune théorie qui puisse un jour se relever contre lui. Chacun efface la trace de ses pas et retourne en tous sens ses maximes, comme le voleur des bœufs sacrés qui faisait marcher ses troupeaux à reculons. Le mensonge entrant ainsi, de plus en plus, au cœur du pays, on voit un peuple entier qui commence à chanceler et à défaillir, comme s'il avait été empoisonné au grand jour. A mesure que l'État, ainsi déprimé, va en s'affaissant, tous les individus sont subitement rapetissés. Au lieu de puiser la force dans la société, on s'atténue, on s'énervé à son souffle cadavéreux. Le pouvoir, loin de vous grandir, vous rabaisse ; l'alliance, loin de vous fortifier, vous détruit ; et pour dernière marque de dégénération sociale, il arrive que l'homme est d'autant plus faible, plus petit, plus méchant qu'il est moins seul.

Cependant la liberté, dont on a rétabli le principe, continue d'obséder les intelligences qui la poursuivent vainement au milieu d'un tel ordre de choses ;

et, dans cette recherche de l'impossible, on achève de perdre de vue l'État. Bien plus, on se persuade que si l'on était libre, on serait fort, et l'on ne voit pas, au contraire, qu'il faudrait être fort pour pouvoir être libre. Dans cette contradiction, ne sachant où trouver le remède d'un mal que l'on veut ignorer, on se borne à changer incessamment le visage et le nom de ceux qui gouvernent; et le pays roule ainsi dans une roue infernale, hors de laquelle il n'aperçoit point d'issue. Que devient alors le pouvoir? Il voit le mal de plus près, et désespère de le guérir; sans lendemain, privé de la satisfaction que donnent les grands desseins, il ne lui reste qu'à jouir hâtivement, et à se repaître de lui-même. De là le spectacle d'une poignée d'hommes se disputant, les uns après les autres, dans le vide, l'autorité pour l'autorité; n'ayant d'autre système, d'autre projet arrêté que de s'enivrer à leur tour à la même coupe; toujours prêts d'ailleurs à se déchaîner les uns contre les autres, ou à s'unir étroitement, selon le besoin; ne colorant plus même d'aucune apparence les brigues, les ligues, les convoitises empoisonnées; mêlant du même air la flatterie et la calomnie; industrieux à ruiner le pays par la royauté, et la royauté par le pays; surtout s'associant, à propos d'honnêtes gens, des cœurs loyaux qui deviennent les boucs émissaires qu'ils livrent à la dent de l'opinion abusée et inique

à son insu. Au milieu de tout cela, imaginez le ministère le plus désintéressé, le plus intègre ; que pourrait-il faire contre une situation semblable, supposé qu'il l'accepte ? Bientôt il serait rejeté, comme tous les autres, dans les conséquences inexorables d'un événement accompli, c'est-à-dire d'un joug consenti. Obligé d'allier la liberté intérieure avec la servitude extérieure, il périrait, comme tous les autres, par la contradiction ; car, sous cette nécessité, le mensonge est partout. Mensonge au dehors : on assure l'étranger que le pays est résigné. Mensonge au dedans : on assure le pays qu'il est indépendant. Mensonge du peuple lui-même : il prend en haine la vérité qui l'irrite et embrasse la fiction qui l'endort.

Si la situation est telle au dedans, elle est pire au dehors. Aussi longtemps que le peuple qui a subi la défaite n'entreprend rien de sérieux, ses vainqueurs consentent à lui laisser croire qu'il a tout regagné. On allonge sa chaîne, il pense que le temps l'a usée ; mais le jour où il veut reparaitre avec éclat et toucher aux grandes affaires, la dépendance où il est réduit, et qu'il a acceptée, se fait rudement sentir. C'est là aujourd'hui ce qui arrive à la France. Elle a pu songer que les traités de 1815 étaient au moins à demi effacés tant qu'elle s'est occupée d'intérêts secondaires. Anvers, Ancône ont servi à lui faire illusion à cet égard. On

l'a laissée caresser sa chimère quand rien de décisif n'était au fond de sa politique; mais, dès qu'a éclaté l'affaire capitale, celle d'Orient, qui enveloppe et absorbe toutes les autres, les voiles sont tombés; l'affreuse réalité du droit public fondé par les invasions a reparu; les liens de 1815 ont été subitement rattachés; la chaîne du Titan était là, il n'a été besoin que de la resserrer. La France a été replongée dans cette solitude muette que la défaite a tracée autour d'elle. Comme si elle avait perdu une seconde fois la bataille, elle s'est trouvée de nouveau au lendemain de Waterloo. Que l'on analyse tant que l'on voudra la situation présente, toujours on trouvera d'un côté la France traitée comme la grande vaincue, de l'autre, l'Europe infatuée de ses souvenirs, et tranchant en victorieuse les affaires du monde.

Lorsque je réfléchis que depuis 1830 les hommes qui se sont succédé au gouvernement ont tous été déprimés plutôt que soutenus et relevés par le pouvoir, que tous ils ont montré la même politique, je ne peux croire à la ligue de tant d'hommes contre leur pays. Un seul homme d'honneur qui se fût trouvé parmi eux eût fait échouer leurs combinaisons, et assurément on en compte plusieurs qui méritent ce nom. Leur intérêt était de se glorifier avec le pays; et, de bonne foi, qu'eût perdu la couronne elle-même à l'éclat de la France?

Pourquoi donc chacun d'eux, à peine parvenu au pouvoir, semble-t-il s'y perdre et s'y engloutir comme dans un sol ruiné? Évidemment parce que le pouvoir en lui-même est faible, parce que l'État est sourdement miné, parce que la France a accepté des conditions auxquelles il lui est impossible, je ne dis pas de commander, mais de vivre. Non, tout le mal n'est pas dans le ministère; non, il n'est pas tout dans la couronne, il n'est pas tout en Orient. Ne le cherchez pas si loin : il est en grande partie en nous-mêmes, qui, voulant la splendeur de l'État, acceptant, conservant, consacrant toutes les obligations de la défaite, ne vivons que de contradictions, et prétendons concilier les honneurs de la victoire avec les douceurs de la résignation.

Si je ne veux pas fermer les yeux à la lumière du jour, je ne puis m'empêcher de voir clairement qu'emportée par la nature même du droit public auquel elle obéit, la France descend chaque jour un degré. De loin à loin elle s'arrête, comme frappée de stupeur. Elle remonte précipitamment de quelques pas; mais la force des faits acceptés, consentis, l'entraîne; et, chaque année, le lien devient plus difficile à rompre, en sorte que les amis de ce pays commencent à douter de ses destinées. Dans les pays étrangers, il arrive quelquefois que les peuples ne voient plus que son drapeau comme

le pavillon d'un bâtiment qui, ouvert dans ses œuvres vives, sombre en plein calme. Et si quelqu'un jette le cri de détresse, il devient importun et au pouvoir et à l'opinion qui sommeillent. Cependant, je le jure, ce chemin est celui de l'abîme. Il faut avoir le cœur d'en sortir ou cesser d'être.

Car ils savent notre faible, et c'est par notre vanité qu'ils nous conduisent. Ils nous répètent que nous sommes les rois légitimes de la société moderne, qu'elle ne peut se passer de notre domination, que toutes nos fautes sont impuissantes à nous faire perdre la souveraineté du monde politique et civil. Ils flattent ce peuple par les paroles usées déjà au service de la vieille royauté; et ce peuple, aussi crédule que les dynasties tombées, se laisse prendre au même piège. Il s'admire dans son oisiveté. Si un jour il s'aperçoit qu'il déchoit, il s'en console bientôt en pensant de quelle hauteur il domine les autres sociétés; et sans crainte il se sent abaissé, certain que, quoi qu'il fasse, elles lui serviront toujours de marche-pied. Or, c'est là un effroyable vertige et dont il faut nous hâter de sortir; car, si nous pensons pouvoir rester longtemps les rois fainéants du monde moderne, et que personne ne nous enlèvera cette couronne de l'opinion, détrompons-nous. Tout marche, tout s'élève, tout grandit, tout s'accroît autour de nous. Seuls, infatués de notre grandeur passée, nous nous remettons à nos

pères du soin de notre destinée, vivant de paroles pendant que les autres vivent d'actions. Ils ont déjà pour eux la richesse, l'industrie, les positions qu'ils ont prises sur nous, le nombre, la force matérielle. Que nous restera-t-il quand on nous aura ôté le cœur?

Il ne sert de rien de traiter nos adversaires de barbares ou d'insensés; on ne fera prendre le change à personne par ces injures. La Russie et l'Angleterre sont dans les voies de la civilisation, lorsqu'elles prétendent, chacune à sa manière, unir l'Europe à l'Orient. L'Angleterre en particulier, que l'on nous dépeint comme aliénée, consent à partager les dépouilles avec les Russes, certaine que leur tout refuser, c'est risquer de tout perdre. Rester neutre dans cette question, c'est rester neutre dans l'affaire de l'humanité même, et vieillir de plusieurs siècles en un moment. Gardons-nous de nommer ajournement, temporisation, désintéressement, ce qui partout ailleurs et dans toutes les langues s'appellera abdication. Toute puissante qu'elle était, Venise est morte le jour où elle a été exclue par les Portugais du grand chemin que prenait la civilisation par le cap de Bonne-Espérance. Que deviendrait la France le jour où elle serait exclue du mouvement qui entraîne l'Occident à rejoindre l'Asie, et quel nom resterait à ce pays privé à la fois du Rhin et de la Méditerranée?

Voilà le mal ; il est profond ; c'est à vous de savoir si vous voulez le guérir, car ici la volonté est le premier remède. Je ne sais au reste si vous avez assez réfléchi sur ce que peut désormais être la guerre pour ce pays, et il est dangereux seulement d'en parler, si vous ne voulez la bien faire. Premièrement, il ne faut compter que sur nous-mêmes ; secondement, nous ne pouvons reculer d'un pas sans périr. Songez, en effet, qu'après les doubles invasions, le jeu commence à devenir sérieux pour nous. Admettez par la pensée, aux conditions les plus modérées, la moindre lésion de territoire, dissimulée sous le nom de capitulation, je dis que la France n'est plus qu'un séjour de mort, semblable à la campagne de Rome et à tous ces déserts fleuris qui tiennent la place d'un empire tombé. Mettez donc la main sur le cœur ; êtes-vous décidés sérieusement, irrévocablement, à périr jusqu'au dernier plutôt qu'à endurer de nouveau la défaite ? Êtes-vous d'humeur à faire de chacune de vos cités, s'il le faut, une Sarragosse française ? Le mot de capitulation sera-t-il effacé de la langue aussi longtemps que le succès sera incertain de ce côté ? Sentez-vous la terre frémir sous vos pas, et dans vos poitrines la force nécessaire pour décupler celle du pays ? Saurez-vous supporter, non pas l'ardeur du combat, mais la privation de vos biens et de vos jouissances accou-

tumées ? Surtout les partis, les factions nous feront-ils trêve un moment, et ce vieux mot de patrie, que personne n'ose plus prononcer, parlera-t-il au cœur des hommes ? Dans ce cas, après avoir invoqué votre droit, acceptez la guerre. Sauvez la France ! sauvez l'avenir ! sauvez tout ce qui périt !

Mais (ce qu'à Dieu ne plaise) si vous pensez que ces conditions n'existent pas, qu'est-il besoin de parler davantage ? il n'est plus temps de se sentir mourir.

De plus, ce ne sont pas tous les gouvernements qui peuvent suffire à cette guerre ; et il est trop évident que le nôtre, ordonné pour la paix, serait contraint de se transformer sous le feu. La Chambre des députés ne porte pas assurément dans son sein un comité de salut public, et celle des Cent Jours, pleine aussi de bonnes intentions, a démontré pour jamais qu'au moment du danger la dictature inflexible est encore plus humaine, plus libérale, que ces molles assemblées toujours empressées à accommoder le différend, c'est-à-dire à faire accepter aux peuples, sous la forme d'une capitulation emmiellée, l'esclavage et la mort.

Reste à savoir en qui se concentrerait la force, et qui saurait, qui pourrait tout usurper pour tout sauver. La Chambre élective n'a pas en elle les éléments d'une transformation semblable ; entre

elle et la réforme il n'y a pas seulement une pétition, mais une révolution; le péril venu, elle serait plus près du rôle du Corps législatif que de celui de la Convention; la royauté arriverait donc avant elle à la dictature; et même le danger serait que, poussée à bout, obligée de se jeter dans la guerre, menacée de périr au dehors si elle accepte, au dedans si elle la refuse, elle rêvât pour un moment d'une renaissance de l'Empire, d'une armée sans les peuples, d'un Austerlitz sans un Napoléon.

Je suppose, ce qui est bien plus probable, que par une issue quelconque la paix soit maintenue; qu'arrivera-t-il? D'abord, en exaltant inutilement les esprits, on aura malgré soi usé ce pays; on aura dépensé en fausse monnaie les sentiments qui font la vie et le salut d'une nation. Ces mots de patrie, d'enthousiasme, d'héroïsme, que l'on aura subitement gonflés de vent, ne paraîtront plus qu'une déception à ceux qui les auront sérieusement écoutés. Beaucoup se repentiront de leur générosité comme d'une faiblesse d'esprit, et après avoir eu foi dans l'apparence, le danger survenant, ils seront sourds à la réalité. J'admets en outre que, dans la joie que causera le maintien de la paix, il soit facile d'amuser l'opinion. On démontrera que la France n'a rien perdu, que l'honneur est sauf, que le nuage s'est dissipé, que tout étant rentré dans l'ordre, chacun peut retourner à ses

intérêts privés. Combien de temps ce repos durera-t-il? le temps nécessaire pour que des faits portent leur conséquence. A la fin, les choses parleront plus haut que les hommes. La même cause subsistant, le mal nourrira le mal; et toujours déclinant, pendant que d'autres s'accroissent, ce pays se réveillera tôt ou tard par la violence de la chute. Il se verra dans sa ruine, et ne pouvant plus douter de sa misère, il cherchera autour de lui sur quoi exercer sa colère, et, comme il l'a fait en 1830, où est l'impossibilité qu'il se venge de sa décadence sur son gouvernement, c'est-à-dire sur lui-même? Telle est la conséquence inévitable à laquelle il est conduit, si rien ne suspend et n'arrête sa chute. Plus il aura été lent à croire à sa propre déchéance, plus elle le poussera au désespoir lorsqu'il la sentira flagrante et qu'il la touchera de ses mains. Le gouvernement deviendra lui seul responsable de toutes les misères consenties et endurées, de toutes les injures reçues. On croira s'abriter sous sa ruine. Abandonné, livré par ses propres amis, il expiera la corruption de quelques-uns et la faiblesse de tous.

Mais, ce changement arrivé, le mal serait-il moins grand? Chaque parti prend avantage du renversement de tous les autres. La bourgeoisie se réjouit de la chute de l'aristocratie, la démocratie de la chute de la bourgeoisie, sans s'aperce-

voir que l'État est presque toujours de moitié dans chacune de ces ruines ; on s'accoutume à croire que l'on possède, dans une doctrine, le remède de tous les maux, et que tant que l'opinion à laquelle on appartient n'est pas atteinte, la détresse et les défaites publiques ne doivent compter pour rien ; on ne voit pas que sous le nom de chaque parti, c'est toujours la France qui reçoit la blessure.

Je reconnais que depuis un quart de siècle la royauté et le peuple s'accordent parfaitement sur un point : à savoir, qu'ils ne peuvent ni l'un ni l'autre fonder aucun établissement durable. Tous ceux qui touchent au gouvernement nous parlent de la faiblesse du pouvoir ; tous ceux qui appartiennent au peuple parlent des misères de la liberté. D'où vient cet accord constant des partis les plus opposés, si ce n'est d'une cause commune aux uns et aux autres, c'est-à-dire du dépérissement de l'État ? Plus j'y pense, plus je reste persuadé que ni le despotisme, ni la liberté, ni le gouvernement, ni les partis, ne peuvent se fonder d'une manière assurée sur un État dont les bases ont été mutilées par la guerre, et que la paix n'a pas tenté de réparer. Chaque jour, je me convaincs que le pouvoir chancellera aussi longtemps que chancellera le pays, assis sur les traités de 1815 ; qu'il n'est pire fondement que la défaite ; que surtout il faut désespérer de la liberté, si l'on ne peut

recouvrer l'indépendance. L'État craque sur les bases menteuses que nos ennemis lui ont faites de leurs mains, et, au lieu de le secourir, nous nous rejetons les uns aux autres la cause de ce dépérissement général. Je vois autour de nous des pays où l'on est unanime dans des projets de conquête; ils marchent, malgré leurs divisions apparentes, comme un seul homme, à l'accomplissement de leurs desseins sur le globe. Et nous, non seulement nous nous interdisons, comme au vieillard de la fable, toute vaste pensée, tous longs espoirs, tout projet d'accroissement, mais nous ne pouvons même nous réunir pour reconnaître le mal qui nous fait tous périr, si on le laisse durer. Nous accusons des ministres, des partis, des factions, pour nous dispenser de voir la plaie à l'endroit où elle est. Aujourd'hui, nous la sentons en Orient, parce que c'est là qu'est le nœud des affaires; demain, nous la sentirions ailleurs, si le foyer des événements pouvait se déplacer. Le droit public de 1815 pèse sur nous comme la fatalité, et nous nous amusons à discuter sur le bon ou le mauvais vouloir de quelques hommes, impuissants comme nous, parce qu'ils sont, comme nous, courbés sous le même joug de la défaite.

Vous dites que la France a perdu sa politique, qu'elle ne sait où trouver sa voie. Je réponds que, par la nature des choses, cette politique est tracée

d'une manière tout aussi rigoureuse que celle de l'Angleterre et de la Russie. Ces deux derniers pays ne font pas un mouvement qui ne les rapproche de leur but, la conquête de Constantinople et des Indes. Pour la France, il ne s'agit pas tant de conquérir que des'affranchir, non pas tant de s'accroître que de se réparer; elle ne doit pas faire un mouvement qui ne la mène à la délivrance du droit public des invasions. Tout ce qui est dans cette voie est bien, tout ce qui est contraire est mal. Royauté, république, juste-milieu, démocratie, bourgeoisie, aristocratie, hommes de théorie, hommes de pratique, tous ont là-dessus le même intérêt; c'est le point où leur réconciliation est forcée, puisque chacun de nos partis ne sera rien qu'une ombre aussi longtemps qu'il n'y aura parmi nous qu'une ombre de France, et que nos débats intérieurs seront stériles et pour le monde et pour nous-mêmes, tant que, d'une manière quelconque, par les négociations ou par la guerre, nous ne nous serons pas relevés du sépulcre de Waterloo. C'est ainsi que l'Allemagne est restée méconnaissable aussi longtemps qu'a duré le traité de Westphalie.

Voilà la vérité élémentaire que rien ne peut ébranler, le *delenda Carthago* que toute plume doit écrire, toute bouche répéter sans relâche. Voilà la véritable réforme qu'il faut pétitionner par l'épée, si la plume ne peut rien obtenir; car c'est la réforme

de laquelle dépendent toutes les autres, et sans laquelle toutes les autres ne sont rien que chimère. Cherchez quel peut être le premier mot du catéchisme politique de tous les partis, vous n'en trouverez pas d'autre; en sorte qu'en l'absence de croyances plus vastes, celle-là, du moins, demeure enracinée et défie tous les sophismes. Je sais qu'il est dangereux, jusqu'à la mort, de toucher à ces traités; mais je sais aussi que nous périssons inmanquablement, si nous ne pouvons en sortir; et je vois devant nous la vieillesse prématurée qui s'avance. Car, pour porter haut le drapeau de la civilisation moderne, il faut un peuple qui, loin de chanceler à chaque pas, soit, au contraire, appuyé sur des bases inexpugnables. Il faut que les nations qui lui confient ce dépôt se reposent en sa force. Que l'immensité du danger relève donc les esprits, au lieu de les abattre. Si la Russie se déclare la protectrice de la Turquie expirante, que la France s'avoue la protectrice, non pas d'un coin de terre, mais des libertés naissantes du continent, et qu'elle se persuade que son salut est attaché à son reste de vertu. Songez que l'enthousiasme tant de fois évoqué finira par s'éteindre, que l'occasion est grande, que c'est peut-être la dernière; qu'après l'avoir perdue en 1830, si nous la perdons en 1840, ce pourrait bien ne pas être un ajournement, mais une démission. Chacune des difficultés que nous

évitons sans les résoudre s'amasse pour peser davantage sur ceux qui viendront après nous, et ce qui fait aujourd'hui notre repos fera plus tard leur désespoir. Oui assurément, plus que jamais, il est convenable, il est louable, il est nécessaire, il est urgent de lever des troupes, d'armer des vaisseaux, de fortifier les villes. Mais tout cela n'est rien si, en même temps, vous ne fortifiez, vous n'armez vos esprits, si vous n'entourez vos cœurs d'une muraille inaccessible à la crainte, si les volontés surtout ne se retrempe pas, ne s'inspirent pas, ne se roidissent pas dans le péril lui-même; puisque l'isolement auquel nous sommes réduits ne vient pas de la méchanceté de quelques hommes, mais de la situation que les événements nous ont faite, et que la volonté peut encore abolir. Songez que, plus notre faiblesse se montre, plus elle augmente; qu'il est temps de se décider entre la renaissance et la ruine; qu'il est insensé de prétendre au protectorat de la civilisation, et de vouloir conserver les stigmates de la défaite; qu'enfin nous ne pouvons continuer d'être tout ensemble l'objet de l'espérance et de la pitié du monde.

O France! pays de tant d'amour et de tant de haine, qu'arriverait-il si, la flatterie t'égarant à ton tour, tu ne voulais plus entendre que tes courtisans; si la vérité te devenant odieuse, ceux qui te pallient le danger étaient seuls écoutés; si ton nom n'était

plus une protection, et ta force un refuge pour tous les faibles ? Ce jour-là, il faudrait croire les prophéties de mort qui annoncent la chute des sociétés modernes et la ruine de toute espérance.

Septembre 1840.

AVERTISSEMENT
AU PAYS

Enfin, il faut dire la vérité. Malheur,
malheur à eux s'ils ne la disent pas ; et
malheur à vous si vous n'êtes pas digne
de l'entendre !

Lettre de Fénelon à Louis XIV

AVERTISSEMENT

AU PAYS

L'honneur est-il perdu ou sauvé? Etrange question, déjà pleine de calamités, puisqu'on a pu la poser. Si la discussion qui vient à ce sujet d'émouvoir l'Europe ne doit pas se réduire à un vain cliquetis de mots, il est nécessaire de résumer les résultats de ce grand pugilat de parole. L'orateur peut ne voir que son adversaire, et dans cette lutte corps à corps, il est même inévitable qu'il s'occupe des personnes au moins autant que des choses; l'écrivain, retiré loin de la mêlée des partis, a pour mission d'expliquer ces duels particuliers par une vue générale, de renouer le fil logique brisé par tant d'opinions aux prises, d'arracher la conclusion que toutes renferment sous des formes contradictoires, de placer ainsi désormais hors de leurs atteintes l'évidence qui a jailli de ce choc; en sorte que le devoir de l'un commence au moment où celui de l'autre finit.

Que reste-t-il du spectacle que vient de donner la tribune? Une seule chose qui, il est vrai, a été mise hors de doute par chacun des orateurs. L'affaissement de l'État, son impuissance dans les petites comme dans les grandes affaires : voilà le fond, le résumé, la substance de tous leurs discours. Ils ont soulevé eux-mêmes la robe de César, et ils ont étalé aux yeux les blessures qu'ils lui ont faites. Seulement, loin de chercher la cause de cette chute extraordinaire, ils ont mieux aimé se braver, se défier, s'accuser, se poignarder les uns les autres ; et peut-être, en effet, fallait-il un courage moins fier pour se déchirer mutuellement, que pour faire entendre enfin la vérité toute nue, et pour montrer par quelle suite d'erreurs, de concessions, d'aberrations, ils ont tous été enveloppés, puis entraînés dans cet abîme de misère qui est tel que la pitié a désarmé pour un moment ce qu'ils ont chacun à leur tour provoqué de ressentiments et de colère. De cette conspiration de presque tous, pour ne rien dire de trop sincère, il est arrivé que les Chambres, dans leurs réponses à la couronne, n'ont pas prononcé une parole sur le principe de tant de faiblesse. On a implicitement avoué sa défaillance. Tous les pouvoirs de l'État se sont réunis pour constater légalement, officiellement, solennellement, les plaies de la France. Mais un remède à de si grands maux, en est-il un seul qui ait été proposé?

Que suis-je pour mêler ma voix à ce débat? Rien, et c'est pour cela que j'attache quelque estime à mes paroles, puisqu'en ayant rien à attendre de personne, ce que j'écris, je sens bien que ma conscience seule me presse de l'écrire. Je ne me vante ni d'amour ni de haine pour la couronne. Les uns la flattent, les autres la menacent. Je voudrais seulement lui dire la vérité, car je vois que ceux auxquels il conviendrait le mieux de parler et d'écrire ont la langue liée par je ne sais quelle puissance; et je remarque que la vérité est plus difficile à faire entendre à un prince constitutionnel qu'à un roi absolu: tous ceux qui approchent du premier ayant, par l'instabilité même de l'administration, l'espérance d'obtenir le pouvoir, ne sauraient consentir à déplaire, même un seul moment; au lieu que, sous le second, les rangs étant plus fixes, les ambitions moins éveillées, il est des hommes qui ne compromettent rien, en disant tout ce qu'ils pensent. Je doute fort que parmi tant de ministres et de gens de cour, il se trouvât aujourd'hui un seul homme capable de dire en face à un roi constitutionnel ce que Fénelon écrivait à Louis XIV dans toute sa gloire: « Sire, le peuple même (il faut tout dire), qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect (1). »

(1) Fénelon, vol. III, p. 441.

Assurément, si quelque chose est fait pour étonner, c'est de voir un grand pays regorger d'hommes et de richesses, florissant par l'agriculture et par l'industrie, plein en quelque sorte de muscles et de bras, et qui, d'autre part, avec toutes les apparences de la prospérité et de la force, est incapable de se mouvoir. Qui l'empêche de paraître et d'agir? Comment accorder cette fécondité et cette stérilité, toutes les marques de la plénitude et tous les signes de l'affaissement? Comment un si grand développement de forces physiques et tant de productions matérielles ont-ils pour résultats l'anéantissement de l'influence extérieure? Jamais la France n'a pu nourrir tant de bras : jamais elle n'a compté pour si peu de chose dans le monde. Pourquoi cela? Parce que si le corps de l'État est fort, l'âme qui régit tout cela est débile; parce que si la politique extérieure est ruineuse, c'est que la politique intérieure l'est au même degré; que l'une est la conséquence de l'autre; qu'on ne peut blâmer ou approuver la première sans blâmer ou approuver la seconde; qu'en un mot, si le pays ne se relève pas de 1815, c'est qu'en 1840 son plus grand mal est au dedans.

En effet, vous avez tous les inconvénients de l'aristocratie et de la démocratie sans posséder aucun des avantages ni de l'une ni de l'autre. Vous avez de l'aristocratie les privilèges politiques avec le

cortège de haines qu'ils entraînent à leur suite, l'envie des inférieurs, la dureté des maîtres, l'inquiétude perpétuelle d'être dépossédé, d'où la peur de tout changement ; et vous n'avez pas la continuité dans les projets, la circonspection, la maturité, le grand sens, la connaissance unie à la patience, d'où naît la prospérité des États fondés sur une oligarchie. D'autre part, vous tenez de la démocratie les discordes, la mobilité, les incertitudes, l'amour de l'imprévu ; et vous ne connaissez pas l'élan des esprits, l'enthousiasme contagieux, la fraternité, et ces sublimes ardeurs de courage qui fascinent le monde. C'est là une des causes de votre faiblesse, si ce n'est celle qui couvre toutes les autres. Les aristocraties de l'Europe vous estiment trop démocrates pour s'allier à vous, et les peuples trop aristocrates pour vous tendre la main. Voilà pourquoi vous êtes seuls dans le monde, n'ayant pour vous ni les princes qui vous haïssent ni leurs sujets, qui, sans aller jusque-là, se contentent de vous soupçonner de les trahir.

Aussi bien, qu'avez-vous fait ? Si la bourgeoisie avait une mission dans le monde, c'était assurément de devenir le guide, l'instituteur, ou plutôt l'organe, la tête du peuple ; c'était là une mission sacrée pour laquelle elle avait reçu l'intelligence, la science, l'expérience des temps passés. La parole, la pensée lui avaient été données pour parler et pen-

ser au nom d'un peuple tout entier. L'occasion était grande; il s'agissait de préparer, d'inaugurer l'avènement de la démocratie dans le monde européen. Qui n'eût cru que la grandeur de cette œuvre allait agrandir, relever tous les esprits! Loin de là, à peine parvenue à posséder l'autorité, la bourgeoisie en est infatuée comme tous les pouvoirs qui l'ont précédée; même elle se laisse fasciner plus vite qu'un individu. Elle ne voit plus, elle n'entend plus la nation dont elle devait être la parole vivante. Elle se répète à son tour par mille bouches: L'État, c'est moi; elle fait pis qu'oublier le peuple, elle s'en sépare; d'où il arrive que la démocratie reste pour un moment mutilée. D'un côté se trouvent les forces de l'intelligence, de l'expérience, de la science politique; de l'autre, le tronc pantelant de la démocratie, qui, privé de son chef naturel, et en quelque manière, décapité, cherche aujourd'hui à se reformer une tête. La bourgeoisie sans le peuple, c'est la tête sans le bras. Le peuple sans la bourgeoisie, c'est la force sans la lumière. Seconde cause du dépérissement de l'État.

Dans ce partage violent de la démocratie, quelle a été l'occupation constante du gouvernement? Il s'est placé entre les deux parties, comme un corps étranger, pour empêcher qu'elles ne puissent se réunir. C'est le pouvoir qui, le premier, constatant,

réglant cette guerre des classes, a inventé pour cela un langage nouveau ; et si Casimir Périer a une place dans l'histoire, ce sera pour avoir rangé la France de 1830 en deux camps opposés : le pays légal et le pays illégal. De ce moment, chaque ministère n'a plus cessé d'élever, d'agrandir la barrière, entre l'un et l'autre. Quand la bourgeoisie a essayé de se rapprocher du peuple, cela s'est appelé défection. Quand le peuple a essayé d'entrer dans la bourgeoisie, cela s'est appelé sédition. On a tracé un cercle fictif dans lequel a été renfermée la vie publique ; hors de là rien n'existe et tout est mal. Jeunesse, vie, enthousiasme, espérance d'un ordre meilleur, tout cela, ils le nomment passions mauvaises. Et en effet, comme ils relèguent la plus grande partie de la nation loin de toute vie politique, il résulte que dans cette sorte de bannissement les esprits s'exaltent, qu'ils convoitent l'impossible ; que, repoussés de la société, un grand nombre rêvent de la détruire pour habiter au moins ses ruines. On croit dompter les passions qu'on éloigne : on ne fait que les corrompre et les enivrer dans le vide. Le désespoir dans lequel on se vante de les maintenir enfante les utopies que l'on veut étouffer ; dans ces vagues régions, fermées à l'espérance, naissent les chimères, les projets destructeurs, les inimitiés irréconciliables. On s'accoutume à vivre comme si l'on appartenait à

deux peuples différents ; et l'on voit peu à peu une société assiégée des vagues frayeurs, des tremblements subits qui s'attachent à toute usurpation ; pour se dérober, elle change incessamment de système et d'administration, comme Cromwel changeait de place pour dormir dans son palais.

Êtes-vous las de ces vagues terreurs, rentrez dans la vérité, s'il en est temps encore. Depuis 1815, la France est en pleine retraite devant l'Europe. Cette retraite commence à se changer en une déroute. L'heure est venue de s'enraciner quelque part, de se rallier sur un sol assuré ; et pour cela il faut chercher où sont la force et le fondement de ce pays.

Qui donc êtes-vous ? il est bien temps de vous le demander. Si vous êtes une monarchie puissante, en qui se résume tout le génie d'une contrée, levez-vous ! Servez-vous de cette autorité pour relever cet État qui s'affaisse. Communiquez-nous votre force surabondante ; montrez ce que peut l'unité dans le pouvoir souverain. Jamais plus grande occasion n'a paru de faire usage de ces trésors amassés d'énergie que l'autorité d'un seul renferme, dit-on, pour les moments suprêmes. Si vous êtes une aristocratie, j'y consens encore. Montrez-nous cette politique soutenue, ces fiers courages, ces âmes durement trempées, qu'aucun

péril n'ébranle, qu'aucun piège ne déconcerte ; resserrez, si vous le voulez, le cercle de votre institution pour la rendre plus efficace. Renouvelez-vous, raffermissez-vous par votre principe ; et donnez-nous pour un moment le spectacle de l'une de ces fortes oligarchies, qui, aux prises avec le péril, par des miracles d'audace et de résolution inébranlable, sauvent silencieusement l'État, et intimident tout ensemble leur patrie et le monde. A ce prix, je supporterai de grand cœur l'insolence de quelques-uns. Je leur pardonnerai l'infatuation, si, comme les lords anglais ou les quatre cents rois de Venise, ils me montrent la grandeur de l'État, produit de leurs travaux et de leur génie héroïque. Mais si vous avouez que vous êtes une société démocratique, c'est mon droit, c'est celui de toute créature raisonnable d'exiger de vous que vous soyez conséquents avec vous-mêmes, c'est-à-dire que vous soyez, dans les circonstances présentes, tout ce que comporte une société de ce genre. Je ne discute point, en ce moment, sur la valeur absolue d'une société semblable ; je prétends seulement, que, puisque d'après vous, l'État est affaibli, il le faut fortifier conformément à son principe ; et, de même que si vous étiez une monarchie encore intacte ou une aristocratie, je vous supplierais de rentrer dans la nature de votre gouvernement relâché, de même aujourd'hui je

vous adjure de chercher la force où elle est, c'est-à-dire dans la nature de votre société, en un mot, dans l'organisation puissante de la démocratie, puisque c'est là le seul terrain qui vous appartient, le seul qui vous reste, où vous puissiez vous placer pour relever la France et faire tête à l'Europe.

Que si vous vous appelez conservateurs, je dirai qu'il est bien temps, en effet, de conserver ce pays. A quoi j'ajoute que s'il est des droits ébranlés, il convient de les protéger. Mais plus vous publiez par là votre faiblesse et le danger permanent que vous courez, plus aussi vous montrez que l'État ne peut fonder sa force et son appui principal sur des opinions, des situations, des sentiments, des systèmes qui ont besoin eux-mêmes d'être en tutelle. Ou la bourgeoisie se sent inexpugnable, et alors pourquoi ces vagues frayeurs, pourquoi ces précautions désespérées contre l'accroissement de la démocratie ? ou elle se sent faible ; et dans ce dernier cas, qui est le seul véritable, comment faire rouler toute la politique de la France sur l'impuissance solennellement constatée d'une partie quelconque de la nation ? Tout autre chose est de garantir les faibles, ou de faire de leur faiblesse le pivot de l'État. Que serait aujourd'hui ce pays, si, lorsque Richelieu eut reconnu l'affaissement de la noblesse de France, il eût employé, consumé toutes

les forces publiques à réparer, restaurer l'aristocratie, et à se faire de ce fantôme, ainsi protégé et déguisé, un levier pour soulever l'État? Ce point aurait manqué sous l'effort. En même temps, toute la politique de Richelieu aurait croulé. Au lieu de cela, il s'aperçut que la force véritable avait passé ailleurs, et c'est là qu'il chercha son point d'appui. Aujourd'hui, je vois, l'un après l'autre, tous nos hommes d'État occupés, en hommes de partis, à réparer l'irréparable, et à se défier de la force réelle, incapables de l'employer. Depuis dix ans, ils établissent leur levier sur le système intérieur qu'ils disent eux-mêmes le plus menacé, le plus affaibli, pour lequel ils demandent le plus d'efforts de conservation. Sous la pression de l'Europe, ce levier a manqué. Ce système est tombé; toute la politique du dehors a croulé avec lui. L'État, perdant l'équilibre, a été à deux doigts de sa perte, et tout voisin de l'infamie. Quelle est, selon vous, la conséquence logique, nécessaire, inévitable de ces faits avoués par vous tous? Encore une fois, cette conséquence à laquelle l'intelligence ne peut se refuser, quand même les lèvres la repoussent, la voici : la nécessité de changer de système, d'asseoir l'État sur une base plus large, de puiser la force où elle est; et comme, amis ou ennemis, vous confessez tous que c'est la démocratie qui possède la force, cette nécessité aboutit à celle de

revenir à ce principe, de l'avouer hautement, et de le mettre en pratique.

Le point de fait le plus incontesté de la dernière discussion est sinon la rupture, du moins l'affaiblissement de l'alliance anglaise. Vous semble-t-il que ce fait n'ait aucun sens ? J'imagine, au contraire, que sa signification est profonde. Vous reconnaissez par là que marcher à la suite de l'Angleterre, c'est marcher à votre ruine dans les affaires extérieures ; reconnaissez donc, par la même raison, que le torysme français vous mène à l'intérieur au même abîme. Vous renoncez à suivre l'Angleterre dans les choses du dehors ; hâtez-vous de renoncer à l'imiter dans les choses du dedans. Ces deux faits sont corrélatifs ; l'un entraîne l'autre après lui : il faut ou les admettre, ou les rejeter tous deux ensemble.

Je ne suis pas, en effet, de ceux qui pensent que tout le mal en France est dans la bourgeoisie ou dans la démocratie. Je suis bien plutôt tenté de croire que le plus grand vice vient de leur séparation, et que les choses en sont à ce point qu'il n'est au pouvoir d'aucun parti de sauver le pays, et que le salut n'est possible qu'en les cimentant, en les ralliant les uns aux autres dans le sein de leur principe commun. La bourgeoisie a été frappée de stérilité depuis que, reniant ses pères et ses frères, elle s'est détachée de sa

racine. Telle n'était point la pensée du tiers état pendant toute la durée du moyen âge. Relisez ses cahiers, ses doléances, ses *avertissements*. Combien il était loin alors de se séparer, en esprit, de ce peuple de France pour lequel il priait, conjurait, suppliait les oppresseurs communs; et que la parole grossière du moindre de ces orateurs à genoux avait plus de puissance que les discours magnifiques et sans écho de nos beaux harangueurs de tribune! De nos jours, à peine la bourgeoisie s'est distinguée du corps de la nation qu'elle en a été punie par l'effroi. Dans cet isolement, tout l'inquiète et la consterne: une parole trop haute, un groupe d'hommes qui passent, le silence même la troublent et lui font présager sa chute. Elle n'ose ni reculer ni avancer, tant il lui semble que le sol menteur est près de s'écrouler sous ses pas. Tout lui semble piège, embûche; et, en effet, de quelque côté qu'elle se tourne, elle se sent atteinte aussitôt que menacée puisque c'est elle-même qui se porte les plus grands coups: état insupportable pour un individu, et presque incompréhensible pour un corps de nation, qui, désertant de plus en plus son principe, incapable de s'attacher à aucun autre, se sent entraîné vers l'abîme, sans pouvoir s'arrêter nulle part. Vous demandez pourquoi vous périssez. Vous périssez parce que vous vous reniez,

et que par là vous cessez de rien représenter dans le monde, si ce n'est le néant lui-même. Faut-il chercher ailleurs une autre raison pour expliquer votre déchéance prématurée et cette extraordinaire incapacité dont vous vous sentez saisis ? Tous vos ennemis représentent quelque chose, les uns la monarchie, les autres l'aristocratie. Vous seuls vous ne représentez plus rien en Europe. Vous n'avez plus de cause, parce que, encore une fois, vous vous reniez vous-mêmes. Cela ne suffit-il pas ? On connaît le châtement des individus qui apostasient : mis au ban des nations ils expirent dans le désert. Mais un peuple apostat, mais une société, une démocratie qui se renierait elle-même, c'est là ce que le monde n'a point encore vu. L'isolement, le bannissement hors de l'humanité même serait, sans doute, le supplice attaché à ce crime nouveau ; on dirait que ce châtement d'Ismaël a déjà commencé, et qu'il se forme autour de nous comme une grande conspiration pour laisser mourir dans le désert social ceux qui renient leurs pères.

A un mal si profond, est-il encore un remède ? Oui, il en est encore un, si vous savez, si vous osez l'accepter à temps ; car, de tout ce qui précède, il résulte évidemment, invinciblement que ceux qui demandent une réforme veulent une chose nécessaire au salut de l'État, que ceux qui

la refusent se précipitent eux-mêmes au-devant d'insurmontables dangers. Des hommes sincères ont pu douter qu'elle fût opportune aussi longtemps qu'elle n'a été exigée qu'au nom de la liberté qu'ils pouvaient croire suffisamment garantie. Mais aujourd'hui, après l'affreuse lumière que les affaires extérieures ont fait jaillir dans toutes les intelligences, après l'enquête solennelle d'où sont ressorties, avec une pleine évidence, la faiblesse, non de la liberté, mais de l'État, et l'incapacité des Chambres même à en chercher la cause; après que toutes les combinaisons ont été épuisées, les choses aussi ébranlées que les personnes, et que l'abîme est demeuré ouvert, je dis que la réforme est devenue une de ces nécessités logiques que les événements déduisent eux-mêmes avec une force à laquelle les hommes sont incapables de se soustraire. Elle est nécessaire pour rendre à ce pays le ressort démocratique qui lui manque, puisque, privé de cet appui il vient de rester dans l'impuissance, livré impunément à toutes les insultes du monde. Pourquoi l'Europe a-t-elle, en quelque sorte, passé au travers de la France pour atteindre et extirper vos intérêts en Orient? Parce qu'elle pensait que vos affaires intérieures sont telles que tout ressort manque à l'État, et qu'ainsi l'action vous est interdite. Ce sont donc ces affaires qu'il faut

relever par un moyen prompt, efficace, énergique; et pour être quelque chose au dehors il faut être et représenter quelque chose au dedans. Qui que vous soyez, je doute que vous renversiez ce principe.

En second lieu, une réforme est nécessaire pour faire rentrer dans le corps de la nation la bourgeoisie qui, autrement, tend de plus en plus à se détacher des intérêts généraux, c'est-à-dire à mourir socialement. Si son isolement croissant l'épouvante, qu'elle rompe la barrière politique qui s'élève entre elle et le peuple; qu'il n'y ait plus deux Frances, l'une officielle, l'autre réelle. On se plaint de ce que les pauvres convoitent le bien des riches; et par ce principe que la richesse seule fait le citoyen, qui donc provoque à la convoitise? En s'associant à la transformation sociale qui se prépare, la bourgeoisie peut encore la régler par l'intelligence et la faire entrer dans les voies modérées de la civilisation; au lieu qu'en tout refusant, le déchirement est inévitable et les plus aveugles entrevoient déjà, dans cet avenir, une infernale lumière. La bourgeoisie a reproché à l'ancienne royauté d'avoir opposé une résistance implacable à l'esprit de son temps, et d'avoir amassé par là une révolution également implacable. Qu'elle se garde de tomber dans la même faute, ou, si elle veut imiter en tout les pouvoirs

surannés, qu'au moins l'exemple de leur chute l'avertisse de la sienne.

Enfin, la réforme est devenue le droit commun de la démocratie, puisque c'est le seul moyen désormais de remplir son devoir ; et plus je vois maintenant son triomphe assuré, plus aussi je prétends ne la point flatter. Si j'étais convaincu que toute sa pensée fut de briguer la bourgeoisie, ou seulement de bien vivre, d'avoir un pain meilleur, de s'engraisser à son tour pour s'endormir dans la même incurie, de ne plus jamais souffrir ni le froid, ni le travail, ni la faim, sans doute je compatirais à de tels souhaits, mais sans m'inquiéter ni m'effrayer beaucoup de l'avenir d'hommes qui sauraient si prudemment circonscrire la nature humaine à la nature physique ; et, comme j'aurais plus d'une fois souffert des mêmes maux sans me plaindre, j'attendrais, je demanderais d'eux la même patience. Oui, si je pensais que la démocratie n'eût rien autre chose à faire qu'à augmenter et imiter la bourgeoisie, je serais volontiers d'avis qu'il est assez de bourgeois dans le monde, et je m'en tiendrais à ce que je vois. Il en est qui croient que le jour du repos commencera pour le peuple au jour de l'émancipation ; et moi, je crois, au contraire, que c'est alors que commencera pour lui le vrai travail, le dur labeur. En naissant à la vie politique et sociale, il naîtra

à l'inquiétude, à la douleur, aux incommensurables soucis. Voilà à quoi il faut qu'il se prépare, non pas au miel de la terre promise. Non, non, ne croyez pas qu'il vous suffirait, pour régner à votre tour, de posséder un instant la richesse, d'être vêtus comme les rois, de vous enivrer à l'ancienne coupe, que vous auriez dérobée à leurs lèvres; ne croyez pas, si vos instincts ne s'élèvent, que la couronne s'abaissera sur vos fronts, ni que le monde descende pour subir patiemment votre domination. Surtout n'espérez pas qu'il vous laisse dormir dans la paresse, sur l'oreiller des rois; au contraire, il vous faudra souffrir tous les maux de l'âme et du corps pour relever ce pays et résister à ses nombreux ennemis; il vous faudra labourer sans relâche, dans un sol plus rude que celui de vos sillons, semer les pensées de vos cœurs pour faire germer l'épi glorieux que vos fils moissonneront. Supposé que vous ne veniez que pour vous-mêmes, vous seriez balayés plus promptement que tous les usurpateurs qui se sont un moment vantés d'être les guides du genre humain. Si vous ne sentez aujourd'hui même, au milieu de vos haines, cette grandeur qui, disparue des choses, se retire, dit-on, au moment du péril, dans le cœur des peuples menacés, cette magnanimité, compagne de la force et emblème de la souveraineté, et plus

que cela, cet amour saint de la France qui, réunissant, embrassant, fomentant dans son vaste giron tout ce qui ailleurs est divisé, peut seul désormais, comme le miracle de Jeanne-d'Arc, la sauver et la ressusciter ; si, pour tout instinct social, vous apportez le besoin de nous venger de ceux qui nous oppriment, il n'est plus d'avenir ni pour vous ni pour nous. Serfs de votre colère, de vos désirs, de votre haine, vous resterez serfs de tout ce que votre œil verra, et l'heure de l'émancipation n'arrivera jamais. Gardez-vous bien de ménager au monde la même déception que celle que vous reprochez à la bourgeoisie d'avoir causée. Plutôt mille fois ne dussiez-vous jamais sortir du néant ! Ou démettez-vous de l'espérance, ou préparez vos cœurs à la noblesse que vous reprochez à vos maîtres de ne pas posséder. C'est par des vertus patientes et des efforts prodigieux de courage que les anciennes aristocraties se sont fondées et qu'elles ont payé l'obéissance de nos pères. C'est au même prix que la démocratie doit gagner, aujourd'hui, sa place et son nom. Au lieu de compter si illusoirement sur le repos, sur la jouissance prématurée, et les voluptés d'un petit nombre, c'est-à-dire sur les satisfactions des pouvoirs vieillis, je voudrais donc bien plutôt qu'elle se préparât à la vérité, c'est-à-dire aux dures épreuves, aux fatigues, aux longues journées, à la

faim, à la soif, à la mort rapide, à tout ce qui paye la victoire d'une bonne cause encore en litige. Royautés, oligarchies, toutes se sont établies par de grands services rendus au monde; et la démocratie prétendrait tout gagner sans rien faire, ou faisant tout à son profit! Non, cela ne peut pas être, cela ne sera pas. Ou vous mériterez le trône de l'avenir, ou vous ne l'occuperez pas. Ou vous serez meilleurs que vos maîtres, ou vous ne les remplacerez pas. Quoi donc! êtes-vous las avant d'avoir rien fait? Voulez-vous, pour signe de votre jeunesse, l'inaction des vieillards, et êtes-vous si ambitieux de mourir avant de naître?

Parmi les adversaires les plus dangereux de tout changement, je me défie principalement de ceux qui prétendent qu'une réforme politique est un leurre et qu'une réforme sociale mérite seule leur attention; ce qui revient à dire qu'il faut atteindre le but et rejeter le moyen, tout supporter si l'on ne peut tout renverser, et, avec la prétention immodérée du changement, s'assoupir dans le quietisme. Quelques-uns, mettant d'un côté la France et de l'autre le monde, se font je ne sais quel devoir d'immoler leur pays à un fantôme qu'ils appellent humanité, comme si cette distinction existait ailleurs que dans leur esprit, comme si leur pays ne faisait pas, aussi bien

que tous les autres, partie vivante du genre humain. Je suppose qu'en vertu de ce principe, chaque nation voulût ainsi s'atténuer, s'effacer, s'humilier, au lieu de se développer selon toute l'énergie de ses forces naturelles, que deviendrait la véritable humanité, qui n'est rien autre chose que le résultat de l'émulation de tous? elle s'atténuerait dans la même proportion, et le sublime de cette théorie serait atteint, lorsque tous les peuples se retirant, s'abaissant, fuyant l'un devant l'autre, cette humanité dont ils parlent ne serait plus qu'un grand néant, engendré par la peur et le sophisme. D'autres enfin commencent à soupçonner que l'honneur ou la honte, la prospérité ou la décadence d'un peuple pourraient bien n'être que des paroles vides, et qu'en tout cas la fortune privée se concilie sans peine avec la ruine de la fortune publique. Il ne faut pas leur laisser ce refuge. S'il est vrai, comme ils le disent, que la France change de tempérament, que de militaire elle devienne industrielle, ce nouveau développement de son esprit ne peut s'accorder qu'avec le développement naturel de sa force publique; et ce n'est pas, je pense, en disparaissant de la terre qu'elle prétend s'enrichir. Que l'on me montre un seul peuple commerçant qui n'ait su se faire respecter de ses voisins et dont l'industrie ne soit tombée en même temps que la politique. Parmi

nous, ce rapport est frappant. Notre politique, en se resserrant, rapetisse le commerce ; le commerce, en se restreignant, rapetisse la politique ; dans ce cercle vicieux où la misère publique et privée s'engendrent mutuellement, sans protection, sans colonies, sans crédit, exclu de la terre et de la mer, il arriverait un moment où il ne resterait d'issue qu'à cet esprit banqueroutier, qui, au moment où les autres peuples prendraient possession de tous les débouchés du globe, se dévorerait lui-même dans des jeux désespérés, lesquels sont à la vraie industrie ce que les utopies et les complots sont à la vraie politique.

Déjà, en effet, la plupart des issues vous sont fermées ; tous les alliés qui vous couvraient ayant été abattus les uns après les autres, le premier coup que l'Europe frappera ne peut manquer de vous atteindre directement vous-mêmes ; et il n'y aura pas de sophisme au monde qui vous empêche de sentir et d'avouer la blessure. Que prétendez-vous faire lorsque ce moment viendra ? car il arrivera, rien ne peut désormais l'arrêter. Vous rejeter encore les uns aux autres la cause de nos maux ? Mais quelle patience tiendrait à ce spectacle deux fois présenté sous le même règne ? Colporter votre alliance d'un peuple à un autre, du couchant au levant ? Mais qui est assez aveugle pour ne pas voir que, tant que nous ne sommes

rien par nous-mêmes, cette alliance ne sera acceptée de notre part que comme une sujétion absolue? Dire encore : *Nous ne sommes pas prêts?* O les plus insensés des hommes, si vous n'êtes les plus criminels! La Providence vous accorderait encore un siècle de répit, que, si vous continuiez d'agir comme vous faites contrairement à votre principe, vous arriveriez les mains vides au soir de la bataille. Déjà vous ne pouvez creuser un fossé autour de Paris sans que, d'une part, la France demande si c'est pour défendre ou pour accabler la ville, et que, de l'autre, l'Europe réclame son droit de libre entrée. Ce que l'on aurait cru hier impossible, une question qui, par sa nature, n'en est une que pour les géomètres, n'est plus que la matière d'une intrigue byzantine. Voilà où vous en êtes aujourd'hui. Demain, le temps, au lieu de vous être utile, profitera contre vous, car plus votre situation intérieure est fautive, plus elle engendrera, en durant, de faiblesses et de faussetés au dehors. Les rois ont intérêt à vous frapper; les peuples ne voient plus quel intérêt ils ont à vous défendre. Jusqu'à quand faudra-t-il répéter cette vérité triviale? Jusqu'à ce qu'elle ait pénétré dans vos esprits et qu'elle vous ait obligés de changer de système et de conduite. Souvenez-vous de l'exemple déjà cité de cette femme qui, apportant à un roi de Rome le livre des destins, en de-

manda un grand prix qui lui fut contesté. Elle livra aux flammes trois volumes, et demanda le même prix pour ceux qui restaient : il lui fut refusé. Elle en brûla trois autres, exigeant pour ceux qu'elle avait conservés un plus grand prix que pour tous les autres ensemble. On fut forcé de le lui accorder. Cette femme qui porte dans ses mains l'avenir des peuples, vous a déjà apparu deux fois, en 1830 et en 1840 ; deux fois vous avez refusé. Prenez garde qu'à la troisième vous ne soyez obligés de payer chèrement chaque jour de retard ; ou bien (car c'est là votre dernier refuge), si vous avez le courage de dire que la France admet elle-même son abaissement, qu'elle abdique volontairement sans se plaindre, cette réponse ramènera encore une fois la conséquence que vous craignez le plus et que chaque mot fait éclater, à savoir, que l'on ne peut user de formes trop solennelles pour reconnaître et constater une volonté semblable, et que puisqu'il s'agit du suicide d'un peuple, c'est le moment ou jamais de consulter ce peuple tout entier sur cette étrange manie de périr dont vous le prétendez infatué.

La question qui s'agite aujourd'hui entre la démocratie française et les aristocraties européennes a déjà été débattue dans un autre ordre de civilisation, entre Athènes et Sparte. Quelle fut alors la pensée constante des hommes d'État athéniens ?

Ils associèrent, ils attachèrent à leur cause tous les peuples qui avaient avec le leur une conformité naturelle d'institutions, de goût, de lois, d'esprit public ; ils rangèrent en bataille autour d'Athènes les démocraties contre les aristocraties, qui, de leur côté, s'étaient coalisés autour de Sparte. C'est là tout le sujet de Thucydide. Je vois bien que les chefs des aristocraties modernes agissent dans le même esprit que les anciens. Ils ont fait, comme eux, un faisceau ; ils se sont alliés, comme eux ; tandis que, de notre côté, nos hommes d'État ont conduit au dernier abandon ceux que l'on a longtemps appelés les Athéniens modernes ; et, seuls dans le présent, ils sont encore, pour ainsi parler, plus seuls dans le passé.

Grande nouvelle ! disent-ils. Laquelle ? Nous avons un ami dans le monde. Voilà assurément quelque chose de nouveau ; et cet ami, quel est-il ? La Russie, qui nous bafouait hier ; la Russie, qui, aujourd'hui, en ce moment même, entretient, nourrit, solde contre nous toutes les haines publiques et privées de l'autre côté du Rhin ; la Russie, la seule puissance de terre qui prétend nous enlever la suprématie du continent, vient de nous sourire. Nous allons nous jeter dans ses bras, grossir son cortège, et changeant, non de système, mais de dépendance, nous faire son agent, en attendant qu'elle devienne le nôtre : car nous venons de découvrir que notre

unique rivale sur terre a pour intérêt de nous agrandir ; que le pouvoir absolu a la même cause que la démocratie, le meurtrier de la Pologne le même but que son protecteur, l'ennemi de la révolution le même esprit que ses ministres. S'il reste là quelque contradiction faite pour étonner les simples, elle disparaît devant notre profondeur. En effet, ceux qui sont tombés dans le piège de l'Angleterre doivent se précipiter dans le piège de la Russie. Cela est conséquent : d'une servitude courant à l'autre, il faut qu'ils aboutissent à un traité moscovite du 15 juillet.

Non, non, le mal est devenu trop grand pour parler du bout des lèvres, et la fiction ne liera pas toujours la vérité. Vous croyez avoir acquis le repos ; tout au contraire, depuis que la faiblesse intérieure a été publiquement étalée, l'Europe se persuade que nous nous abandonnons nous-mêmes ; et il n'est aujourd'hui prince ou peuplé portant bât qui ne croie l'accasion bonne pour donner le coup de pied au lion devenu vieux, en sorte que la guerre n'a jamais paru si redoutable que depuis que vous avez acheté la paix.

Que faut-il donc faire ? Je l'ai dit, et puisqu'en de pareilles matières on ne peut être trop précis, je le redirai encore : faire tout le contraire de ce que l'on fait depuis dix ans, travailler à unir les classes, ne plus s'interposer entre elles pour les

mieux diviser, dominer les factions, ne plus être soi-même une faction, surtout ne pas garder un jour de plus l'espoir de se faire craindre au dedans en craignant tout au dehors. Secondement, je demande à la bourgeoisie de revenir à son principe, et d'oser par la réforme le confesser, le déployer en face de l'Europe; à la démocratie, je demande de ne pas imiter ceux qu'elle blâme, en convoitant l'autorité pour tout renverser à son profit. Voilà ce qu'il me semble nécessaire de dire et de faire aujourd'hui. Mais si, comme on ne manquera pas de le répéter, tout cela est insensé, s'il est chimérique d'espérer qu'en présence d'un danger presque égal, la royauté, la bourgeoisie, la démocratie se fassent les unes aux autres les moindres concessions, si personne ne veut rien céder de son système, de ses colères, de ses vengeances, de son intérêt, si, en présence de l'Europe ennemie, tout ralliement demeure impossible, je ne dis pas encore que je désespère de la fortune de la France, je dis seulement qu'au lieu de tant songer à bien vivre, il serait temps pour beaucoup d'entre nous de songer à bien mourir.

Le cercueil que nous avons vu passer hier, et que tant d'hommes vont visiter chaque jour, renferme à ce sujet la vérité toujours vivante que la mort rend plus visible; car si l'on demande pourquoi, sous le règne de celui qu'il contient, la

France a été puissante, ce n'est pas seulement parce que Napoléon a été grand, mais surtout parce qu'il n'y avait pas dans la bataille deux Frances, l'une officielle, l'autre réelle, mais que tout était vérité, et qu'il n'y avait point de fiction sous la mitraille. Voilà pourquoi la France a rempli le monde de sa puissance ; et c'est parce qu'elle est officiellement partagée, qu'elle le remplit aujourd'hui de la renommée de sa faiblesse. Il n'y avait, que je sache, ni bourgeois, ni prolétaires, ni France légale ou illégale à Arcole, à Marengo, à Austerlitz. Il y avait des hommes qui, tous, ont gagné pour eux-mêmes et pour leurs descendants le droit de cité. C'est là que la démocratie française a reçu son baptême ; elle ne périra que si elle apostasie. Bourgeois et prolétaires, vous êtes, quoi que vous en disiez, frères par l'origine et par trente années de batailles, soutenues ensemble pour la même cause. L'Europe connaît votre sang aux uns et aux autres, elle ne le distingue pas ; si vous voulez vous séparer, commencez par retrancher du passé ces longues journées où vous portiez le même nom ; effacez du souvenir des hommes ce sang versé ensemble dans le même sillon, oubliez vos blessures reçues du même coup. Alors, vous pourrez dire que vous appartenez à deux camps opposés ; que vos intérêts ont toujours été distincts, vos causes ennemies, et

qu'il faut, pour votre bien, vous rabaisser, vous annuler, vous immoler mutuellement, et le monde vous croira. Mais tant que la mémoire d'une seule de ces journées subsistera, l'Europe entières'obstinera à vous appeler du même nom, à vous attribuer la même cause, à vous haïr, à vous aimer, à vous combattre ensemble; et tous vos efforts pour vous partager ne serviront qu'à vous détruire, sans que vous puissiez espérer que le monde consente à partager ce que le péril commun, suivi de tant de gloire, a si longtemps réuni.

Voulez-vous donc redevenir dans la paix ce que vous étiez dans la guerre? consentez à être ce que la nature vous a faits, le peuple de la démocratie par excellence. Le remède est simple, mais il n'en est pas d'autre. Je ne prétends pas que par là vous obtiendrez immédiatement la félicité que je ne vois nulle part dans les choses humaines. La terre ne se changera pas pour vous en un Eden; vous n'effacerez ni la douleur ni la mort; les uns n'obtiendront pas en un moment un repos sans mélange; quant aux autres, il ne leur suffira pas de convoiter l'or des riches pour le posséder; au contraire, vous aurez les inconvénients nombreux des sociétés démocratiques; mais, du moins, vous en recueillerez les avantages; vous représenterez quelque chose de grand dans le monde, et cette grandeur relèvera vos pensées et vos actions.

Quoi qu'il arrive de vos destinées, au lieu de cet affreux mépris que vous vous rejetez à pleines mains les uns aux autres, vous aurez pour vous cette estime qui s'attache à des hommes qui, ayant adopté une cause, la défendent jusqu'au bout, dédaignant de paraître autre chose que ce qu'ils sont en effet.

Paris, 25 décembre 1840.

LA FRANCE
ET
LA SAINTE ALLIANCE
EN PORTUGAL
(1847)

LA FRANCE
ET
LA SAINTE ALLIANCE
EN PORTUGAL

— Vous êtes un ancien libéral ?

— Est-ce vous qui le demandez ?

— Écoutez-moi !

— Je ne puis.

— Je m'attache à vos pas. Écoutez ! ce n'est pas moi qui vous parle.

— Eh ! qui donc ?

— C'est un peuple qui crie. N'avez-vous pas entendu au loin, comme moi, cet appel à la *conscience de tous les peuples civilisés et de la France* en particulier ? Ce cri a traversé les mers, les montagnes. Au lieu de s'affaiblir par la distance, il se fortifie.

— Quoi ! cette vieille affaire de Portugal ! Ce peuple est enterré ; c'est un fait accompli.

— L'iniquité est toute vive. Il s'agit d'une nation qu'on étouffe !

— Mangeons et buvons ; demain nous mourrons.

— C'est vous qui autorisez l'attentat et qui le consommez !

— Allons donc ! est-ce là une affaire pour un homme politique ?

— Vous aidez les meurtriers.

— Bah !

— Vous qui saviez, sous la Restauration, tant de nobles paroles, justice, liberté, vous que j'ai vu à l'enterrement du général Foy porter le deuil des peuples, ne sentez-vous aucun remords quand un peuple ami tend les mains vers vous et que vous le rejetez dans le servage ?

— Quelle plaisanterie ! Nous connaissons parfaitement ce vocabulaire ; nous en avons fait grand usage quand les nobles nous opprimaient. Aujourd'hui nous avons pris leurs places ; de grâce, laissons là notre rhétorique.

— Non, il n'est pas possible qu'un attentat aussi monstrueux, commis en plein soleil, ne vous dise rien. Vous ne voulez pas sans doute vous renier, abolir le droit de votre révolution !

— Mon Dieu ! que ces phrases sont usées ! et se peut-il qu'il y ait dans le monde une population assez niaise pour nous demander d'agir selon nos maximes de tribune ? On n'est pas plus sot que ce peuple-là.

— Vous vous calomniez ; vous qui avant 1830...

— Finissons cette comédie.

— L'indignation m'oblige de parler.

— Je ne vous comprends pas.

— Votre intérêt...

— Voilà du moins un langage que j'entends.

Continuez.

— La plus simple probité, le serment, l'honneur.....

— Vous vous perdez dans la métaphysique.

— L'affaire d'Oporto vous touche plus que vous ne pensez ; le Portugal n'est pas si loin que vous le croyez de votre comptoir et de votre coffre-fort.

— Que voulez-vous dire ? voilà qui change la question. Auriez-vous des documents secrets ? Je vous assure, mon cher monsieur, que je suis tout oreilles. Parlez, parlez à votre aise ; je vous écoute, vous dis-je.

— Il y avait dans le monde un peuple qu'on appelait le Portugal, et qui faible en apparence, avait consommé les plus grandes entreprises, changé le chemin du commerce, inauguré l'histoire du monde moderne, avec l'époque de l'industrie, par la découverte du cap de Bonne-Espérance et la conquête des extrémités de la terre. Nul, avec moins de ressources, ne rendit jamais de plus grands services au genre humain. Il avait ouvert le premier les portes de l'Orient et de l'Occident. Dans le temps que l'Angleterre et la France ne

connaissaient que leurs côtes, il découvrait, il augmentait l'immensité; roi des océans, ses flottes, sans rivales, dominaient sur des mondes dont personne ne connaissait les limites. Après avoir livré le globe entier à l'humanité moderne, ce peuple créateur, fatigué de gloire, d'héroïsme, de génie, avait perdu sa route. Échoué dans le port, il languissait depuis deux siècles avec la certitude que le jour du salut se lèverait pour lui.

La Révolution de 1830 avait été le signal de sa résurrection; il avait salué la voile de bon secours; depuis ce moment, le peuple naufragé faisait effort pour se relever. Au prix du meilleur de son sang, nous l'avions vu fraterniser avec la France de 1830, repousser à notre exemple, une vieille dynastie, ressaisir sa souveraineté, reconquérir le trône pour l'octroyer à dona Maria, laquelle n'avait pas manqué de se confondre en serments de fidélité et de reconnaissance éternelle. Confiant dans l'étoile de la France, il la suivait de loin et croyait suivre sa propre destinée.

Remarquez avant tout que ce renouvellement ne se bornait pas à la surface des choses. Le Portugal ne se contentait pas d'une imitation stérile, comme on le pense; la renaissance politique se fondait sur la renaissance de l'esprit portugais lui-même. Dans ce pays qui depuis deux siècles avait cessé de penser, une vie inattendue éclatait en des œuvres

Inspirées par l'amour et la tradition du pays. De nombreux écrivains surgissaient, qui tous puisaient leur génie dans le même sentiment de la patrie réparée. Une ombre d'indépendance avait suffi pour rendre l'essor aux âmes ; la civilisation morte se redressait. Qui le croirait, si ce n'était notoire ? les quinze dernières années ont produit plus d'œuvres originales que les deux derniers siècles ; et, suivant l'expression d'un homme dont personne ne niera ici l'autorité (1), il ne s'était pas vu dans l'esprit public un mouvement aussi profond, un élan aussi sincère, une espérance aussi vive, une émotion aussi vraie, une inspiration aussi indigène, depuis l'époque des *Lusiades*.

Qui avait produit ce miracle ? La piété envers la terre natale, envers ce pays jadis si puissant, aujourd'hui si misérable, mais qui du moins, dans sa misère, croyait encore s'appartenir à lui-même. C'était la même ardeur qui s'était montrée chez nous en 1827 et 1828, avec un esprit de patriotisme plus ombrageux. Ils se hâtaient de penser, d'écrire, comme si la patrie, à qui tout cela se rapportait, eût dû bientôt leur être arrachée. On interprétait avec angoisses les chroniques de la gloire portugaise ; on composait ce qui avait toujours manqué, un théâtre exclusivement national.

(1) M. Almeida-Garrett.

J'ai vu moi-même sur les lieux ce travail des esprits. Sans qu'il fût besoin d'être grand prophète, j'ai annoncé (1) que cette conspiration de tous les cœurs, de toutes les intelligences, ne manquerait pas d'éclater ; qu'une si ferme volonté de renaître se marquerait prochainement par des actes publics ; que cette littérature n'était pas une œuvre d'académie, mais un cri d'espérance, qu'elle s'accordait trop bien avec les instincts de la foule pour ne pas concourir à ranimer ce peuple, à moins qu'il ne se trouvât à point nommé quelque grand meurtrier pour l'assassiner au préalable. J'ai dit cela quand aucun événement extérieur ne me confirmait, et qu'aux yeux de l'Europe cette terre paraissait morte. Mais il suffisait de la regarder de près pour s'apercevoir que tout le monde était dans le secret de ce qui s'y préparait. Si jamais mouvement a été national, c'est celui qui s'accomplissait alors en plein soleil. L'écrivain conspirait dans ses livres, le député sur son banc, le peuple au fond des provinces. Quand l'accord est ainsi établi entre l'intelligence du petit nombre et la conscience de tous, il n'est pas malaisé de deviner les suites.

Joignez à cela que le Portugal, dans ce nouvel essor, n'avait rien de commun avec l'Espagne. Si

(1) *Mes vacances en Espagne*, 1846.

l'on étudie ces deux peuples, on voit que la renaissance de l'un et de l'autre s'accomplissait sans qu'aucun d'eux cédât rien de sa nationalité. Tous deux avaient les yeux attachés sur la France, et tous deux semblaient s'ignorer mutuellement. Lisbonne et Madrid, séparés par toute l'histoire, le sont aujourd'hui plus que jamais. Le Portugal, plus faible, montrait un esprit plus ombrageux ; en sorte que le plus misérable des peuples de l'Europe était en même temps celui qui avait le mieux gardé au fond du cœur la religion de la patrie. L'ombre de l'étranger, surtout de l'Espagnol, lui était insupportable. Le respect de soi-même et de la terre natale, tel était le principe de tout ce que l'on pouvait attendre de la régénération portugaise. Tant que cette religion était conservée, le germe de l'avenir restait ; ôtez-la, tout disparaît ; c'est un peuple auquel vous arrachez le cœur.

S'il y avait un devoir pour les gouvernements des grandes puissances qui se disent gardiennes de la civilisation, c'était assurément de préserver, de respecter, de sauver, dans son principe, cette société inoffensive, qui ne se défendait que par sa gloire passée. Elle ne comptait que quelques millions d'hommes ; mais le principe qui la faisait subsister était aussi grand que le monde moderne. Tous les amis de l'humanité se réjouissaient de voir cette nation sortir de l'abîme, appuyée sur la

seule mémoire de ses grands hommes. Car enfin que vous demandait-elle ? Implorait-elle votre secours, comme la Grèce de 1825 ? Non ; elle ne vous demandait que de lui laisser sa place à son glorieux soleil. Elle avait embrassé votre cause ; et pour cela aviez-vous peur qu'elle ne vous demandât de l'assister de votre sang, de votre argent ? Non ; elle ne voulait que subsister modestement et librement dans l'alliance de la Révolution de 1830. Mais cela même vous ne l'avez pas permis ; vous avez ravi à ce pays l'unique force sur laquelle il s'appuyait, la nationalité. Triomphez à votre aise ; l'espoir de tant d'hommes de cœur qui travaillaient à se refaire une patrie n'a désormais plus de sens. Ce n'est plus là une société vivante, qui a en soi son principe d'action ; vous en avez fait un peuple serf que chacun peut fouler à son gré ; vous avez poignardé Lazare au sortir du sépulcre.

Mais non ! dites-vous ; c'était un petit peuple, c'était un enfant incapable de se conduire... Ah ! je vous entends ; vous êtes le bourreau de Séjan : c'est vous qui violez l'enfant pour avoir le droit de le tuer.

En récompense de cette glorieuse action, l'avez-vous du moins acquis, ce pays, ce fief que vous venez de dégrader de sa volonté ? Rachetez-vous l'action par le gain ? Oh ! la grande politique ! Cette

terre sur laquelle ils exercent le droit de conquête, ils la donnent à l'Angleterre. Ils partagent les opprobres; elle seule a le profit.

Autant le peuple portugais aspirait à renaître, autant le gouvernement de dona Maria s'obstinait à empêcher cette résurrection. Il est si beau de trôner sur un peuple mort! quelle paix souveraine! quel calme majestueux! On regrettait le tranquille Défunt de l'ancien régime; et l'on ne désespérait pas de faire rentrer dans son suaire le peuple qui y était resté sagement enseveli deux siècles. De là cette situation étrange d'un pays, où toute marque de vie est considérée comme une rébellion. La nation veut revivre; la reine trouve plus légitime de régir un cadavre. Comment accorder ces deux volontés? C'est le fond de ce chaos de révoltes, de parjures, de réconciliations menteuses, de faux serments, où l'œil le plus clairvoyant s'égaré.

Il faut que je l'avoue à la honte du midi de l'Europe; cette malheureuse partie du globe ne comprend rien encore à l'art de conduire doucement un peuple à la servitude, en conservant les formes et les bienséances d'une charte jurée. Malgré les exemples donnés de haut à cet égard, son éducation profite lentement, A quoi bon opprimer, si vous m'ôtez le plaisir de m'en vanter? Trainer sur la claie le royaume d'Inez de Castro, voilà ce que j'appelle régner.

Imaginez, si vous le pouvez, une tyrannie fantasque, convulsive comme une crise de nerfs. J'ai vu de mes yeux les députés qui gênaient la discussion, appréhendés au corps, arrachés de leurs bancs et transportés sur les pontons d'une frégate amarrée dans le Tage pour cet usage parlementaire. Nous apprenions, sans nul autre avertissement, que la constitution était suspendue, tous les droits anéantis, parce que Sa Majesté la reine avait passé une mauvaise nuit, et qu'il est d'usage immémorial en ce pays-là que, si les rois ont la migraine, les peuples soient mis au carcan. Plus de tribunaux ni de jugements ; seulement, au coin des rues, une belle affiche portant que chaque suspect serait immédiatement passé par les armes, entendons-nous bien, sans instruction ni autre délibéré, *sem culpa formada*. On se frottait les yeux ; on croyait rêver. Puis, quand il était sûr que le songe était une vérité, chacun se retirait dans sa province, où il pouvait.

Il arriva enfin que toute la nation fut déclarée suspecte. C'était en 1846. Ce jour-là un premier soulèvement éclate ; il se propage en un clin d'œil de l'extrémité du pays jusqu'aux portes de Lisbonne. Nul moyen de s'y méprendre. Ce n'est pas une émeute, c'est la voix d'un peuple indigné : il est en armes ; il demande justice, réparation. Le danger presse ; Cabral, le ministre des violences,

s'enfuit sur un brick anglais. Quant à la reine, cet ange d'innocence s'éclaire subitement depuis que la force n'est plus de son côté. Quoi donc ! elle ignorait parfaitement que le Portugal ne dormit pas sur les roses ; elle croyait qu'un ministère de rapines, d'oppression, de concussion, de parjures était l'âge d'or d'un pays, qu'il n'y a au monde rien de plus doux pour un peuple que de vivre sans lois, sans garanties, d'être rongé jusqu'à la moelle par l'impôt, et finalement passé par les armes sans jugement. Tout ce qu'elle avait fait à cet égard, elle l'avait médité, ordonné, exécuté par un excès de bonté angélique. Mais puisque ce peuple avait l'insigne manie de ne pas se délecter à l'ombre de la potence, puisqu'il était assez bizarre pour ne trouver nulle satisfaction ni dans les cachots ni sur les pontons, nulle volupté dans la famine, nulle sécurité dans la privation de tous les droits, nul orgueil dans la condition de la brute, dona Maria da Gloria, après un long délibéré, se conformant, par pure délicatesse d'âme, à une si incroyable fantaisie, consentait à se priver de son ministre évadé. Elle en nommait un autre qui avait non sa confiance, mais celle du pays, le duc de Palmella. De plus, elle promettait, foi de souveraine, de convoquer les cortès pour le mois prochain ; après quoi elle demandait, ce qui était de toute justice, que les provinces révoltées se repo-

sassent entièrement sur elle du soin de la félicité publique. Surtout que ses regards ne soient pas affligés davantage par le spectacle d'hommes armés pour la défense des lois. Son cœur maternel ne pouvait, en vérité, supporter un tel spectacle. Que chacun rentre donc paisiblement chez soi, couvre son feu, surtout ait grand soin de se défaire de toutes armes offensives ou défensives. Des larmes scellent le serment. Le peuple est attendri; il se retire, le front courbé, pleurant de son côté sur la bonté de sa reine, *idole de son adoration*.

Sitôt que le pays se fut lui-même désarmé, que les juntes se furent coupé les ongles et les griffes, qu'il ne resta plus un seul homme debout, la reine, dans la nuit la plus noire d'octobre 1846, convoque son nouveau ministère. L'heure indue, les apprêts sinistres, tout est de fâcheux augure. Le ministre Palmella arrive à demi éveillé avec ses collègues. Sans autre préambule oratoire, Sa Majesté leur dit net : *Messieurs, donnez votre démission, sinon vous ne sortirez pas de ce palais*. Le sens est clair, le ton décidé, le commentaire se fait de lui-même. *Vous ne sortirez pas de ce palais*, c'est-à-dire j'ai autour de moi des gens apostés; faites ce que je commande, ou ce palais deviendra pour vous la tour de Nesle. Vous, général Bomfim, qui me couvrez de votre popularité, convoquez à l'instant les troupes dans les ténèbres, afin de pré-

ter l'appui libéral de la constitution à la restauration de l'absolutisme ; car, vous en conviendrez c'est ainsi que doit s'interpréter le serment que j'ai prêté l'autre jour à toutes les libertés du Portugal ; j'ai dit. — On rapporte que le général Bomfim voyant le guet-apens, porta la main sur son épée. Il est arrêté, le duc de Palmella exilé. Le Portugal, libre la veille, endormi sur la foi des serments, se réveille avant le jour les fers aux pieds et aux mains. Encore une fois le régime de Turquie restauré pour le bonheur de ce peuple tant aimé. Plus de constitution, plus de cortès, plus de lois, plus de droits ; l'âge d'or des cachots et de la potence en permanence. La félicité publique est de nouveau portée à son comble.

Si la France a bien fait de s'insurger en 1830, le Portugal a fait mieux cent mille fois de s'insurger en 1846 ; car il n'est personne qui prétende comparer les ordonnances de Charles X à la folle tyrannie de dona Maria qui avait déjà reçu deux fois son pardon de son peuple ; sans compter que Charles X, roi de droit divin, sacré par l'étranger, ne devait rien à la liberté, et que dona Maria, reine par le droit des révolutions, lui devait tout au contraire. Ou chaque révolution est criminelle, illégitime en soi (et il faut appeler l'étranger pour écraser 1830), ou le mouvement qui fit courir le Portugal aux armes partait non seulement d'un

droit, mais d'un devoir, hors duquel il n'y avait plus ni honneur, ni conscience, ni vie. Si quelque chose démontre que cette nation est un corps vivant, non un corps mort que chacun peut écraser du pied, c'est précisément qu'ayant senti l'injure, elle s'est soulevée pour la châtier ou pour y mettre un terme. Supposez que le parjure se fût consommé tranquillement, que la violence se fût établie sans contestation, que la charte portugaise eût été déchirée sans que personne eût touché une épée, j'entends aussitôt répéter que ce peuple a perdu la conscience, qu'on l'a revêtu d'une constitution empruntée dont il ne prend nul souci, qu'il ne veut rien que se chauffer à son soleil, que le sentiment du droit est évanoui chez lui, qu'il ne reste là qu'un simulacre de nation, que la servitude est devenue sa condition et son refuge. On se fût armé contre lui de son indifférence comme on s'arme contre lui de son indignation.

Deux choses sont à considérer ici : la première, que l'insurrection a été nationale ; la seconde, qu'elle n'a pas été cruelle. La reine avait de son côté une armée organisée et toutes les ressources de finances que le Portugal, endossé par l'Espagne et par la France, peut encore renfermer. Sans troupes, sans armes, l'insurrection en haillons paraissait devoir céder dès le premier jour. Pourquoi, au contraire, allait-elle l'emporter ? Parce

que cette guerre avait pris un caractère unique jusqu'à ce jour dans les dissensions de la Péninsule. Si vous ne voulez pas vous aveugler par l'esprit de parti, vous êtes contraints de reconnaître qu'avant cette insurrection, les guerres civiles y étaient, comme dans l'Amérique du Sud, des révoltes de soldats ; ce qui y manquait, c'était le peuple. Les violences de dona Maria ont eu cet avantage d'éveiller la résistance et la vie politique dans le cœur des populations ; aussi quelque chose de tout nouveau s'est montré. Combien de fois les troupes de la reine n'ont-elles pas vaincu sans que ses affaires y aient rien gagné ? Entre les armées, un nouveau combattant avait surgi, le peuple portugais, non pas réuni par masse dans les grandes villes, mais embusqué derrière le rocher, le bois, le taillis, le ravin, et qui, interceptant les convois, offrait sur chaque point un refuge à ses amis, un danger à ses ennemis. Les barricades n'étaient pas, comme chez nous, dans la capitale ; chaque chaumière avait sa barricade. De là les succès de la reine ne garantissaient que Lisbonne ; les échecs de la junte ne compromettaient qu'Oporto.

Chose plus importante que tout le reste, et qui n'a pas été assez considérée à l'honneur du Portugal ! l'insurrection avait été clément. Au lieu des représailles sanguinaires que tous les partis,

en Espagne, ont exercées l'un après l'autre, la guerre n'est pas sortie des règles suivies par les nations policées. Où sont, chez le peuple insurgé, les supplices, les tortures, les massacres, les égorgements, les prisonniers fusillés par milliers ! Votre humanité ne vous a pas empêchés de supporter tout cela pendant huit ans, quand la meilleure partie de ces crimes se commettaient sous la bannière de la légitimité ; mais dès qu'il ne reste plus en champ clos qu'un peuple qui lutte pour son droit dans une guerre régulière, sans excès, sans barbarie, avec moins de violence que vous n'en montrez en Afrique ou dans l'Inde, votre sensibilité nerveuse vous presse d'écraser, pour son bien, cette nation que son existence embarrasse.

En effet, le cercle de l'insurrection s'accroissant chaque jour, et la reine assiégée, bloquée dans sa capitale par la colère et le bon droit de son royaume tout entier, le dénouement était prévu d'avance ; il ne pouvait tarder. La jonction de Das Antas avec Sa da Bandeira avait pour résultat la victoire des lois. Un gouvernement inique était obligé de donner des garanties sérieuses à l'avenir du peuple portugais ; joué, trompé, toujours prêt à l'être, dans sa superstition monarchique, il ne voulait punir la royauté qu'en l'obligeant à tenir ses serments. Le sang versé trouvait sa récompense. La révolution fait un effort décisif ; elle concentre ses

meilleures troupes sur une corvette et quelques bâtiments de transport. Un cri d'enthousiasme salue le départ des soldats; la petite flotte cingle avec assurance. Dirai-je le reste? les flottes de la France de Juillet, celles de l'Angleterre, de l'Espagne révolutionnaire, apostées avec l'injonction de saisir, couler bas, massacrer au besoin la flotte de la révolution du Portugal, la petite armée entourée, sans provocation, sans déclaration, saisie, garottée à l'improviste, jetée pieds et poings liés dans les cachots de Saint-Julien, sous le balcon du château de la reine! « C'est une tache éternelle au nom anglais! » s'écrie un orateur de Londres... Eh! que me fait cette souillure nouvelle? suis-je chargé, moi, de la conscience de l'Angleterre? Mais la France! mais mon pays tremper dans ces opprobres!

Peut-être faut-il regretter que Das Antas ne se soit pas laissé massacrer, lui et ses quatre mille hommes. Il eût été beau de voir la France de Juillet égorger humblement et au second rang le peu de malheureux que l'orgueil anglais eût bien voulu abandonner à son couteau-poignard. Et certes cette gloire nous était bien due; car enfin la logique le voulait. Ces misérables n'étaient-ils pas accusés et convaincus d'avoir imité notre exemple de 1830, embrassé, fortifié notre cause, relevé notre drapeau, fraternisé avec notre principe, combattu pour

le droit de la France? En vérité, c'est faiblesse de nous contenter de pontons et de cachots pour de pareils scélérats. Si le sang eût été répandu par nos mains, comme nous nous étions engagés par la convention du 22 mai, peut-être que ces chairs meurtries, ce carnage, ces ponts de nos vaisseaux rougis par l'assassinat, eussent du moins chatouillé en nous la conscience pétrifiée; peut-être que nous eussions reconnu, discerné le crime, et que l'homme moral se serait à la fin réveillé sous le mercenaire. La France *légale*, endormie comme Macbeth, aurait peut-être voulu laver ses mains; au lieu que cette ignominie sans carnage, ce pays ami, livré simplement à la servitude, cette mort morale, cet assassinat d'une nationalité, ce meurtre d'un peuple frère, ce rôle de Caïn sans victime saignante, cette impiété, cette trahison, cette lâcheté, ce déshonneur, sont pour nous autant de choses abstraites, trop subtiles désormais, que nos yeux ne voient plus, que notre conscience hébétée ne comprend plus, ne réprouve plus. Les Anglais ont fait paraître une minute de stupéfaction et presque de remords; ils ont demandé, dans la chambre des communes, quelle garantie reste à ce peuple prisonnier. La parole de dona Maria, a reparti le ministre. A ces mots un immense rire s'est répandu dans tout le parlement: ou la justice de Dieu n'est qu'un mot, ou ce rire infernal aura un jour sa récompense.

Avez-vous remarqué, en tout ceci, le rôle étrange des tribunes constitutionnelles? Si quelque chose pouvait montrer comment les institutions de la liberté dégénèrent volontiers en amusements de servitude, quand l'opinion est asservie, l'expérience serait complète. Cette tribune française, occupée sous la Restauration par cinq ou six hommes, mais alors si fière, si sonore, qui signalait de si loin l'ennemi, qu'est-elle devenue? Je vous prie d'y songer. Tant que les événements sont en suspens, que le crime se prépare, c'est-à-dire aussi longtemps que la parole peut servir à quelque chose, pas une syllabe n'est prononcée. Mais à peine l'iniquité est accomplie, irréparable, soudain le miracle s'opère, la langue se délie: les muets parlent; bien plus, personne ne redoute que cet emploi du discours pour le discours, sans but, sans efficacité possible, ne dégrade jusqu'à la risée l'institution de la parole publique.

Il y avait, en ce temps-là, un tribunal qui siégeait devant une multitude, et ses arrêts étaient sans appel. Du haut de son siège, un juge aperçut par hasard un homme qui se préparait à tuer son voisin; car, l'ayant renversé, il lui mettait déjà le couteau sous la gorge, et la victime criait. -- Que faites-vous? dit le juge. Expliquez-moi clairement votre intention. -- O le meilleur des juges! répliqua le meurtrier, il est encore trop tôt. Je n'ai fait

que commencer ; laissez-moi dépêcher cet homme, après quoi je vous donnerai toutes les pièces du procès. — C'est trop juste, mon ami, dit le juge ; continuez et achevez ; mais lorsque vous aurez fini, vous me trouverez sur ce banc, d'où je serai charmé de vous adresser un discours improvisé. Plusieurs jours se passèrent, après lesquels le meurtrier se présenta devant le tribunal ; il tenait dans ses mains diverses liasses de papier, et entre autres, sur un parchemin sanglant, un excellent procès-verbal constatant qu'il avait donné à son voisin trente-cinq coups mortels dans la poitrine, et seulement sept ou huit dans la gorge. — Maintenant je puis parler, je l'espère, dit le juge. — A votre aise, dit le meurtrier, vous et vos collègues. Le juge, s'inclinant, commença sur-le-champ un admirable discours. Mais le meurtrier assure-t-on parla mieux encore ; si bien que les dames disaient en l'écoutant : Mon Dieu, que cet inculpé a la parole facile et le ton agréable ! Vous m'avouerez que c'est la plus grande des injustices, depuis 1830, qu'un pareil talent ne soit pas de l'Académie. — J'en serai, dit le meurtrier, et il sortit aussitôt pour se porter candidat. On le nomma d'emblée, parce que sa cause étant très mauvaise, il avait eu besoin de beaucoup de style pour la faire valoir. Pendant ce temps, la veuve et les enfants du mort l'enterraient de leurs mains à grand'peine dans une fosse em-

pruntée. Ils étaient très pauvres, ils avaient fort peu de rhétorique. Personne ne songeait plus à eux.

Aujourd'hui que les pièces du procès sont publiées, rendons à chacun ce qui lui est dû. Dès l'origine, le gouvernement anglais a montré, affecté un grand éloignement pour le meurtre proposé. Recommencer, sans se déguiser, l'infamie de Parga semblait d'abord difficile. Puis il se souvient qu'il est né d'une révolution ; il commence par établir fort clairement que « les questions dont le Portugal est agité sont toutes domestiques dans leur portée, et que des *puissances étrangères ne peuvent s'y immiscer* ; » d'où la conséquence parfaitement logique qu'il faut s'immiscer sans un jour de retard dans les affaires du Portugal. Ce raisonnement, comme vous voyez, est irréfutable. Les principes libéraux une fois posés, le masque d'hypocrisie une fois scellé et noué sur le visage, il ne reste plus qu'à se ruer sur la révolution quand elle passera dans un endroit écarté. D'ailleurs, on n'a pas oublié de préparer l'excuse. Tant que l'Angleterre est restée seule, sa conscience vierge lui a parlé. Mais que ne peut sur un cœur pur la mauvaise compagnie ? la France pressait ; elle convoitait le meurtre pour elle seule. Cette fille d'une révolution était naturellement impatiente d'assassiner sa sœur. De bonne foi, pouvait-on lui laisser

l'occasion d'exécuter ce glorieux coup de main? Personne ne le pensera. S'il y a, comme on ne le nie pas, quelque apparence de brigandage, l'Angleterre est plus qu'excusée par une foule de circonstances atténuantes, à savoir, qu'elle eût désiré, si on l'eût laissée faire, ne pas violer à la fois les lois humaines et divines; que longtemps elle a résisté au serpent tentateur; que la coupable, l'Ève corrompue qui doit être livrée sans pitié au verdict et à la malédiction du monde, c'est la France, la France qui, sans un moment d'incertitude ni de pudeur, a conçu, préparé, organisé le crime à trois! La pure Albion n'a fait que prêter la main.

Rien, en effet, de plus délibéré que le parti pris dès le commencement, par le gouvernement de Juillet. A peine la révolution du Portugal éclate, l'impatience de l'étouffer se montre sans ambage. Plus calme, le ministère anglais affecte d'examiner la question de droit; il feint d'être arrêté par des considérations préliminaires de dignité, de légalité, de droit des gens... Au contraire, dès le premier mot prononcé par la France, on n'entrevoit que la force.

Un incroyable dialogue s'établit alors en plein jour des deux côtés du détroit, à la face de l'univers.

— J'ai des scrupules, dit l'Angleterre; ce coup-là me répugne.

— Comment! des scrupules quand il s'agit d'écraser une révolution! réplique en France le gouvernement né de la dernière révolution. La force! la force! l'intervention armée! il n'y a que cela, vous dis-je!

— Pourtant la convention de 1834 n'a plus aucune valeur légale.

— Nous la lui rendrons.

— Allons au fond des choses; nous nous entendons mieux. Que voulez-vous? Gouvernement fils de la liberté, vous voulez étouffer la liberté en Portugal comme ailleurs; cela se comprend.

— Et vous vous contenteriez de posséder le pays en fief, de lui tirer des veines sa dernière parcelle d'or?

— Peut-être.

— Livrez-moi l'âme de ce peuple.

— Je n'y tiens pas. Livrez-moi son corps.

— Il est à vous et donnons-nous la main.

— Mais que dirons-nous au monde, qui est curieux?

— Grand embarras, sur ma foi! n'avons-nous pas les Chambres?

— Encore faudra-t-il dire quelque chose.

— Réfléchissons! Si nous disions que c'est là un mouvement légitimiste, et que nous venons secourir la révolution?

Non! le mensonge est trop grossier, vraiment.

Puis vous me mettriez moi-même en contradiction avec ma dépêche du 5 avril, où je déclare et prouve positivement le contraire.

— Eh bien, parlons d'humanité.

— C'est le meilleur moyen ; l'effet sera excellent pour nous auprès des sociétés bibliques, et pour vous auprès de la ligue des évêques. Comment arranger cela ?

— Voyons ! si nous disions, par exemple, que la charité chrétienne nous inspire ?

— J'aime assez ce commencement, quoiqu'il soit pillé de la sainte alliance.

— Que nous voulons panser les plaies de ce petit peuple, à coups de canon ?

— A merveille ; l'expression est riche.

— Croyez vous que ce langage ne serait pas parlementaire ?

— Eh ! sans doute.

— Évangélique ?

— Assurément !

— Que nous voulons tuer cette nation pour la débarrasser de la guerre ?

— Prenez garde. Ceci est trop fort. Si aveugle que vous supposiez chez vous le pays légal, je tremble qu'il ne voie trop à nu l'imposture. Car, enfin, il est plus clair que le jour, que nous nous pressons d'intervenir et d'arriver, précisément parce que la guerre va finir, que l'absolutisme de

la reine est aux abois, que la liberté et les lois vont remporter la victoire, et que nous voulons empêcher cet affreux dénoûment. J'ai eu même l'indiscrétion de dire et de publier tout cela fort au long dans ma dépêche du 15 mai à Palmerston.

— C'est fâcheux. Disons donc le pour et le contre, le blanc et le noir ; brouillons tout ; faussons tout ; enténébrons la lumière du jour. Commençons nos discours dans une opinion, et terminons-les dans une autre ; bravons, insultons, renversons à la fois le bon sens humain et la justice divine, puisqu'il est si difficile de maintenir le premier quand on a répudié la seconde, et qu'après tout, nous avons la majorité.

— Voilà vraiment qui est bien parlé, vous êtes un grand orateur. Courons à notre embuscade.

— J'y suis déjà.

— Avez-vous amorcé ?

— Avez-vous votre poignard ?

— Ah ! je les vois sortir de la rade. Pauvres innocents ! ils ne se doutent de rien. Au moins, vous prenez sur vous la moitié de l'assassinat et de la colère du ciel ?...

— Eh ! oui. Il y a concert.

— Je crains le remords.

— Souvenez-vous que ce sont d'infâmes amis de la liberté.

— Allons ! plus de scrupules.

— Bien ! je vous laisse, comme à mon supérieur, la place d'honneur. Vous êtes le plus près, courez sur eux sans avertir ; frappez hardiment ; il n'y a pas le moindre danger.

— Tue ! tue ! mort ! mort ! rendez-vous, corps et biens !

— Holà ! sont-ce des pirates ?

— C'est la vieille Angleterre !

— Nous n'avons point d'or, messieurs !

— Rendez-vous ou vous êtes morts ! A la mer la charte, la révolution et la liberté du monde !

— Victoire ! victoire ! *Te Deum laudamus !*

Je demande pardon à mon lecteur de le faire descendre à ce langage de forbans. Mais si une chose doit le frapper dans cette affaire, c'est le mépris insultant de la conscience humaine. Le plus fort rejette la coulpe sur le plus complaisant. L'Angleterre affuble la France de son crime ; la France en affuble l'Espagne. Que voulez-vous ? cette Espagne, puissante, redoutée au dehors, tranquille au dedans, avait une surabondance de vie et voulait se déchaîner sur le monde. Ses innombrables armées, nourries depuis des siècles par un trésor intarissable, menaçaient d'envahir la terre. Dans leur amour de l'ordre, la France et l'Angleterre auraient bien voulu brider la nouvelle flotte invincible ; mais que pouvaient l'une et l'autre, ces deux petites nations, en face de la monarchie co-

lossale d'Isabelle II? Des représentations! les eût-on écoutées? Isabelle II s'étant décidée à conquérir l'univers, en commençant par le royaume des Hespérides, il ne restait visiblement qu'à se mettre à sa suite et à marauder sur ses traces.

Où donc sont-elles ces représentations faites à ce terrible cabinet de Madrid? qui jamais en a ouï parler? et ne lisons-nous pas tout l'opposé dans les dépêches? Suffit-il que deux grandes puissances proclament chacune le contraire de la vérité pour que nous devenions soudainement aveugles des yeux du corps comme des yeux de l'esprit? J'ai bien peur que dans ce moment, ce petit peuple que vous foulez, comme l'insecte, ne soit, aux yeux de la Providence, aussi précieux dans sa cause, aussi noble en son droit, que les magnifiques nations qui engraisent, chez elles, si complaisamment l'imposture.

Du moins *c'était l'intérêt de la France*. En effet, il pouvait y avoir un intérêt pour tout le monde, excepté pour la France. Que le peuple portugais soit frappé de mort, je comprends que l'Espagne hérite du cadavre; je le conçois mieux encore de l'Angleterre. Pour que le Portugal soit une préfecture anglaise, une seconde Irlande, il faut empêcher qu'il ne se forme là un esprit national, un cœur de peuple. Faites-en un butin sans volonté, une marchandise tarée, avariée, marquée de l'em-

preinte de Londres. Tout cela est évident, comme il l'est également que l'intérêt matériel, positif de la France voulait précisément le contraire, c'est-à-dire que le royaume de Manuel conservât une nationalité indépendante, une volonté, une vie propre. Notre intérêt, c'était de ne pas réduire la patrie des Vasco de Gama, des Magellan, des Albuquerque, des Jean de Castro, des Camoëns, à n'être plus qu'une école de mousses pour la marine anglaise. Mais nous seuls avons été magnanimes dans cette occasion; notre but a été tout moral, il faut le reconnaître : la liberté étouffée, la servitude imposée, sans nul profit grossier ni dans le présent ni dans l'avenir, excepté pour nos ennemis. Que l'on regarde à nos mains, elles sont pures. Nous n'avons fait que porter et rapporter l'injustice et l'oppression, sans nul autre butin. Vous dites que la France n'a pas seulement des *intérêts révolutionnaires*; et moi, je demande si elle n'a plus que des intérêts contre-révolutionnaires. Suffit-il d'étouffer dans le monde, un droit, une conscience, pour que notre peuple ait du vain? On s'est beaucoup moqué du don-quistisme de la liberté; parlez-moi du don-quistisme de la servitude. Rien de plus respectable pour un homme sérieux.

Eh bien, s'il faut absolument tout vous dire, la violence que nous faisons au Portugal est dans

l'intérêt du Portugal. Le voilà donc enfin lâché le grand mot de la grande politique; utilité, avantages, glorification de l'invasion. Je les remercie de l'avoir prononcé, car je l'attendais. Il y a ici deux choses, l'intérêt de la reine, l'intérêt du peuple. Je commence humblement par ce qui touche la première.

D'abord, je supplie que l'on me montre où sera l'excellence de la situation de la reine; car, de moi-même, c'est ce que je ne saurais discerner. Il me semblait que la restauration d'un trône par la main de l'étranger n'avait pas été suivie, en France, du dénouement le plus heureux pour le pouvoir restauré; je pensais que l'ombre des baïonnettes alliées n'avait pas très efficacement protégé le sommeil du monarque. Voyez si mon imagination est dérégulée! J'allais jusqu'à croire que, grâce à ce souvenir des invasions, la branche aînée avait fini par tomber. Je reconnais que ce n'était là qu'un songe. Rien n'est changé; je me réveille.

L'amour des Portugais pour dona Maria, *demi-assise sur son trône tremblant*, reprendra évidemment tout son charme, dès qu'ils contempleront, mèche allumée, braquées en permanence par les Anglais, les Français, les Espagnols, sur les golfes, les rivages, les îlots, les grèves, les anses de la terre natale, et avant tout, sur les quais, sur

les places d'Oporto, de Lisbonne, deux ou trois mille pièces de canons, prêtes à saccager, écharper, foudroyer charitablement la population à la moindre apparence de refroidissement dans les cœurs. Déjà, au milieu des terres, voilà le général espagnol Melendez Vigo, qui entre au pas de charge dans le pays conquis. Lisez sa proclamation ; elle est de la bonne école du manifeste de Brunswick. Ou je connais mal la nation portugaise et son exécration pour le joug espagnol, ou cette franche, loyale prise de possession doit mettre le comble à sa reconnaissance. Ouvrir à l'ennemi les portes de son pays, est-il rien de plus honorable, de plus hospitalier de la part d'un souverain ? Le monde appelait cela, autrefois, le plus grand des crimes, et le punissait de mort. Nous en faisons la première des vertus constitutionnelles.

Je sentais confusément que quelque chose nous avait manqué en 1830. Longtemps, je l'ai cherché, sans pouvoir me l'expliquer ; enfin, la lumière se fait dans mon intelligence ; ce bien, dont nous avons été privés, se révèle à moi. Pour la première fois, je le comprends, je le vois distinctement. Si notre Révolution de 1830 laisse tant de choses à désirer, c'est qu'il nous a manqué un million environ de Cosaques, Russes, Calmouks, Allemands, Prussiens, Autrichiens, Anglais, qui de la butte Montmartre, des hauteurs de Chaillot,

de la plaine de Grenelle, aient pris la peine de former une ronde autour de Paris, et de nous réconcilier, après les trois jours, le couteau sous la gorge, avec la branche aînée. Comme les petites mésintelligences se seraient promptement dissipées ! Quels embrassements romanesques ! la Providence a été dure pour nous ; l'ennemi a manqué à nos barricades. Voilà évidemment le vice originel de notre Révolution de 1830 ; et toute ma peur est qu'il ne faille la refaire.

Ce bonheur, dont nous n'avons pas joui, nous voulons du moins le faire connaître à nos frères les Portugais. Gardez-vous donc d'imiter la malice des Autrichiens, des Russes, des Anglais, qui ont vidé trop tôt notre territoire. Poussez la charité jusqu'au bout. Pour que la félicité ne se lasse pas, il faut que l'invasion étrangère ne se lasse pas davantage. Plantez, enracinez vos baïonnettes dans les esprits ! Écrasez-moi ce peuple sous votre amour. Sinon, pendant que vous imitez la coalition de 93 et celle de 1815, vous pourriez obliger le Portugal de se souvenir un peu de Louis XVI et beaucoup de Charles X.

Reste à examiner l'avantage du peuple lui-même. Ici tout devient sérieux, et j'ai lu, je l'avoue avec épouvante, les paroles du gouvernement français ; car M. le ministre des affaires étrangères, en avançant qu'il viole le Portugal

par humanité, a trouvé pour étayer cette doctrine la force qui appartient à un homme toutes les fois que ses paroles s'accordent avec ses actions. L'homme qui a pu dire dans une chambre française, sans que la tribune se soit écroulée, que la patrie était à Gand quand la France était à Waterloo; celui qui a appelé, servi l'invasion de douze cent mille ennemis contre son pays, et qui, après trente ans, met encore là son orgueil, celui-là est parfaitement en droit de penser que le remède aux maux qui affligent un petit peuple est dans l'invasion de son territoire par trois ou quatre puissances. Il a raison de le dire, puisque la tribune le tolère; de le pratiquer, puisque le pays légal met le gouvernement dans ses mains. Comme sa doctrine et sa vie ont montré que, selon lui, ce fut la félicité de la France d'être en proie à l'étranger, il doit être naturellement tenté d'appliquer ce souverain remède du fer étranger à toute plaie qui saigne au cœur d'un peuple. Quelle que soit mon exécution pour ces maximes, je finis par comprendre la sécurité de conscience de ceux qui les appliquent aujourd'hui, après les avoir professées toute leur vie. La conduite du gouvernement de Juillet est ici parfaitement d'accord avec le *Moniteur de Gand*; il satisfait la logique. Impossible de le reprendre sur ce point.

Aussi, ne sais-je ce que je dois admirer le plus,

de l'infatuation du pouvoir, ou du sommeil de l'opinion. Une nationalité est étouffée, prisonnière de guerre, sans que personne détourne la tête; à peine si cette considération est effleurée; de quoi se plaindre? On fera régner l'ordre dans Lisbonne! Un peuple de plus ou de moins en Europe, est-ce là une affaire, bon Dieu! Nationalité! Qu'est-ce que cela? rêverie d'hommes exaltés, verbiage de révolutionnaires. A-t-on besoin de rien de pareil pour jouer honnêtement à la rente, trafiquer modérément, agioter modestement sur une terre paisible, toute grouillante de bonis, de dividendes, de subventions, d'actions et de coupons? Le Portugal ne sera-t-il pas maître de faire tout cela, comme nous-mêmes, mieux que nous, en pleine assurance, au bord du Tage? et n'est-ce pas la vie, sage, entière, régulière? On ne fait que tuer l'État. Cela importe-t-il à quelqu'un? On se borne à anéantir la patrie. Aucun intérêt en souffre-t-il? On n'abolit que l'indépendance. Cela gêne-t-il la liberté?

Le pis est qu'ils sont parfaitement sincères, et je ne leur ferai jamais comprendre qu'ils nuisent à personne au monde dès qu'ils se contentent d'abolir la patrie. Dans le fond, ils traitent le Portugal comme ils traitent la France elle-même, abolissant ouvertement chez l'un ce qu'ils dégradent sourdement chez l'autre. Des deux côtés,

ils crucifient la parole jurée. N'est-ce pas là une politique vraiment chrétienne ?

Portugais de tous les partis, vous qui aviez la simplicité de croire que la patrie est bonne à quelque chose et vaut au moins le sang versé pour la défendre, que la terre natale est puissante tant que le cœur des hommes peut battre d'orgueil en y pensant, vous tous qui disiez que le mot de patrie vous était cher, parce qu'elle est le refuge, le foyer, le berceau, le tombeau inviolé; parce que la tyrannie même y est douce au prix de la liberté imposée; parce que le rocher y est plus fécond que la graisse de la terre envahie; parce que, tant qu'elle s'appartient en souveraine, l'avenir lui reste; apprenez de nous que ce mot sacré jusqu'à ce jour, n'a plus de sens, qu'il signifie la honte aussi bien que l'honneur, le servage aussi bien que l'indépendance; que là où est la bourse, là est la patrie entière, immaculée sous le pied et le bon plaisir de l'étranger. Apprenez cela de nous! et pour prix de ces enseignements, puisse le châtiement ne pas tomber trop tôt sur ceux qui vous les donnent !

Je croyais que pour légitimer un emploi aussi monstrueux de la force (puisqu'il va à supprimer une nationalité), il fallait du moins observer certaines règles du droit des gens : par exemple, que le pays lui-même vous appelât, et si ce pays est

constitutionnel, que tous les pouvoirs de l'État se réunissent dans le même vœu ; je croyais qu'une entreprise aussi extraordinaire, et qui suspend la vie d'un peuple, devait être entourée au moins des garanties sans lesquelles la moindre des lois, des ordonnances sur l'objet le plus infime, n'a ni sanction, ni valeur.

On compare ce qui se fait en Portugal à l'intervention réclamée par l'Espagne en 1835. Cette comparaison est encore une embûche ; car, enfin, dans le dernier cas, la couronne et les deux chambres étaient au moins d'accord pour appeler contre la légitimité le secours d'un peuple voisin. Les règles du droit étaient observées ; un gouvernement régulier s'était prononcé ; on pouvait dire constitutionnellement que l'Espagne avait parlé ; l'étranger pouvait s'appeler allié. Dans l'affaire du Portugal, montrez-moi rien de semblable. Où sont les chambres qui ont appuyé la couronne ? où est l'accord des trois pouvoirs ? où sont les cortès ? où est le gouvernement régulier ? où est la délibération ? où est le pays ? Je ne vois rien qu'une femme en colère, embarrassée dans sa propre tyrannie, et qui vous convie à violer tout ensemble, et le peuple qui lui a donné la couronne, et le droit des gens, et le droit constitutionnel, seul fondement de votre autorité.

Intervention forcée, invasion, quel que soit le

mot que vous veuillez garder, la chose est-elle un bien ? Ils l'affirment. Est-ce l'avis de la France ? ou l'un de ces rares moments dans lesquels le divorce éclate entre une nation et ceux qui la régissent ? S'il est un pays qui ne puisse s'abuser dans cette affaire, c'est le nôtre ; et la Providence lui a donné une telle leçon, que je défie les sophistes les plus pervers d'égarer sa conscience à cet égard, quand même ils l'auraient déjà gorgée d'or.

N'y a-t-il ici personne qui ait conservé la notion de patrie ? personne qui se souvienne d'avoir fait pour son compte l'expérience de la doctrine de l'invasion ? personne qui se souvienne d'avoir vu sous son toit l'étranger lui apporter une charte bénigne à la pointe du sabre ? Dieu merci, la mémoire de cet enseignement n'est pas encore tout à fait éteinte ; elle vit dans quelques cœurs ; et ceux-là savent s'il est doux d'être dépossédé de soi-même ! Ils savent que, fût-il le meilleur, le gouvernement organisé par l'ennemi porte avec soi un sceau ineffaçable de malheur et de honte, en sorte que ses concessions sont des injures, ses bienfaits des fléaux. Une nation liée à un gouvernement imposé, c'est le supplice que l'on vous racontait hier de cet esclave auquel on a suspendu sur la poitrine une tête de bœuf. Il faut qu'il s'en sépare ou qu'il voie lui-même sa chair vive se putréfier et tomber avec cette chair morte. Le

gouvernement établi, restauré par l'étranger, c'est la mort du droit, c'est la mort du génie, c'est la mort de la pensée, c'est la mort de l'âme d'un peuple. Voilà ce que savent en France les pierres du chemin. Voilà ce que les pavés de la rue crient sous le char des rois.

Tirez vous-même la conséquence de vos aveux. Osez-vous dire encore une fois que l'humanité vous pousse à faire pour un peuple ami ce qui a été pour vous le comble des maux ? L'oserez-vous ? Mais ce serait en même temps le comble de l'hypocrisie ! Direz-vous que vous imposez aux Portugais un gouvernement tout exprès, pour qu'ils s'en délivrent à votre exemple ? Mais ce serait le comble de l'effronterie ! Voyez donc ce que vous faites. Vous placez la conscience publique dans cette monstrueuse extrémité, que si ce peuple se résigne à vos violences, d'après vous-mêmes, il faut qu'il meure ; et s'il écoute votre exemple, il faut qu'il chasse le gouvernement que vous lui infligez. C'est-à-dire, que s'il ne vous imite pas, il périt, et s'il vous imite, il vous démasque ; s'il suit votre exemple, il vous accable. Que faut-il donc qu'il écoute ? Votre expérience ? elle crie contre vos actions. Vos actions ? elles crient contre vos principes. Vos principes ? ils crient contre vos œuvres ; ou plutôt, vos actions renversent vos actions, comme vos principes renversent vos principes. Et nous

sommes arrivés à ce fond d'apostasies, d'impossibilités, d'absurdités morales que la parole humaine se refuse à exprimer, et qui, se détruisant les unes les autres, ne laissent après elles que la tache cynique de tant de mensonges évanouis.

L'intervention forcée, c'est un *crime de la part des gouvernements*. Qui a dit cela ? Votre premier conseiller, Casimir Périer. Pourquoi donc, de votre propre aveu, commettez-vous des crimes ; et si vous en commettez, pourquoi resteraient-ils impunis ?

Du milieu de ces embûches, il y a du moins une conséquence qui éclate. La voici : Hier, disiez-vous, les puissances absolutistes déchiraient dans Cracovie les traités de 1815 ; aujourd'hui le gouvernement de 1830 abolit la sanction de 1830. Les barricades condamnent les barricades, elles se renversent elles-mêmes. Oporto achève Cracovie. 1815 et 1830 sont dans la même poussière. C'est la sainte alliance qui livre la sainte alliance ; ce sont les rois constitutionnels qui livrent le droit constitutionnel ; chacun se dépouille de ses mains, soit infatuation, soit qu'une volonté surhumaine ait décidé que les tempêtes seront préparées par ceux qui veulent surtout les prévenir.

Vous pensiez que dans les trois journées la France, restée souveraine, avait pu instituer son gouvernement comme elle l'avait voulu. Détrompez-vous.

Le droit absent de la France était tout entier retiré chez l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse. Eux seuls auraient dû se charger de nos affaires ; car, dans le tumulte de juillet, la liberté manquait à nos esprits, l'autorité à nos consciences, incapables également de rien détruire et de rien fonder. L'intervention que les princes du dehors ont alors ajournée reste suspendue sur nos têtes ; ils sont toujours maîtres de briser l'usurpation, puisque, ainsi que nous venons de le prouver à Oporto et à Lisbonne, tout peuple en révolution est destitué de volonté ; il tombe en vasselage. Frappé d'interdiction, la main des monarques étrangers est nécessaire pour rétablir chez lui la souveraineté. Jusque-là, ses institutions, ses établissements, sont nuls de soi. Privé de ses droits, comment aurait-il pu en déléguer aucun ? Ce qu'il a fait, quiconque a la force est autorisé à le défaire. Interprétez, torturez, comme vous le voudrez, ce que vous venez d'accomplir, je vous défie d'en faire sortir autre chose que ces deux mots, qui déjà ont éclaté : Usurpateurs, cédez la place !

Il est vrai que, dans ce suicide, les puissances constitutionnelles sont pleines de libéralité. Songent-elles à rétablir l'absolutisme ? pas le moins du monde. Premièrement, elles promettent une amnistie ; on consentira à ne pas couper la tête à ceux qui ont défendu les lois. Secondement, ce

n'est pas la tyrannie toute pure que les armées alliées de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, veulent rétablir ; elles donneront une Charte comme en 1815...

La sainte alliance parlait-elle mieux, et un plus doux langage ? N'avons-nous pas eu aussi, aux beaux jours de La Bédoyère et de Ney, notre amnistie débonnaire ? et pour cela l'invasion changeait-elle de drapeau ? Wellington et Blucher devenaient-ils nos frères, parce qu'eux aussi nous apportaient, à la pointe de la baïonnette, le pardon trop indulgent de nos fautes ? Non, non, vous ne ferez prendre le change à personne. S'il vous plaît de vous dégrader du titre que vous tenez des peuples, vous n'irez pas jusqu'à dénaturer cette langue que nous parlons. Il ne s'agit pas de la félicité que vous portez avec vous, ni des chartes dont vous bourrez vos canons ; il s'agit du droit d'après lequel vous renversez, vous, rois et reines des barricades, les barricades portugaises. Et ce droit est celui de l'invasion, ce droit est celui de la sainte alliance, ce droit est celui de la restauration, ce droit est celui de la contre-révolution, ce droit est celui qui renverse et abolit tous vos droits.

Que reste-t-il donc ? la force.

Oui, la force et rien autre chose ; l'Europe politique fait le vide sous ses pas. La personne

morale des peuples n'a plus de garanties ; et ce sont les pouvoirs conservateurs qui, ruinant eux-même le vieux système des nationalités, inaugurent pour nouveau droit des gens un communisme vandale où chacun vient par la justice du plus fort régner chez le plus faible, s'attribuer sa souveraineté, sa volonté, sa loi, sans avoir besoin pour cela d'autre raison à donner, sinon que le moment est propice. Vienne donc la force dans sa nudité ! son règne est préparé, de quelque côté qu'elle parte, des peuples ou des rois. Sainte alliance, congrès de Vienne, droit divin, droit des gens, droit des révolutions, toutes choses également mortes et ensevelies ; nul n'est plus obligé qu'autant qu'il veut bien l'être. L'absolutisme du Nord ne peut rien nous opposer si nous sortons de l'enceinte des traités ; nous ne pouvons rien lui opposer s'il lui plaît de déborder : chacun est désarmé de son droit.

Et c'est là qu'est le crime ! S'il est égal pour tous, les vrais périls sont pour nous. Défendue par les flots, l'Angleterre, quoi qu'elle fasse, subsisterait peut-être, hors de tout principe, sans autre amitié qu'avec les tempêtes du ciel. La France, sans frontières, mutilée par la défaite, n'est plus couverte que par la justice. Et c'est pourquoi je crie du fond du cœur, parce que mon pays, plus qu'aucun autre, a besoin du droit pour



se sauver. Prenez-lui tout le reste, le pain, le sang, la parole ! Que ses libertés ne soient qu'une illusion ! Il y consentira peut-être. Mais ne lui ôtez pas la conscience ! ne lui enlevez pas la justice, sa dernière citadelle ! Le dépouiller du droit, c'est bien pis que l'asservir, c'est le livrer.

Jusqu'ici, la France de 1830 s'était contentée de renier les peuples qui se ralliaient à sa cause. Nous entrons dans une nouvelle époque. Que personne ne nous accuse plus d'inertie, nous courons à l'action. Non seulement nous ne protégeons plus nos amis, c'est nous qui nous chargeons d'aller les étouffer. La Pologne était trop loin pour que nous pussions l'aider ; le Portugal est assez près pour que nous allions l'accabler. La Suisse libre est sous nos pieds ; nous n'aurons qu'un pas à faire, avec l'Autriche, pour lui écraser la tête. Trop longtemps nous avons été les contemplateurs muets des hautes-œuvres de la sainte alliance ; nous voilà, dieu merci, ses valets de bourreaux.

A cela il ne suffit pas de répondre que sans doute c'est une chose fâcheuse, regrettable, même blâmable, mais qu'enfin la faute est au gouvernement, et que la nation s'en lave les mains. Le monde nous crie qu'il est trop commode de se décharger ainsi de la mort d'un peuple ; que chaque nation est responsable envers toutes les autres des œuvres de son gouvernement ; que s'il est jus-

tement soupçonné, il faut l'accuser, coupable, le condamner, sinon partager avec lui la culpabilité. J'affirme, de plus, que dans une si flagrante iniquité tout le monde est coupable, moi qui écris ces lignes, comme vous qui les lisez. Oui, notre indifférence, notre lassitude, notre complaisance, notre tiédeur, ont fait la moitié du mal. Si la conscience publique eût été debout, le meurtre n'eût pas été si aisément consommé ; ou la crainte des suites eût empêché d'y mettre la main, ou le châtimement l'eût racheté.

Quelle que soit au reste l'opinion que l'on professe, il est impossible de ne pas voir ici un signe avant-coureur. Jamais société n'a été bouleversée que les chefs de l'ordre social n'aient eux-mêmes commencé par se livrer eux-mêmes. Toutes les fois que pareille chose est arrivée, il est sans exemple que la terre n'ait fini par trembler ; et c'est sans doute la volonté de la providence que le monde ne se repose pas, puisqu'en pleine paix, sans y être provoqués, les pouvoirs établis viennent de toutes parts déchirer les traités, les conventions, les actes, les titres, les origines, les serments sur lesquels se fonde la meilleure partie de leur autorité.

Au seizième siècle, l'Italie officielle nia le droit ; elle ne tarda pas à s'abîmer. Aujourd'hui, l'Europe officielle déclare de même la guerre à la conscience

humaine, avec cette différence que les gouvernements italiens s'enveloppaient de ténèbres, et que de nos jours c'est peu de mal faire, si on ne l'affiche à tous les bouts du monde. Je comprends la doctrine de la force toute nue, quand elle se couvre du silence de Venise, de Saint-Pétersbourg, de Vienne; mais cette doctrine étalée à la lumière des gouvernements constitutionnels, ces documents pleins de pièges, livrés aux regards, à l'examen du monde, sur les tribunes de trois puissances; cette immense publicité dans l'immense dépravation, ce défi tout ensemble à la terre et au ciel, n'est-ce pas là trop oser? Ou la conscience humaine périra, ou cette négation éclatante du droit finira par ouvrir un abîme inconnu.

Pour moi, qu'ai-je voulu par ce qui précède? Constaté cette époque nouvelle et mémorable où le droit n'existe plus pour personne. Tel a été mon but; je l'ai atteint et je m'arrête.

Car de parler à l'esprit de ceux qui disposent aujourd'hui du pouvoir et des affaires, je ne suis ni assez simple, ni assez vain pour l'espérer. Je sais qu'il est des temps où les oreilles et les cœurs se ferment, où toute vérité est une rêverie bonne au plus pour les enfants, où toute parole est inutile à ceux qui oppriment comme à ceux qui sont opprimés. L'iniquité s'amoncelle en silence, sans rien craindre. Ce sont les temps où la Providence

se réserve d'agir seule, sourdement, au fond des choses, quand les âmes s'en sont retirées. Les hommes ne vous écoutent plus; ils ont trop à faire. Mais la justice continue de travailler en secret et de préparer ses représailles; car tout l'or du monde n'a pas encore acheté, en sa source, cette conscience souveraine, qui renaît éternellement de la mort de toutes les consciences. Son œuvre ne se lasse pas dans la lassitude des hommes; aucun fait n'est jamais accompli pour elle, et l'iniquité consommée n'est que le commencement de sa justice. Pauvres gens! que leur serviront, à la fin, tant d'efforts pour tout corrompre? ils n'ont pas encore acheté la Providence.

Paris, 1847.

DISCOURS
PRONONCÉ
AU COLLÈGE DE FRANCE
LE 8 MARS 1848

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF NICE
1272

DISCOURS

PRONONCÉ

AU COLLÈGE DE FRANCE

LE 8 MARS 1848 (1)

Au nom de la République, nous rentrons dans ces chaires. La royauté nous les avait fermées, le peuple nous y ramène. Grâce soient rendues à ce grand peuple de braves ouvriers, gardes nationaux, citoyens de toutes les classes, jeunes gens de toutes les écoles, à vous tous compagnons d'armes qui, sur le champ de bataille du droit et de la justice, venez d'ouvrir au monde une ère magnanime. Chacun a fait son devoir à l'endroit que la Providence lui a marqué; et le sentiment de ce devoir accompli scelle à jamais l'alliance que la royauté travaillait à détruire. Elle croyait avoir formé deux peuples ennemis; mais ils se sont re-

(1) Voyez Appendice de la *République* pour les autres discours de 1848.

connus dans les barricades ; et j'ai vu de mes yeux la fraternité s'asseoir dans le palais des Tuileries, au moment où chacun emportait un débris du trône. La voix de Dieu a prononcé ! La royauté, qui s'interposait pour tout brouiller, s'est écroulée sous la colère du ciel. Qu'aucune espérance ne lui reste ! Plutôt qu'elle reparaisse jamais, il ne resterait pas de Paris pierre sur pierre ! Partout, à ce moment, la France fait avec nous le serment de fidélité à la République.

Avant de continuer, je m'interromps pour associer à mes paroles, à cette fête, notre collègue, notre ami, le fils adoptif de la France, Mickiewicz ; bien qu'absent, son grand cœur est ici, parmi nous, avec le génie de ses frères les Polonais et les Slaves.

Si jamais miracle a été consommé sur la terre, c'est ce que vous venez de voir de vos yeux et de faire de vos mains. Car l'iniquité avait atteint le dernier terme de l'audace et marchait le front levé ; nous tous qui espérions, qui promettions en public un meilleur avenir prochain, une ère où la dignité morale serait comptée pour quelque chose, qu'étions-nous ? Des rêveurs, des insensés ! La force matérielle, avec toutes les mauvaises passions pour complices, se croyait invincible. En présence de ce triomphe aveugle, l'âme doutait d'elle-même ! Le monde était près de dire encore une fois : Vertu,

tu n'es qu'un nom ! Rappelez-vous la veille même de l'explosion, cette nuit où la liberté du monde a été enfantée. En entamant la lutte, toutes les chances semblaient pour l'injustice superbe contre le droit désarmé !

Voyez et pesez cet enseignement ! Tout semblait perdu devant le calcul et devant la sagesse humaine, au moment où tout a été gagné, sauvé par l'inspiration, par l'instinct, par le génie divin des masses ! Le peuple nu, poussé par la sagesse d'en haut, par la folie de la croix, a consommé le prodige. Nous étions dans le déshonneur et nous nous retrouvons dans la gloire la plus pure qui fut jamais. Nous nous endormions dans la décadence, et nous nous relevons revêtus d'une force invincible ; nous étions divisés, déchirés ; nous voilà indissolublement unis, tous frères d'armes de la liberté et de l'égalité.

Oui, c'est ici le miracle de la vie morale, et lors même que je ne serais pas déshabitué de la parole, elle me manquerait pour le célébrer, l'action seule, non le discours, peut, dans ces jours de flamme, répondre à ce que les âmes demandent ; mais enfin, puisqu'il faut achever, je m'efforcerai, et je dirai que la leçon divine qui vient de partir du cœur du peuple s'explique assez d'elle-même. Une puissance matérielle, formidable, quatre-vingt mille hommes rassemblés, des forteresses que l'on disait

imprenables et qui étaient faites pour terrifier Paris, une stratégie profondément combinée et à loisir, tout cela détruit en quelques heures; cette armée dissipée par une foule sans guides qui d'abord ne pouvait opposer que sa poitrine nue aux balles; ces murailles qui tombent devant le cri de la conscience, plus puissant que les trompettes de Jéricho; qu'est-ce que cela veut dire, sinon que la corruption a toujours les pieds d'argile, que l'âme accomplit les miracles, que le droit, la vérité, la liberté, l'égalité, la fraternité, sont désormais les vrais rois de la terre, les seuls qu'aucune force physique ne détrônera jamais.

Il est passé, il est tombé le règne de la matière et de la force aveugle; il est venu le règne de l'âme, de la justice pour tous. Qu'avec le pouvoir qui vient de disparaître s'écroulent aussi les vices, les mensonges, les arrière-pensées, les paroles tortueuses sur lesquelles il s'appuyait. Plus de petites combinaisons cachées sous le nom de grande politique; que notre politique soit celle de Dieu, et comme toutes ses œuvres, qu'elle se consume au grand jour. Amis, frères, pour une société nouvelle, devenons des hommes nouveaux. C'est ici le jour de l'alliance et de la réconciliation. Arrachons de nos cœurs toute pensée personnelle, tout calcul médiocre, comme le dernier anneau des chaînes que nous avons portées. Voyez! ces mots que nous

n'osions plus redire, tant la rouille les couvrait, vertu, patrie, honneur, fraternité, amour, ils ont repris tout leur lustre comme au jour où ils ont été gravés pour la première fois dans le cœur de l'homme. Réveillons-nous de l'ancienne nuit ! C'est une aurore inconnue qui se lève ! c'est le premier matin d'un nouvel univers. Agrandissons nos esprits, élargissons nos cœurs pour embrasser ce peuple et ses destinées sublimes. Aidons de notre concorde ceux qui portent en ce moment avec tant de vigilance et de noblesse l'immense fardeau du pouvoir ! Montrons au monde que les temps qu'il croyait relégués par delà les siècles sont arrivés, et que nous la possédons pour toujours la République des enfants du même père, la vraie cité de Dieu !

Ce miracle, nous l'attendions avec une inébranlable foi. Car enfin, ce que je dis aujourd'hui, je l'ai dit le dernier jour où j'ai paru dans la chaire du Collège de France ; et il est bon, ce me semble, de répéter ces dernières paroles d'adieu, puisqu'elles semblent m'avoir été dictées d'avance pour la réunion d'aujourd'hui :

« Je ne veux pas seulement, » disais-je au moment où j'ai été séparé de vous, « je ne veux pas
« seulement que la démocratie ait son pain quoti-
« dien ; je veux encore qu'elle règne, et voila pour-
« quoi je demande d'elle des vertus souveraines.

« La clémence dans le combat, la foi des volon-
« taires de 1792, l'héroïsme chevaleresque d'un
« Latour d'Auvergne, l'inébranlable constance d'un
« Carnot (qui m'eût dit alors que le fils de ce grand
« homme, celui qui porte si dignement ce nom
« héroïque, s'assiérait aujourd'hui à nos côtés
« pour inaugurer la réouverture de ces chaires),
« le christianisme spartiate de madame Roland,
« l'élan du serment du Jeu de Paume, l'âme d'ai-
« rain de la garde dans les jours de détresse, voilà
« le diadème que Dieu a préparé pour le sacre de
« la démocratie moderne. »

Ces paroles d'adieu, qui n'étaient qu'un pres-
sentiment, se sont déjà réalisées à la lettre. Les
vertus souveraines que je demandais, vous les
avez vues éclater. La République a reçu son sacre.
Nous la touchons ; vous la portez en vous ; chacun
de ceux qui m'entendent est une pierre vivante de
son indestructible barricade. Que tous les opprimés
à cette nouvelle relèvent leur front de la poussière !
La France ressuscitée apportera la vertu au monde !
Nulle haine, nul esprit de vengeance n'habitent
dans son cœur. Seule chose qui pouvait répondre
à la sublimité de la lutte, le calme de la cons-
cience satisfaite après la bataille. Cette nation
sent qu'elle vient de travailler pour toutes, et elle
sait que son œuvre est bonne. Peuples qui nous
regardez, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse,

d'Espagne, de Hongrie, de Moldavie, de Portugal, famille des Slaves, Russes car enfin vous avez des cœurs d'hommes et nous savons qu'ils battent avec les nôtres), nous n'avons tous qu'une même cause. Regardez ! nous avons combattu pour vous ; notre joie sera de partager avec vous la victoire. Quelques princes, dans un intérêt de dynastie, parviendront-ils à brouiller la grande famille du genre humain ? Cela ne se peut. La lumière s'est faite ; au moment où je parle, l'esprit de fraternité, l'esprit qui a plané le 24 février sur les pavés sanglants de Paris vole et se répand sur toute la surface du globe. Une seule voix s'échappe à ce moment de la poitrine des hommes : malgré la différence des langues, des nationalités, des climats, ils disent tous la même chose ! Gloire et paix aux hommes de bonne volonté. La main de Dieu est visiblement étendue sur la France. Nous reconnaissons le signe de l'alliance promise. Plus de guerre des peuples contre les peuples ; la longue nuit qui rendait possibles les méprises lamentables s'est dissipée. Voici le jour. Si quelques rois, aveuglés par la haine, s'obstinent à vouloir du sang sur un grand champ de bataille, qu'ils y restent seuls ; il sera beau de voir comment ils feront la guerre à tout le genre humain.

Tel est le cri qui s'échappe à cette heure des entrailles de la terre ; et puissent, du haut des cieux,

nous envoyer leur force avec leur paix, tous les grands hommes du passé, qui, chacun dans leur pays et dans leur siècle, ont espéré, présagé, annoncé de loin une ère nouvelle ; tous ceux qui sont tombés pour la victoire quand elle était douteuse ; tous ceux qui, depuis 1789, ont laissé leurs os sur nos grands champs de bataille, tous nos amis, nos frères, nos parents morts sans avoir vu ce jour ; tous nos ancêtres inconnus qui tressaillent d'allégresse dans les demeures divines où ils habitent.

N'oublions pas surtout, au milieu du triomphe, les nations qui souffrent, qui luttent, ces grands peuples blessés qui, étendus et sanglants, se cherchent encore une patrie. Aussi longtemps qu'un membre de la famille du genre humain est opprimé dans son indépendance, nous souffrons de sa plaie même au sein de la victoire. Comment notre pensée ne volerait-elle pas au devant de l'Italie et de la Sicile, qui viennent de jeter un si grand cri, que nous nous sommes réveillés en sursaut ? Combien de fois, vous vous le rappelez, dans ces chaires, au milieu de vous, n'avons-nous pas évoqué la nationalité italienne ! La voilà qui réunit ses tronçons. Voilà la grande couleuvre de Lombardie qui renoue ses anneaux autour de ses oppresseurs, même avant d'avoir entendu le signal. Que sera-ce donc quand la grande nouvelle aura passé les Alpes, quand elle aura retenti, quand

toutes les âmes italiennes auront entendu l'écho de la nouvelle croisade ! Dieu le veut ! Patrie de Dante, les jours sont arrivés ; ce que les poètes, les prophètes t'annonçaient, l'indépendance, la souveraineté nationale, la vie réelle, au lieu d'une ombre éclatante, te seront données en un jour, en échange de l'enfer que tu as enduré pendant des siècles.

Et lorsque tout respire, que tout renaît, n'y aurait-il pas aussi, grand Dieu ! une heure de miséricorde, de joie, de salut, pour le Christ des nations, pour le peuple livré en sacrifice, pour celui qui est une partie de nous-mêmes, un lambeau de notre cœur, pour la France du nord, pour la Pologne ? Ce serait douter de notre victoire. Non ! non ! la Pologne n'est pas encore morte ! Nous attestons au monde que nous l'avons rencontrée debout et vivante au milieu de nos barricades, et que nous avons mis le doigt dans les plaies de ces crucifiés ! Qui sait jusqu'à quel point l'esprit de ses maîtres ne sera pas ébranlé par ce prodige ? Celui qui a brisé en quelques heures la puissance formidable qui écrasait Paris, saura bien aussi faire tomber les armes des mains de ceux qui se croient invincibles pour accabler des frères. Pourquoi la famille des Slaves voudrait-elle exterminer le plus ancien des peuples slaves ? Où est son intérêt, sa passion ? Cette race d'hommes

a plus d'instincts, plus d'entrailles, plus de lumières qu'on ne croit en occident. Là aussi les frères se laisseront de tuer des frères. Cette guerre civile dans l'intérieur de la cité slave touche à son terme. Le tocsin de la nuit du 24 février résonne aux oreilles des Russes aussi haut qu'aux oreilles des Polonais ; car le sang des nôtres qui a coulé pour tous les peuples, nous l'avons vu jaillir vers le ciel ; et ce sang, montré à toute la race chrétienne, enseigne partout, à Pétersbourg, à Moscou, à Berlin, à Londres, à Milan, qu'elle est finie la guerre des frères, et qu'il ne se trouve plus de Caïn pour égorger Abel.

Quel est, entre toutes les révolutions humaines, l'esprit de la révolution qui vient de s'accomplir ? Le voici, et il ne peut y avoir sur cela aucun doute pour quiconque a suivi les événements et le péril de près. C'est que le peuple a été plus intelligent que les savants, les lettrés, les hommes qui croyaient posséder le privilège des lumières. Il a vu ce que ceux-ci, avec leur science et leur expérience, ne voyaient pas ; il a pressenti le salut où les gens éclairés voyaient la ruine ; en un mot, il a été plus sage, plus perspicace que ses guides. Les masses ont entraîné et conduit leurs chefs. Tel est le génie de cette dernière révolution, accomplie par la foi, par les faibles, par les pauvres, par les petits, c'est-à-dire la plus conforme qui fût ja-

mais à l'esprit du christianisme de l'Évangile.

Ne vous êtes-vous pas mêlés à ces multitudes d'hommes qui, dans la nuit, erraient à travers la ville ? ils étaient sans armes ; les ténèbres les enveloppaient. Mais ils ne laissaient pas de marcher avec assurance, vers un but invisible, comme si la plus haute étoile des cieux les eût tous illuminés intérieurement. Les habiles doutaient, le peuple, en chantant, marchait dans sa foi. Que veut dire ce signe tout nouveau, si ce n'est que les supériorités vides se sont anéanties elles-mêmes ? D'où je conclus, et l'avenir ne me démentira pas, que l'établissement de cette révolution exclut, dans son principe radical, tout germe d'aristocratie. Amis, citoyens, ne gardons rien de l'ancien orgueil des publicains, des pharisiens, des docteurs et des scribes. Le pur évangile a vaincu. La République que nous apportons au monde repose, avant tout, sur la divine égalité des cœurs.

Voilà pourquoi, s'il m'est permis d'exprimer encore un désir, ce sera pour hâter le vote définitif de la France. Interrogeons-la pendant qu'elle est encore sur le trépied. Un peuple a ses moments d'inspiration comme un individu. Dans ces heures, il est au-dessus de lui-même ; il met avec certitude le doigt sur celui qui convient le mieux au péril. C'est au milieu des flammes du Sinai que les tables de la loi s'inscrivent sur la pierre. On

parle de la nécessité d'éclairer, de préparer les masses, de faire leur éducation. Mais quel livre, quel journal, quel club, quel enseignement plus puissant que la voix de Dieu, roulant dans la bouche de tout un peuple, durant la nuit et la journée du 24 février? Tout ce qui porte un cœur d'homme en France, ouvrier, paysan, prête en ce moment l'oreille à ce divin commandement de *marche!* qu'une voix souveraine vient d'imprimer à une nation et au monde.

Voilà la vérité, la simplicité, la grandeur faites pour des masses; chacun voit la lumière éclatante et discerne son chemin. Mais ces moments sublimes ne sont pas éternels. De grâce, ne laissons pas à ce flambeau le temps de s'amortir, ni aux petites passions, aux habiletés médiocres, aux instincts vulgaires, l'occasion de reparaitre. Je le dis avec la confiance d'un instinct qui ne m'a pas trompé; si nous voulons faire quelque chose de grand, ayons foi dans la grandeur humaine et dans l'inspiration immédiate du génie français.

Jeunes gens des écoles, vous avez agi, dans cette révolution, plus que n'ont fait vos devanciers dans aucune de celles qui ont précédé. Vous avez été aussi calmes, aussi conciliants après la victoire que résolus pendant le péril; la patrie vous en remercie. Admirable présage pour

l'avenir ! Continuez ce que vous avez commencé. Vous êtes appelés plus que personne à guérir les plaies, à éteindre la discorde, à nous réunir tous dans la même étreinte. Songez que le peuple est éternellement jeune de cœur comme vous l'êtes aujourd'hui, et que votre alliance est le gage de toutes les autres. Rapprochez, unissez l'ouvrier, le paysan, le soldat, le commerçant, le savant. Allez ! répandez la concorde, l'amour, l'égalité avec l'abondance d'un cœur qui déborde.

Cette ère de liberté doit être aussi une ère de gloire et d'invention pour le génie de l'homme. Ouvrez les livres du passé ; ils prendront tous à vos yeux une signification féconde et imprévue. La vérité dans les sciences, la beauté dans les arts jailliront toutes nouvelles de cette nouvelle explosion de la vie.

Si, par un égarement qui paraît impossible, l'esprit de concorde qui nous anime était méconnu par les princes, si les frontières de la terre sacrées étaient menacées, ou si nos amis étaient en péril de mort... avec quelle joie, avec quelle ivresse, avec quelle félicité nous tous, reprenant ces armes d'hier... Mais non ! je m'arrête., j'ai bien plus besoin d'apaiser que d'éveiller votre enthousiasme guerrier. Les aigles transfigurées de Waterloo, en se relevant de la poussière, nous apportent, non plus des pensées de violence et de

conquêtes, mais le signe de la liberté victorieuse qui plane avec majesté, en ce moment, sur toute l'étendue de la terre.

Après avoir combattu ensemble du cœur, de l'esprit, du bras, notre mission est de veiller sur la flamme pure que Dieu vient de ranimer. Restons près du foyer moral pour l'entretenir. Qu'il consume jusqu'à la dernière trace des convoitises passées. Eh! n'avons-nous pas tous reçu au centuple notre récompense à l'heure où il nous a été donné de porter sur le pavois des barricades ces trois sœurs : Liberté, Égalité, Fraternité, dans le palais de la monarchie ?

Pour moi, la parole m'est rendue alors que je sens, avec une évidence souveraine, l'impuissance, le néant, l'impossibilité de la parole. Des actions, non des discours, voilà ce que je voudrais répéter sans cesse. Courons donc, chacun suivant notre vocation, au fait, à l'événement ; obéissons au commandement d'en haut. J'avoue qu'il me serait impossible d'en dire aujourd'hui davantage. Tout ce que je puis faire est de recueillir mes forces pour jeter avec vous le cri de la France invincible : Vive la République !

LA CROISADE
AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE
CONTRE
LA RÉPUBLIQUE ROMAINE
(1849)

LA CROISADE

AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Les deux gouvernements qui ont précédé celui de la République sont tombés pour s'être enrôlés dans la Sainte-Alliance. La Restauration a eu son expédition en 1823, par laquelle elle a étouffé le libéralisme constitutionnel de l'Espagne; elle l'a expié en 1830. Le gouvernement de Louis-Philippe a eu, en 1847, son expédition du Portugal, par laquelle il a détruit la révolution portugaise; il l'a expié en 1848. De l'une de ces entreprises à l'autre, il y eut cet étrange progrès, que, dans la première, le gouvernement de la Restauration était au moins conforme à son principe en restaurant la légitimité, et que, dans l'autre, le gouvernement de la révolution se détruisait lui-même en détruisant à Lisbonne le principe de la révolution française.

Telle a été, depuis Waterloo, la politique de la Sainte-Alliance : faire servir la France d'instrument contre les amis de la France ; et, par cela, deux buts étaient poursuivis à la fois. Premièrement, détruire par nos mains les gouvernements libres ; secondement, nous déshonorer par nos propres succès. Car, tandis que les gouvernements absolus restaient conformes à leurs doctrines, ils obligeaient la France de s'armer contre les siennes ; ils la forçaient de combattre contre ses convictions et ses lois, sachant bien qu'ils n'avaient rien fait s'ils ne réussissaient à la dégrader par ses apostasies, et à tourner son épée contre elle-même.

Les gouvernements précédents ont subi cette loi de l'étranger ; ils sont tombés pour l'avoir acceptée. 1830 et 1848 sont l'un et l'autre un effort de la nationalité française pour échapper aux fourches caudines de la Sainte-Alliance.

Quand la Révolution de 1848 a éclaté, il n'est pas un homme dans l'étendue de ce territoire qui n'ait cru que la France allait sortir du cercle de servitude où elle tournait, depuis 1815, sous la verge de l'étranger. Oui, tous crurent que la politique de l'invasion avait disparu, que la patrie renaissait, que le joug de la conquête se brisait, que nous sortions enfin de l'enceinte maudite de Waterloo.

En effet, une expédition est depuis longtemps

annoncée, préparée en silence. Au milieu d'une nuit où les embûches abondent, cette expédition est, en quelques mots couverts, proposée à l'Assemblée constituante. Celle-ci, sans chercher, sans attendre la lumière qu'elle redoutait peut-être, donne sa sanction à l'entreprise. La flotte part. Où vont les soldats de la république française ? Faut-il le dire ? Pour la troisième fois, la France va renouer elle-même sa chaîne demi-rompue des traités de 1815. Sur la trace des expéditions de Charles X et de Louis-Philippe, la France républicaine court écraser la République au dehors ; encore une fois elle sert d'exécuteur à ceux qui l'ont vaincue. Tombée en servitude par les traités de 1815, on l'envoie châtier les peuples qui se dérobent à la servitude en brisant ces traités. Déjà elle a été condamnée à châtier l'Espagne et le Portugal ; aujourd'hui c'est l'Italie qu'il faut clouer sur la croix : car, on ne peut le nier, cette nation a volé son maître en voulant s'affranchir.

Nos avocats, qui, après avoir plaidé le constitutionnalisme pendant dix-huit ans, plaident aujourd'hui l'absolutisme avec la même sécurité de conscience, ne voient pas que la question qui s'agit de l'autre côté des Alpes est une question de nationalité, non pas de libéralisme.

Que se propose l'Autriche ? Est-ce d'opprimer l'Italie pour le plaisir d'opprimer ? Non. Elle a

maintes fois promis des améliorations, des progrès, ce que l'on appelle une liberté sage. Que demande-t-elle donc ? Peu de chose : empêcher la nationalité italienne de renaître. Voilà à quoi se réduit son ambition. Aidez-la seulement d'un coup de main dans ce meurtre social ; après l'action consommée, elle sera, du reste, plus généreuse que vous : institutions civiles, administratives, *consultes d'État*, elle n'a rien à refuser, pourvu que ces bienfaits s'octroient à un corps mort. Que les Italiens renoncent à se faire une patrie, les cabinets de Vienne et de Pétersbourg leur accorderont tout le reste ; car aussi longtemps qu'une nationalité ne se constitue pas de l'autre côté des Alpes, l'Italie est le domaine de l'Autriche. Le peuple italien est tombé en déshérence ; qu'il ne réclame ni son héritage ni sa place au soleil : voilà la seule chose que demande la coalition. Est-ce trop exiger ?

La question ainsi posée se réduit à celle de savoir quel est le moyen suprême d'étouffer dans son principe la nationalité italienne ; ce moyen, s'il existe, sera dans la politique naturelle de l'Autriche et de la Russie : qui veut les servir l'une et l'autre aura recours à cette arme. Or, il est un moyen assuré d'empêcher la nationalité italienne, non seulement de grandir, mais de naître : c'est celui qui depuis douze cents ans a fait avorter l'Italie, celui que tous les grands hommes de la

péninsule ont signalé de siècle en siècle comme l'obstacle éternel de la patrie : je parle de l'établissement du pouvoir temporel.

Admettez que vous ayez au milieu de la France dix départements dont vous ayez fait le domaine inaliénable de la papauté; ce domaine, régi par la théocratie, serait sans lien, sans cohésion possible avec les autres parties du territoire. Supposez, de plus, que le souverain de cet État soit nommé par des étrangers, Autrichiens, Espagnols, Anglais, Russes. Comment pensez-vous qu'avec cet élément étranger au cœur du pays, vous pourriez parvenir à former l'unité de la patrie française? Un effort de mille ans n'avancerait pas le problème, puisque dans ces termes la solution en est mathématiquement impossible. De siècle en siècle, l'Italie a roulé cette roue d'Ixion, sans que le supplice ait eu un terme. Former une patrie en conservant au cœur un pouvoir théocratique, cosmopolite, étranger, qui est la négation même de la patrie, telle est l'impossibilité absolue à laquelle ont été condamnés, de génération en génération, les hommes de l'autre côté des Alpes. Ce pouvoir est ce que Machiavel appelait le *fer dans la plaie*. Par un effort suprême, l'Italie, de nos jours, avait arraché le fer de son sein; en l'y replongeant, nous empêchons la plaie éternelle de se guérir.

Le manifeste du président de la République

française accuse le peuple romain de *ingratitude la plus affligeante*. Ceux qui ont étudié cette affaire ne peuvent accepter ce langage; ils savent que le divorce entre le peuple et le saint-père a eu pour cause la question de l'indépendance nationale. Élu de l'étranger, le pontife a refusé de faire la guerre aux étrangers, aux envahisseurs, aux Autrichiens. Il a renié la cause nationale et ne pouvait faire autrement, sans abdiquer son caractère; en le suivant dans cet abandon de la patrie, les Italiens eussent trahi l'Italie. D'où il suit que le peuple et le pape se sont séparés, parce que les principes constituants de l'un et de l'autre sont inconciliables. Si la papauté est souveraine, il ne peut y avoir de nationalité; si la nationalité existe, la papauté ne peut être souveraine. Sans qu'il y ait d'aucun côté la moindre ingratitude, ces deux conditions se repoussent et ne sauraient exister simultanément. La force des choses qui a fait ces impossibilités le veut ainsi. Qui a jamais accusé d'ingratitude un angle droit, parce qu'il ne peut, sans cesser d'être, se plier à être un angle aigu?

Deux choses sont évidentes. Avant de se créer une patrie, il faut se placer dans une condition où la patrie est possible, c'est-à-dire, abolir le pouvoir temporel; ou bien, si l'on veut étouffer jusqu'au germe de la nationalité italienne dans le présent et l'avenir, il faut rétablir ce pouvoir. Cela suffit

pour étouffer le cœur qui commençait à battre.

Les auteurs de l'expédition française de Civita-Vecchia avaient rêvé qu'il en serait ainsi sans guerre, sans effusion de sang; leurs amis de Gaëte s'en faisaient les garants. Ce devait être le plus beau résultat d'une expédition diplomatique et jésuitique : atrophier dans le germe la vie nationale; aider l'Autriche à faire libéralement avorter l'Italie; tuer sans bruit, sans effort, sans avoir besoin même de manier le fer; enlacer, étouffer sans laisser même une trace de violence sur le corps de l'Italie, puis dire après : nous l'avons trouvée morte; voilà ce que l'on s'était promis en accordant au clergé son expédition. Par malheur, l'Italie a senti le coup; elle a jeté un grand cri : la lumière s'est faite, le monde a regardé, il a fallu égorger.

Si l'intérêt de l'Autriche est que l'Italie ne puisse se constituer en corps de peuple, le salut de la France veut absolument le contraire, en sorte que celui qui sert le premier trahit nécessairement le second. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que le danger qui menace la France n'est plus seulement une coalition de rois, mais un changement dans l'équilibre de l'Europe. Deux races d'hommes se lèvent et se constituent en face de nous, la nationalité slave et la nationalité germanique. Par le seul poids de leur masse, elles menacent de nous

écraser si l'équilibre ne se rétablit par un autre côté. Dans ce danger, qui tient non aux passions, mais à la nature même des choses, le salut de la France est d'aider à constituer des nationalités nécessairement amies, dont l'alliance soit fondée sur la communauté du sang, sur les rapports d'origine et de langue. Pendant que la Prusse évoque la race germanique, la Russie la race slave, qui ne voit que la France, en frappant de mort un membre de la race romane, se frappe elle-même? A ce point de vue, la nationalité italienne est pour nous une des premières conditions de vie dans le nouveau travail des races en Europe. C'est, pour ainsi dire, un de nos propres membres; quand vous la livrez, ou que vous aidez vous-même à l'anéantir, il est évident que vous livrez la France elle-même; le meurtre est à la fois un suicide.

Supposez que l'empereur de Russie ou le maréchal Radetzky eussent sous leurs ordres l'armée française; j'imagine qu'ils lui donneraient à peu près l'ordre suivant: « Pendant que la grande
« armée de la coalition autrichienne et russe, tou-
« jours pendante sur la France, a sa gauche dans
« les provinces moldo-valaques, et sa droite sur le
« Tessin, allez nous appuyer par une expédition à
« Rome. La seule chose que nous demandions est
« le rétablissement du pouvoir temporel, sous une
« forme quelconque. Car nous savons que cela

« nous suffit pour empêcher l'Italie de se constituer
« et de nous inquiéter jamais. Faites ce que nous
« ferions nous-mêmes; empêchez ce peuple de
« naître; mettez le pied sur le foyer qui se rallume.
« Nous nous chargeons des extrémités; vous,
« écrasez la tête. »

Et quel moment a-t-on choisi pour entrer dans le plan de la coalition austro-russe? Avait-elle du moins pour elle la fascination de la force et de la victoire? Était-ce un de ces moments où les ennemis de la France avaient pour eux l'autorité du succès? Non. Vous êtes entrés dans les rangs de la Russie et de l'Autriche vaincues. Que feriez-vous donc si elles étaient victorieuses? Ces mêmes Hongrois qui ont protégé nos pères contre l'invasion de l'islamisme, formaient la barrière la plus solide de la France contre l'invasion de l'Europe Cosaque. Ils couvraient de leurs poitrines notre Occident; ils formaient l'avant-garde inespérée de la France; entourés de vos ennemis, ils les refoulaient par une suite de prodiges; ils ne vous demandaient rien que de combattre pour votre propre cause, pour celle de votre territoire et de votre indépendance. Et c'est le moment que vous choisissez pour aider à les massacrer par derrière; le concours que vous donnez à l'Autriche a valu pour elle cent mille hommes, qu'elle a pu en toute sûreté rejeter contre les Hongrois. En

sorte que du même coup vous avez frappé deux nationalités amies; et ce double meurtre atteint au cœur la nationalité de la France.

Si, du moins, je retrouvais ici la franchise d'un acte qu'on avoue! Les empereurs de Russie et d'Autriche ont la sincérité de leur rôle; ils avouent ce qu'ils font. Puisque nous imitons leurs actions, que n'imitons-nous leur langage?

Quand la Restauration allait étouffer la révolution espagnole, elle avait le cœur de le dire; mais cette expédition, qui, pour poignarder en toute assurance une nationalité, se couvre d'un masque libéral et républicain, a trompé tout le monde. Qui n'a été pris dans le piège? L'Assemblée nationale? Elle voulait l'affranchissement de l'Italie. Comment arrive-t-il que cette expédition, votée dans cet esprit, se trouve être en résultat un honnête coup de couteau-poignard dans les reins de l'Italie? L'armée? Elle croyait marcher à la défense du principe républicain et de l'indépendance du territoire français; la campagne se tourne contre l'un et l'autre. Les ministres? Ils assuraient n'avoir qu'à se montrer pour faire tomber les murailles sans résistance, et la malédiction d'un peuple les empêche pendant deux mois d'approcher. Le peuple italien? Il salue du rivage le drapeau français, s'obstinant à y voir le signe de l'indépendance, et il se trouve que ce drapeau est aussi le

drapeau de l'Autriche. Le peuple français ? On l'amuse en lui disant qu'il se couvre d'une gloire impérissable ; et cette gloire, en effet, nous restera au front. Le parti prêtre ? Il croit que par cette expédition tout est gagné pour le pape, et cette invasion étrangère est la seule chose qui pouvait le perdre ; car du pape elle a fait un Bourbon. M. Louis Bonaparte ? Il croit suivre Napoléon ? il suit Charles X et Louis-Philippe.

Nous faisons à l'Italie un mal incomparablement plus grand que celui qui lui vient de l'Autriche. Celle-ci sur le champ de bataille de Novarre ne lui a pris que ses bras ; nous allons à Rome la frapper à la tête. Les Croates de Radetzky ne font qu'une blessure matérielle ; avec nos subtilités frauduleuses, nos déguisements obstinés, c'est l'âme même que nous allons détruire. L'action de l'Autriche est franche, son attaque est directe ; celle de la France est masquée. La première frappe, la seconde empoisonne.

Je sais bien que les raisons ne manquent pas pour autoriser le meurtre social qui se commet à cette heure. Voici la première, celle qui frappe le plus grand nombre. Trois partis à prendre se présentent dans la situation des affaires en Italie. Protéger la liberté, ne rien faire, détruire nous-mêmes, à notre manière, la liberté. La première de ces choses exigerait un effort, nous y renon-

çons d'avance ; la seconde ne convient pas à un grand pays tel que le nôtre ; le troisième, qui consiste à détruire la liberté, est une voie facile, ouverte, où l'on marche d'accord avec la vieille Europe : c'est celle que nous suivrons.

En d'autres termes, notre voisin court risque d'être assassiné, il appelle au secours. Assurément nous pourrions le sauver, mais il faudrait le défendre ; nous pourrions aussi nous croiser les bras, mais c'est une chose honteuse. Il ne reste donc évidemment qu'à prendre les devants sur le meurtrier, et à frapper nous-mêmes pour avoir une contenance. Car, enfin, *il faut faire quelque chose.*

Quoi ! le bien ou le mal, la liberté ou la servitude, la vie ou la mort, la gloire ou l'opprobre, tout est bon, pourvu que nous ayons l'air seulement de faire quelque chose. Dans tous les cas, nous remuerons des bataillons, nous armerons des escadres ; ce mouvement d'hommes, de fusils, fascinera la conscience ; puis nous verserons le sang à flots, celui de nos soldats aussi bien que celui d'un peuple ami ; cela fait toujours honneur. Qu'importe après tout que les armes soient tournées en définitive contre la cause de la patrie et de l'humanité ? La seule chose nécessaire est qu'elles brillent ; les populations amusées par ce carnage lointain, n'en demanderont pas davantage.

D'ailleurs, nous avons une seconde raison qui confirme la première, et nous a été léguée en ligne directe par Louis-Philippe, qui la tenait de Charles X, qui la tenait de la Sainte-Alliance. Savez-vous ce que nous allons faire en Italie? Y porter à la pointe des baïonnettes une sage liberté; c'est-à-dire que si ces peuples qui ne nous ont pas appelés, qui se sont donné des gouvernements de leur chef, voulaient garder les libertés de leur choix, nous sommes tout prêts à les massacrer, car puisque nous sommes républicains, que nous avons juré une constitution républicaine, vous comprenez que notre premier devoir envers Dieu et envers les hommes, est de mettre à sac le principe républicain, partout où nous le rencontrerons. La logique, le bon sens, la conscience l'exigent absolument. Si ces peuples étaient assez fous pour ne pas comprendre cette logique, nous serions obligés, par notre religion même, de sabrer, fusiller, mitrailler honnêtement et modérément des hommes qui refusent la *sage liberté* d'être envahis par l'étranger. Seulement nous nous engageons, sur la sainte hostie, à ne les sabrer que les jours d'œuvre. Le dimanche et principalement le jour du *corpus Domini*, nous leur laisserons la vie sauve, afin qu'ils aient le temps de vaquer à l'office et de se confesser avant la mitraille.

Ainsi, il est donc bien vrai, nous voilà, France

de 1849, replongés tout vivants non seulement dans l'opprobre des traités de 1815, mais dans les replis jésuitiques, dans le gouffre de mensonges, de pièges, d'hypocrisies, de servitudes insondables qui ont scellé ces traités. Les voilà qui reparaissent sur nos lèvres ; ils ne sont pas seulement dans les chancelleries, ils revivent dans nos paroles. Vaincus de Waterloo, qui ne voulons pas nous relever, nous portons avec nous la contagion de notre servitude, répétant, propageant chez les autres la formule que la Sainte-Alliance avait eu du moins l'honneur d'inventer contre nous. Ce discours de l'esclave, que l'étranger, maître chez nous, nous a forcés d'apprendre en 1815 ; ce mensonge, auquel la défaite a plié notre langue loyale, nous allons le répétant aux Italiens, à savoir : Que la défaite de la patrie est un bienfait, l'invasion une garantie, l'épée de l'étranger une félicité ; qu'après tout, ils auront la liberté entière de reprendre, sous nos baïonnettes, les gouvernements qu'ils ont chassés, de la même manière que nous avons eu en 1814, sous le poids des Russes, liberté pleine, entière, absolue, d'acclamer les Bourbons de droit divin.

Si la France était restée prisonnière de guerre depuis 1815, les mains liées derrière le dos, elle ferait exactement ce quelle va faire dans l'expédition de Rome.

En effet, si en anéantissant la nationalité italienne, en frappant par dernière la nationalité hongroise, nous tournons directement contre la France les armes de la France, j'ajoute qu'en livrant notre droit, nous ouvrons les portes à l'ennemi. Vous déclarez que ces gouvernements italiens, nés du suffrage universel, légitimes comme vous, sont sans valeur, qu'il est permis de les renverser à quiconque possède un morceau de fer. Ce que vous affirmez de l'Italie, qui empêchera, au moment venu, la coalition austro-russe de l'affirmer de la France ? L'Histoire est pleine de ces peuples perdus pour avoir livré le droit qui seul les faisait vivre. Venez donc, accourez au moment propice, de tous les bouts de l'univers, vous qui épiez l'heure d'étouffer cette nationalité française qui déjà deux fois a pu renaître de ses cendres. Pour la tuer moralement, vous n'avez qu'à répéter son langage. Dites-lui à votre tour que vous venez la délivrer d'une minorité factieuse ; que cette ombre de gouvernement républicain n'est qu'une anarchie dont vous voulez bien la débarrasser ; que vos armées purifieront son sol ; que ce peu de fer russe que vous lui plongez dans le cœur est un remède assuré contre les révolutions qui la poignent.

Si l'engagement était pris d'extirper du cœur des hommes la notion de patrie, dites-moi en

quoi l'on procéderait autrement ? Quiconque aujourd'hui défend sa nationalité est un malfaiteur. Bem, Dembinski, Kossuth, Manin, ces hommes qui ont conservé le cœur de nos héros de 1792, ne sont que des émeutiers ; Lafayette en Amérique, lord Byron, Santa-Rosa en Grèce, ne seraient plus que des bandits. Des Italiens accourent dans Rome défendre le foyer de la société italienne. Aventuriers, nous crie le gouvernement français, ridicules agitateurs, aussi étrangers à Rome que nous-mêmes ! Si jamais l'ennemi passe nos frontières, nous savons d'avance de quels noms infamants seront salués ceux qui le combattront. De quel droit un Alsacien, un Lyonnais, un Breton viendrait-il défendre Paris, s'il est criminel à un Lombard, à un Génois de défendre Rome ?

Quiconque répand ces maximes, il est clair qu'il anéantit moralement la patrie française ; il corrompt la conscience des citoyens ; il fait entrer l'ennemi dans le cœur de ceux qui l'écoutent.

Au point de vue purement politique, on avoue tout bas que l'affaire est monstrueuse, mais que dire au point de vue moral et religieux ? Si, dans le premier cas, la patrie est livrée, dans le second, c'est l'humanité entière qui crie contre l'attentat.

Dans leur matérialisme déguisé, instrument de croyances qui ne sont pas les leurs, de doctrines qu'ils n'ont jamais sondées, ils rencontrent ici une

question morale où ils s'embarrassent à plaisir. Plus elle est grande et périlleuse, plus ils affectent de ne pas la voir ; et ils ont si bien fait, que c'est à peine s'il a été dit jusqu'à ce jour un mot de ce qui est véritablement tout le fond de l'affaire.

Ils vont rétablir, disent-ils, l'autorité du pape ; moi, je soupçonne qu'ils n'ont aucune idée du gouffre où ils se précipitent.

Bonnes gens des campagnes, vous que l'on travaille à tromper avec un zèle infatigable, écoutez-moi. Je suppose que des garnisaires de toutes armes, à pied, à cheval, baïonnettes basses, sabres nus, s'abattent tout à coup dans vos fermes ; vous leur demanderiez d'abord en quoi vous avez mérité une attaque aussi brusque. J'admets qu'un diplomate vous réponde en leur nom : « Nous sommes envoyés pour vous ramener à la raison par monseigneur Antonelli ; car nous avons appris que vous ne voulez plus que votre curé soit en même temps votre maire ; vous prétendez de plus enlever vos moissons, cueillir vos vendanges, sans avoir au préalable un billet de confession. Vous comprenez qu'il ne peut en être ainsi : ce serait le renversement de la religion, de la propriété, de la famille. Le bon ordre, la morale, la police, les empereurs de Russie et d'Autriche, et nos seigneurs de Gaëte demandent que vous soyez immédiatement sabrés, ou mitraillés à votre choix,

si vous ne rendez sur-le-champ à monsieur le curé les fonctions du maire. »

A ce discours étrange, j'imagine que vous répliqueriez : « Nous avons un curé pour l'Église, un maire pour la mairie ; c'est chose sage et raisonnable que chacun soit à ses fonctions. Pourquoi nous obliger à coups de fusil de revenir à la confusion dont nos pères se sont débarrassés dans la première révolution ? Si vous le trouvez bon, nous ne changerons rien à cette situation qui nous plaît. » Pour trancher cette conversation, si le tambour battait la charge, si les balles pleuvaient sur vous et sur vos femmes, si les boulets rouges allumaient vos gerbes dans la grange, vous verriez difficilement en cela l'œuvre du Saint-Esprit.

Voilà, néanmoins, pourquoi nos fils sont obligés de dépenser le plus pur de leur sang et de donner leur vie dans cette expédition d'Italie ; ils sont chargés d'obliger les Romains d'accepter leur évêque pour leur roi. Comme vous, les Romains répliquent : « Nous voulons bien de notre évêque dans les choses de la religion ; mais il nous en coûte de l'avoir en même temps pour notre maître et notre prince dans les affaires d'ici-bas ; en conséquence, nous vous supplions de vouloir bien ne pas nous ôter la vie, pour nous contraindre d'accepter chez nous un régime dont vous ne voulez pas

chez vous. » Sur cette réplique, vous savez que pendant deux mois le sang a coulé à flots. Les bombes, les boulets, les balles des carabines de Vincennes, ont eu pour mire ce peuple assiégé par quatre nations, derrière une muraille vieille de quatorze cents ans. De bonne foi, est-ce là une gloire pour nous, de bombarder la porte Portèse pendant que les Autrichiens nous épaulent au nord, les Napolitains au midi, les Espagnols au couchant ? Quatre grandes puissances ameulées contre un petit peuple coupable de nous avoir pris pour modèle ! Vraiment, je commence à craindre que son sang ne retombe sur nous ! Et déjà qui nous rendra nos fils tués pour cette iniquité ?

Notez bien que la Constitution, qui est notre ancre de salut, est précise sur ce point, et qu'on ne peut y toucher sans la détruire dans sa base. Que dit-elle, article 7 ? Elle pose ce principe fondamental :

« La première condition d'un gouvernement libre est la séparation des pouvoirs. »

C'est-à-dire, si les mots ont un sens, qu'à moins de retomber dans le despotisme, il ne faut pas souffrir que des autorités d'une nature essentiellement différente soient renfermées dans les mêmes mains. Voilà ce qu'enseigne notre Constitution. Voyant cela, les Romains se sont dit entre eux : Il est nécessaire de nous conformer et d'obéir à la règle

posée par la sagesse des Français ; profitons de la leçon qu'ils nous donnent. Puisque d'après leur maxime, nul ne doit avoir deux pouvoirs, nous partagerons le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ; nous laisserons au pape le premier, nous lui ôterons le second. Car il n'est pas convenable que le prêtre soit en même temps le prince, le roi ou l'empereur. Nous soumettant ainsi à ce que viennent de proclamer nos voisins, obéissant chez nous à la règle générale qu'ils ont tracée pour tous ceux qui veulent entrer dans un ordre régulier, nous donnerons au monde la meilleure preuve de notre amour pour la liberté, de notre respect pour la nation française. Mais, chose incroyable ! à peine les Romains se sont-ils conformés à la règle posée par la Constitution française, que le gouvernement français envoie une armée pour le châtier d'y avoir obéi. Ici je veux que vous fassiez vous-mêmes la réponse. La Constitution française est-elle, oui ou non, déchirée par des baïonnettes françaises ?

A cela que répondent-ils ? Rien, absolument rien. Car si la confusion des pouvoirs civils est mortelle à toute liberté, cela est cent fois plus vrai de la confusion des pouvoirs politiques et religieux. Sous le despotisme politique le plus exécrationnable, la conscience morale peut du moins échapper à l'oppression, et l'homme rester libre dans les fers. Mais si l'autorité religieuse est dans la même main que

l'autorité politique, il est alors investi de toutes parts. Excommunié spirituellement par celui-là même qui peut le frapper temporellement, nulle issue ne lui reste, ni sur la terre, ni dans le ciel. Voilà l'idéal du despotisme. C'est le chef musulman, c'est Henri VIII, le czar, le pouvoir temporel de la papauté. Ainsi, vous armez vos flottes, vous envoyez renforts sur renforts, régiments sur régiments, batteries sur batteries pour rétablir dans le principe du pouvoir cette confusion que proscriit la Constitution. Vous affirmez que cette confusion est mortelle à toutes les libertés et vous l'instituez par la force. Qui êtes-vous donc, vous qui, selon les propres paroles de votre constitution, détruisez la PREMIÈRE CONDITION D'UN GOUVERNEMENT LIBRE ?

Ils ne connaissent pas même la nature du gouvernement qu'ils veulent imposer. Ils ne voient pas que la théocratie n'est pas une forme accidentelle, qu'elle suppose pour fondement la foi la plus vive, que là où ce degré de ferveur et de foi n'existe plus, ce genre de gouvernement devient impossible par la force même des choses. Pourquoi la théocratie a-t-elle croulé dans Rome ? Parce que l'ancienne ferveur du moyen âge a manqué au peuple. Si ce que vous allez faire a un sens, c'est d'obliger, par la grâce des baïonnettes et des boulets, ce peuple d'avoir juste assez de foi pour supporter le gouvernement théocratique... Mais cette foi vous

manque à vous-même... Ah! je vous entends : les coups de sabre et la mitraille sont chargés d'inculquer la croyance que les hommes n'ont plus.

En vérité, nous avions quelque raison de croire que le fer et le feu n'auraient plus rien à décider dans les questions religieuses, qu'il ne serait plus fait de boucheries pour obliger et contraindre les croyances. Oui, j'espérais que notre siècle ne reverrait plus de ces abominables violences faites aux consciences humaines, dans l'intérêt d'une autorité spirituelle; mais voici un nouveau pas dans ce chemin que je ne sais comment nommer. Vous qui vous chargez de faire l'auto-da-fé d'une République suspecte d'hérésie, y avez-vous bien songé?

Qui êtes-vous pour vous arroger de donner au monde ces leçons sanglantes d'orthodoxie? Êtes-vous des croyants, pour rétablir impunément le système des dragonnades? Réfléchissez, je vous prie, à ceci. Quand Louis XIV se faisait, comme vous, convertisseur de par l'épée et le canon, dans la guerre des Cévennes, dont le sang crie encore, il était au moins sincère; il avait la ferme croyance qu'il voulait imposer; il commençait avant le carnage par se confesser auprès du père Letellier. Mais vous, qui tranquillement teignez vos mains du sang italien, quelle est votre foi. Êtes-vous des fanatiques? êtes-vous restés au moins, comme

l'Espagne, conforme à l'unité catholique? avez-vous conservé chez vous l'autorité exclusive d'une religion d'État? Non. Vous avez donné chez vous un droit égal à l'Église orthodoxe et aux Églises dissidentes. Votre loi, cette Constitution que vous avez jurée, porte que vous admettez chez vous, sur un pied égal, tous les cultes. Pourquoi donc allez-vous contraindre les autres à subir les conséquences politiques d'une foi exclusive que vous n'avez pas? Comment! la théocratie dont vous avez extirpé chez vous jusqu'au germe, vous obligez d'autres de la subir, le pistolet sur la gorge!

Vous avez dans votre pays plus de dix-huit cent mille dissidents. Toutes les lois humaines et divines sont violées, quand vous obligez ces hommes de faire une guerre papiste contre leur croyance et leur culte; guerre religieuse sans foi, entreprise par des hommes qui jurent dans leurs lois, dans leurs institutions, le contraire de ce qu'ils veulent imposer aux autres. Que les orthodoxes se fassent les exécuteurs d'une religion d'État, se joignent à ces envahisseurs pour renouveler le sac du seizième siècle; qu'elle allume l'auto-da-fé d'un peuple suspect de liberté de conscience, avouez que cela est tout ensemble insensé et exécrationnel. Si vous voulez préparer le San-Benito d'un peuple, montrez-moi que vous avez les mains nettes d'hérésie. Avant de courir sus aux Romains, que vous prétendez

hérétiques, Français, courez sus chez vous aux protestants, luthériens, calvinistes, juifs, libres penseurs, libertins de tous genres, philosophes, émeutiers de la raison universelle. Autrement je vous accuse de n'avoir pas, pour couvrir vos actions, le prétexte du fanatisme. Tremper ses mains dans le sang de ceux que l'on nomme hérétiques, et consacrer chez soi la liberté, la souveraineté de l'hérésie, ce rôle, avouez-le, est difficile à soutenir. L'Espagne, Naples, l'Autriche, ont des droits à allumer le bûcher. La France, en proclamant chez elle le schisme, a perdu son droit de bourreau.

Je n'ignore pas le raisonnement de ceux qui tiennent les fils de l'entreprise. Le peuple italien, disent-ils, appartient aux catholiques : ceux-ci peuvent toujours *exproprier* de ses droits de nationalité, pour l'utilité de tous. Il est à propos que ce peuple meure, parce que sa destruction est nécessaire à l'Église ; elle ne peut vivre, s'il subsiste. Voilà la logique des meneurs ; elle est la seule conséquente.

Ne nous a-t-on pas enseigné que le peuple romain est un fief donné par Charlemagne au prince de Rome ; qu'à ce titre, cette population, ainsi que les vases, habits, ornements d'église, reliques, ossuaires, fait partie du mobilier du saint-siège ? En reprenant sa liberté, ce peuple vole évidemment l'Église romaine ; tous les croyants

ont le droit et le devoir de lui courir sus pour le ramener à la chaîne.

Puisque le pouvoir temporel paraît à ce point excellent, qu'il faille l'imposer par le carnage, pourquoi les assaillants s'abstiennent-ils de l'adopter chez eux? Qui nous empêche de rentrer sous le gouvernement et la houlette des évêques des Gaules? Que ne plaçons-nous le pape à notre tête? Il serait beau de le voir dans trois ans président de notre République démocratique. La théocratie mêlée de souveraineté du peuple étant le dogme de nos armées, que ne commençons-nous d'abord par rendre au saint-père le comté d'Avignon, qu'il nous accuse, hélas! d'avoir volé? Avouons-le, mes frères, la dévotion la plus simple commande que la croisade austro-russe, napolitaine, espagnole, française, après avoir conquis la Rome italienne, se tourne contre la Rome provençale pour la rejeter dans le reliquaire de saint Pierre. Faisons mieux, cédon-lui une grasse partie de notre territoire; le reste en sera béni. C'est le droit des peuples pieux de se donner eux-mêmes en sacrifice pour la cause de l'Église. Mais attacher, clouer sur l'autel, en notre lieu et place, l'Italie à une forme de gouvernement dont elle ne veut pas, immoler celui qui n'accepte pas l'immolation! est-ce là un sacrifice chrétien ou païen? Je crains que ce ne soit un fratricide

social. Pense-t-on que ce sang soit fait pour rejoindre l'Église?

Le gouvernement est plus doux. Sans même voir que le problème qu'il se donne est absurde, il se propose sérieusement, sans métaphysique, cette affaire aisée, accommoder ce qui est inconciliable, la théocratie et le régime constitutionnel. Comme si la théocratie pouvait se partager et se scinder? Obtenir par la vertu des armes que le pouvoir divin, descendu d'en haut par l'opération du Saint-Esprit sur la tête du pontife, irresponsable devant les hommes, soit limité par le pouvoir populaire; trouver un juste milieu entre la souveraineté absolue de la théocratie et la souveraineté également absolue du suffrage universel; faire équilibre par un conseil d'État à celui qui prétend peser plus que l'humanité entière et que tous les globes; donner pour expression de la nationalité l'élu d'un conclave d'étrangers; représenter la démocratie, c'est-à-dire le oui par le non, le blanc par le noir, l'esprit laïque par l'esprit prêtre, la souveraineté de la raison par la démission de la raison : telles sont les questions simples, unies, sensées, parfaitement raisonnables que notre expédition est chargée de dénouer par le sabre. La France entière passerait et s'engloutirait dans ce gouffre d'impossibilités.

M. Odilon Barrot envoie solennellement nos braves soldats à la conquête de l'absurde. Chargés seulement de changer à coups de baïonnette la nature éternelle des choses, les instructions qu'ils ont à exécuter se réduisent à ceci : « Général, à
 « la réception de cette lettre, délibérée en con-
 « seil, vous obtiendrez, par une action décisive
 « des troupes qui sont sous vos ordres, que le
 « cercle, renonçant à ses prétentions ordinaires,
 « devienne désormais un carré : l'état de nos
 « affaires et l'ordre public exigent que ce chan-
 « gement attendu par les honnêtes gens s'opère
 « sans retard. »

Le pape, représentant du droit divin, est toujours maître de révoquer ce qu'il accorde; il porte à lui seul la triple couronne, il ne peut la partager avec qui que ce soit; la division de son autorité en est la négation et la ruine. D'où il résulte qu'attendre de ce pouvoir sacré, céleste, qu'il se laisse borner par un pouvoir d'origine terrestre, c'est à la fois un blasphème au point de vue de l'Église, un attentat au point de vue de la démocratie; en sorte que le gouvernement, qui prétend concilier ces deux souverainetés incompatibles, ne réussit qu'à concilier l'impiété envers la religion romaine, et l'impiété envers la liberté laïque.

Vous qui prétendez agir au nom de l'Église, vous méconnaissiez, vous ignorez, vous blasphémez

le premier principe de l'Église. En demandant au saint-père de transiger avec un peuple, vous lui demandez d'abdiquer. Le savez-vous ou ne le savez-vous pas? vous exigez du pape qu'il viole sa foi, du peuple qu'il perde ses droits. Vous ne laissez subsister l'autorité ni chez l'un ni chez l'autre. En croyant la partager, vous la détruisez.

Qui a porté par avance ce jugement? Est-ce moi? Non. C'est Pie IX, lorsqu'en ouvrant en 1847 la consulte d'État, il a déclaré solennellement « que ses réformes ne *contiennent le germe d'aucune institution parlementaire*; que la papauté peut bien condescendre à écouter des vœux, non à partager le pouvoir avec le peuple; que le régime constitutionnel dans les domaines du pape est une utopie. » Telles sont ses paroles et sa croyance. Voulez-vous donc, après avoir mis vos baïonnettes sur la poitrine du peuple, les retourner contre le saint-père et l'obliger à renier sa foi? Dans tous les cas, voici la situation que vous avez créée. Si vous voulez, comme vous l'avez dit, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel dans Rome, vous violez le Pontife; si vous voulez le rétablissement du gouvernement absolu de droit divin, vous violez votre parole. Choisissez.

Vous touchez à ce moment de gloire : après avoir traversé une mare de sang, vous avez mis, avant les Autrichiens, le pied sur la gorge de

l'Italie. Maintenant qu'allez-vous faire? Recueillir en paix par les négociations ce que vous avez triomphalement préparé par la guerre. Je le veux bien. Mais quoi! vous demandez au pape ce qu'il ne peut accorder sans cesser d'être, un régime constitutionnel fondé sur la souveraineté du peuple. Vous demandez à la souveraineté du peuple ce qu'elle ne peut accorder sans périr, se partager avec la théocratie. Deux ruines pour une : celle de la démocratie et celle de la papauté. L'Autriche se contentait à moins.

Premier caractère de l'absurdité : cette entreprise va directement contre le but que ses auteurs se proposent; ils se frappent eux-mêmes dans leur embûche. Fatale à la France, fatale à l'Italie, cette expédition est, par-dessus tout, fatale à la papauté.

On croit avoir tout décidé quand on a fait cette singulière concession, que nos armes n'interviendront pas dans le gouvernement temporel des Romains. On se bornera à intervenir par la force des armes dans les choses spirituelles, au profit du rétablissement du saint-siège, c'est-à-dire que l'on se contentera de tyranniser ce qu'il y a de plus saint dans le monde, le for intérieur, la conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire.

A cela, la conscience universelle a déjà répondu

que le peuple italien n'a pas rejeté l'autorité spirituelle du saint-siège. Mais quoi! s'il la rejetait, s'il convenait à ce peuple de réformer sa croyance, d'embrasser une nouvelle communion, de sortir de l'Église! prétendez-vous vous arroger le droit de le contraindre par les dragonnades de persévérer dans la foi qu'il n'aurait plus? Le ramenez-vous mutilé à l'orthodoxie? Et s'il a le droit de changer de religion, comment donc n'aurait-il pas le droit, sans changer de religion, de se soustraire à lathéocratie et au gouvernement du pape?

Mais sa servitude est utile au catholicisme... Il faut, pour l'avantage de cette religion que la conscience de ce peuple soit extirpée sous un faisceau de baionnettes autrichiennes, napolitaines, espagnoles, françaises... Et moi, je pense que le plus grand coup que vous puissiez porter à cette religion est cet incroyable aveu, qu'elle a besoin de s'appuyer sur un cadavre. Comment toutes les consciences vives de nos catholiques ne sont-elles pas remuées, révoltées, à l'idée que la servitude morale d'un peuple est le fondement nécessaire de leur culte? Étrange manière de servir l'Église! avouer qu'il faut lui faire le sacrifice sanglant d'une nation.

Voilà donc ce qu'ils nous promettaient, quand ils bénissaient les arbres de liberté le lendemain du 24 février. Liberté de conscience : cela veut dire

que si vous n'admettez pas dans le domaine spirituel ce qui convient à l'Église, de tous les points de l'horizon il convient que vous soyez sabrés et fusillés. Liberté des cultes : cela veut dire que si vous voulez échapper à la domination politique des prêtres, votre ville sera investie. La sape approchera des murailles pendant la nuit; le canon et la mitraille obtiendront la raison de votre conscience indignée. A juger par ces deux libertés fondamentales, qu'est-ce donc que cette mystérieuse *liberté d'enseignement* qu'ils nous promettent encore?

Assurément il se passe quelque chose d'extraordinaire, puisque ceux qui veulent restaurer par la force le pouvoir temporel de la papauté portent au contraire le plus grand coup à ce pouvoir. Restaurer le pape par la vertu des balles étrangères, c'est identifier sa cause avec celle des ennemis, c'est le rendre exécration à toute l'Italie, c'est montrer aux yeux des plus aveugles ce que les penseurs proclamaient vainement depuis des siècles.

Justice d'en haut! le peuple de Voltaire, après avoir ébranlé le papisme par ses railleries, achève de le ruiner par sa conversion sanglante. Inutilement la froide raison démontrait que le pape est, depuis l'origine, l'obstacle permanent, invincible à la formation de la nationalité italienne; cette vérité était combattue dans le cœur de beaucoup d'Italiens par un reste d'attachement à la tradition. Mais en

voyant le saint-père précédé de ses vénérables frères, fantassins, cavaliers, artilleurs, Autrichiens, Croates, Tyroliens, Français, Napolitains, Espagnols, qui viennent les uns après les autres lui ouvrir la brèche dans le sang, par-dessus le cadavre de l'Italie, quel est l'homme qui ne se rendra enfin à l'évidence? qui ne reconnaîtra, au milieu de la sainte ligue, l'éternel Étranger? Ouvrez à l'épée, comme au seizième siècle, les portes du Vatican! que les feux du bivouac s'allument une seconde fois dans les chambres de Raphaël! Couvrez de tapis ces cadavres tièdes. Genoux en terre, intronisez avec les cardinaux le pape dans Saint-Pierre, pour officier et donner sa paix au monde. Le sang des Italiens versé à Novare, à Brescia, à Bergame, à Messine, à Catane, à Palerme, à Bologne, à Milan, à Ancône, à Venise, à Rome, par toutes les nations orthodoxes, remplira le saint-ciboire.

La torture appliquée à un petit peuple, dont quatre grandes puissances sont les tourmenteurs, est un spectacle tout nouveau dans le dix-neuvième siècle, et bien fait pour regagner les âmes. Le bûcher qui s'est éteint pour les individus se rallume pour une nation. L'Autriche tient les tenailles, l'Espagne verse la poix, Naples brûle les pieds dans le réchaud, la France disloque les membres. Écoutez, comme dans le manuel de l'inqui-

sition, les plaintes du patient, depuis la Brenta jusqu'au Tibre : Miséricorde ! Sont-ce des chrétiens ? Qu'est-ce que ces hommes et ces pierres leur ont fait ?

Lorsqu'il y a une dizaine d'années, nous avons montré l'esprit prêtre qui commençait de nouveau à s'abattre sur la France, au lieu de l'esprit religieux, les politiques à grande vue nous ont averti que nous faisons là un rêve. Pour eux, hommes d'expérience et de hautes visées, ils n'apercevaient rien de semblable à l'horizon. Et il arrive que, dès la première expédition de la République hors de ses frontières, la France, enfroquée dans une croisade du saint-office, s'en va glorieusement dérouler à travers le monde, sous le ciel d'Arcole et de Rivoli, la bannière de Loyola. Pour que rien ne manque au caractère de cette expédition, nous mettons tout le génie des docteurs des *Provinciales* dans notre plan de campagne ; nous soupirions dans nos proclamations pour le bonheur de l'Italie, mais il convient avant tout de la saluer bégnement d'une pluie de mitraille bénite. Notre désir naturel est d'émanciper les Italiens ; mais un amour plus honnête nous dit de les canonner d'abord pour leur félicité. Évidemment, c'est en les tuant que nous ferons leur salut.

J'ai travaillé de longues années pour empêcher mon pays de glisser et de tomber dans ce cloaque

de sang. L'Esprit que je combattais l'a emporté pour un jour : qu'il soit jugé par ses œuvres !

Voici le secret de beaucoup de choses qui autrement seraient inexplicables. La France, qui a fait cinq ou six révolutions politiques, ne s'est jamais décidée à faire une révolution religieuse ; elle a conservé au moins la forme du système religieux du moyen âge. De là ces contradictions, ces apostasies monstrueuses dont aucun autre peuple n'a donné le spectacle. Courant d'une extrémité de la liberté à l'extrémité de la servitude, elle s'élançe par bonds dans l'avenir ; elle plane avec ravissement sur l'horizon social. Soudain une petite chaîne bénie, qu'on avait oubliée et qui la tient par le pied, se tend sous une main inconnue. La France retombe aussitôt, de trois siècles en arrière, dans une geôle du moyen âge. Hier elle avait devancé le reste du monde, elle se riait de ses contemporains ; aujourd'hui la voilà qui se débat, de concert avec les Napolitains de San-Genaro, dans une affaire de sang que l'on ne sait comment classer, entre la guerre des Albigeois, la Saint-Barthélemy et les dragonnades des Cévennes.

Nos clubs eux-mêmes, qu'on faisait si terribles, n'ont-ils pas été doux comme des colombes à l'égard de l'esprit prêtre ? Ils l'ont caressé, évoqué. C'était, disaient-ils, un appui nécessaire, une force qu'il fallait absolument conquérir par l'hu-

milité. Pas un n'a fait planter son arbre de liberté qu'il ne l'ait fait baptiser par un saint homme. L'arbre ne pouvait croître, disaient-ils, s'il ne sortait du jardin du Sacré-Cœur : l'entente était parfaite. Par malheur, à un signe, le jeu a cessé ; la France, on ne sait comment, s'est trouvée liée des durs liens de la mort. Une servitude que l'on n'avait pas encore vue a pesé sur la langue et sur la pensée des hommes.

Veut-on voir à quel point nous sommes éloignés du sentiment du droit ? Pendant que d'un côté nous aspirons à un monde nouveau de justice et de lumière, de l'autre nous nous laissons ravir, presque sans y penser, les conquêtes les plus assurées de la civilisation ; nous retombons soudain, du milieu du dix-neuvième siècle, dans le droit barbare du moyen âge. Jusqu'à ce jour, les défenseurs les plus intrépides de la cause italienne ont cru devoir l'excuser par ce motif qu'elle ne porte nulle atteinte à la croyance de l'Église, et qu'elle est tout entière renfermée dans un intérêt politique. Singulière défense qui, pour sauver la liberté, commence par abandonner la première de toutes, celle de la conscience ! Si l'Italie, pour la centième fois, brisée, violée, lacérée, souillée, étouffée, au nom de l'Église, par toutes les nations dites catholiques, veut échapper à ce grand coupe-gorge qui se dresse pour elle à chaque siècle, le

moyen radical, le seul efficace, est celui que lui ont conseillé tous les grands hommes du passé, en l'invitant à réformer son Église. Ce moyen est de rompre son lien spirituel avec la nef de saint Pierre, qui, en s'engouffrant, l'entraîne dans l'abîme. *Il est temps de couper le câble.*

Ne se trouverait-il personne chez elle qui ait l'audace, dans ce péril suprême, de revendiquer le droit d'échapper à l'oppression, non seulement politique, mais spirituelle de l'Église romaine? Là est le salut; là est, pour l'Italie, le commencement de la vie politique. Ce flot de barbares qui s'appréhendent périodiquement chaque siècle à la submerger sous la violence et sous l'astuce, à l'appel de l'éternel Étranger, lui montrent, lui enseignent, lui révèlent pour la millièame fois où est son ennemi. Depuis les anathèmes de Dante contre le saint-siège, jusqu'aux malédictions de son dernier tribun, Savonarole, la tradition de tous ses grands hommes lui ouvre le chemin du véritable affranchissement. Et pourquoi n'entrerait-elle pas à son tour, par la voie que les uns appellent le schisme et les autres la réforme, dans l'âge viril où sont entrés la France, depuis l'édit de Nantes, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, tous ceux qui ont échappé à la mort religieuse et morale? Pourquoi n'aurait-elle pas, elle aussi, à la fin, sa réforme italienne? Si la nudité du protes-

tantisme l'effraye, si les pompes du culte sont nécessaires à l'imagination de son peuple, qui l'empêche de les conserver, même en se séparant de la communion du pape ? Ne vient-elle pas de faire l'expérience que, sans lui, malgré lui, Dieu reste présent dans ses églises ? N'a-t-il pas soutenu pendant deux mois la muraille branlante de Bélisaire contre tout l'effort du peuple le plus vaillant du monde ? Puisque c'est en qualité de nations catholiques que les sœurs charitables de l'Italie viennent porter chez elle le fer et le feu, elle peut échapper pour toujours à ce sanglant embrassement en sortant de l'Église officielle.

Si l'Italie avait fait son schisme comme les peuples que je viens de nommer, personne ne songerait à lui imposer de force la théocratie romaine. C'est parce qu'elle est restée fidèle à l'Église, qu'au nom de l'Église elle est livrée au fil de l'épée. Tirez vous-même la conséquence.

Seul lieu commun qui leur reste : La restauration de la papauté dans Rome est indispensable, disent-ils, au monde chrétien. Que l'on m'explique d'abord comment l'Angleterre protestante, l'Allemagne protestante, la Prusse protestante, les États-Unis protestants, les Slaves de la communion grecque, les dissidents de France, qui tous croient faire partie du monde chrétien, sont absolument autorisés à rétablir dans Rome par

la mitraille, le pape qu'ils ont détruit chez eux.

Dans cet emportement de passions, ils calomnient même le catholicisme qu'ils prétendent défendre. Quoi! le catholicisme ne peut vivre si le pape ne continue d'habiter tel lieu, telle ville? La religion se meurt si le pontife ne séjourne dans Rome? Je croyais que la foi était dans le cœur, non pas dans les murailles. Quoi! il faut de toute nécessité que le chef du monde trône dans ce palais et non pas dans tel autre? Fit-on jamais une injure plus grande à la religion du Christ que de la river à des pierres?

Donner à la France, dans la politique étrangère, le rôle d'une puissance papiste, c'est premièrement contredire la Constitution, qui a aboli la religion d'État; secondement, c'est ravaler l'autorité de notre pays. Depuis trois siècles, toutes les fois que la France a été puissante, elle a agi sans esprit de secte, dans le génie conciliant de la civilisation. Aujourd'hui, au milieu de ces explosions de races d'hommes qui toutes se sont soustraites à l'Église romaine, ramener la France à une politique de sectaire, c'est abandonner toute influence sur la race germanique et sur la race slave, c'est renoncer à agir comme membre de l'humanité, c'est prendre le chemin de l'Espagne, et se retirer des grandes affaires. La France, revenant au droit barbare, est-elle une de ces tonsurées de

grande race que l'on envoie abdiquer dans le cloître? Qui donc a fait tomber ses cheveux sous le ciseau?

Acculés d'absurdités en absurdités, obstinés toutefois à cacher la vraie, l'unique raison de l'expédition, ils finissent par dire : Voici notre secret : nous voulons entrer de vive force dans Rome pour y prévenir les Autrichiens; c'est-à-dire que, retournant droit à la barbarie, ils bombardent la capitale de l'Italie, non pas, comme nous le pensions, dans l'intérêt d'un principe, d'une cause à défendre, mais uniquement et simplement parce que cela leur convient. Ils prennent sur un peuple le droit de premier occupant, et le traitent comme chose inanimée; leur dernier mot est de nier tout droit, toute conscience. Quiconque a la force sur son voisin, qu'il en use. Le seul point est de se hâter. Arriver vite et frapper le premier, tel est le nouveau droit des gens.

Voilà ce qu'ils font des lois éternelles de la conscience humaine, et c'est au nom du respect de la société qu'ils renversent dans sa base le principe même de la société et de l'humanité. Les barbares qui, au quinzième et au seizième siècle, se sont rués contre l'Italie affichaient, du moins, je ne sais quel droit d'héritage.

Ils veulent, disent-ils, devancer les Autrichiens sur le cadavre de l'Italie. Et que m'importe s'ils

font exactement ce que les Autrichiens feraient à leur place? Encore une fois, puisqu'il faut démontrer, épuiser l'évidence, que veulent les Russes et les Autrichiens? Je vous l'ai dit : l'anéantissement de la nationalité italienne, qui est un des boulevards de la France? Que faites-vous en anéantissant les forces de l'Italie? Précisément ce que demandent les ennemis de la France? — Mais nous avons doublé le pas sur les Russes et sur les Autrichiens. — Soit! vous êtes leur avant-garde; vous avez l'honneur de frapper le premier coup.

J'arrive à cette dernière raison qui renferme toutes les autres. Les Italiens sont trop faibles pour défendre leur liberté; donc il faut, par amour de la liberté, que la France se charge de réduire les Italiens.

Quel dommage que ni Louis XVI, ni Charles X n'aient pas connu ce droit tout libéral d'écraser le droit chez les faibles, pour leur ôter la peine de le perdre! on eût étouffé dans leur germe deux nationalités qui embarrassent le monde, celle des Américains et celle des Grecs, par les simples motifs incontestables que voici :

Les États-Unis d'Amérique sont trop faibles pour s'affranchir du joug de l'Angleterre; par conséquent, M. de Lafayette, mû d'un sentiment tout libéral, ira se joindre à l'Angleterre pour

fusiller en commun dans son berceau l'indépendance de la démocratie américaine.

Les Grecs ne peuvent tout seuls défendre leur nationalité; en conséquence, la flotte de Navarin se joindra à celle des Turcs pour massacrer ce qui reste des Grecs.

Quand, pour étouffer en 1820 la révolution napolitaine, les Autrichiens ont marché dans les Abruzzes, tout le parti libéral a crié par la bouche du général Foy : *Ils n'en sortiront pas!* Quel malheur que ce parti n'ait pas eu l'idée de conseiller au gouvernement français de mitrailler lui-même la révolution napolitaine! Cette solution libérale, qui consiste à tuer soi-même la liberté par amour de la liberté, n'était pas alors connue.

Qui vit jamais pareil acharnement contre le droit des gens et l'éternelle justice? Cette obstination serait inexplicable si elle ne reposait, au fond, sur un système où tout se lie.

La vérité est que ce qui se passe à Rome a un caractère général pour l'Italie et le monde; il s'agit en effet de l'universelle oppression ou de l'universel affranchissement. La destruction du pouvoir temporel des papes, fait culminant de l'indépendance de la société laïque, est la marque que l'Italie entre dans le chemin des peuples modernes. Rejetez-la sous le pouvoir temporel, vous lui interdisez la vie civile des autres peuples;

vous la clouez au moyen âge. A l'égard des autres nations, il n'est pas moins évident que le foyer de la vieille Europe est dans Rome; que là est le premier anneau de la chaîne qui lie les peuples sous le sceau de la Sainte-Alliance; que la confusion des pouvoirs du prêtre et du souverain est l'empreinte du moyen âge dans le droit politique, le démenti le plus éclatant aux conquêtes de la société moderne, la négation du droit établi par la révolution et par la philosophie, la conséquence religieuse des traités de 1815, la marque de la défaite de la révolution française, la victoire du droit divin sur le suffrage universel, la sanctification de Waterloo. Oui, le nœud des choses humaines est encore là; toute la vieille Europe a raison de se retrancher parmi ces ruines. Dans cette coalition entre la Russie, l'Autriche, la France, contre l'esprit et le droit de la révolution, il faut rendre cette justice au gouvernement de la République française, qu'il s'est donné la plus grande part. Il a mis tout d'abord, dans cette partie jouée à trois, le plus grand enjeu de servitude.

L'ai-je enfin épuisée cette suite tortueuse de subterfuges? J'entends un cri de victoire comme après Marengo. La brèche est faite, le carnage a cessé, nos troupes sont entrées dans Rome. Soudain le langage change. Il n'est plus question de concessions, de conditions, de gouvernement

constitutionnel, ni même de libertés sages : ce n'étaient là que les machines et les engins d'un siège contre la conscience et la raison publiques. Le siège fini, on accorde un moment à la vérité. Le prince est rétabli, sans nulle autre condition que son bon plaisir ; telle est la phase nouvelle de notre expédition. Pour premier gage, une assemblée nationale est dissoute par le droit du sabre ; une baïonnette renverse l'urne du suffrage universel, une nationalité expire ; nous chantons un *Te Deum*, et tout est dit.

Ainsi se termine ce long chemin souterrain de subtilités rampantes, de mots couverts, d'embûches parlementaires, de promesses obliques, qu'il m'a fallu parcourir jusqu'ici. Le voilà qui s'échappe enfin, l'aveu cynique qui, je le savais bien, devait se trouver au fond de ce repaire. Rétablissement du pouvoir théocratique, droit divin sans garantie, absolutisme du sabre et de la crosse, restauration de 1815 sans charte : voilà le présent républicain que nous faisons à l'Italie pour prix de son sang et du sang de nos soldats. Nous l'avouons maintenant que le coup a réussi. Le fait est accompli. Raisonnez sur les morts tant qu'il vous plaira.

Au milieu de ce mépris de la conscience humaine une chose commence à m'effrayer : c'est de voir les défenseurs de la société actuelle se retrancher sur le terrain qu'ils ont eux-mêmes travaillé dix-

huit ans à miner. Les voilà acculés dans tous les systèmes qu'ils ont renversés. Ils ont déchiré le masque de la vieille société, et ils croient se déguiser sous ce reste de masque. Ils ont détrôné le jésuitisme, et ils épousent le jésuitisme. Ils ont brisé le principe de la légitimité, et ils s'appuient sur ce roseau rompu. Ils ont creusé l'abîme, et ils vont se rallier au fond de l'abîme. Ils ont fait le vide, et ils s'assiènt sur le vide. Qui ne reconnaît pas le signe du vertige? Les fils de Voltaire mendient la protection des fils de Loyola.

Où s'arrêter dans cette alliance avec ce qu'ils ont maudit? J'ai vu des hommes, pleins d'une vague épouvante, tout à coup emportés d'une joie qui fait peur. Pourquoi cela? Parce que les systèmes, les opinions, les croyances, les préjugés qu'ils ont tués et ensevelis eux-mêmes se relèvent aujourd'hui de terre et leur donnent rendez-vous parmi les ruines. Vous souvenez-vous du *Festin de Pierre*? Ils font comme don Juan qui, après avoir tué le vieux commandeur, accepte le rendez-vous à souper du mort. Ils tendent la main au spectre; le spectre ferme sur eux sa main inexorable de pierre. Qui peut dire où il les entraîne, moitié ricanants, moitié tremblants?

Au spectacle de cet inconcevable aveuglement, j'éprouve, pour ma part, plus de compassion que de colère; en les voyant répéter les paroles qu'ils

ont flétries chez les autres, refaire les actions qu'ils ont maudites chez les autres, suivre pas à pas, sans détourner la tête, les traces des dynasties qu'ils ont poussés au gouffre, je me demande souvent au fond de ma conscience : Que faire pour les sauver ? Mais au milieu d'un ricanement pareil au bruit des feuilles mortes, j'ai entendu cette réponse sortir de mille bouches : Nous ne voulons pas être sauvés !

Après la leçon donnée d'en haut le 24 février à des hommes qui, ce jour-là même, ne voyaient pas ce qui s'accomplissait sous leur yeux, je croyais qu'ils auraient puisé ce sentiment loyal d'une certaine humilité dans l'expérience de leur défaite et de leur misère : c'eût été la marque d'une vraie supériorité que de profiter d'un tel enseignement. Quand je vois ces mêmes aveugles de cœur et d'esprit se donner de nouveau pour les chefs de cette société, je me demande à quel abîme nous sommes condamnés de prendre pour guides ceux qui ont été convaincus de n'avoir eu pendant dix-huit ans ni yeux ni oreilles.

Savez-vous ce qu'ils ne pardonneront jamais au 24 février ? Le voici. C'est de leur avoir montré à eux-mêmes, dans le secret de la conscience, leur mesure et leur inanité. La révolution a fait bien pis que les alarmer sur leurs propriétés ; elle les a en effet dépouillés et appauvris sans retour, en

mettant à nu et dispersant les haillons de leur génie. Si l'on avait pillé leur or, ils pourraient le retrouver; mais cette démonstration éclatante de leur aveuglement et de leur néant, ces intelligences si sûres d'elles-mêmes, si rusées, si subtiles, et tout à coup si misérables, brisées en une heure et renversées de leur petit piédestal par l'évidence; comment pardonner une si monstrueuse chute, et si éclatante, à la face du monde, dont on se prétendait les conseillers et les sauveurs?

Pour un homme qui se donne la peine de penser au milieu du tumulte des partis, le signe le plus frappant que la révolution continue, c'est de voir le désordre moral établi par ceux-là mêmes qui s'imaginent le combattre : l'esprit révolutionnaire est si peu abattu, qu'il ne se montre nulle part avec plus d'audace que chez ses ennemis.

Hommes de bonne foi, dites-moi comment vous entendez établir l'ordre en bouleversant toutes les notions de la conscience humaine, et sauver la société en l'appuyant sur la négation même du droit social : la nationalité détruite, la religion prise pour masque, le chemin frayé à l'invasion, une assemblée nationale librement élue et dispersée par le sabre, une guerre religieuse sans foi, une croisade sans Christ, et pour résultat la liberté des cultes ramenant l'auto-da-fé d'une nationalité amie.

Vous voulez réparer le désordre moral, mais où est-il, s'il n'est dans ce que vous faites? Le désordre moral, c'est de mettre ses actions en pleine contradiction avec ses paroles; c'est de se dire les amis d'un peuple et d'écraser ce peuple; c'est d'agir dans le plan des Russes et des Autrichiens, en feignant de se séparer d'eux; c'est de mitrailler Rome quand ils mitraillent Venise, et d'établir, dans cette émulation, une différence entre un bombardement absolutiste et un bombardement modéré. Le désordre moral, c'est de prétendre n'influer en rien sur la liberté d'une nation pourvu qu'on la tienne sous la gueule des canons. Le désordre moral, c'est de soutenir par le carnage un principe de gouvernement dont on ne veut pas chez soi. Le désordre moral, c'est d'imposer une autorité politique qui suppose un fanatisme de religion d'État, quand chez soi on a aboli la religion d'État. Le désordre moral, c'est d'étouffer un peuple au nom du catholicisme, parce qu'il est resté catholique, tandis que, s'il eût changé de communion, on n'eût pas songé à le violenter. Le désordre moral c'est de verser en langues de feu, par la mitraille, une foi que l'on n'a pas. Le désordre moral c'est d'établir chez soi la liberté des cultes et de l'écraser chez les autres. Le désordre moral, c'est de substituer dans les questions de conscience, le meurtre à la discussion, les bombes

aux arguments. Le désordre moral, c'est de restaurer le serviteur des serviteurs de Dieu, en commençant par massacrer ses sujets. Le désordre moral, c'est de faire d'un monceau de cadavres un trône spirituel.

Triste augure qu'une société qui frappe et renverse dans un aveuglement de parti tous les principes sur lesquels elle repose et qu'elle prétend défendre! N'est-ce pas dans une nuit pareille de l'intelligence et de la conscience, que lady Macbeth a tué ses enfants? Dans un temps où il est convenu d'appeler du nom de socialisme tout ce que l'on veut outrager, montrez-moi une utopie qui renverse mieux que ne fait notre croisade impie les principes et les lois de la civilisation moderne. La liberté de conscience! où est-elle cette liberté, sur laquelle tout repose, quand de tous les points de l'horizon éclatent des *épées* (1), *non pas dans le fourreau*, mais des *épées nues*, pour trancher une question de conscience? La famille! où est le respect de la famille privée, si l'idée de la patrie, qui est la grande famille, est extirpée par le fer et par le feu? La religion! que devient-elle, si ceux qui ne l'ont pas se fient à la mitraille du soin de l'enseigner? La propriété! laquelle respectera-t-on, si un peuple n'a plus la propriété de sa conscience? Dites-moi ce que possède

(1) Savonarole.

l'homme, s'il ne possède pas sa croyance. Toutes les fois que celle-ci a été violentée, on a violenté la propriété ; la confiscation des biens des protestants n'était que la conséquence nécessaire et logique de la confiscation de leur doctrine. En intervenant par la violence dans les choses spirituelles, vous enlevez à un peuple entier ce qui lui appartient par-dessus tout, et sans quoi il ne peut rien posséder, la liberté de croire et de ne pas croire. Comment ne voyez-vous pas que si la conscience, c'est-à-dire l'âme humaine, n'est plus une propriété respectée, il n'y a plus de propriété dans le monde ?

Supposez que cette société n'ait point d'ennemis ; je dis que le danger n'en serait pas moins grand, puisqu'elle se frappe elle-même dans ses propres entrailles.

Au reste, nous pouvons bien, ce qui ne s'était jamais fait en France, insulter, conspuer ceux que nous allons combattre ; nous pouvons écraser la fleur de la jeunesse italienne ; mais ce que nous ne pouvons pas, c'est, en tuant ces hommes, de leur arracher les fruits de leur mort.

L'effort que nous avons dû faire pour les détruire est le commencement de leur affranchissement. Malgré nous, ce sang italien que nous avons versé à flots est la source désormais intarissable de l'indépendance et de la patrie italiennes. Qu'atten-

daient-ils de générations en générations tous les hommes dont le cœur a battu pour la cause de l'Italie? Que demandaient depuis Dante, Pétrarque, Machiavel, jusqu'à Napoléon, lord Byron, tous les grands cœurs qui ont identifié cette cause avec celle de l'humanité même? Ils attendaient un acte d'héroïsme qui fondât la nationalité italienne. Cet héroïsme a éclaté. En tenant tête aux troupes les plus braves de l'Europe, ce peuple a montré qu'il existe: c'est en l'écrasant que nous l'avons révélé au monde. Désormais il peut être envahi, accablé, massacré, non annulé. Nous-mêmes avons écrit son nom avec son sang sur les sept collines, il ne peut plus être effacé. Malgré nous, la patrie italienne, cette Italie attendue, annoncée de siècle en siècle comme une espérance du genre humain, a jailli sous nos coups. Nous avons été les bourreaux, elle a été le martyr. Les Italiens ont su mourir; l'Italie vit pour jamais. La France ne réussira pas à l'égorger une seconde fois.

Car, voyez jusqu'où il vous faut arriver: à la négation de la conscience humaine. Le crime que notre gouvernement fait aux défenseurs de Rome de n'être pas tous nés dans Rome est, au contraire, la preuve la plus éclatante, la plus morale, la plus infaillible que cette nationalité ne peut plus être noyée dans son sang. Au moyen âge, chaque homme, de l'autre côté des Alpes, ne s'intéressait qu'à sa ville, à

son foyer : le Pisan était l'ennemi du Florentin, le Florentin du Siennois, le Siennois du Romain, et c'est à cause de ce démembrement barbare, que la patrie demeurait impossible. Aujourd'hui, de tous les points de l'Italie, se sont rencontrés des hommes pour défendre la même cause. Qu'est-ce à dire, sinon que la patrie existe, puisqu'il se trouve des hommes pour mourir en son nom ? En sorte que l'accusation dressée par le gouvernement français est au contraire la marque de cette solidarité morale qui compose un corps de peuple. Il reproche aux Italiens de nos jours précisément ce qui est leur plus grand titre moral, d'être sortis des rivalités, des haines, des divisions où le moyen âge était parqué, et d'avoir embrassé l'idée moderne de la nationalité.

Quoi ! un Napolitain verser son sang pour Venise, un Lombard pour Ancône, un Génois, un Piémontais, pour Rome ! quelle criminelle connivence ! L'intérêt de la Péninsule veut qu'on la ramène de force à ces temps où chaque homme était en guerre avec tous les autres. Et moi, je le demande à toute conscience ennemie, à tout cœur endurci que la passion n'a pas détruit sans retour : dans cette affaire, de quel côté est le gouvernement français ? Du côté de la civilisation, ou du côté de la barbarie ? avec la société moderne, ou avec le moyen âge ? avec le droit, ou contre le droit ? avec la rai-

son, ou avec l'absurde ? avec la justice, ou avec la force brute ? Il veut une Italie, à condition qu'il n'y ait pas d'Italiens.

Si je n'avais fait partie d'une grande assemblée, je ne me serais jamais douté de la légèreté d'esprit, feinte ou réelle, avec laquelle les hommes décident ces immolations de peuples qui excitent de siècle en siècle des frémissements d'indignation dans la conscience humaine. Les plus fins sont ceux qui jouent le mieux les stupides. « Comment, mon cher, vous croyez que cela finira aussi tragiquement ! Des coups de fusil contre la république romaine ? Allons donc ! personne n'y songe, soyez-en sûr. Par exemple, je serais de votre avis, si nous n'avions affaire à un homme aussi honnête. » Puis viennent les formalistes : « Ce n'est pas la question ; il s'agit tout bonnement et simplement de la question d'urgence, pas d'autre chose, etc. » Voilà avec quelles billevesées, les hommes jouent les hommes ; c'est ainsi qu'ont été consommés, dans tous les temps, ces grands meurtres qui saignent encore. Sous ces aimables paroles, s'amassent les larmes inextinguibles des uns, la honte irréparable des autres.

Demain, les passions se tairont ; l'histoire dira : La France, en 1848, avait jeté un cri pour appeler les peuples à la liberté. L'Italie entendit ce cri rédempteur, elle se leva à demi de sa tombe. Mais

un peuple s'approcha froidement de cette nation qui ressuscitait, et il égorga le cadavre : ce peuple, c'est la France.

Qui prend la responsabilité du meurtre de la nation par laquelle toutes les autres ont été engendrées à la vie civile ? Est-ce une classe seule ? est-ce la bourgeoisie ? est-ce la France ? Qu'on le dise.

Je ne sais ce que pensent à cet égard mes compatriotes, ni ce qu'ils font pour amuser leur conscience. Pour ma part, je voudrais me laver les mains de ce sang, et voilà pourquoi j'écris ces lignes. Mais il n'est pas si aisé d'échapper par des paroles à la solidarité d'un homicide social. Je sens sur ma poitrine le poids d'un meurtre ; dans mon sommeil une voix me crie : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?

S'il est hors de doute que la misère, la faim, les inquiétudes dévorantes qui ont empoisonné jusqu'à ce moment la République, sont l'expiation de la longue immoralité dont la France a été le complice sous le règne précédent, qui peut prévoir le gouffre de maux près de s'ouvrir sous nous pour l'expiation de ce grand homicide ? Du moins, lorsque le fléau d'airain nous frappera jusqu'au cœur, souvenons-nous que nous l'avons voulu.

Un peuple étouffé en plein jour par un autre peuple qui l'avait appelé à la liberté, non plus sous

la tutelle d'un roi, mais dans la pleine conscience de ses actions : il n'y a pas de plus grand trouble porté dans l'ordre moral. Pour que cet ordre se rétablisse, il faut un châtement : et je commence à craindre que la nation qui a tué de sang-froid la liberté chez une autre n'en soit punie longtemps par l'incapacité de l'établir chez soi.

Quelle est la peine sociale du fratricide social? Quel sera le châtement du nouveau crime de Caïn? Affranchie seulement du remords, verra-t-on la France, portant au front un stigmaté ineffaçable, toujours agitée, jamais satisfaite, errer d'une extrémité de la servitude à l'autre extrémité sans pouvoir s'arrêter dans la liberté et dans le droit? Travaillera-t-elle sans produire? S'agitiera-t-elle sans avancer? Sèmera-t-elle sans moissonner? Servira-t-elle de ferment, de foyer, d'aiguillon, de brandon au monde, sans pouvoir elle-même profiter de ses œuvres? Maudite entre les peuples, son travail aussi sera-t-il maudit?

Nous traînons encore aujourd'hui après nous la solidarité du premier partage de la Pologne. Jusqu'à quelle génération s'étendra la solidarité du meurtre de l'Italie? Combien de temps la voix de ce sang criera-t-elle contre nous? Belles questions vraiment pour nos hommes d'État! Le premier châtement de ceux que ces questions font sourire est l'aveu que leur conscience est morte, l'extinction

de la conscience étant le vrai signe d'un ordre de choses qui finit.

C'est, du reste, une vue bien misérable de s'imaginer qu'un peuple échappe à ce que la Providence veut faire de lui; on croit que tout se débat dans les urnes, et l'on ne voit pas qu'une force supérieure aux fantaisies des peuples fait souvent sortir de l'urne le contraire de ce qu'ils ont déposé. Depuis Louis XVI, que d'efforts la France n'a-t-elle pas faits pour se soustraire à la République! Deux fois elle s'est refaite de ses mains une dynastie pour tromper l'avenir; elle a cru d'abord s'arrêter dans la gloire avec la dynastie de Napoléon. Cette dynastie lui ayant manqué, elle a accepté la Charte de la branche aînée. Cette branche rompue, elle s'est rattachée au trône des d'Orléans; et malgré tant d'efforts pour s'abuser, se tromper, s'arrêter sur la pente, une heure a suffi pour la lier à la République. La journée du 24 février 1848 est grande, parce que dans ce moment la France entière a eu conscience d'un fait déjà consommé chez elle depuis un demi-siècle, à savoir que la monarchie est morte depuis la mort de Louis XVI. Elle a reconnu distinctement, ce jour-là, que ceux qu'elle avait salués du nom de roi depuis cinquante ans, n'avaient eu qu'un règne d'emprunt; en sorte que tous ses efforts pour se rattacher à la monarchie, n'ont servi qu'à la précipiter vers la République.

Plus que jamais, on peut donner à l'histoire de France le titre de l'ancienne chronique: *Gesta Dei per Francos*, les actions de Dieu par la main des Français. La main aveugle travaille et ne connaît pas son œuvre; le plus souvent elle fait le contraire de ce qu'elle croit faire. Ce peuple peut bien se frapper lui-même et donner pour un jour la direction de ses affaires à tous ses ennemis: il peut ébaucher la servitude, mais c'est la liberté qui sortira de l'ébauche. Encore une fois la main aveugle touchera un but qu'elle ne connaissait pas: *Gesta Dei per Francos*. Au 14 février, ils croyaient saisir la monarchie, ils ont rencontré la République; aujourd'hui ils croient embastiller le dix-neuvième siècle; ils le précipitent dans l'inconnu.

L'ÉTAT DE SIÈGE

(1850)

L'ÉTAT DE SIÈGE

A MES COLLÈGUES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE,

C'est le cri sourd de la population la plus misérable (1) de France que je voudrais faire arriver à vos oreilles; le mal est devenu si grand, que la question de parti n'est plus rien devant celle d'humanité. Voilà pourquoi je m'adresse ici, loin du bruit passionné de nos discussions, à chacune de vos consciences en particulier. Pesez de sang-froid les maux que je vais raconter en peu de lignes: ils sont tels que la tribune pourrait difficilement les supporter; dites s'il vous plaît de les faire durer un jour de plus.

Ah! si le roi savait, c'était le mot de l'ancienne monarchie; nous disons maintenant: Si la France

(1) M. de Mornay se servait déjà, en 1840, de ces mots: *la contrée la plus misérable de France. (Question sur les étangs, par M. de Mornay, p. 38.)*

le savait, jamais oppression aussi antisociale n'eût pu seulement commencer. Mais ce qui contribue à notre misère, c'est précisément la paix, le silence de nos campagnes; il n'y a point parmi nous de grands centres d'industrie dont la voix traverse aisément la France, mais des villages écartés, décimés dans la Bresse et la Dombes, où la plainte solitaire ne peut trouver d'écho. Songez combien il est aisé d'opprimer, d'accabler lentement, un à un, des paysans éloignés les uns des autres, comme à travers les savanes d'Amérique. Point d'imprimerie que pour leurs adversaires. Un seul journal existait pour eux à l'extrémité du pays; la police a commencé par le supprimer. Cela fait, le pays s'est trouvé bâillonné; grande facilité pour le garotter et le torturer sans qu'aucun cri se fasse entendre.

Il en est résulté que vous n'avez, non plus que le reste de la France, aucune connaissance de ce qui se passe chez nous : le régime de l'état de siège devenu pour nous une exception dans l'exception, nos paisibles campagnes envahies, nos villages investis pendant la nuit, les plus gens de bien traqués, entraînés, souvent les mains liées derrière le dos; et, après tant de violence, pas une trace de culpabilité chez ces grands criminels d'État arrachés à la charrue. Partout la justice a répondu: Je ne vois aucune faute dans ces hommes.

Il est certain que tous les droits que l'on s'attribue dans un pays conquis, après une bataille rangée, on les exerce contre l'Ain; sur quoi nous demandons humblement par quelle épée nous avons été conquis, et si les Autrichiens de 1814 ont de nouveau forcé le Pas-de-l'Écluse! Jamais ceux-là ne nous ont fait souffrir ce que nous souffrons aujourd'hui.

Qu'est-ce donc que cette terre de malédiction, qu'il est nécessaire de gouverner à la façon de Radetzky? Voulez-vous le savoir? Demandez-le à M. le ministre de la justice; il vient de nous distribuer le tableau statistique des crimes et délits commis en France. Dans ce tableau, un département est présenté comme un modèle à tous les autres, comme celui où ce que les hommes respectent est le plus respecté; et c'est celui contre lequel ils déchaînent depuis sept mois leurs lois d'exception et de terreur. Relisez-la cette page ix du Rapport de M. le président du conseil: « *Il n'y a eu dans l'Ain que 1 accusé sur 12,663 habitants.* » Proportion unique! Avouez que c'est là une justice étrange. Pendant que le président du conseil donne à nos compatriotes ce témoignage irrécusable arraché par les chiffres, que la loi est mieux obéie parmi eux que dans aucune autre partie du territoire, le ministre de l'intérieur les livre aux fourches de l'état de siège comme des hommes de rapine et d'anarchie.

Mais voyez donc si l'anarchie n'est pas bien plutôt parmi ceux qui les condamnent, et si le scandale n'est pas avec eux. Comment! ils affirment, ils publient que le territoire de France où ils comptent le moins de rébellions, de spoliations, de violences, de meurtres, de vols, d'abus de confiance, de crimes contre les propriétés, contre les personnes, est le département de l'Ain; puis, quand ils ont fait ce calcul et tressé cette couronne murale, ils déclarent, d'un autre côté, que tout est perdu s'ils ne livrent ce pays d'honneur à l'exception du sabre et des baïonnettes. Pour moi, je conclus qu'ils renversent ainsi toute idée de moralité et d'autorité parmi nous : la moralité, puisqu'ils condamnent le pays qu'ils tiennent pour le plus honnête du monde; l'autorité, puisqu'ils déclarent qu'entre eux et lui il y a la guerre.

Par ce témoignage officiel, notre pays n'est-il pas bien vengé des calomnies officielles dont on l'assiège sans trêve? Car il ne se peut que les plus simples ne fassent le raisonnement qui suit : Si le département que le gouvernement dit être le plus modéré, le plus étranger à la violence, est précisément celui qu'il garrotte et torture avec le plus de soin, il nous apprend par là que ce qu'il veut, ce qu'il réclame, ce qu'il attend de nous n'est ni l'honnêteté, ni la modération, ni le respect des propriétés et des personnes; la conséquence est mathé-

matique. Si l'on oppose que ce département est plus frappé qu'un autre parce qu'il est plus révolutionnaire, on arrive à cet autre résultat que le révolutionnaire est en même temps le plus soumis aux lois; ce qui détruit d'un seul coup l'échafaudage d'immoralité, de barbarie que l'on dresse incessamment devant la conscience des ingénus.

A cette considération de la situation morale de ce pays, je veux en ajouter une autre tirée de sa situation physique, qui n'est pas moins unique en France.

Chaque jour, on réclame dans la presse ou à la tribune contre tel ou tel atelier malsain où l'industrie consume ses ouvriers. Me sera-t-il permis, sans mériter les menottes ou la corde, d'élever timidement la voix en faveur d'un atelier dont il n'a pas encore été dit un mot, je parle d'un atelier de 67 lieues carrées, 134,000 hectares, où s'éteignent, pour disparaître jusqu'au dernier, 30,000 ouvriers la boueurs, reste d'une population autrefois florissante? Me sera-t-il permis de dire que, dans l'endroit où l'on condamne l'espérance comme un crime, mon pays dévore, engloutit ses habitants, qu'une industrie de mort établit là, à grand'peine, artificiellement, au cœur de la France, des marais Pontins où depuis un siècle les villes font place aux hameaux, les hameaux à la chaumière isolée, la chaumière à la solitude, la soli-

tude au marécage, sans qu'aucune plainte sortie de ces plages empoisonnées par l'avarice ait encore frappé vos oreilles? Pourrai-je ajouter que dans les pays que nous aimons par-dessus tous les autres, chaque année les morts l'emportent sur les naissances, que la vie y est en moyenne de vingt-deux ans, pendant qu'elle est de plus de trente-sept ans dans le reste de la France, que la force active y est inférieure d'un tiers, que la faiblesse musculaire des hommes et des animaux empêche d'y faire de profonds labours (1), que l'on est obligé *d'y renouveler en partie tous les ans* les enfants qui servent de bergers (2)? A ces faits empruntés de pièces officielles (3), ajoutez les décès des batteurs, moissonneurs, domestiques, étrangers, qui vont mourir dans leur pays de la mort contractée parmi nous en se mêlant à nos travaux seulement pendant deux mois. Chez nous, un homme de quarante ans est un vieillard.

Si encore la nature avait fait le mal ! mais non ! c'est l'incurie de l'administration autant que celle du législateur. Il y eut un temps où ce pays était plein de villes florissantes; une population nom-

(1) De Mornay, p. 3.

(2) Cette consommation d'enfants ne porte pas tout entière sur ceux du pays. (*Rapport de la commission d'enquête*, p. 161, etc.)

(3) Pavis, *Notice statistique sur le département de l'Ain*, p. 105.
— *Du dessèchement des étangs*, p. 9. — Greppo, *Mémoire*, p. 33.

breuse, robuste, l'habitait (1). Comment donc la ruine, la dépopulation, la mort, se sont-elles répandues si vite dans nos campagnes? Comment telle ville qui comptait 4,000 habitants en a-t-elle à peine 200 aujourd'hui? Comment est-il arrivé que telle église qui s'élevait au milieu d'une ville, s'élève aujourd'hui seule, au milieu de la plaine déserte, dans un immense cimetière? A cette question, un écrivain du dernier siècle a répondu par ces mots (2): « Les grands propriétaires, les bons bourgeois dont cette partie abonde plus qu'ailleurs, ont absorbé les petites habitations, nommées *mas*, et les ont détruites. » Ces grands tenanciers ont résolu le problème de supprimer l'espèce humaine; et sans frais de machine, ni de main-d'œuvre, ils ont eu le génie de se créer un revenu. Comment cela? En inondant, submergeant le sol naturellement le plus sec de France; à force d'art, ils ont créé là une immense marenne; ils ont ramené la nature cultivée à la barbarie, en la couvrant d'eaux dormantes, marais, étangs, lacs fangeux qui, se communiquant les uns aux autres, comme un ulcère, ont empoisonné l'air vital; sur un plateau seul, on en compte plus de 1,600. L'histoire de ces Romains qui nourrissaient leurs murènes de

(1) Le docteur Bottex, *Des causes de l'insalubrité des Dombes*, p. 28, 45, etc. — *Rapport de l'enquête*, p. 156.

(2) Cités par Varennes de Fenille (*Nouvelles observations sur les étangs*, 1791.)

chair humaine s'est accomplie chez nous à la lettre. Les hommes ont disparu pour engraisser les viviers.

Après cela, effrayés de la solitude qu'ils ont faite, les possesseurs du sol se sont enfuis pour échapper au foyer de peste qu'ils ont créé, laissant à leur place, dans leurs manoirs déserts, un fermier, un paludier chargés d'exploiter les funérailles de toute une population. De là ce grand nombre de vieux manoirs, de châteaux, de tours, qui, sans être en ruines, sont et demeurent inhabités, et surgissent du fond des eaux. Si vous suspendez à l'air un linceul, il se couvre de taches livides, comme le cadavre d'un empoisonné. On a calculé que les efforts prodigieux que cette population a dû faire pour se décimer, elle serait hors d'état de les faire aujourd'hui pour se sauver. Et le mal ne s'arrête pas, au contraire : de nos jours seulement, plus de deux millions ont été dépensés pour augmenter l'ulcère (1). Comment donc s'étonner que la population diminue chaque jour, et pour ainsi dire à vue d'œil, malgré de constantes immigrations attirées par le haut prix des salaires, et qui ne parviennent pas à combler la fosse toujours ouverte? Calcul effrayant (2) : dans ce pays,

(1) *Mémoire*, par M. Greppo, p. 9.

(2) Voir à ce sujet les travaux vraiment classiques de M. A. Puvion, *Notice statistique de l'Ain*, p. 411, etc.

L'impôt du sang, la conscription, se prélève, non sur le produit net des générations, lequel n'existe pas, mais sur le déficit ; la France y dépense et dévore chaque jour par anticipation son capital humain.

Au lieu de calomnier ces hommes, il faut avouer que s'ils n'eussent été les plus patients, les plus tempérants, depuis longtemps on eût cessé d'entendre parler d'eux. Ils ont résisté par le cœur ; c'est un miracle qu'ils n'aient pas disparu jusqu'au dernier.

Souvent il arrive que d'honnêtes propriétaires reviennent hardiment se fixer au milieu du foyer de peste. Au péril de leur vie, ils travaillent à convertir la terre maudite en terre habitable ; bientôt ils en sont récompensés par une augmentation de leur héritage et par la reconnaissance de tous. Mon souvenir le plus cher est d'avoir travaillé, dans mon enfance, à mesurer, arpenter, dessécher, avec mon père, le plus pestilentiel de ces marais (1) ; mais que peuvent des actes isolés, contrariés, empêchés par une législation sauvage, aussi longtemps que la puissance publique ne s'associera pas à l'effort de quelques-uns (2).

Car, pour maintenir ce régime de mort, il a fallu appuyer une industrie barbare sur une législation

(1) Les léchères.

(2) *Rapport de la commission d'enquête*, p. 195.

plus barbare (1), conserver pour nous seuls les coutumes féodales, enlever à des hommes déjà déshérités la garantie du Code civil dont tous les autres jouissent, c'est-à-dire qu'après les avoir empoisonnés dans leurs corps, c'est le droit féodal qui continue de régir leurs biens. Qui croirait qu'il y a en France un pays où quiconque peut construire une chaussée a le droit d'inonder, d'immerger son voisin (2) ?

Dans le même marécage, l'un possède l'eau et l'autre le sol. Ni l'un ni l'autre n'a la liberté de dessécher l'hydre, d'assainir son héritage, de le rendre habitable. Non ! la peste a le privilège. Si le propriétaire réclame le droit d'arracher sa terre au marais et de ne pas s'empester lui-même, ce droit lui est refusé : il n'est que le premier serf de sa glèbe. Le vrai maître, le tenancier qui doit survivre à tout, ce n'est pas l'homme, c'est l'étang. Nul espoir de se soustraire à cette loi de mort. Tous sont liés l'un à l'autre dans un communisme gothique. De père en fils, le vivant est attaché au cadavre.

(1) Dans ce pays règne une jurisprudence sauvage. Les étangs sont une nature de biens privilégiée, *res sacra*. (*Mémoire*, par Valois, p. 2; 1844. — *Commission d'enquête*, p. 200, etc. — *Mémoire sur la question légale*, par M. Digoïn, p. 14, etc., etc.)

(2) Le propriétaire qui veut détruire son étang ne le peut pas. (*Observations sur les étangs de la Bresse*, p. 12. — *Des étangs et de la nécessité d'une législation nouvelle*, de Marivault, 1826, p. 34.)

Je lis dans une loi des barbares, que la femme adultère était condamnée à être étouffée vivante dans le limon d'un étang. C'est le supplice de la population la plus innocente de France. A de tels maux, qui eût dit qu'on pouvait en ajouter de plus grands ?

Au milieu de ces calamités intolérables et permanentes, quelles plaintes avez-vous jamais entendues ? En quoi ces hommes si patients à mourir vous ont-ils jamais importunés de leurs instances ? Quel journal, quelle presse, quel club, quelle tribune a jamais porté jusqu'à vous leur funèbre histoire.

Vous ont-ils jamais demandé, non la fortune, non l'aisance, non le droit au travail, non le droit à l'assistance, non le droit à l'aumône, mais seulement le droit de respirer, en vous priant d'éloigner d'eux le poison qui les tue ? Avez-vous jamais ouï une parole, je ne dis pas menaçante, mais amère de ces hommes ? Connaissez-vous leur existence, vous qui lisez ces lignes ? Tel est l'excès de leur misère que leur principal caractère est l'indifférence pour la vie.

Les eussiez-vous trouvés bien criminels, si pour avoir non du pain, mais leur part d'air vital, comme toutes les créatures, ils vous eussent demandé de détruire l'exception qui, du foyer pestilentiel où ils sont plongés, fait une propriété privilégiée, sacrée, in-

commutable, réglée par des usages seigneuriaux (1), lesquels perpétuent infiniment le fléau sans aucune possibilité de le voir disparaître ? Enterrés vivants, les condamneriez-vous s'ils avaient espéré que la République qu'ils ont saluée, que M. Louis-Napoléon qu'ils ont acclamé, entr'ouvriraient la tombe féodale où la révolution les oublie, et qu'une voix leur crierait : Sors, Lazare !

Mais, s'ils l'ont pensé, ils ne l'ont point montré. S'ils l'ont cru, ils ne l'ont dit à personne. Le même silence a pesé sur leurs solitudes, après comme avant 1848. Pas un témoin, pas un espion ne les a trouvés en flagrant délit d'espérance.

Lorsqu'il semble que le premier devoir était de corriger l'indignité du sort qui les accable, comment, par quels bienfaits le gouvernement nouveau s'est-il montré à eux ? Comment, à cette détresse de deux siècles, a-t-il répondu ? Je vais le dire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que datent les avertissements qui annoncent la mort de cette population. Depuis 1789, jusqu'à nos jours, il y a comme un cri d'alarme qui ne cesse pas un moment.

(1) A l'exception de quelques-uns des possesseurs qui bordent le plateau, il n'en est peut-être pas un seul à qui il soit loisible de changer le mode de culture de ces réservoirs insalubres (*Mémoire sur la question de la suppression des étangs*, par M. Digoïn, p. 53, etc.)

Avant 1789, c'est le cri sourd de la terre : « *Les sépultures surpassent les naissances.* »

Peu d'années après, en 1791, un (1) avertissement formel est donné : « La calamité augmente « sans cesse ; et sous nos yeux l'enceinte du foyer « de peste s'étend à un point qui effraie. » Malgré le bruit de la révolution, l'Assemblée législative et la Convention entendent distinctement le cri de détresse ; elles répondent coup sur coup par deux lois de salut, du 11 septembre 1792 et du 14 décembre 1793, qui ordonnent le dessèchement des étangs ; un peu après, la révolution est vaincue ; l'une de ces lois est retirée, l'autre tombe en désuétude.

En 1808, l'administration elle-même donne la mesure du mal (2) : « Le déficit des naissances sur les morts est de plus d'un quart. » Personne ne s'émeut de cette déclaration officielle ; l'empire passe devant cette fosse sans la regarder.

Plus tard, un observateur en calcule de nouveau la profondeur (3) : « Dans les quinze dernières années, dit-il, sur une population de 13,768, le nombre des naissances, pendant quinze années, a

(1) Varennes de Fenille, *Nouvelles observations sur les étangs*, p. 24, 41, etc., 1791.

(2) *Statistique* de 1808, par M. de Bossi, préfet de l'Ain.

(3) Dépouillement fait par M. Digoïn au greffe de Trévoux des actes de l'état civil des quinze dernières années des vingt-cinq communes du pays inondé.

été de 8,605, celui des décès de 11,796, ce qui donne un excédent de 3,191 ou de plus des 3/8 pour les morts sur les naissances ; la destruction de la population dépasse donc des 3/8 sa reproduction, et depuis quarante ans *le mal va toujours empirant.* » La restauration, la quasi-restauration passent et se ferment les oreilles.

Même progression de mort en 1849. Seulement dans l'intervalle, beaucoup de voix, et des plus considérables, ont appelé au secours. J'ai là, sous mes yeux, toute une bibliothèque de savants mémoires qui font crier la plaie. Que ne puis-je citer tous leurs auteurs, pour l'honneur de l'humanité ? « C'est une contrée frappée de malédiction, » dit l'un. « C'est une Algérie, reprend un autre(1) : l'air qu'on y respire est plus funeste que les sabres et les embûches des Bédouins. « Une troisième voix s'élève, pleine aussi d'autorité : « La population de la Dombes périt (2) ; les terres sont frappées d'interdit. Il n'est pas possible de consacrer un pareil ordre de choses !! » A une semblable désolation, M. Puvis, président de la Société de l'Ain, met le comble par ces mots : « Les morts l'emportent d'un tiers sur les naissances..... le chancre s'agrandit (3). Hâtons-

(1) Latil de Thimécourt, président de la Société d'agriculture de Trévoux (*Bulletin* n° 7, p. 8.)

(2) Mémoire de M. Digoïn, p. 30.

(3) A. Puvis. *Du dessèchement des étangs*, p. 11, 49.

« nous donc, s'il se peut, d'y porter remède.
« L'humanité, l'intérêt du pays entier le récla-
« ment à grands cris. » Ainsi le glas ne s'arrête
pas.

Le 10 décembre enfin, le malade lui-même se relève de sa couche ; il acclame le nom de Bonaparte comme le pestiféré de Jaffa. Cette fois le gouvernement est averti ; il ne peut plus ignorer que cette population respire encore. Non, il ne passera pas comme les autres. Il s'arrête, et voici sa réponse : État de siège, perquisitions, inquisitions domiciliaires, enlèvement d'hommes pendant la nuit, les mains liées derrière le dos ou avec les menottes ou la chaîne au cou, emprisonnements préventifs, cachots, mises au secret, garnisaires, conseils de guerre, menaces, injures, espions, comparutions, délations, destitutions, ruine, détresse, terreur : voilà enfin le remède trouvé, et le bon Samaritain qui porte secours à son frère blessé.

Oui, c'est sur ce malheureux plateau des Dombes et de la Bresse qu'ils ont eu le courage de faire un exemple et de déchaîner de nouveau 1815. Partout ils promènent au loin, ils font rayonner leur terrorisme dans le hameau le plus écarté du Bugey et de Gex. Mais nulle part ils n'ont autant pesé, autant appuyé de la crosse de fusil et de l'éperon que là, sur la plaie vive, à l'endroit où la pauvre créature

humaine, défaillante, crie et succombe. Villars, Saint-André, Sainte-Croix, Bouligneux, Saint-Nizier-le-Désert, ils ont commandé leurs plus beaux exploits autour de ces sépulcres. Marchant avec précaution, il les ont entourés de nuit, et ils y ont encore enlevé quelques vivants bons à être garrottés.

Il y avait une misérable ville, chef-lieu de ces déserts, qui, de 4,000 habitants, est réduite (1) à 200: c'est Villars. N'ont-ils pas aujourd'hui quelques remords d'avoir fait investir à minuit ces catacombes par 1,800 hommes déployés en bataille? Valait-il bien la peine de manœuvrer si savamment pour surprendre dans leurs lits les derniers de ces Lazares qu'ils n'ont pu faire condamner à une heure de prison, après les y avoir laissés pourrir pendant trois mois. Eh! que ne les laissait-on tranquilles? ils eussent bientôt suivi les autres. Je connais des hommes (2) qui, depuis quelques mois, ont été tour à tour emprisonnés, puis relâchés, puis réemprisonnés et mis au secret, puis de nouveau relâchés, et qui n'ont jamais vu le juge. Amusement barbare! ils sentent tour à tour la liberté et la geôle, sans savoir jamais par où finira ce jeu. Le pis dans la tyrannie, c'est la dérision.

(1) *Rapport de la commission d'enquête*, 1840, p. 27.

(2) Par exemple les deux adjoints d'Ambérieux, dont il sera question plus bas.

Jusqu'ici, le droit de l'opprimé était du moins le sérieux de l'oppresser.

Se figure qui le pourra le spectacle de corps expéditionnaires qui, le mousquet au poing, poursuivent et cherchent sur la margelle des étangs un rassemblement fantastique ! Ce que l'on se représentera plus difficilement, c'est l'impression morale de ces enlèvements d'hommes, la surprise, la stupeur, puis le dédain, l'ironie, l'indignation dans une population ravagée, réduite de 2,000 habitants par lieue carrée à moins de 300 (1), et même à 180 (2), comme dans les terres sauvages, là où toute détresse s'aggrave par l'éloignement, par l'inconnu, par la solitude, par l'abandon. J'ai vu la Morée après Ibrahim ; j'atteste que la malédiction n'était guère plus grande.

Qui ne plaindrait les officiers condamnés à ces folles expéditions ? Étrangers au pays où on les envoie, ils doivent nécessairement se croire entourés d'ennemis invisibles. Moins il y a de réalité dans le crime que l'on cherche, plus il faut pressurer le pays pour en faire sortir un crime imaginaire.

C'est la méthode de la torture appliquée à tout un territoire. Qu'il confesse un complot, une insurrection impossible ; sans cela point de trêve.

(1) Enquête, p. 66.

(2) Mémoire de M. Digoïn, p. 52.

J'imagine que plus d'un officier a dû sourire tristement de ses ordres, lorsque, envoyé en toute hâte pour réduire au besoin, par la force, la population agglomérée des Dombes, il ne trouvait sur le lieu de l'émeute qu'une église abandonnée et quelques fiévreux frissonnant sur un sillon. Enfin le complot, l'insurrection ne se rencontrant nulle part, il est resté convenu que si ce territoire ne pouvait, faute de population, être coupable de rassemblements, il pouvait fort bien, au moins, l'être d'une pensée, d'une idée, d'une tendance quelconque ; à ce titre, depuis sept mois, le voilà soumis à l'état de siège le plus extravagant qu'on vit jamais.

Qui l'emporte de l'odieux ou du ridicule ! Il vaut la peine de le savoir.

On parle tout bas dans le pays d'une grande insurrection de revenants à Saint-Nizier-le-Désert ; à leur tête se trouvait leur compatriote, le nommé Joubert, vainqueur de Rivoli, républicain exalté, esprit dangereux ; la police le surveillait. A la première sommation il a disparu honteusement avec un éclat de rire. Grâce à ce vigoureux coup de main, le calme n'a plus été troublé.

Vous demandez comment, dans ce pays, un préfet, un commissaire civil ou militaire, un pro-consul peut dormir tranquille au milieu de tant de chiffres de morts ? Belle question ! L'expérience a montré que rien n'est plus aisé que de se dé-

barrasser d'un pareil souci. On arrive. Précédé de cinquante gardes à cheval et de deux compagnies de voltigeurs, on parcourt à la hâte cette terre condamnée. De loin en loin se rencontrent des hommes blêmes, amaigris, qui se tiennent à l'écart et grelottants sur la douve du marais. Vraiment, dit l'autorité éclairée d'un trait de lumière, ces hommes n'ont point l'air satisfaits ! évidemment ils conspirent. Et, sur cette observation, l'interdit du sabre est jeté sur tout un territoire. Par la violence des lois exceptionnelles, on le retranche du reste de la France ; vrai système d'amputation en matière de gouvernement. Que serait-ce s'il fallait étudier ce pays avant de le menacer, le connaître avant de le frapper, panser la plaie au lieu de la déchirer ? Se moque-t-on du pouvoir, et le croit-on fait pour cela ?

Ici, pourquoi ne placerais-je pas la lettre qu'écrivit ces jours derniers un paysan de la Bresse ? L'assemblée des patriciens ne se crut point offensée pour avoir écouté à sa barre le paysan du Danube. Dans son simple langage, cette lettre parlera peut-être aux consciences dont je ne puis trouver le chemin.

« Nous avons défendu jusqu'au bout l'empe-
« reur, en 1814, de nos fusils de chasse, de nos
« fourches, de nos faux. Paris était déjà rendu,
« que nous tenions encore dans nos steppes.



« L'oncle s'en est souvenu à Sainte-Hélène :
« comment le neveu s'en souvient-il ?

« Qu'avons-nous fait ? Le doigt sur la détente,
« comme à l'approche de l'ennemi, ils parcourent
« le pays ; ils inspectent les buissons, ils fouillent
« les verchères, ils cernent les taillis. Que cher-
« chent-ils ? Les Cosaques sont-ils cachés dans
« nos chènevières ! C'est trop de bruit ! nos trou-
« peaux en sont effarés.

« La nuit passée, les deux adjoints d'Ambérieux
« furent enlevés dans leurs lits et conduits dans la
« prison de Bourg. On dit qu'ils ont déjeuné dans
« le grangeon de leur vigne, la porte à moitié
« close, à cause du vent ; ce qui fait une société
« secrète. Quarante-huit guides à cheval ont suffi
« à l'expédition. Les femmes pleurent, les hommes
« se taisent. Les accusés ont été mis au secret.

« Votre voisin, le maire de Saint-André-de-
« Corey, fut lié, les mains derrière le dos, en tête
« de sa commune. Ils avaient soif, ainsi garrottés,
« surtout le forgeron, qui en porta longtemps la
« marque ; par pitié, les soldats leur apportèrent
« à boire. Le maire de Trévoux fut battu et souf-
« fleté jusqu'au sang. Vous connaissez l'insti-
« tuteur de Villars, celui qui vous fit si bon ac-
« cueil ; il voyagea, les menottes aux mains, plus
« commodément, à mon gré, que ce monsieur de
« Gex qui passa ici la corde au cou.

« A Champagne, Montluel, Thoissey, Trévoux,
« Miribel, Saint-Laurent, Nantua, Poncin, dans la
« bonne Bresse, surtout dans la mauvaise, force
« gens de bien de toutes sortes, bons bourgeois,
« journaliers, moissonneurs, batteurs, carats, fu-
« rent emprisonnés. Le tribunal les renvoie chez
« eux avec honneur. Mais leurs moissons, qui les
« leur rendra? Qui nourrira leur famille cet hiver?
« Ceux-là rentrés, d'autres les remplacent. Dans
« mon canton seulement, soixante-huit sont si-
« gnalés qui attendent les menottes. Que voulez-
« vous! ils ont lu le journal : voilà le crime. Bien
« avisés ceux qui couchent dans les bois.

« Vous avez effacé la peine de mort, à ce qu'on
« nous dit; mais la peine de ruine sans jugement,
« d'un mot, sans écriture, c'est la mort pour nous,
« et la pire : demandez-le à mon voisin. Son
« établissement fut fermé, à la Saint-Jean, par les
« gendarmes, vu qu'il avait oublié d'éteindre sa
« chandelle à l'heure du couvre-feu. Il en vivait.
« Le pauvre homme fut sur la paille. Son garçon
« s'est fait carat : vous savez quel métier dans le
« pays d'étangs. Chaque nuit, après le labou-
« rage, quand les autres dorment, garder les
« bœufs au milieu de la brouille du grand étang,
« sans blouse, ni manteau, presque nus, les deux
« pieds dans le marais, peu de ces enfants en re-
« viennent seulement après un an. Celui-là en

« mourut aussi. Depuis ce temps, le père a le
 « mauvais frisson : il dit qu'il n'a point de goût à
 « la vie. Avec cela, le monde diminue toujours
 « chez nous, il s'attriste. De douze feux que nous
 « étions, nous voilà réduits à deux (1), qui bientôt
 « s'éteindront. Que la volonté de Dieu soit faite !
 « Mais est-il nécessaire que les garnisaires s'en
 « mêlent ! Croyez-moi, ils sont de trop.

« Nous ne nous plaignons pas de ce que la vie
 « est plus courte de moitié pour nous que pour les
 « autres Français, ni de ce que la vieillesse nous
 « arrive quand l'âge mûr commence pour les au-
 « tres. Nous ne demandons pas à vivre plus lon-
 « guement : mais nous aimerions à ne point passer
 « ce peu de jours dans la prison de ville, loin de
 « nos femmes, de nos enfants. Est-ce trop de-
 « mander ? Parlez-en Monsieur, à quelques-uns de
 « vos collègues. S'ils ne pensent pas comme vous,
 « ils sont hommes après tout. »

Telle est la lettre du village ; cinquante mille hommes la signeraient au besoin.

Moi-même j'ai vu une partie des maux qu'elle raconte. L'an dernier, en lisant, dans un cimetière de campagne, les noms de presque tous mes compagnons d'âge, de presque tous ceux que j'avais connu, et me souvenant de la patience, de

(1) Ceci est d'accord avec le *Rapport de l'enquête*, qui dit précisément la même chose, p. 157.

l'abnégation sublime de ces morts, dont le nom ne sera plus jamais prononcé par personne, j'ai pris envers eux et envers moi l'engagement de faire connaître les maux intolérables qui les ont conduits à une fin prématurée.

Voilà pourquoi je dis, je répète à la France, si elle veut m'écouter, à mes collègues, à la presse, à tous les pouvoirs constitués : Vous plait-il que cet état de choses continue ? Voulez-vous, entendez-vous sérieusement laisser périr au milieu de vous cette population jusqu'au dernier homme (1), sans seulement tourner la tête de son côté ? On sait d'une manière certaine l'année, et pour ainsi dire le jour où disparaîtra cette race d'hommes si nobles, si intègres, qui se personnifie dans Joubert. Voulez-vous, entendez-vous donner un privilège éternel au poison, et garrotter, châtier l'empoisonné (2) ? Si ces hommes se sont pris à espérer, est-ce bien votre volonté assurée, réfléchie, qu'ils soient replongés d'un coup de crosse dans la fosse commune ? Est-ce là votre mot suprême ?

Dans une époque qui prétend relever tout ce qui souffre, je pensais que c'eût été une entreprise de quelque valeur, que de tendre la main à

(1) *Rapport de l'enquête*, p. 157.

(2) *Cette espèce d'empoisonnement miasmatique. (Rapport de l'enquête, p. 189.)*

30,000 Français enterrés tout vivants. Pour les sauver, que faut-il ? Rendre la nature à sa disposition première et faire entrer le Code civil chez ces derniers serfs de la coutume féodale. Vous le pouvez si vous voulez. Au lieu d'une léproserie de 30,000 serfs de l'évolage (1), vous pouvez faire sortir de terre 100,000 paysans robustes et aisés. Vous avez ici dans vos mains, à un certain degré, ou la puissance de la mort, ou la puissance de la résurrection. Dites un mot (2), et le miracle commencera de s'accomplir ; le temps qu'il faut mettre à tout fera le reste ; mais du moins, commencez. La nature vous y invite, puisque c'est par un effort monstrueux et permanent qu'elle est de nouveau submergée chaque année, et que, contrairement à la première de ses lois, c'est sur une pente rapide (3) que l'on parvient, à force d'art, de travaux, de chaussées, de douves, de daraises, de préjugés, de volontés rétrogrades et de lois féodales, à retenir et conserver le fléau.

Mais si vous ne voulez rien faire pour ces malheureux, laissez-les du moins mourir en paix. N'ajoutez pas plus longtemps au supplice de la

(1) Droit d'inondation.

(2) Nous redirons donc que la Dombes peut être facilement assainie. (*Rapport de la commission d'enquête sur l'assainissement du département de l'Ain*, p. 190.)

(3) La pente du plateau est très forte, plus forte qu'elle n'est en aucun pays de plaine. (A. Puvis.)

nature bouleversée, viciée, empoisonnée à plaisir, le supplice d'une loi de terreur. Ne mettez pas ces hommes plus longtemps tout ensemble à l'interdit de la nature, et à l'interdit de la société française. Sans cela il est impossible que vous ne finissiez par être taxés d'une intolérable barbarie. Veuillez y songer. N'est-ce pas assez de mourir si tôt et si tristement? Quand même ils auraient éprouvé au fond du cœur quelque amertume contre un ordre social qui leur impose, à eux seuls, une forme homicide de la propriété, est-ce le vrai moyen de les convertir que de les traîner, menottes aux mains, entre le garnisaire et le fossoyeur?

Et quelle raison, je vous prie, de leur laisser le bâillon? qu'on en dise une seule. Mais, non; les vrais, les uniques motifs de l'exception, personne n'ose les avouer, tant ils seraient risibles et monstrueux; si bien que pour les combattre, je suis obligé de les deviner. Essayons.

Il n'y a pas longtemps qu'un homme de bonne volonté alla plaider la cause de ses compatriotes auprès d'un homme puissant. La compagnie était nombreuse, choisie; le réclamant parla simplement, mais avec trop d'émotion pour être habile; il pria, supplia, il adjura au nom de l'humanité; bref, il crut sa cause gagnée. Ayant réfléchi mûrement, l'homme d'État, après une pause, le re-

garda et l'interpella en ces termes : « D'après la géographie, autant qu'il m'en souvient, c'est donc vous qui êtes voisins de Lyon? — Pardonnez-nous, dit le premier, si c'est là notre crime, nous sommes plus près du Jura. — Précisément ! c'est bien pis, répliqua le second, vous êtes alors voisins de la république de Genève? Malheureux ! ah ! vous l'avouez enfin ! — Point du tout, reprit l'un en s'inclinant, nous vivons sous l'eau, deux ans sur trois, retirés et dégoûtés du monde. Grâce à nos déserts, nous ne sommes les voisins de personne. — Vous ne m'entendez pas, dit l'autre, vos affaires sont plus mauvaises que vous ne pensez. — Comment cela? s'écria le réclamant avec inquiétude. — Écoutez-moi, répartit l'homme d'État avec autorité :

« Véritablement vos compatriotes sont plai-
« sants ! Eh quoi ! ces hommes ont la pleine et
« entière liberté de respirer comme il leur plaît,
« dans toute une province où la vie est rendue im-
« possible. Et voyez le mauvais esprit ! ils de-
« mandent, ils espèrent, en secret, quelque chose
« de mieux ; on n'est pas plus absurde que cela,
« avouez-le, ni plus ennemi de tout gouvernement
« régulier. Comment ! ils ont l'air de n'être pas
« convaincus que de grands tenanciers ont le droit
« absolu d'empoisonner tout être vivant dans une
« étendue de quatre-vingts lieues carrées. Où iriez-

« vous avec ces idées-là ? Que devient le droit de
« la propriété et de la famille, s'il n'emporte avec
« lui le droit de détruire l'espèce humaine ? Allons
« donc ! qui voudrait d'un droit ainsi réduit par
« les barbares du Socialisme ? Voyons, répondez,
« je vous attends. Mais cela vous est impossible.
« Il est vrai que ces hommes ne se plaignent ni ne
« se révoltent. Aucun désordre n'a éclaté parmi
« eux ; mais ils raisonnent, m'écrit-on, non pas à
« haute voix, mais tout bas, le soir au coin du
« feu, au chevet des mourants, à la conduite des
« morts ; enfin, ils pensent : c'est beaucoup trop.
« Je les soupçonne de croire que les hameaux bien
« peuplés, bien cultivés, bien nourris, où l'on en-
« tendrait le cri des laboureurs, le bruit des en-
« fants, le chant des fileuses, vaudrait un grand
« étang brouilleux éternellement calme, éternelle-
« ment silencieux, où nulle réunion, nul club n'est
« possible, véritable image de l'ordre social, tel
« que mon imagination le comprend. De bonne
« foi, une telle utopie se peut-elle tolérer ? Puis,
« élevant la voix : « Voulez-vous, ajouta-t-il, que
« je vous donne la vraie, la grande, la profonde,
« la grave raison d'État ? Eh bien, je la dirai à
« mon pays. La voici. Ces hommes sont pâles ;
« et Jules César nous apprend que les hommes
« pâles sont dangereux aux empires et qu'il faut
« s'en défier. Vous sentez bien que tant que

« vos compatriotes conserveront le même air de vi-
« sage, je suis en conscience obligé, pour être un
« homme politique sérieux, de les faire garder à
« vue. »

Ainsi parla le grand homme. La compagnie, jugeant sur ce discours qu'en somme il avait peu d'esprit, eut peine à le laisser achever; elle ne l'applaudit qu'une fois, par habitude, avant qu'il eût rien dit. De dépit, il se retira des grandeurs et laissa sa place à un autre. Pour lui, il alla finir tristement dans le ridicule.

Voyez donc la logique du mal ! Il ne suffisait pas que ces hommes fussent dans une condition physique impossible; il a fallu les soumettre à une loi civile monstrueuse; et ces iniquités en appelant une troisième, il a fallu les garrotter par un état de siège qui est lui-même une exception dans l'exception. Avec l'iniquité toujours croissante, la force se trouvant toujours trop faible, on déclare aujourd'hui, après sept mois, que l'état de siège, tel qu'il a été pratiqué, ne suffit plus; il faut avoir recours à des moyens nouveaux; il faut serrer davantage le frein.

Malheur à qui du fond de cette détresse lève les yeux vers l'Assemblée nationale. Le gendarme menace de prison le paysan qui pétitionne; en sorte que, parmi nous, le vœu même est un délit. La police, s'interposant entre la bouche du peuple et

l'oreille de l'Assemblée, confisque la prière au passage.

Admirez le système. Ce dut être celui du docteur Francia, dans le Paraguay. Un officier de cavalerie décide que telle histoire, telle littérature, tel roman permis, utile dans le reste de la France, est au-dessus de notre intelligence. Voilà, de son autorité, le volume retranché. Pour nous l'almanach serait trop savant, il nous nuirait, le lire devient un crime d'État. Il y avait dans le voisinage un ancien journal, *le Censeur*, par lequel s'exhalait encore quelque vœu. Le sabre déclare, foi de théologien, que ledit journal, *ne croyant pas à l'infaillibilité du pape*, ne peut, en conscience, continuer à vivre; ce qui doit amener, si l'on veut être conséquent, la réfutation et la conversion forcée de l'Église protestante par un piquet de husards.

Excellente institution que ce tribunal de l'index que nous avons nouvellement imité du Saint-Office, et rapporté de notre campagne de Rome, en l'appropriant à nos mœurs. Là-bas, chez les barbares, des hommes de livres jugent les livres et les prohibent; chez nous, ce sont des hommes de sabre; encore les avons-nous réduits à un seul, omnipotent, omniscient, qui, étranger à notre pays, voit mieux que nous ce qui nous convient dans les sciences, les arts, les lettres, et du premier

coup d'œil nous ramène à l'alphabet. Dieu fasse qu'il nous le laisse ! Mais le moyen de l'espérer ? Déjà les journaux de Paris, que tout le reste de la France lit sans danger et avec profit, ne peuvent pénétrer chez nous, non plus qu'en Chine.

Que veulent-ils donc faire de notre pays, en élevant cette muraille entre lui et le reste du monde ? Empêcheront-ils l'air de la patrie de passer sur nos têtes ? Après nous avoir ruinés, faut-il encore nous dénationaliser ? Nous arracheront-ils des entrailles de la France ? Oui, il faut en arriver là, ou ce système est insensé.

Car, encore une fois, pourquoi cette inquisition militaire ? Que poursuivent-ils dans nos champs ? Je l'ai dit, ce n'est pas un fait, un complot, un corps de délit. Non ! stratégie toute nouvelle, nos troupes sont envoyées à la piste d'une pensée, de ce qu'ils appellent une tendance. Le pays pense mal ; les baïonnettes ont mission de le forcer à penser bien. Ordre est donné de débusquer au pas de charge, des taillis, des cheintres, des étangs, des vernais, non point un rassemblement, mais une idée, une conviction intime, une espérance d'avenir bonne ou mauvaise qui se promène sur les nues. Les voltigeurs sont chargés de harceler une doctrine qui traverse les esprits. Ne demandez pas quelle doctrine ; personne n'en sait rien : c'est l'affaire des officiers d'en prendre connaissance,

sous leur propre responsabilité, en posant leurs factionnaires. Sentinelles, prenez garde à vous, la consigne, dans toute la 6^e division militaire, est de ne laisser passer aucune idée, sous une forme quelconque, sans l'arrêter et la traîner morte ou vive devant l'autorité. Guerre difficile, s'il en fut, surtout dans un pays où chacun pense prudemment et sagement, parle peu et bas, où le naturel est réservé, l'exaltation inconnue, où les mœurs sont admirables, où le calme, la placidité qui naissent d'une bonne conscience sont le caractère de la population entière.

Napoléon, non pas le neveu, mais l'oncle qui connaissait et aimait, pour les avoir éprouvés dès Montenotte, ces hommes vaillants et sûrs, disait d'eux à une revue : *Braves gens quand ils ont cassé leurs sabots*; c'est-à-dire quand ils sont sortis du premier étonnement et de la douce innocence de leurs forêts. Comment, avec de pareils gens, croiser avec succès la baïonnette contre des idées dont personne ne dit rien ! Aussi la campagne est ingrate ; on assure que nos conscrits aimeraient mieux avoir affaire aux Russes.

Veut-on un exemple parlant de cette résistance passive à l'injustice flagrante ? Le voici ; j'en fus témoin : il n'en est pas qui peigne mieux le pays et la violence qui lui est faite. C'était dans l'un des villages répandus entre la Bresse et le Bugey ;

il n'était bruit là, comme partout, que de mandats d'amener : cette fois, la lettre de cachet avait frappé l'un des principaux habitants du lieu, riche commerçant, qui a su se faire aimer. Depuis six semaines, gendarmes, voltigeurs, guides à cheval, le traquaient jour et nuit ; ils n'avaient pu le saisir. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir par un beau jour d'été, le matin, prendre le frais sur la place ; pendant le fort du soleil, s'asseoir à son bureau, diriger son commerce ; le soir venu, visiter ses amis, cultiver son jardin ! Pourrait-on, lui dis-je en m'approchant, avoir l'explication de ce mystère ? « Aisément, répondit-il ; et me conduisant sur la place : Vous voyez autour de vous, reprit-il, le hameau. Il n'est pas là un enfant, un homme, une femme, un vieillard qui ne veille pour moi. Mes sentinelles sont partout. A peine un cavalier apparaît à l'horizon, j'en suis prévenu, je m'abrite où il me plaît ; tous ces cœurs me sont ouverts. » Trois mois se passèrent ainsi, notre homme toujours tranquille à son bureau, les gendarmes sur les dents, déjà suspects. Qui se lassa le premier ? L'autorité. Elle finit, ne pouvant mieux, et probablement aussi épuisée d'injustice, par retirer sa lettre de cachet. Ce qui donna au brigadier l'occasion de s'excuser par ces mots : « Cet homme est mieux gardé qu'un roi dans son royaume. » Je le crois bien, il était abrité dans la conscience publique.

L'état de siège, c'est-à-dire la suppression du droit commun, violent de sa nature, ne peut être qu'une mesure transitoire dans un moment de péril flagrant ; rendez-le permanent, vous sortez des conditions de la civilisation. Contrairement à tous les systèmes de gouvernement, plus celui-ci se prolonge, plus il devient impossible ; il se dégrade par sa durée même. Comment des hommes accoutumés à obéir jusque-là, subitement investis d'un pouvoir absolu, libres de trancher la loi à coups de sabre, conserveraient-ils longtemps l'équilibre nécessaire dans un gouvernement même de tyrannie ? Ils ne le peuvent. La magistrature civile dégénère en servitude militaire, l'esprit militaire en esprit de police, l'oppression en abjection ; tout se mêle, se brouille ; et cette suprématie absolue de la crosse de fusil en toute matière, politique, religieuse, judiciaire, morale, contraire au sens commun, funeste à tous, est véritablement mortelle à l'armée.

Où les populations de cinq départements de France se plieront passivement aux habitudes de l'état de siège, ou elles résisteront moralement à la contrainte. Dans le premier cas, le mépris des magistratures civiles, souffletées en plein jour par la main de la police militaire, s'établit partout. On s'accoutume à n'obéir qu'à la peur. La loi, trop longtemps voilée, disparaît. Cinq départements

frontières, dont le patriotisme veillait pour tous, désormais hébétés, sans droit, sans conscience, rampent devant le premier venu qui se présente avec un morceau de fer. L'Ain, l'Isère, la Loire, la Drôme, le Rhône, ces cinq vedettes avancées de la France, s'assoupissent dans l'opprobre. Façonnées par avance au régime autrichien, russe, pontifical, elles s'endorment; le jour venu, elles laissent passer, sans la reconnaître, l'invasion qui se présente; la cravache précède le knout.

Dans le second cas, celui où la conscience proteste en secret contre l'insolence de la force brutale, il s'amasse des trésors inépuisables de haine; en sorte que le peuple le plus doux de France se trouve dans cette alternative : où l'avilissement devant la force, ou la malédiction de l'injustice condamnée à s'accroître chaque jour.

Dans cette alternative, comment voulez-vous qu'ils hésitent? Certes, il faudrait croire que nous sommes de grands misérables, s'il suffisait de nous présenter la pointe d'une baïonnette pour nous arracher quoi? une espérance, une pensée. Qu'avons nous fait de plus que le reste de la France? Vous êtes peu éclairés, nous dit-on. Est-ce comme méthode nouvelle d'éducation que l'on nous impose depuis sept mois la fêrule de l'état de siège? Veut-on faire une expérience sur nous avant de l'étendre à la France? Mais pourquoi ce

privilège? Nos villageois sont réputés les hommes les plus faciles à gouverner; espère-t-on qu'eux domptés, humiliés, ils serviront d'exemple à tous les autres?

Je dois vous avertir ici qu'on se méprend sur ces hommes; autant ils sont respectueux devant le droit, autant ils sont obstinés, dans leur cœur, devant l'injustice. N'ayant pas le souci d'une longue vie ni l'embarras d'une vieillesse avancée à soutenir, avec le peu de jours qui leur sont donnés, ils sont peut-être les mieux disposés et les mieux faits de France pour soutenir sans capituler la religion de la justice.

Que peuvent des dragonnades contre des laboureurs, des pâtres, des journaliers, qui, faisant peu de bruit et mourant à la peine, ne se réunissent, ni ne prêchent, ni ne chantent?

Le soir, au retour des champs, dépliant ses bœufs et apprenant que tel de ses voisins a été arrêté et lié, que monsieur l'adjoint couche en prison, le paysan, qui se souvient des cours prévôtales et de l'échafaud de Savarin, secoue la tête sans rien dire, et songe. Est-ce ce signe, ce silence que vous voulez atteindre? Voilà pourtant la guerre dans laquelle ils vous poussent.

Chose significative! dans une guerre à la conscience, on a choisi pour principal adversaire le plus insaisissable. Il est aisé de dissiper un club,

d'étouffer des cris ; mais le silence éternel des Dombes, comment le bâillonner ? Toutes les baïonnettes du monde échoueraient contre la taciturnité, la lenteur réfléchie, le calme inaltérable du paysan de Bresse. C'est un homme qui marche lentement, mais sûrement. La France était déjà dans les banquets libéraux qu'il était encore attardé à sa charrue. Depuis ce temps, le dernier ouvrier de l'Évangile est devenu le premier ; il mesure, il implante, il enfonce, il enracine profondément dans le sol chacun de ses pas. Quand il en a fait un, l'univers entier ne le ferait pas reculer.

Si le crime inexpiable de ces hommes de paix est d'avoir écrit mon nom et celui de mes amis sur leurs bulletins de vote, la justice ne voudrait-elle pas que nous fussions, à leur place, arrachés de nos bancs et trainés, la corde au cou, à travers la France ? Évidemment : si l'élection est le crime, nous, les élus, sommes les criminels. Faut-il un châtiment à la liberté, à la conscience du suffrage ? L'équité veut que le châtiment retombe sur les représentants, non sur les représentés. N'est-il pas d'autre moyen de faire cesser la ruine de tant d'honnêtes gens ? Veut-on continuer indéfiniment l'état de guerre ? Qu'on nous prenne pour otages, et qu'on leur laisse un moment de trêve !

Non, vous ne voudrez pas que la force continue

indéfiniment son règne dans le pays que je viens de décrire. Après lui avoir rendu la garantie de la loi politique, vous l'arracherez aussi aux conditions qui le tiennent parqué en dehors des lois civiles ordinaires. Car si quelque chose est monstrueux, c'est de voir la force physique choisie pour principaux adversaires des hommes déjà occupés par deux ennemis invincibles : une nature corrompue, une mort prématurée. Vous ne vous ferez pas les auxiliaires de l'une et de l'autre ; mais en rendant ces hommes au droit commun, vous y rendrez aussi tous ceux qui, sans être plus coupables sont soumis au même régime d'exception ; dans ce cas, l'excès des maux que j'ai racontés aurait une fois servi à quelque chose.

Après tout, les persécuteurs se lasseront plus tôt que ceux qui, ayant tout subi, n'ont plus rien à redouter ; ils conserveront la paix de l'esprit ; car ils savent que rien de ce qui est violent au delà de toute mesure ne peut durer, que lorsque toutes les misères sont rassemblées, c'est un signe que le remède approche.

Ils savent aussi qu'ils souffrent en ce moment pour la France entière. Un jour viendra où elle leur saura gré d'avoir enduré avec patience ce que beaucoup d'autres peut-être auraient jugé intolérable ; et si ce jour devait ne pas luire, si la France, condamnée par elle-même, devait être la

risée du monde avant d'en être la proie, peut-être le pays le plus misérable ne serait pas celui où l'on pourrait répéter comme dans le mien :

LES SÉPULTURES SURPASSENT LES NAISSANCES.

RÉVISION

(NOVEMBRE 1854)

RÉVISION

(1851)

I

UNE RÉPUBLIQUE PRISE A L'ESSAI.

Ils étaient là une nuée d'enfants qui criaient au bord d'un gouffre : République ou Monarchie ! vie ou mort ! croix ou pile ! Quel triste amusement ce pouvait être que ce jeu avec la destinée humaine : je vous le laisse à penser. En approchant, je vis que ces enfants étaient des vieillards. Ils étaient ridés de plusieurs siècles ; leurs cœurs avaient cessé de battre dans leurs poitrines depuis un temps qu'ils ne pouvaient eux-mêmes mesurer ; et ce qu'ils mettaient en jeu, c'était le sang et les pleurs du monde.

Quand ils furent las, ils se dirent : Tout vieux que nous sommes, courbés sous la force des choses, figurons-nous que nous ne faisons que de

naître. Convoquons devant nous toutes les formes imaginables de gouvernements qui ont traversé l'esprit des hommes ! Donnons-nous le spectacle amusant de leurs disputes ; après quoi nous choisirons ce qui, dans le passé, réchauffera le mieux nos vieilles fantaisies.

Cela dit, à son de trompe, on vit de tous les points de l'espace et du temps arriver précipitamment des représentants de tous les régimes. Il y avait d'abord des représentants de Sésostris et de Minos ; puis il y en avait des castes égyptiennes, qui, pour pièces de conviction, traînaient après eux des momies. Il y avait des représentants du gouvernement de Nabuchodonosor. Ceux-ci se mirent immédiatement, avant toute discussion, à brouter l'herbe de la cour, par respect pour leur mandat. On voyait des druides avec la faucille, des prêtres du Paraguay avec le fouet. Après eux marchaient les députations des clans celtiques des tribus de la Germanie de Tacite, des patriarches juifs, des nababs de l'Inde, des empereurs byzantins, des rois de Rome, des rois chevelus, des sauvages de l'école de Jean-Jacques, des habiles de l'école de Hobbes, et de Machiavel, des doctrinaires de Gand, des bonapartistes du sacre, des libéraux des Cent-Jours, des monarques déchus, relevés, retombés, restaurés. Le magnat du globe prit la peine de venir lui-même directement de Panama.

Il y avait en outre un grand nombre d'autocrates, tels que sultans, beys, pachas, proconsuls, préfets de l'état de siège, hetmans, hospodars, sans compter les empereurs de toutes les Russies, qui étaient venus exposer personnellement leurs systèmes, le bâton à la main. On vit même paraître des républicains, les uns de l'Atlantide de Platon, les autres des États-Unis, quelques-uns de France, tous modestement vêtus, plus pauvrement accueillis.

Sitôt que cette assemblée fut en présence, il s'éleva un effroyable orage de cris discordants; car chacun voulait faire prévaloir sa manière de gouverner les hommes. Nabuchodonosor vantait ses cornes, les druides leur faucille, Sieyès son grand électeur, M. de Maistre son bourreau: le czar mettait par-dessus tout son knout, et l'on inclinait à son avis.

Dans cette émulation, il semblait que tous les siècles déchainés les uns contre les autres se brisaient avec fracas; le Pandémonium de Milton n'était rien auprès de ce conflit de voix, de principes, de systèmes inconciliables qui se choquaient dans la nuit. Je crus que la terre allait s'entr'ouvrir; et, me tournant vers les vieillards qui avaient déchainé la tempête, je leur dis: « Oh! les plus sages des hommes, écoutez-moi avec bienveillance: Que faites-vous? » Puis, m'enhardissant de leur

étonnement, j'ajoutai : « Seriez-vous les esprits du chaos ? voulez-vous y replonger ce peuple ? — — Bon ! me dirent-ils : vous êtes plaisant. — En quoi ? repris-je, s'il vous plait. — Eh, morbleu ! monsieur, nous rétablissons le calme dans les esprits. Laissez-nous suivre la discussion. Ne voyez-vous pas que nous fondons l'ordre et la stabilité dans notre patrie ? »

A peine avaient-ils dit ces mots, que les fondements des choses, heurtés par tant de chocs contraires, s'écroulèrent autour d'eux ; et il se fit un grand vide, comme, après qu'un vaisseau a sombré, il semble que la mer elle-même descende et le suive dans le gouffre.

N'est-ce pas une chose unique au monde qu'un pays auquel on propose de faire table rase de tous les faits consommés, pour construire de nouveau l'ordre politique par un vote d'assis et levé ?

C'est vouloir conduire une nation à cet état d'abstraction où Descartes ramenait l'esprit humain quand, y faisant le vide, il l'obligeait de douter même s'il est.

Cette expérience que le métaphysicien a pu faire impunément dans le secret de sa pensée, est-ce là ce que l'on veut appliquer à un peuple ? Faut-il qu'il procède à la recherche métaphysique de son existence ?

Comme s'il pouvait y avoir un moment de vide

absolu chez lui ! Comme si ce n'était pas jouer avec la vie et la mort d'une nation !

Quoi ! vous proposez de lui dire : ce système de gouvernement que la force des choses a produit, cette démocratie qui est toi-même, ton sang et ta vie, cette réalité qui te presse et t'enveloppe, ces faits qui se sont consommés, cette révolution qui s'est accomplie, cette terre qui te supporte, ce soleil qui t'éclaire, supposons que rien de cela n'existe. Voilà le premier degré pour un bon philosophe.

Fais un pas de plus. Déjà tu as ramené autour de toi l'épaisse nuit des premiers jours. Il est vrai que, pour rentrer dans ce vide absolu, tu es obligé de fermer les yeux à la lumière, ton esprit à l'évidence. Mais enfin c'est une nécessité de la métaphysique. Revenu, par ce travail monstrueux, aux ténèbres premières, désarmé, aveuglé, dépouillé de toi-même, de tes conquêtes, de ton instinct, sans souvenirs, sans présent, sans guide, sans conscience, te voilà réduit à la condition de l'homme avant la naissance de l'ordre civil. Toutes les voies te sont également ouvertes, parce que tu n'es entré dans aucune. Repousse de plus en plus le témoignage de tes sens ; fais autour de toi table rase. Cesse même de penser si tu le peux : c'est le comble de l'art.

La Révolution a parlé pendant soixante années :

tu ne dois pas entendre sa voix. La lumière a brillé dans les faits : tu ne dois pas la voir. Tes pères t'ont montré le sentier : tu ne dois pas le suivre. Mille embûches sont sous tes pas : tu n'en seras averti par personne.

Encore une fois, te voilà tel que nous t'avons voulu, dépaysé, désorienté, égaré, perdu dans l'univers civil. Maintenant tu es libre ! Va, marche, avance, recule, cherche ton chemin. C'est une expérience qu'il nous plaît de faire sur toi.

Cette idée a sa source dans une autre qui l'engendre, et qu'il devrait suffire d'énoncer pour en montrer l'absurdité, quoique, par entraînement de parti, elle soit chaque jour exposée sans être repoussée par personne. J'y trouve un exemple frappant de ces pensées monstrueuses qui, à la faveur du tumulte des intelligences, se glissent, rampent d'abord sans que personne les aperçoive, et finissent par se relever et dévorer l'époque qui s'y livre. Ce sophisme consiste à dire que la République a été acceptée par la France à titre d'essai ; idée si risible, que je serais d'abord tenté de ne rien ajouter pour la combattre, si elle n'était le fond même d'une partie de nos débats. Elle porte visiblement au front son origine ; j'y reconnais la théorie de ce libéralisme à la fois royal et boutique, qui, sur la fin de ses jours, se mit soudainement à penser pour le besoin de sa cause. Les

légitimistes qui l'ont acceptée ne l'eussent jamais trouvée.

Évidemment nos hommes d'État sont partis, selon leur coutume, d'une observation profonde, tirée de la nature des choses.

L'œil fixé sur l'abîme béant des révolutions, ils se sont fait le raisonnement suivant, puisé dans une expérience personnelle. Lorsque nous voulons un habit de cour, ou de ville, ou une livrée pour présenter une requête, que faisons-nous? Nous nous rendons chez un fripier; là se rencontrent divers costumes étalés; nous les essayons l'un après l'autre; celui-ci est trop étroit, celui-là trop large: nous les rejetons. Enfin il se rencontre une livrée qui sied à notre génie; l'ayant marchandée, nous l'achetons au rabais, et l'emportons roulée sous notre bras.

Il en est de même si nous voulons un soulier, nous en chaussons d'abord plusieurs dans l'arrière-boutique: ayant rencontré celui qui se trouve fait de temps immémorial pour notre pied, nous nous levons et disons: C'est bien, mon ami; portez ces souliers chez moi: voici votre argent. De même encore si nous voulons une perruque, ou une fausse dent, ou un faux œil, n'est-il pas vrai qu'après les avoir expérimentés nous disons: Cette dent est faite pour moi; ce faux œil évidemment m'appartient; car tous ces objets se ren-

contrent dans les boutiques où nous allons les choisir pour nous en orner à notre fantaisie.

De ces simples considérations, il résulte clairement que la Providence a voulu manifester par là qu'il existe aussi des boutiques de gouvernements à l'essai, tout faits, tout drapés, tout frippés à l'avance, sans que le gouverné ait besoin de s'en mêler. Un peuple qui passe désœuvré dans la rue, et qui se trouve par hasard sans gouvernement ou sans religion, et sans moyen de s'en fabriquer, s'arrête incontinent; puis, considérant toutes les formes politiques, religieuses, sociales, qui sont exposées aux yeux, il prie d'abord qu'on en enlève la poussière; cela fait, il dit au patron :

— Chaussez-moi d'une royauté. Combien vaut-elle ?

— Tant, dit l'autre.

— C'est trop cher; n'en fabriquez-vous plus de nouvelle ?

— Rarement.

— Et cette aristocratie ?

— Ah ! c'est pour rien ! Quelle occasion ! Profitez-en.

— Non, pas présentement.

— N'auriez-vous pas, par hasard, une bonne démocratie de rencontre ?

— En voici de toutes sortes : de légitimistes, de bonapartistes, d'orléanistes.

— N'en auriez-vous pas de simplement démocratiques ?

— Essayez ceci, monsieur, sans vous gêner, et dites-m'en votre opinion.

Sur cela le peuple en bâillant, ses membres étendus, essaye, endosse, chausse en une heure toutes les formes de la boutique.

— Voilà, mon affaire ! dit-il enfin. Le cœur joyeux, il emporte, sous son bras, tout roulé dans son bissac, tout brodé de mensonges, tout cousu de fraudes, tout fabriqué de duperies, son système de gouvernement. Arrivé à la maison, il se trouve que le système est usé. Ce n'est bientôt qu'un haillon. « Quelle mauvaise boutique de charlatan ! » dit le peuple à son fils. « J'ai repoussé le pire, j'ai choisi le meilleur, et pourtant me voilà pieds nus, sans argent, sans idées, sans feu et sans système ! »

Jusqu'ici, on avait pensé que l'homme était pour quelque chose dans les choses humaines ; qu'un système politique naissait à son origine d'une certaine foi que les hommes avaient dans certains principes ; que cette foi était nécessaire pour engendrer une institution quelconque ; qu'en un mot la première affaire pour fonder un gouvernement était d'y croire. Tout cela est changé. Nos grands hommes viennent de découvrir que la société n'est pour rien dans son système social, une nation pour rien dans sa nationalité, la foi pour rien dans une

religion, les idées d'un peuple pour rien dans son gouvernement populaire.

Selon eux, un système de gouvernement, République ou monarchie, peu importe ! est une machine inventée, montée on ne sait par qui, en dépit de Dieu et des hommes. Loin d'être fait du sang de nos semblables, de leurs idées, de leurs passions, de leur souffle, de leurs croyances, l'ordre civil et politique n'a aucun rapport avec eux ; ils n'ont besoin ni de l'aimer, ni de le haïr, encore bien moins de s'y fier. Pour fonder un système social ou politique, la société n'a qu'à se croiser les bras, indifférente comme à une expérience de physique.

Le système social, toujours poussé par on ne sait qui, passe, défile devant le peuple observateur, et fonctionne comme il peut ; cela ne regarde en rien l'esprit humain. La machine fait de son mieux ; elle roule, elle s'arrête, crie, légifère, quelquefois se couronne, souvent se découronne, sans que jamais ni Dieu ni l'homme ne s'en soucient. Imperturbablement debout, au bord de la route, la société, toujours les bras croisés, se contente de dire : Voilà décidément une jolie expérience. Je me procurerais volontiers une de ces machines qui me dispensent d'exister. Mais comment peuvent-elles si agréablement se mouvoir ? Auparavant, on avait supprimé Dieu, et,

tant bien que mal, je l'avais compris. De nos jours, voici que l'homme aussi est supprimé. Comment donc peut aller la machine, sans mécanicien? Qui la pousse? qui la raccommode? qui la restaure?

Alors les plus avisés montrent du doigt un petit automate de deux pouces au plus de haut, ce qui le met à la portée de tout le monde. Voilà l'âme, disent-ils d'un air entendu.

Telle est la doctrine nouvelle sur l'origine et la formation des sociétés. C'est sur cette profonde conception et sur les épaules de ce petit homme qu'il s'agit, pour tous les hommes sérieux, de rétablir aujourd'hui les fondements ébranlés de la religion, de la propriété et de l'ordre.

Quel dommage que cette théorie ait attendu six mille ans pour paraître! Quelle énorme dépense de cœur, d'esprit, de génie, de vertu, de gloire, de sincérité, d'héroïsme, elle eût épargné au genre humain! Au lieu de sa vie de labeur constante, quelle grasse vie oisive, si, se croisant les bras, il eût laissé faire l'automate!

D'abord, je le maintiens des Grecs, nos maîtres encore à l'heure qu'il est, en toutes choses. Avec tant d'esprit, ils n'ont pas su se dire: Que la République fonctionne comme elle voudra à Marathon, à Salamine, à Platée, et dans l'aréopage; pour nous, assis et mangeant nos olives, nous as-

sisterons volontiers à l'expérience; rien de plus, rien de moins. Si ces hommes eussent parlé ainsi, quelle agréable carrière eût été la leur! Jouant aux osselets, ne s'inquiétant du reste, ni Miltiade, ni Périclès, ni Sophocle, ni Socrate, ne se fussent ainsi travaillés pour l'honneur de la République, quand ils pouvaient si bien s'en remettre de tout, patrie, poésie, félicité publique, arts, sagesse, à l'automate, qui eût fait volontiers à leur place l'expérience de la guerre médique et du Péloponèse, du système des chœurs dans la tragédie, du système de la démocratie dans l'aréopage, du bien et du mal dans la philosophie, du beau et du laid dans la statuaire, de la gloire et de l'opprobre dans la postérité.

Pour les Romains, ils avaient l'esprit à peine dégrossi. L'idée si simple, si lumineuse, ne leur vint même pas de prendre Rome à l'essai, de la laisser fonctionner toute seule, se réservant de la garder ou de la rejeter plus tard, suivant qu'elle se tirerait bien ou mal de l'épreuve. Avouons, toutefois, qu'il eût été beau de voir Rome naître sans les Romains, vivre sans eux, grandir sans eux, remplir le monde sans qu'ils y parussent, et, l'expérience accomplie au gré de l'observateur, César s'accommoder à peu de frais d'une si bonne machine. Grand Dieu! que par ce moyen ces gens-là se seraient épargné de soucis!

Et, ce que je dis des Grecs et des Romains, je le dis, à plus forte raison, des chrétiens; car il sera éternellement à regretter qu'ils n'aient pas laissé le christianisme faire seul son expérimentation. Que leur en eût-il coûté de le regarder faire au fond des basiliques, impartialement, sans se mêler d'y croire, encore moins d'être martyrs. De deux choses l'une, ou l'expérience réussissait, ou elle échouait. Dans le premier cas, ils avaient d'emblée un culte tout fait, un dogme, une foi, les basiliques transformées en cathédrales par une opération purement automatique; en un mot, le système du moyen âge, papauté, empire, temporel et spirituel, clergé, noblesse, tiers état, le tout achevé sans déboursier un denier ni une goutte de sang. Etait-ce là un résultat! Au contraire, l'expérience ne réussissait-elle pas, l'automate payait les frais, et tout le monde était quitte.

Sans compter qu'il doit y avoir un avantage immense à prendre un dieu à l'essai; car il doit naturellement être infiniment plus accommodant, plus complaisant, que si, débutant par la foi, vous lui donnez à penser que vous n'en changerez jamais. Cette dernière considération est la plus grave de toutes en faveur de la théorie des institutions sociales prises à l'essai.

De cette théorie, il s'ensuit nécessairement, que,

pour avoir une bonne République, il faut en exclure avec soin tous les républicains ; et, si la nôtre a une marche si triomphante, cela vient uniquement de ce que l'on s'est conformé avec soin à cette règle, repoussant, destituant de tout droit, chassant de tout emploi et charge publique, emprisonnant au besoin tous ceux qui portent dans leur cœur cette forme de gouvernement.

Vous sentez d'avance la raison profonde qui oblige d'extirper, avant tous autres, les républicains dans une République. Si, par malheur, on eût laissé ces gens-là, entrer dans les conseils du gouvernement de leur choix, si les démocrates eussent été pour quelque chose dans une démocratie, ils eussent montré une partialité révoltante en faveur du système qui est leur religion. Ils l'eussent servi avec amour, conseillé avec sincérité, pratiqué avec foi, peut-être avec dévouement, et, dès lors, que devenait l'expérience, je vous le demande ! Elle était faussée, il n'y avait plus d'impartialité. La machine n'était plus abandonnée à elle seule, à ses lumières propres. Impossible de juger son savoir-faire.

Règle générale pour bien expérimenter une machine, gardez-vous de la mettre entre les mains de celui qui la connaît pour l'avoir faite.

Confiez-la seulement à qui elle fait concurrence, et dont l'intérêt est de la briser. Voilà la maxime.

En vertu du même principe, je dis que, dans une République, il n'est pas de cri plus malsonnant, ni qui doive être plus durement réprimé que celui de : Vive la République ! car il suppose un parti pris, un jugement téméraire rendu par avance.

Que diriez-vous d'un juré qui au milieu d'un procès criminel, crierait soudainement : Vive l'accusé ! On le chasserait si on ne l'emprisonnait. Or, la République est l'éternelle accusée. Être proclamée dans un pays, pour elle, cela veut dire, être sur la sellette, menottes aux mains. Tant que dure le procès, c'est-à-dire tant que dure l'état républicain, il est vraiment odieux d'acclamer le prévenu. Attendez qu'il soit acquitté par la monarchie.

D'objections en objections j'arrive à l'arche sainte, qui les renferme toutes ; la voici : Votre République étant un gouvernement de liberté, si elle veut répondre à son nom, doit consentir à se laisser attaquer, au besoin conspuer par ses plus grands adversaires ; ce qui revient à dire que je consens à être républicain, à condition d'être royaliste.

La bonne République, en effet, est celle qui nous donne le droit imprescriptible de nous proclamer officiellement monarchistes, absolutistes, impérialistes, tout, hors républicains ; celle que

peuvent attaquer, cerner tous les systèmes, sans qu'elle use jamais de représailles ; celle qui laisse chaque jour tirer au sort un lambeau de sa tunique ; celle qui, lorsqu'on la frappe sur une joue, tend aussitôt l'autre joue ; celle qui autorise tous les prétendants à promener leur drapeau, tous les rejetons de dynasties à reflleurir, tous les tronçons de serpents à se renouer pour l'étouffer. Voilà, disent-ils, l'essence de ce gouvernement, fort estimé parmi nous, admiré même, à condition, cependant, qu'il soit impossible.

Nous l'appelons libre, voulant dire, par là, qu'il doit nous laisser liberté plénière de le ruiner et extirper, sans qu'il songe à nous nuire en rien.

Autrement vous l'avouerez, ce serait un despotisme montagnard. Monarchie, empire, absolutisme, ont le droit d'empêcher qu'on les tue ; mais une démocratie qui aurait la singulière prétention de vivre et d'être quelque chose, qui croirait à son existence, et la ferait respecter, qui se fâcherait qu'on l'assassinât à bout portant, une République, enfin, qui mettrait obstacle à la royauté, conçoit-on rien de plus abominable ? La pensée seule en fait horreur.

Sur cela, nous autres démocrates, bonnes gens qui, volontiers, nous faisons de la duperie une vertu cardinale, quand cette objection nous ren-

contre, nous nous frappons ordinairement le front et répétons à l'envi : « Leur raisonnement est serré, il le faut avouer. Puisque nous avons dit : République, nous devons évidemment admettre chez les autres la liberté de dire : Monarchie. Ne nous mettons pas surtout en contradiction avec nous-mêmes. Première règle. Notre principe de gouvernement est le plus beau de tous. Pourquoi ? Parce qu'il reconnaît tous les droits, conséquemment celui de nous détruire. L'utilité nous commanderait de nier la conséquence ; le devoir nous oblige de la reconnaître : ne transigeons pas avec le devoir. Allons, Thémistocle, prends ton bâton, ou ton sceptre, ou ton knout ! Frappe ! D'un seul coup assomme la République, si tu le peux. Du moins, nous aurons sauvé le principe. » Ainsi parlons-nous trop souvent.

La question est précisément de savoir s'il est un principe au monde qui nous oblige au suicide. Pour moi, persuadé que si, dans une royauté, un homme peut dire officiellement, au nom du roi : « Je suis républicain, » cette royauté n'est qu'une ombre, je le crois également d'une République où le contraire est possible au nom du peuple.

S'il est de l'essence de ce dernier gouvernement que la monarchie puisse se poser en face de lui comme un élément régulier, constitutif de l'État,

pourquoi se fait-il que jamais pareille chose ne s'est encore rencontrée parmi tant de peuples qui ont sérieusement pratiqué le régime des Républiques ?

Montrez-moi un seul de ces États où ait été, non pas réalisé, mais réclamé ce droit prétendu de les nier, de les ruiner en face.

Rome a tué les fils de Brutus. Je ne vois pas qu'elle se soit fait un devoir de conscience de donner à la royauté une place dans le sénat.

Est-ce Venise qui faisait la part si belle à ses ennemis ? Elle ne leur ouvrit guère la porte que pour les faire passer par le pont des Soupirs.

Dans les Républiques catholiques du moyen âge, la moindre différence d'opinion se payait de l'exil.

Où vit-on que le roi de Perse ait eu son parti officiellement constitué, légalement exprimé dans l'aréopage, la maison d'Autriche dans les cantons suisses, le roi d'Espagne dans les États émancipés de l'Amérique du Sud, le roi de Savoie à Genève, le roi d'Angleterre dans le congrès des États-Unis ?

Encore si nous laissions au moins, chez nous, pour être conséquents, liberté entière au Russe, à l'Anglais ! Si le roi de Prusse, si l'empereur de Mos-

cou pouvaient venir librement montrer leur drapeau à travers le territoire ! Nous saurions où nous en sommes ; car n'est-ce pas pure tyrannie de républicain d'empêcher qu'ils s'y fassent escorter de bonnes armées, à condition toutefois qu'elles resteraient pacifiques ? En comparant ces gens-là avec les nôtres, nous pourrions nous éclairer. Après avoir expérimenté la patrie française, nous pourrions en expérimenter une autre, et nous décider ainsi, après mûre discussion, sur la révision de la nationalité. N'est-ce pas violer méchamment notre droit de nous obliger, Français, de subir la France, sans discussion, sans égard pour la tradition et les amis de l'étranger ?

Je nous prends en exemple, nous, enfants de la Bresse. Nourris dans l'état de siège, élevés, instruits par lui au régime russe, ayant là nos habitudes, nos traditions de famille, nos souvenirs, comprenon que nous ne puissions, à notre gré, être Cosaques de droit, l'étant déjà de fait ? Quand nous a-t-on consultés ? Où est le procès-verbal de la discussion ? Qu'on nous le montre. Nous fûmes Savoyards, nous voilà Français ; il nous le faut rester, sans qu'il nous soit permis d'arborer dans nos pacages, au bord de nos étangs, le moindre lambeau de drapeau moscovite. Cela se conçoit-il.

II

LES SIX SURPRISES

Un principe de gouvernement qui laisse le sol ouvert au premier occupant, qui admet qu'on lui nie, officiellement en face, sa raison d'être, sa légitimité, qui se laisse souffleter par tous les régimes qu'il a dépossédés, est un gouvernement qui ne tient la place d'aucun droit. C'est une tente d'un jour qu'on plante un matin pour abriter du soleil ses adversaires de toutes les nuances, en attendant qu'ils soient d'accord.

Moins que cela, disent-ils, ce n'est pas même un fait : c'est une surprise !

Ah ! vraiment, c'est une surprise ! Eh bien ! comptons. Voyons si en effet nul avertissement ne vous avait été donné d'en haut, s'il n'était jamais arrivé à une monarchie de crouler sous vos yeux, si aucun fait, aucun événement, ne vous avait annoncé que ce système est rejeté par Dieu autant que par les hommes.

Examinons. Si je me trompe, relevez-moi. Il me semble que quelque chose est arrivé en 92. Une

secousse, une alerte, je crois. Une vieille monarchie, jusque-là immuable, n'a-t-elle pas été expulsée, déracinée au 10 août par les ancêtres du peuple de Février? *Première surprise.*

Celle-là était permise du moins, quoique personne alors n'ait prononcé le mot. Revenu de ce premier étonnement, vous vous dites, la tête toutefois un peu ébranlée :

« Assurément ce n'est qu'une surprise, un rêve, peut-être le caprice d'un peuple enfant. Allons ! cette révolution n'est qu'une bulle de savon, soufflons dessus et recommençons le passé. »

Sur cela, vous vous mettez à créer tout de nouveau une monarchie que vous appelez empire ; pour mieux la consolider, vous l'ébrançonnez des débris de la Table-Ronde. Vous la flanquez des barons de Charlemagne et d'Arthus. Vous la faites sacrer à Notre-Dame par l'archevêque Turpin, en escamotant toutefois la confession, chose jusque-là indispensable, et qui, négligée, devait porter malheur. Le peuple s'agenouille. Cette fois vous dites : D'où peut venir le danger ? Certes, ce ne sont pas les rois qui détruiront ce roi ; le peuple ne détruira pas le trône qu'il a fait. Dormons donc tranquilles ; rien de plus solide que notre monarchie napoléonienne, fondée sur beaucoup de gloire, escortée de la police de Fouché.

Mais voyez l'inconséquence ! sitôt que les peuples veulent la royauté, les rois n'en veulent plus ; ils se coalisent d'un bout de la terre à l'autre pour renverser le seul roi possible chez nous. Grâce à eux, le voilà à l'île d'Elbe. *Seconde surprise.*

La vieille monarchie reparait un moment derrière les baïonnettes des alliés. C'était en 1814. Ce ne fut qu'une fantasmagorie. La nouvelle monarchie sort de son île et renverse l'ancienne. *Troisième surprise.*

Ce coup de scène tenait du merveilleux. La monarchie impériale avait ressuscité ; preuve évidente que la mort ne peut rien contre elle. C'était lui garantir au moins l'éternité ; cette éternité dura juste cent jours. Un coup de vent porte César à Sainte-Hélène. *Quatrième surprise.* Beaucoup de nous en pleurèrent.

César n'était pas débarqué à Longwood, que Clovis reparaisait aux Tuileries. Le *Te Deum* en monta jusqu'aux nues ; chacun se rassit par degrés ; nous vîmes alors s'ouvrir devant nous un avenir indéfini de règnes légitimes. Les tombes de Saint-Denis allaient manquer pour tant de rois issus les uns des autres qui devaient se succéder de siècles en siècles. Ce fut là, si vous vous le rappelez, la seule inquiétude ; mais elle était réelle.

Quinze ans, c'est bien long, quand la perpétuité

est le principe. Enfin ces quinze siècles passèrent. Les générations succédèrent aux générations, les sociétés aux sociétés, les déluges aux déluges, les préfets aux préfets, les laquais aux laquais ! Dans cet immense intervalle, les hommes perdirent la mémoire de beaucoup de choses du passé ; les langues s'altérèrent ; personne ne pouvait plus se souvenir de ses serments, ni même les comprendre. Après ces longues époques, ensevelies les unes sur les autres, trois jours de 1830, on ne sait ni comment, ni pourquoi, effacent quinze siècles de loi d'amour. Le monde se dégoûte subitement de sa félicité ; il interrompt avant qu'elle ait commencé la succession de ses rois ; il envoie Clovis X à Holy-Rood. *Cinquième surprise.*

Ce coup fut rude, il le faut l'avouer. Tant de précautions prises d'avance, une si bonne souche, choisie dans la plus vieille maison d'Europe, de si bons alliés, un drapeau blanc si pur de tout alliage avec les révolutions, un clergé dévoué, les jésuites restaurés, Ney, Labédoyère et leurs amis fusillés, et tout cela inutile ! Un si sage édifice renversé en trois jours ! Il y avait de quoi douter de la divine Providence ; car seule elle avait pu frapper un si grand coup. Plusieurs en restèrent étourdis, qui se firent incrédules ; ceux-là bâclèrent au plus vite la monarchie voltairienne de Juillet.

Le lendemain tout était réparé ; les fortes têtes

s'étaient chargées, au lieu de l'archevêque Turpin, de patronner la royauté nouvelle ; ce fut le règne des habiles. Ils avaient tout prévu. Pas la plus petite brèche n'était laissée à la Providence pour entamer cette œuvre. On bâtissait en pur granit. Fi des conseillers de Louis XVIII et de Charles X, bonnes gens des légendes, sincères peut-être, au demeurant, de peu d'esprit !

Nous allons enfin montrer à la France ce qu'est une monarchie enseignée, endoctrinée par nous, et les génies de nos amis. Et là-dessus les voilà à l'œuvre, les profonds, les savants tacticiens, qui, mêlant tous les contraires, réparent, du haut de leur grandeur, les erreurs de la Providence. Ils obtinrent que leur éternité durât dix-huit ans : trois ans de plus que l'éternité légitime. C'est beaucoup. Mais, enfin, qu'arriva-t-il de cette royauté régicide, de cette légitimité illégitime, de cette révolution contre-révolutionnaire ? Une matinée de février renvoie le monarque en *omnibus* et les théoriciens dans leurs caves. *Sixième surprise.*

Ce jeu avec la Providence est-il assez visible ? Quand finira-t-il ? Où cessera la surprise ? où commencera l'habitude ? Il y a trois ans à peine que votre dernière carte est jouée, et vous parlez déjà de recommencer !

De ce qui précède, il résulte que, lorsque les rois relèvent la royauté, les peuples la détruisent ;

quand les peuples la relèvent, ce sont les rois qui la renversent. Tant il est vrai que le régime est condamné chez nous, puisqu'il est rendu impossible par les amis aussi bien que par les ennemis.

Qui, en France, a vu un monarque? Si cet homme existe, qu'il mette fin à nos débats; qu'il dise: « Je l'ai vu ce prodige que vous cherchez; ce n'est pas une chimère: j'ai vu en France un homme laisser paisiblement le trône à son héritier légitime. » Mais qu'il nous apprenne le nom de ce monarque qui, rassasié de jours, tranquille au milieu de son peuple, a posé, en mourant, sa couronne sur le front de son successeur. Comment s'appelle-t-il? Est-ce Louis XVI sur l'échafaud? Est-ce Louis XVII dans l'échoppe du cordonnier? Est-ce Napoléon à Longwood? Est-ce Charles X à Prague? Est-ce Louis-Philippe à Claremont?

Vous nous dites que notre République est une utopie impossible, contraire aux mœurs de la nation. Mais, au nom du ciel, quelle utopie plus impossible, quelle chimère plus incroyable, qu'une royauté qui, en un demi-siècle, ne peut montrer un roi?

Qu'est-ce qu'une loi de succession politique qui ne peut montrer un héritage effectivement recueilli? Je cherche pour votre monarchie un monarque. Je ne vois depuis un demi-siècle en France que des hommes, errants, infatués d'un souvenir, qui

paraissent, surnagent un moment, essayent en passant la couronne du garde-meuble, et sont à l'instant précipités, sans fils, sans héritier, dans l'exil et dans la mort.

Ah! vous parlez de gouvernement pris à l'essai! Doctrine absurde autant que ridicule, qui est l'anéantissement même de l'esprit monarchique. Mais, sur ce terrain, quelle expérience plus terrible que celle qui a été faite six fois en un demi-siècle, et toujours contre vous? Dans ce jeu contre la Providence, vous faites comme le joueur, qui, ayant tout perdu, argent, biens, bijoux, épée, baudrier, réduit à la nudité, s'acharne sur une dernière carte, et dit: Je veux jouer mon âme. Et, en effet, vous la jouez, votre âme, en mettant dans ce dernier enjeu des doctrines qui sont le renversement de tout ce que vous désirez et voulez, des théories d'emprunt, usées avant de paraître, qui cent fois ont été repoussées avec horreur par tous vos publicistes. Car, si nous, que vous accusez de vouloir tout renverser, nous faisons appel à des idées aussi folles que celles du gouvernement à l'essai, on pourrait du moins le comprendre en admettant le but que vous nous supposez. Mais que vous, qui prétendez défendre l'ordre civil, vous proposiez d'abord de l'asseoir sur le vide, cela prouve une chose: c'est que poussés par la fatalité d'une cause irrévocablement perdue, vous ne faites plus

de choix entre les principes dont vous vous servez pour le combat ; c'est que, dans une sorte de désespoir qui vous aveugle à votre insu, vous vous précipitez sur tout argument brisé, laissé sur le champ de bataille ; c'est que vous vous servez d'armes qui éclatent contre vous.

Quoi ! se peut-il ? Vous invoquez l'expérience ! Eh ! qui donc vous a condamnés ? qui donc vous a ruinés ? Il ne vous suffit pas d'avoir été détruits tant de fois en moins d'un demi-siècle ?

Dans chaque discours officiel, vous demandez par quel mystère ce pays, vous possédant, n'est pas au comble de ses vœux ; pourquoi la fièvre le trouble encore, pourquoi il se tourne et se retourne, sans pouvoir s'endormir au sein des félicités que vous lui avez faites ? Ces mystères ne sont pas difficiles à découvrir par ce qui précède. Eh ! qui donc le réveille sitôt qu'il s'apaise ? Toujours remettre en question ce qui a été résolu ! Toujours restaurer l'impossible ? Relever ce que la force des choses a brisé ! Nier le soleil à midi ! A chaque réponse des événements se boucher les oreilles et recommencer l'expérience de la foudre !

Est-ce calmer les hommes, que de dire à la providence, qui a parlé si souvent par la bouche des révolutions : « Ce n'est pas assez ! Quand tu as parlé, nous étions précisément occupés à la Bourse, à la chasse, aux courses de Chantilly, ou

peut-être au sermon de l'abbé de Ravignan; nous n'avons pas entendu ton tonnerre; je te le jure, nous ne savons absolument rien de ce qui s'est passé. On prétend que tu as brisé, de nos jours, six ou sept fois les trônes qui ont essayé de paraître dans notre pays. Mais ce n'est peut-être là qu'un faux bruit; dans tous les cas, nous sommes tellement occupés aux menus détails des confréries, qu'il ne nous est resté, en vérité, pas un moment pour nous informer de ce que tu fais sur la scène du monde.

« Ils vont, répétant partout que tu as renversé Louis XVI sur Napoléon, Napoléon sur Louis XVII, Louis XVIII et Charles X sur Louis-Philippe, Louis-Philippe, dans le vide et le néant. Cela est-il vrai? Ces événements, nous le répétons, ont fait si peu de bruit dans le monde, ils ont si mal ébranlé la terre, qu'ils ne sont pas arrivés à notre connaissance. Ils sont donc comme non venus, et c'est pure justice de les recommencer. Nous allons, si tu le permets, renouveler l'épreuve; nous élèverons de nouveau, avec les débris de planches que voici, un petit trône à notre fantaisie; et nous serons le plus attentifs que nous pourrons à ce qui suivra. »

« Il est possible que, redoublant de fureur contre un si étrange entêtement, tu finisses par entr'ouvrir les entrailles du globe et ne laisses rien subsister de ce que tu as épargné. Mais, enfin,

tout le monde sera content ; nous aurons assisté à une jolie expérience. Si elle tourne contre nous, nos valises sont prêtes, notre refuge est assuré. Le surlendemain, le ciel apaisé, les démocrates consentants et souriants, nous demanderons que l'épreuve soit refaite au nom de la liberté et de la religion ; et les siècles de siècles tourneront ainsi dans l'éternité, comme les chevaux aveugles autour de la meule d'un moulin. »

Le moyen qu'une nation ne dorme pas parfaitement en repos sur une si juste et si raisonnable proposition !

III

RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE

« *Une Assemblée de révision peut-elle décider entre la république ou la monarchie?* »

Voici ce qu'ils appellent poser franchement la question. Un peuple, se trouvant égaré entre la Seine, la Loire et le Rhône, las d'incertitudes, arrive à un carrefour où plusieurs directions opposées se présentent. Que faire ? où s'engager ?

En avant ? en arrière ? Il ne sait absolument ce qu'il veut, d'où il vient, ce qu'il est, ni où il est. S'il consulte son nom, il pourrait se croire en République ; mais il est aussi possible qu'il soit en monarchie. Comment sortir de ces apparences ? Pour s'informer de ce qu'il est, il convoque une assemblée de révision, laquelle, après délibéré, lui fait savoir que, tout bien pesé, les divers partis entendus, elle a choisi pour lui, par assis et levé, les institutions japonaises. On aurait peut-être pu se décider pour la *formule* des rois mages, qui présente beaucoup d'avantages ; mais, l'heure pres-

sant, et quelques membres s'étant absentés pour souper, les institutions du Japon ont passé à la majorité de deux voix. Le peuple, ravi de ce résultat, sort de l'anarchie; il prend aussitôt le teint jaune cuivré, et se met à chanter japonais. Un gouvernement sérieux se trouve ainsi fondé; la société se rassied sur sa vraie base.

C'est ici que l'on voit à quel point ceux qui s'appellent conservateurs, troublés par la volonté de lutter contre la force des choses, sont envahis de l'esprit de destruction: au moment où ils parlent de restaurer l'ordre social, ils détruisent, bouleversent à plaisir toutes les notions qui l'ont fondé.

Il est des choses qu'une assemblée peut faire; il en est d'autres qui lui sont impossibles. Je dénie absolument à une assemblée quelconque, fût-elle de révision, le droit et le pouvoir de faire, de créer de rien un nouvel ordre politique ou social. Je lui dénie absolument la capacité de choisir entre une République ou une monarchie. De tels changements, de telles innovations dans les affaires humaines, si elles sont autre chose qu'un jeu, ont une autre base qu'une discussion de tribune. Elles éclatent dans le monde avec la puissance de la nécessité; elles s'enracinent avec l'autorité d'un événement.

Pour passer d'un ordre de choses à un autre,

sachez qu'il faut un autre levier qu'une boule de plus ou de moins dans l'urne! Quelle risible manière de concevoir les sociétés humaines! S'imaginer que le berceau de ces grands corps flotte à leurs origines sur le sable mouvant d'une discussion qui les promène et les bat en tous sens! Où vit-on jamais une forme nouvelle de gouvernement surgir ainsi d'un scrutin! Ah! que le germe de ce qu'on appelle les constitutions du peuple est enfoui bien autrement profond dans la nature des choses! Ces constitutions sont gravées dans les événements longtemps avant d'être proclamées par les scrutins.

Pour tirer une République des entrailles d'une monarchie, il faut non pas un vote, mais une révolution; de même, pour ramener une République à une monarchie, il faut une journée; appelez-la comme vous voudrez, 18 brumaire, ou Entrée des alliés.

Est-ce la Convention qui a fait la République? C'est le 10 août, en rejetant la royauté et la rendant impossible; de même, de nos jours, la République était faite quand est venue la Constituante.

Ce qui a créé la forme du gouvernement de 1848, c'est un événement. C'est la puissance mystérieuse qui a éclaté au 24 Février. La République est née, comme toutes les formes politi-

ques, d'un explosion, d'un coup de tonnerre, d'un acte de la nécessité souveraine devant laquelle les hommes se sont abaissés au moins un moment.

L'Assemblée constituante, comme l'eût fait à sa place toute autre réunion d'hommes, a compris ainsi ses limites. Elle a reconnu que l'origine, la source des grands changements qui s'opèrent dans le principe de la constitution et dans le tempérament d'un peuple, ne sont pas affaire d'amendement ni de ballottage. Qu'a-t-elle fait ? Tout ce qu'elle pouvait faire. Elle n'a pas choisi, elle n'a pas délibéré, elle n'a pas envoyé ses huissiers compter, supputer les voix, sauf à redresser le calcul le lendemain et remplacer au *Moniteur*, dans un erratum, République par monarchie. Non ! ce fut là son seul instant de grandeur : elle a acclamé ce qui était dans les choses.

Certes, il eût fait beau voir un de nos collègues se lever et dire, approchant comme dans *Cinna* :
« Mes chers amis nous allons peser et balloter
« l'état démocratique et l'état monarchique. Chacun
« fera son choix ; le mien est pour Chilpéric. Voici
« mon suffrage. » On se fût contenté d'en rire.
Mais rien de tel ne fut dit, et nul ne le pensa.
Les royalistes, s'il y en avait, savaient que les
vrais rois, comme tous les pouvoirs durables,
se font par acclamation sur le pavois. Ils ne se

glissent pas, roulés et anonymes, dans l'urne d'un huissier.

Est-il croyable que ce soit nous, républicains, qui soyons obligés de leur rappeler ce qu'ils nous ont enseigné depuis mille ans sur l'origine et la fondation des pouvoirs publics ?

Vous demandez la révision, parce que, dites-vous, c'est la rétractation du 24 Février ; ici, vous approchez du vrai.

Oui, pour détruire la République, il vous faut détruire sa base, qui est, non pas une boule, un hasard de suffrage, mais une journée de la Providence. Voulez-vous effacer la République ? Effacez-en la cause, je veux dire ce jour maudit qui n'aurait pas dû naître, où le soleil s'est voilé, où la Providence a somméillé, où la terre a échappé par hasard aux volontés d'en haut. Vous avez eu un instinct heureux, lorsque, vous acharnant contre cette date, vous l'avez couverte de malédictions et d'injures. Malheureusement, les injures passent, la date demeure ; c'est elle qu'il faudrait retrancher du cercle de l'année ; car, tant que ce jour subsiste, il entraîne avec lui son lendemain ; tant que le fait demeure, il a ses conséquences ; tant que l'arbre est debout, il porte son fruit, et ce fruit c'est la République.

Vous voulez couper l'arbre par le pied ? d'accord ; mais comment vous y prenez-vous ?

Certains que l'injure, la calomnie, n'ont pas réussi, vous arrivez à trouver un autre remède. Vous pensez qu'une chambre de révision, dûment avertie et chapitrée, pourra faire ce qui vous est impossible : faire rentrer la terre dans sa vieille orbite.

Et moi je vous répète : Une assemblée peut changer ce qu'a fait une assemblée ; mais, quelque nom que vous lui donniez, constituante, législative, révisonnaire, elle est incapable d'anéantir un fait, d'effacer une journée. Que lui servira de se mettre en colère contre les choses ? « Cela leur est fort égal, » disait déjà Marc-Aurèle.

Une chambre constituante, si introuvable qu'elle soit, n'est rien, si elle n'est précédée d'un événement dont elle exprime les conséquences. La Chambre de 1815, révisonnaire s'il en fut, dans *la totalité*, puisqu'elle nous a fait passer en un clin d'œil de l'empire à la royauté, était une fort belle chose. Mais elle avait été précédée d'une chose qui ne l'était pas moins : de l'invasion de douze cent mille alliés. Cette assemblée n'eut d'autre peine que de résumer, dans ses lois, ce moment de félicité. La Chambre des députés de 1830, voilà aussi une assemblée vraiment révisonnaire dans *la totalité*, puisque, du lundi au mardi, elle nous a donné la formule orléaniste au lieu de la formule légitimiste. N'oubliez pas, cependant, que ce chan-

gement n'a pas été seulement de sa part un caprice subit; les choses y avaient eu quelque part; la veille, un petit événement s'était passé, il est vrai, fort peu connu; la Révolution de juillet.

Ici nous revenons au point de départ. Comment effacer le principe du mal? Comment anéantir le 24 Février? Ce qu'a fait une révolution ne se défait pas par un amendement. Voulez-vous donc que le 24 Février disparaisse et que nous cessions de dater de cette heure, montrez-nous, non des discours, mais un acte. Choisissez à loisir dans tout le calendrier votre jour et votre heure. Qu'à un moment donné toute cette terre de France, faisant amende honorable, se pavoise du drapeau blanc; que la moindre chaumière ait son oriflamme; qu'une grande voix partie des entrailles du sol s'écrie, par la bouche de trente-quatre millions de flagellants : « Mes frères! j'ai péché! je demande
« merci à Suwarow! miséricorde à Blücher! par-
« don à Wellington, et à tous nos bons alliés,
« d'avoir chassé par trois fois ceux qu'ils m'avaient
« imposés. Cela est mal, très mal, d'avoir si in-
« dignement méconnu le bien qu'ils me voulaient
« faire. Enfin! j'ai péché, je le confesse; voici
« mes mains, liez-les moi. »

Et il ne suffirait pas que ce sage discours fût tenu au fond du cœur par le peuple de France, il faudrait, cette fois, des preuves efficaces, visi-

bles à tous les yeux, d'un repentir sincère ; tels que, au dehors, de bons gages donnés à la sainte invasion : la Lorraine et l'Alsace, bien entendu, remises d'abord, sans conteste, à leurs vrais propriétaires ; au dedans, le lis honoré à chaque boutonnière, l'aigle et le coq proscrits ensemble dans le moindre village ; nombre de bourgeois qui, ôtant les palissades de leurs biens nationaux, iraient sur les grandes routes en quête du maître légitime pour lui rendre sa terre ; force ouvriers qui, d'emblée, referaient les jurandes ; force pay-sans qui rétabliraient gabelle, corvées et main-mortes ; tous les faubourgs de Paris qui, dès la première heure, rebâtiraient la Bastille ; et cela, de bon gré, d'inspiration, sans attendre les nouvelles. Quand cette journée aura lui, nous reconnaitrons à ce signe que le passé est redevenu le présent.

Rien de plus simple alors que la conduite à suivre. Dès le lendemain de ce grand jour, vous convoquez votre assemblée de révision ; elle arrive, elle constate, ou plutôt elle acclame les faits que je viens de rapporter. Les verdetts de 1815 ressusitent, le poing fermé, et couvrent la place de la Concorde. La Providence se prononce ; dix-sept acclamations répondent Monarchie aux dix-sept acclamations républicaines de notre Constituante. Les faits parlent à la place des orateurs ; personne

ne discute, tout le monde consent; une formule fait place à une formule; la question de gouvernement est résolue et nous voilà au port, dans le définitif.

Cela revient à dire que demander la révision légale pour avoir la monarchie blanche ou bleue, c'est s'amuser d'une absurdité, ou provoquer avant toute discussion préalable, une révolution de faits.

Pour arriver à votre dénouement, retenez bien ceci: Que vous avez eu d'abord votre journée, où Dieu sait quel ruisseau de sang aura coulé. C'est là le point convenu entre nous, et le premier anneau de notre raisonnement. Sinon, non. Pour que vos arguments cessent d'être risibles, il faut qu'ils soient tachés du sang d'une révolution nouvelle; jusque-là je serais dupe de prendre au sérieux des semblants d'idées cent fois mises en poussière par ceux qui s'en servent aujourd'hui. Le seul moyen, sur ce terrain, de n'être pas burlesque, c'est d'être criminel.

Car, de s'imaginer qu'*en pleine légalité*, sans qu'une porte ait été ouverte ou fermée, ni une vitre cassée, sans qu'un seul commissaire ait verbalisé, il surgisse une assemblée pour nous dire: « Vous êtes bleus, ou rouges, je vous fais
« blancs, ou noirs; vous êtes République, je vous
« fais monarchie; » c'est assurément la plus

froide, la moins divertissante, la plus sotte extravagance qui puisse entrer dans la tête des hommes.

Peu de gens, il est vrai, nous proposeront rien de semblable. Puisque nous sommes républicains, nous voilà obligés d'être impartiaux entre la République et la royauté; à d'autres il appartient de faire pencher le plateau. Pour cela, nous convoquerons, à notre place, une autre assemblée, laquelle aura plein pouvoir de faire d'un rond un carré; et, déjà, notre conscience nous empêche de limiter son autorité sur ce point. Que serait-ce, bon Dieu, si nous la gênions en rien, d'avance, dans le choix de l'impossible?

Quoi! cette chambre ne sera enfermée dans aucune muraille! elle ne sera réglée par aucun événement! Dieu lui-même est soumis à des lois; pour elle, c'est la loi des choses qui lui sera soumise. Elle pourra se placer comme elle voudra, *en dedans* ou *en dehors* des faits, c'est-à-dire en dedans ou en dehors du sens commun!

Oh! l'heureuse assemblée! Qui ne voudrait en être membre? Elle aura le don des miracles, et ne pliera sous aucune des verges de la nécessité! Les contes de fées n'auront rien vu de semblable. D'abord, elle fera de nous ce qu'elle voudra! Plaise à Dieu qu'il lui convienne décréter d'abord que nous serons tous gens d'esprit et d'honneur.

Le reste suit sans peine. Certes, il lui coûtera peu d'ajouter, je pense, la raison, la modération, pour chacun de nous. Adopté. Dans cette voie elle serait mal conseillée de ne pas réviser du même coup notre constitution physique. Je suppose qu'elle nous donnera à tous six pieds de haut, pour le moins. Quand nous votâmes ce point, nous étions au complet. Je suis encore d'avis qu'elle nous fasse tous beaux de visage comme Alcibiade, en interdisant, toutefois, de grasseyer et loucher comme lui. Bien ! Voilà le laid proscrit, sans difficulté, par assis et levé. Vraiment, elle manquerait à son mandat, et trahirait sa mission, si, après avoir révisé la couleur de nos yeux, elle ne décrétait aussi, pour nous, une verte jeunesse, et, au besoin, l'immortalité terrestre.

Allons ! voilà qui est fait. Sages, beaux, presque immortels, je vois que nous sommes déjà à peu près demi-dieux, grâce à cette bonne assemblée. Que faut-il davantage ? Du reste, je m'en rapporte à elle.

Il ne suffit pas d'être glorieux. Tout est bon d'une nation, hormis d'être ridicule. Quand on s'appelle soi-même le premier peuple du monde, il y a déjà quelque déplaisir à se réveiller dernier laquais de monseigneur Antonelli. Du moins la place est bonne, bien nourrie d'indulgences,

bien payée de reliques, copieusement abreuvée
d'avaries. Pour l'amour de Dieu, sachons y
demeurer. Ne descendons pas au-dessous, s'il
vous plaît.

IV

CONDITIONS DE LA MONARCHIE.

Supposons que l'absurdité soit la raison même et qu'une assemblée de révision puisse choisir à son gré, indépendamment des faits, entre toutes sortes de systèmes contraires. Voyons, dans ce cas, les conditions de ces systèmes.

Si je voulais la monarchie, j'en voudrais certainement les conditions, car je croirais cette institution nécessaire; et sans me soucier beaucoup des obstacles, ni des inconvénients, je me préoccuperais, avant tout, de la rétablir et de la rendre durable.

La première chose que je ferais pour cela, serait d'examiner entre les deux formes de royauté qui se présentent à moi, laquelle je pourrais armer et défendre le mieux contre la révolution. Je ne tarderais pas à voir, que de ces deux systèmes, un seul présente quelque possibilité de défense. La royauté constitutionnelle portant en soi la révolution, c'est-à-dire l'ennemi, je la rejetterais du premier coup, et mon choix serait

ainsi commandé pour la royauté légitime. Je m'y enfermerais comme en une citadelle.

Cela posé et mis hors de doute, je me demanderais sincèrement: Qu'est-ce que la monarchie légitime pour la France de mon temps? La main sur la conscience, je répondrais: La monarchie, c'est l'invasion.

Car il me serait évident que la nation toute seule n'a pas produit, en 1814 et 1815, le système de la restauration et du droit divin, mais que la force de l'étranger en a été la cause principale. Dès lors, je m'attacherais avec piété à la religion de la force. L'invasion se trouvant être mon point de départ, je retremperais, autant que je le pourrais, mon système dans son berceau sacré.

Je commencerais à comprendre ce que les événements mettent de plus en plus en lumière, à savoir que les ennemis avaient imposé chez nous les deux dynasties des Bourbons comme les stigmates de la conquête; ils s'en étaient fait un moyen de perpétuer chez nous leur victoire. A ce point de vue, les fautes de la Restauration m'apparaîtraient; je les reconnaîtrais ingénument sans vouloir rien farder. Il demeurerait constant pour moi que la Restauration, tant de la branche aînée que de la branche cadette, devant tout à l'ennemi, devait tout lui rapporter; qu'ayant reçu la dépouille de la France, frappée, meurtrie,

foulée, anéantie, elle devait bien se garder de réchauffer le cadavre d'Hector. Elle avait reçu un pays expirant, elle devait l'achever, c'est-à-dire maintenir, augmenter l'occupation étrangère, non pas seulement dans quelques provinces, mais dans toutes; se refuser obstinément à la recomposition d'aucune armée nationale; anéantir le commerce déjà exténué; appauvrir la bourgeoisie et la saigner à blanc, au lieu de la réveiller par le pauvre prélèvement de deux milliards, qui chatouilla la blessure sans la rendre mortelle; par-dessus tout, interdire absolument la discussion. C'était une conquête, il fallait le comprendre. A ce prix, on avait pour durer les chances que présente toujours un système suivi.

Au lieu de cela, voyant Louis XVIII et Charles X ouvrir eux-mêmes des tribunes à la liberté parlementaire, conserver le droit d'écrire et de penser, le garantir même par leurs Chartes, je ne me ferais aucune illusion sur les conséquences de telles fautes. Je reconnaitrais, sans tergiverser, que, croyant dompter l'ennemi, ils l'ont fait entrer dans la place. Ils ont réchauffé le serpent; quelle merveille qu'ils en aient été mordus?

La Chambre introuvable de 1815 eut un moment l'inspiration sérieuse de ce qu'exigeait une restauration monarchique. Elle fit paraître quelque étincelle du génie de réaction qu'avait montré

Philippe II pour ressaisir les Flandres ; elle sut verser à propos le plus pur sang de nos veines. En un mot, par sa terreur blanche, elle témoigna qu'elle avait le sentiment vrai des conditions de la monarchie, et qu'elle voulait les remplir sincèrement. Que pouvait-on espérer davantage ? Par malheur, il était dans sa nature de détruire d'une main ce qu'elle faisait de l'autre. Il aurait fallu que son édifice d'absolutisme s'élevât, comme ailleurs, dans le silence et dans l'ombre. Au contraire, ce n'étaient que discours, éclats de discussion ; si bien que, pour tuer la liberté, elle établissait dans le pays, ne pouvant mieux, les habitudes d'un peuple libre. Quand ses échafauds tombèrent, la tribune resta ; dès lors tout fut perdu.

On le vit bien, lorsque des écrivains, avides de paroles, persuadèrent leur roi d'accepter simplement la discussion avec la révolution. Liberté de la presse, liberté de la tribune, liberté de suffrage, devaient être, selon M. de Chateaubriand et ses amis, les fondements d'une bonne monarchie. Bientôt, de la discussion, jailliraient les lumières royales. D'ailleurs, ils parlaient, ils écrivaient si bien, qu'ils allaient soudain convertir le globe. Qu'on mit seulement leur savoir à l'épreuve, chacun de nous se ferait leur disciple. Il n'en fut rien. Tout ce qu'on emprunta à la Révolution ne servit qu'à la Révolution. C'était bâtir, comme

Scipion, des temples aux tempêtes. Deux fois elles en sortirent, en 1830 et en 1848. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, ces cruelles ne montrèrent aucune reconnaissance pour la main qui les avait nourries.

Instruit par cette expérience, je l'aurais toujours sous les yeux ; et je saurais qu'il ne peut entrer, sans un péril de mort, aucun élément, aucune parcelle de la Révolution dans ma royauté. Plus de tribune, plus d'Assemblée, plus de presse, ni rien qui s'en approche. Ceci est élémentaire. J'aurais besoin, d'abord, de retremper mon sceptre à son principe, dans une invasion. Je pourrais l'appeler intervention amie, alliance, telle que celle que nous exerçons si bien à Rome ; le nom ne me fait rien, mais la chose m'est indispensable. Il me faut, à mon sacre, une armée de Cosaques ; c'est la première condition. Je la considère comme tellement nécessaire, tellement inhérente au système, que, si vous ne m'accordez ce point, je suis forcé d'abdiquer, vous laissant en pleine anarchie, sans ajouter un mot.

Je ne ferais pas la faute de garder une armée nationale, pour en être abandonné, comme cela s'est vu deux fois. Mais, ayant les yeux fixés sur ce que font les Autrichiens en Lombardie, les Russes en Pologne, qui me paraissent avoir trouvé le seul système sérieux, efficace, de restaurer une

autorité tombée sous l'opinion nationale, je les prendrais, autant que je pourrais, pour modèles ; et je m'appliquerais comme eux à énerver, à extirper les forces matérielles aussi bien que morales, du pays où je voudrais enraciner ma restauration.

Une des choses qui me donneraient le plus à réfléchir serait d'empêcher qu'il ne se trouvât jamais un grand nombre d'hommes forts et capables de se soulever contre l'autorité de fait. Pour obvier à ce danger, je ne verrais rien de mieux que d'imiter les Autrichiens, qui transportent les Italiens en Hongrie, et les Russes, qui transportent les Polonais en Crimée. Assurément, le czar et l'empereur ne refuseraient pas que l'on versât et disséminât dans leurs cadres le plus grand nombre possible de Français, à mesure qu'ils atteindraient la virilité. Ou ces hommes ne reverraient jamais leur pays, ou ils le reverraient brisés par la vieillesse, quand ils seraient devenus incapables de nuire.

L'état de siège, tel qu'il est exercé chez nous dans l'Ain, depuis deux ans, serait aussi pour moi une institution à laquelle je n'aurais guère à reprendre, si ce n'est que je l'étendrais à tout le territoire de France. Peut-être y joindrais-je la bastonnade et le cavaletto, quoique, à vrai dire, la première de ces choses me répugne, d'après

l'essai qui s'en fait parmi nous en des occasions solennelles.

J'aimerais aussi à rétablir d'un trait de plume le serfs et les barons, le château de Barbe-Bleue, surtout les vieilles mœurs, celles de Louis XV et du maréchal de Richelieu; puis les courtisans, les flatteurs, les traitants. Peu de choses, dit-on, suffiraient pour cela.

Quant à la religion, j'ai déjà dit ailleurs qu'il me la faut telle que sous saint Louis; par conséquent, au préalable, révocation nouvelle de l'édit de Nantes, expulsion de tous judaisants, libertins et protestants. J'ai besoin de percer d'un fer rouge toute langue aiguisée qui blasphémera. Du reste, à son avènement, mon roi renouvellera le serment officiel d'exterminer les hérétiques, eussent-ils voté l'expédition de Rome. Je sais que nous marchons dans cette voie, mais combien lentement et timidement! Que gagnez-vous à vous convertir à demi! D'être pris pour socialistes par les journaux religieux; ils vous le répètent chaque matin, et non sans quelque raison. Comment, en effet, vous tenir aucun compte d'un zèle aussi tiède? C'est peu de dénoncer, destituer; il faut croire, mes frères, précisément comme nos aïeux, c'est-à-dire relever en un jour tout ce que nous avons renversé en trois siècles, et renverser tout ce que nous avons élevé.

Voilà, comme dit Platon, ce que m'inspire *la Muse royale*. Si vous m'accordez ce que je réclame, ma monarchie est armée; Dieu fera le reste. Je crois fermement que mon utopie n'a de chances que si les institutions que je demande me sont concédées sans délai. Car il me les faut toutes, seulement pour essayer de vivre. Refusez-m'en une, et ce trône, si savamment rétabli, est déjà renversé; une nouvelle révolution plus terrible que toutes les autres vous menace. Et croyez que je parle sérieusement. Est-ce ma faute à moi si j'ai l'air de sourire en exposant les conditions réelles de la vie pour ce qui ne peut plus être? Falloit-il prendre la massue pour frapper des fantômes qui se savent fantômes. Ce n'est pas mon avis.

Quand j'ai fait ainsi mon plan de Restauration non pour un jour, mais pour une vie de peuple, quand je l'ai appuyé sur l'expérience et la force des choses, sur le principe de l'institution, sur la science de M. de Bonald et de M. de Maistre, et quand je cherche autour de moi par qui me faire assister dans un si grand dessein, je vois avec terreur que je suis seul ou à peu près; et je finis par découvrir que, s'il n'y a plus de rois en France, il y a encore moins de royalistes.

Ce qui est toujours fréquent dans les temps difficiles, je rencontre des hommes qui veulent une chose, et qui n'en veulent pas les conditions indis-

pensables. Tel m'accorde une de mes institutions, tel m'en accorde une autre ; mais d'accepter le système dans sa rigueur, qui seul fait sa force, c'est à quoi nul ne veut consentir. Ils me chicanent sur les plus simples, les plus nécessaires de mes exigences. Qui défend encore, si ce n'est moi, le droit divin ? Ils veulent garder une ombre de liberté, de nationalité, sans savoir que cette ombre seule est la mort du système, Bientôt, vous le verrez, on me contestera, sans doute, le silence obligé, la ruine imposée, tout enfin, l'étranger même, peut-être. Et à la place, que mettent-ils ? une chose révolutionnaire s'il en fut, une Constituante, qui doit faire sortir directement ou indirectement de je ne sais quelle combinaison de boules, où ma raison se perd, l'hérédité du pouvoir monarchique !

O libéraux endurcis, révolutionnaires envieux, qui vous croyez royalistes, bâtirez-vous toujours sur les orages ? Laissez-vous toujours percer en vous le vieil homme sous le converti ? Sachez donc que la perpétuité exclut le vote, et réciproquement le vote exclut la perpétuité. Si je vous accorde, quant à présent, une éternité d'un jour, qui peut m'empêcher de vous la reprendre demain ? Comment respecterai-je l'hérédité politique ? Née d'un caprice, qui m'empêchera de la défaire par un autre ? Créant des monstres incapables de vi-

vre, vous mêlez le *bon plaisir* et le *contrat social* ; vous confondez M. de Bonald avec Jean-Jacques. Ah ! qu'il en coûte de renoncer au péché dans lequel on est né ! Votre endurcissement dans la liberté vous lie malgré vous ; il vous empêche de vous associer à mes projets. Dès lors je suis contraint moi-même de renoncer à mon château en Espagne, auquel je commençais à m'attacher : et je passe, avec regret, à une autre utopie.

Cherchant son utopie, un doctrinaire vous disait : « Il vous faut un Monk ou un Washington ; « et, comme je ne vois pas encore parmi vous le « planteur américain, j'attends avec certitude le « restaurateur de la royauté anglaise. »

En cela, il se trompait.

La pente des républiques catholiques telles que la vôtre est de devenir d'abord une république princière, et, de république princière, une principauté absolue. Rassurez-vous donc pleinement ; vous ne courez aucun risque d'avoir un Washington, mais bien plutôt quelque dictateur, d'abord à temps, puis à vie, puis à toujours, peut-être, que sais-je, quelque docteur Francia, s'il en est d'une maison connue, et qui vous inspire confiance. Voilà votre pente, à quoi il faut remédier ; et cela est si vrai, que la révision, incapable de produire la monarchie, comme je viens de le démontrer, n'a au su de tout le monde, d'autre but que d'ouvrir la porte de l'article 45 au Bonapartisme.

Qu'est-ce donc que le Bonapartisme ? l'Empire ; et qu'est-ce que l'Empire ? Avant de répondre, je dois un remerciement sincère à la Société du Dix-Décembre ; elle nous a rendu, et à moi en particulier, le sens de l'histoire. Avant que cette glorieuse société ne se fût montrée, nous étions sous le joug des souvenirs mélancoliques de Sainte-Hélène. Vous savez si les souvenirs rapportés de l'île nous avaient touché l'âme. De fait, nous avions changé l'histoire en légende. Qui de nous, à travers les branches du saule pleureur de Sainte-Hélène, ne s'était fait son empereur à sa guise ? Nos chansons, nos livres, n'étaient pleins que de lui. Vous le connaissez par le *Mémorial* : un fermier d'Amérique qui maniait la charrue et lisait l'*Héloïse* ; très sensible, on ne peut plus facile aux larmes, ennemi du fracas de la guerre et des armes, au point qu'il ne pouvait seulement souffrir que le petit Las Cases tirât, à Longwood, sur un passe-reau, ce qui nous est certifié par le père ; ami du silence, partisan de la république des fourmis, qu'il régentait pourtant quelquefois dans son jardin ; simple, uni, content de tout, s'il faisait mat un roi d'échec ; avant tout, libéral, grand parlementaire ; que vous dirais-je, enfin, abonné du *Courrier*. Voilà notre héros, et ce qui nous restait de l'histoire ; d'ailleurs nous n'en voulions pas d'autres. Nous en pleurions encore au 10 décembre.

Quand vint la Société, elle fut naturellement indignée de notre ignorance. Charitablement, elle entreprit de nous en guérir. Ce fut bientôt fait ; peu de leçons nous suffirent. Alors quelques-uns d'entre nous prétendirent que, sous l'homme sensible de Sainte-Hélène, il y avait eu autrefois, vers 1809, un maître assez dur, un soldat assez rude, qui avait un peu guerroyé, disait-on, d'ailleurs médiocrement ami des journaux, de la tribune au point qu'il avait eu un Sénat de muets. Ceux-là le dirent à d'autres, qui le répétèrent ; on fit des recherches dans les bibliothèques ; le fait se trouva vrai. On découvrit qu'il ne blâmait qu'une chose en César. Devinez laquelle?—D'avoir aimé Cléopâtre?— Non. — D'avoir coupé le pouce aux Gaulois ? non. — De s'être laissé mettre au front la couronne par Antoine ? — Point du tout. Vous n'y êtes pas ; faut-il vous la dire ? Il ne blâmait en lui que d'avoir hésité à passer le Rubicon. Quoi donc ! Tarder un instant à fouler la loi jurée, se faire un scrupule de mentir à son serment ; s'arrêter une heure devant la liberté ! Misère ! Cela lui faisait pitié, et lui paraissait impardonnable chez César. Un peu plus, il l'eût rayé du nombre des grands hommes.

Quand l'histoire fut retrouvée, beaucoup de gens en conclurent que rien n'était moins rassurant pour la légalité. Ils changèrent d'opinion sur le plan-

teur de Sainte-Hélène, et pensèrent que, tout mort qu'il était, son ombre était encore pesante ; plusieurs allèrent même jusqu'à craindre qu'elle ne nous enchainât d'une tyrannie posthume. Voilà au vrai, où nous en sommes.

Cela dit, je reviens à ma question :

Qu'est-ce que l'empire ?

Voici ma réponse :

Prenez, les unes après les autres, les têtes de tous les Français qui ont paru dans le monde depuis les Carlovingiens ; toutefois, jusqu'à Napoléon ; je dis les têtes royales aussi bien que les bourgeoises et les prolétaires ; vous n'en trouverez pas une qui ait eu l'idée de faire de nous un empire. Cette idée n'est pas de nous ; on l'a volée à l'Italie. Là-bas, au contraire, Romains ou voisins de Rome, se croyant tous au moins cousins d'un César, il n'est personne d'entre eux, qui, en son temps, n'ait voulu avoir son empereur. C'est de quoi ils ont toujours raffolé, depuis leur poète Dante, jusqu'à Métastase, en passant par Pétrarque. Que voulez-vous, ce fut leur manie ! Ils appelaient cela être Gibelins, avoir un empereur, non pas tel que celui de Rome, mais sagement accommodé à notre temps, un César féodal, escorté de ducs, comtes, barons, abbés. Dieu merci, ils ont eu leurs Césars, sans interruption depuis Barberousse jusqu'au présent César d'Autriche et à son tribun des

soldats, Radetzky, qui les en font assez repentir Bonne ou mauvaise, telle fut leur idée. Jamais elle ne s'était montrée chez nous. Quand vint Napoléon, lui, Italien, issu de Florence, nous apporta naturellement l'idée gibeline toute formée, préparée dans le sang de ses veines. Un César du moyen âge, avec Turpin pour grand prêtre, avec un Sénat de marquis, rien ne lui semblait plus simple à lui, ni à nous plus étrange ! Que de peine il se donna pour plier nos cerveaux ! La nature, ingrate chez nous, résistait. Nous ne savions ce que c'est d'être Gibelins. Cent batailles et plus ne nous l'enseignèrent pas. La France ne pouvait devenir Italie ; là était le mal.

Ainsi, les *Idées napoléoniennes* sont les idées gibelines. Où Napoléon n'était pas, elles disparaissaient.

Vit-on jamais pareil travail pour dompter la nature ! Jamais dans ce règne une heure de sommeil. Il fallait que l'empereur eût sans cesse la main occupée à refaire son empire. Cette main manquant un seul jour, on vit tout disparaître.

J'en conclus que l'empire ayant pour but de nous refaire en un clin d'œil, des pieds à la tête, c'est-à-dire de changer la France du dix-neuvième siècle en Italie du moyen âge, de métamorphoser notre race, il faut pour essayer pareille utopie,

chez le peuple beaucoup de complaisance, chez le prince beaucoup de génie, dans les institutions beaucoup de despotisme ; trois conditions qui nous embarrassent peu, au moins la dernière.

Ces principes établis, nous pouvons, je crois, construire notre empire. Rien ne s'y oppose ; travaillons-y donc avec la même impartialité que nous avons mise tout à l'heure à faire, armer et défendre notre royauté.

Pour lui donner sa vraie légitimité, je suis d'avis que nous le fassions Gibelin, comme il doit être. J'en serai moi-même l'empereur, si vous le voulez bien.

Ce qui me plaît d'abord dans notre utopie, c'est qu'elle n'a pas absolument besoin, comme la précédente, d'une invasion de l'étranger. Non.

La servitude volontaire nous suffit, et c'est là un grand point. Je la suppose ; l'hypothèse ne choque en rien l'expérience.

Je commence par me faire adresser de tout le globe deux cent soixante-cinq milliards de pétitions demandant mon avènement ; quoique, à vrai dire, j'en aie déposé une moi-même de braves gens de Courmangoux, qui prétendent que leur signature leur a été extorquée par leur garde champêtre ; sur cela, on les tourmente. N'importe, passons. Me voilà hors de la Constitution. Trente-six millions

de Français ont particulièrement signé leur déchéance. Du même trait de plume, légalisé, ils se sont effacés du rang des peuples libres, ou prétendant l'être. Je marche sur cette poussière humaine. Bref, sans savoir comment, je me trouve empereur. Maintenant, que faisons-nous ?

Ici, je vous l'avoue franchement, parvenu si vite à cette élévation, la tête me tourne ; le vertige commence à me saisir. Conseillez-moi pour ce qui suit.

Et d'abord, il me faut absolument, avant tout des barons de ma façon, des comtes, et douze pairs autour de ma Table-Ronde. Où les prendrai-je ? Chez les boutiquiers ? Je me brouille avec les légitimistes. Chez les légitimistes ? Je me brouille avec les boutiquiers. Il faut donc me passer de comtes, de barons, de Table-Ronde. Fâcheux commencement, vous l'avouerez. Le système manque déjà de base. Quel empereur se vit réduit à cette nécessité dès son avènement ?

Je ne puis ne pas voir que cette France, découpée en 1815, est bien petite pour un empire français ; mes regards la dépassent de tous côtés. D'ailleurs, je vous prie, de bonne foi, qu'est-ce qu'un empereur qui n'est pas maître au moins de l'empire romain ? En ferai-je la conquête ? Vraiment elle me tente. Partirai-je pour la guerre ? Voulez-vous me suivre ? Allons ! je vois à vos

physionomies qu'il me faut déjà renoncer à Marengo et Austerlitz.

Au moins, me laisserez-vous, tranquillement et sans débats, imiter les Césars de Rome? Ils ont renversé la vieille société, sans bâtir la nouvelle. Ils ont aboli le patriciat, nivelé la noblesse, exterminé les riches sans enrichir les pauvres. Est-ce là ce que vous demandez de moi dans l'ère des Césars? Expliquez-vous clairement.

Une immense espérance m'a porté sur le faité. Il faut faire quelque chose; voyons, qu'attendez-vous de moi? Préparer le légitimisme, conserver l'orléanisme, garantir le républicanisme, sauvegarder l'ultramontanisme, patroner le bourgeois, anoblir l'ouvrier, est-ce tout? Par où commencer? Je ne saurais, en vérité, toucher à un point, sans m'aliéner tous les autres, tant vos vœux sont contradictoires. Puisque je ne puis imiter ni César ni Napoléon, et que tout le reste a des inconvénients, le plus sage, je pense, sera d'imiter mes prédécesseurs, en prenant leur devise: Rien, rien, toujours rien.

Cependant le monde est impatient, il s'agite. Plus il a espéré, plus il se détache. Qui jamais aurait cru que ces hommes, si courbés, si prosternés hier à mon sacre, se seraient relevés avec tant d'insolence? Que cette nation est changeante! La voilà maintenant qui demande des gages! Mes

fidèles sont devenus les plus exigeants. Prêts à la révolte, ils vont répétant partout que je les ai trompés, sans voir que les contradictions qu'ils attendaient de moi rendent mon empire impossible.

Ne pouvant dormir, le cœur plein de soucis, les bras croisés sur la poitrine, je passe, sur le minuit, au Carrousel, la revue des morts de Waterloo, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure de Raffet. Les chevaux, pâles comme celui de l'Apocalypse, galopent dans la brume; ils ont perdu le frein et la bride. Les cavaliers, les yeux fixes et flamboyants, passent sans saluer de l'épée, car leurs bras se sont roidis sous la terre; ils n'obéissent plus à aucun mot d'ordre d'ici-bas. — Eh bien! mes braves, qu'en pensez-vous? — Soudain, de leurs rangs, part, au défilé, une voix rauque, comme celle des ossements: — « Avons-nous « mordu la poussière pour le plaisir des rois? « Sommes-nous donc morts à Ligny pour les blancs? « à Mont-Saint-Jean pour Loyola? »

A ces mots, mon étoile se cache. Je rentre en mon palais. Toujours, partout, la voix terrible me suit jusqu'à mon chevet. J'y reconnais un aver-tissement d'en haut. Triste retour des choses humaines, qui m'en annonce un plus grand!

Comment cela finira-t-il? — Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. — La coalition

qui m'a nommé s'est rompue en lambeaux ; chacun de ses tronçons s'acharne contre moi. Je n'ai pires ennemis que ceux qui attendaient tout de moi, follement. Aujourd'hui, mais trop tard, je vois que mes bons conseillers étaient ceux qui voulaient me faire redevenir simple citoyen. Que ne les ai-je écoutés ! De grands malheurs eussent été épargnés, à moi et au monde. Sans avoir eu mon Marengo, aurai-je donc mon Sainte-Hélène !

Sur cela, lecteurs, j'abdique ici l'empire, avant que *le Bellérophon* n'entre dans le port.

VI

CONCLUSION.

En sortant des utopies pour rentrer dans la République, je découvre dans cette forme de gouvernement un désavantage dont je ne m'étais pas aperçu et que je ne saurais dissimuler. C'est d'être possible, et surtout d'exister.

Quoi ! descendre sitôt du ciel des chimères, lâcher déjà l'ombre pour la proie, l'imaginaire pour le réel, revenir simplement à ce que la nature des choses a mis sous notre main, quitter fumées, illusions, accepter le possible, l'améliorer même, fi donc ? Nous prend-on pour des bourgeois ? Comment ! plus de révolutions, plus d'inconnu, plus de trônes détruits aussitôt que relevés, plus d'empereurs qui traversent la terre en trois pas, d'Ajaccio à Sainte-Hélène ! plus de renversements, ni d'écroulements ! Au lieu de cela le mouvement régulier de la volonté nationale exprimée sans violence, tout uniment, sans bris de royaumes et d'empires ; le droit, la légalité, la sincérité j'allais presque ajouter la formule écrite sur nos

monuments), quel ennui profond ! quel désœuvrement ! Comment passer la journée sans voir tomber au moins une monarchie ?

Je l'ai avoué en commençant ; ces inconvénients ne sont que trop réels. La République peut être, puisqu'elle est. Fâcheuse impression et presque irrémédiable auprès du cœur de l'homme, si dégoûté de ce qu'il peut avoir, si amoureux de l'impossible !

Cependant, en creusant davantage, peut-être pourrions-nous rencontrer aussi chez nous, dans notre régime, quelque chimère, quelque mélange d'impossible qui rachèterait ce défaut de notre cause. Exemple : la loi du 31 mai. Vous nous liez bras et jambes, après quoi vous nous dites : « Je gage que tu ne cours pas si vite que moi. Si tu n'acceptes pas, la preuve est évidente que tu te défies de tes forces, et j'ai gagné mon pari. » Penser que nous tombions dans ce piège, et que le monde s'y trompe, voilà déjà vraiment une très bonne utopie.

Il s'en trouverait d'autres. Si la Révolution française s'arrêtait où nous sommes, croit-on qu'elle vaudrait ce qu'elle a coûté ? Serait-ce là le juste paiement de tant de sang versé ? Certes, notre nation a prêté au dehors, depuis 1815, en toute occasion, son appui aux libertés du monde. En 1822, elle a étouffé, par la force, la Révolution en

Espagne ; en 1847, la Révolution en Portugal ; en 1849, la Révolution en Italie. Ce sont là des services. Mais enfin est-ce tout ? Avons-nous accompli par là chacune des promesses de nos pères ? L'imaginer est une utopie qui ne cède en rien à la précédente.

Que serait-ce, si je lisais dans l'avenir ? Je vous verrais unis, la main dans la main, oubliant vos querelles, frères, non pas de bouche, mais de cœur, au giron de la France, qui ouvrirait ses grands bras pour embrasser le monde. Personne, alors, ne pourrait croire qu'il fut un temps où l'on disputait le suffrage à l'ouvrier, au paysan. Car, grâce à leurs mains, cette terre qui est la nôtre, fleurirait de moissons sans pareilles, où chacun de nous pourrait glaner, et l'industrie y ferait ses miracles. Nul ne saurait plus ce que c'est que la faim et le gel ; mais chacun viendrait en aide à son voisin. En promettant moins, nous tiendrions davantage, et les morts en souriraient dans leurs tombeaux. L'étranger dirait : « Voyez, comme ici la glèbe rit sous les gerbes ! Comme les fleuves sont orgueilleux en baisant leurs rives, tout chargés des trésors des métiers. Il semble que cette terre se glorifie de porter un peuple d'hommes libres. C'est qu'ils ont combattu, ils ont lutté sans jamais perdre courage. Et maintenant, le cœur en paix, ils recueillent la joie qu'ils ont semée. Retournons chez nous les imiter. »

Sans aller plus loin, on voit, par ce discours, que l'utopie ne nous est point absolument impossible, et cela doit achever de convertir nos plus obstinés adversaires. Je pourrais même en dire davantage sur ce point ; mais je le juge inutile aujourd'hui, et je me tais.

FIN

NOTE

Page 42. « Constituante et Concile, voilà, dit Mazzini, le Prince et le Pape de l'avenir. »

La vérité veut que je joigne ici, en partie, la lettre dans laquelle Mazzini répondit à la question que je lui avais adressée dans *l'Enseignement du Peuple*. Cette lettre remarquable, où il se défend du sens littéral que j'avais donné à ses paroles, contient en germe dès 1853 son récent ouvrage « *du Concile à Dieu*, » 1870.

« MONSIEUR,

.....
« Vous m'avez cru enclin à transiger, peut-être par politique, avec le passé : je ne le suis pas. Je suis l'homme le moins politique du monde.

« On le sait fort bien en Italie, et c'est pourquoi tous les opportunistes de l'intelligence, depuis Gioberti jusqu'à Mamiani, m'ont fait la guerre.

« J'ai écrit, avant l'insurrection sicilienne et les journées de Milan, une lettre à Pie IX. Veuillez, si le hasard vous met encore cette lettre sous les yeux, la relire ; vous y trouverez que le conseil que je lui donne est celui d'abdiquer la Papauté pour se faire *homme*, celui d'enterrer avec dignité une vaste croyance morte. J'ai poussé le cri, dans une autre brochure « *du Pape au Concile*. »

« Mais comment avez-vous pu croire que c'était pour moi du Concile catholique, du Concile chrétien qu'il s'a-

gissait ? Je ne suis ni catholique, ni chrétien. Le cri du Pape au Concile, était pour moi identique à celui du Pape à l'Église, du Pape aux croyants, du Maître aux sujets, du Tyran au Peuple, de l'interprète privilégié à l'Humanité. Lorsque, dès 1832, j'inscrivis sur mon drapeau « Dieu et le Peuple, » formule adoptée depuis à Rome, à Venise, c'était bien déclarer la mort d'une croyance qui disait : Dieu, le Christ et le Peuple ; c'était bien supprimer tout terme intermédiaire, le génie et la vertu exceptés, entre Dieu et sa loi, et le Peuple, l'Homme.

« Je sens toute la grandeur du passé. J'ai un immense respect pour la tradition. J'ai le plus souverain mépris pour tout le dévergondage de médiocrités qui ont cru dans ces derniers temps, et surtout parmi vous, faire monter l'âme en lui coupant une de ses ailes.

« Je ne crois pas aux hommes qui prétendent créer l'Humanité ; nous n'avons qu'à la continuer. Mais Jésus voulait bien continuer le mosaïsme ; et cependant c'était un nouveau dogme, un nouveau culte, une nouvelle morale, une nouvelle société qu'il intronisait.

« Je ne crois plus au dogme chrétien ; ni, par conséquent, au culte chrétien. Je crois la morale chrétienne incomplète.

« Je crois à l'unité, et je repousse une société qui ne représente que l'antagonisme. Je crois à un nouveau ciel et à une nouvelle terre. Je crois que Jésus répondrait aujourd'hui au Tentateur, non, en repoussant les royaumes de la terre pour le royaume du ciel, mais en lui disant : « Oui, je les accepte, je m'en empare pour te les enlever, « pour en faire le marchepied des choses célestes ». Mais comment cette croyance peut-elle se réaliser ? Par des livres ? Ils ne renferment que l'expression de nos *individualités* ; ils nous laissent tous à l'état de *philosophes*. Par des décrets ? Nous pourrions les faire que nous n'en ferions pas : nous avons, vous et moi, trop de respect pour l'humanité collective.

« Je crois qu'il nous faudra, passez-moi l'expression, tâter le pouls à la religion. Supposez qu'un peuple se lève, qu'il se lève, non pas seulement au nom d'un *droit*, mai

d'un principe ; qu'il se lève pour tous ; qu'il se lève non pas pour la solution d'un problème économique, comme le voudraient vos *socialistes*, mais pour celle d'un problème moral.

« Supposez que ce peuple convoque chez lui les grandes assises de l'humanité, qu'il veuille interroger les croyants, les penseurs qui savent que la question du monde n'est autre chose qu'une question de croyance et qui en cherchent une. Que sortira-t-il de ce véritable Concile œcuménique ? La déclaration de décès du dogme chrétien, par la dissection que les sectes contraires en feront ; et le cri, le programme de la nouvelle Église lancé par une minorité, condamnée, lapidée peut-être d'abord, mais forte et triomphante le jour après, par cela seul qu'elle l'aurait lancé à l'humanité rassemblée, communicante, émue, frémissante de liberté, puissante par la conscience d'un grand progrès accompli. Aujourd'hui, c'est à des individus, que dis-je ? à des cadavres d'individus que notre parole s'adresse.

« J'ignore si cela se fera. J'ignore si je n'étais qu'un rêveur, en croyant que Rome, laissée pendant une année à elle-même, aurait pu donner ce spectacle au monde.

« Mais, quoi qu'il en soit, c'est là le sens que je donnais à cette expression « du Pape au Concile, » que vous avez critiquée dans un de vos livres. Et j'avais depuis longtemps à cœur de vous le dire. Vous êtes de ceux desquels on aime à être compris.

« MAZZINI.

« 15 mai 1853. »





TABLE

	Pages.
AVANT-PROPOS.	VII
PRÉFACE DE L'ÉDITION DE 1860.	XI

L'ENSEIGNEMENT DU PEUPLE.

I.	— Une cause de servitude volontaire.	1
II.	— L'expérience.	12
III.	— Problème social et religieux.	25
IV.	— Illusions.	38
V.	— Les religions d'État.	50
VI.	— Quelle doit être la politique du catholicisme ?.	63
VII.	— Que peut être la liberté pour le catholicisme ?.	67
VIII.	— Vérité de la situation.	72
IX.	— L'État et l'individu.	81
X.	— Que faut-il faire pour vaincre la démocratie ?.	85
XI.	— De l'autorité. — A qui appartient le droit d'enseigner.	91
XII.	— Du domaine ecclésiastique et du domaine civil.	97
XIII.	— Catholicisme et protestantisme dans l'enseignement.	103
XIV.	— Qu'elle est la raison d'être de l'enseignement laïque	112
XV.	— Qu'il faut élever au Sauveur.	133
XVI.	— La liberté.	139
XVII.	— Qu'est-ce que l'Université ?	146
XVIII.	— Solution.	152
XIX.	— De la direction morale de l'Europe.	169

ŒUVRES POLITIQUES AVANT L'EXIL

(1840-1851.)

AVERTISSEMENTS POLITIQUES.

	Pages.
AVERTISSEMENT A LA MONARCHIE DE 1830 (1815 ET 1840.)	191
AVERTISSEMENT AU PAYS (1841).	229

AVERTISSEMENT AUX NATIONALITÉS.

LA FRANCE ET LA SAINTE-ALLIANCE EN PORTUGAL.	261
DISCOURS PRONONCÉ AU COLLÈGE DE FRANCE, 8 MARS 1848.	309
LA CROISADE CONTRE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE (1849).	325
L'ÉTAT DE SIÈGE (1849).	383

REVISION (1851.)

I. — Une république prise à l'essai.	423
II. — Les six surprises.	442
III. — République ou monarchie.	452
IV. — Conditions de la monarchie.	464
V. — Le bonapartisme.	474
VI. — Conclusion.	484
NOTE. — Lettre de Mazzini.	489

FIN DE LA TABLE.

EDGAR QUINET

La démocratie républicaine, tenant à honneur d'élever un monument aux lettres françaises et de populariser l'œuvre du penseur, du citoyen qui a si fidèlement servi la patrie et la liberté, forme un Comité pour la publication des *Œuvres complètes* d'Edgar Quinet. Cette édition comprendra tous ses ouvrages (1825 à 1875), épuisés ou disséminés par vingt ans d'exil, et ses manuscrits inédits. Elle réunira à la fois les cours du professeur de Lyon et du Collège de France, l'œuvre entière de l'historien, du poète, de l'exilé et de l'intrépide adversaire de l'esprit clérical.

Philosophie. — Cours de Lyon. — Collège de France. Génie des Religions. Origine des dieux. Les Jésuites. L'Ultramontanisme. Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur Herder. Examen de la vie de Jésus. Le Christianisme et la Révolution française. Philosophie de l'histoire de France. La Création. L'Esprit Nouveau. Vie et mort du génie grec.

Histoire : Les Révolutions d'Italie. Marnix. Fondation de la République des Provinces-Unies. Les Roumains.

La Révolution. Histoire de la campagne de 1815.

Voyages. — Critique littéraire : La Grèce moderne. Allemagne et Italie. Mes vacances en Espagne. Histoire de la Poésie. Épopées françaises. Mélanges.

Politique et Religion : Enseignement du peuple. La Révolution religieuse au XIX^e siècle. Situation morale et politique. La Croisade romaine. La Sainte-Alliance en Portugal. Pologne et Rome. Etat de siège. Le Panthéon. Le siège de Paris et la Défense nationale. La République. Le Livre de l'Exilé. Œuvres diverses.

Poèmes : Prométhée. Napoléon. Les Esclaves. Ahasvérus. Merlin l'Enchanteur.

Autobiographie : Histoire de mes Idées. Correspondance.

Ont signé

PARIS : Ed. ADAM, ALLAIN-TARGÉ, BAMBERGER, BARODET, LOUIS BLANC, BRELAY, HENRI BRISSON, CARNOT, CAZOT, CORBON, CRÉMIEUX, CANTAGREL, G. CASSE, CLÉMENTEAU, DENFERT-ROCHEREAU, DESCHANEL, FLOQUET, GAMBETTA, GREPPO, HEROLD, LAURENT PICHAT, LE ROYER, MARMOTTAN, PASCAL DUPRAT, PEYRAT, B. RASPAIL, SCHEURER-KESTNER, SCHELCHER, C. SÉE, SPULLER, TALANDIER, TIRARD, Victor HUGO (députés et sénateurs); ASSELINE, BIXIO, BONNARD, BONNET-DUVERDIER, D^r BOURNEVILLE, BEAURET, BRISSON, CADET, CASTAGNARY, CLAMAGERAN, D^r CLAYEL, COLLIN, F^r COMBES, L. COMBES, DEBERLE, DELATRE, DELIGNY, DENZOT, D^r DEBOIS, DUJARRIER, DUMAS, ENGELHARD, FERRÉ, FOREST, GERMER-BAILLIÈRE, YVES GUYOT, HARANT, DE HÉREDIA, HÉRISSON, JACQUES, JOBBÉ-DUVAL, SIGISMOND LACROIX, LAFONT, LAUTH, EUGÈNE LEFEVRE, LENEVEUX, LÉVELLE, D^r LEVEL, D^r LEVRAUD, D^r Ch. LOISEAU, MALLET, MANET, MARAIS, MARSOULAN, D^r G. MARTIN, MATHÉ, MAUBLANG, D^r METIVIER, MORIN, MURAT, OUTIN, PÉRINELLE, RÉTY, E. RIGAUT, SONGEON, THOREL, D^r THULIE, VAUTIER, VIOLETT-LEDUC (membres du Conseil municipal de Paris)

Dr BÉCLARD, HUNEBELLE, JACQUET, MOREAUX, VILLENEUVE (membres du Conseil général de la Seine). — AIN : CHALEY, GROS-GURIN, MECCIER, ROBIN, TIERSOT, TONDU. — AISNE : MALÉZIEUX, HENRI MARTIN, Ed. TURQUET, VILLAIN. — ALLIER : CORNIL, CHANTEMILLE, DEFOULENAY, LAFESSE. — BASSES-ALPES : ALLEMAND. — ARDÈCHE : CHALLAMET, GLEIZAL. — AUBE : MASSON DE MORFONTAINE. — AUDE : BONNEL, MARCOU, ROUGE. — BOUCHES-DU-RHÔNE : BOUCHET, BOUQUET, LABADIE, LOCKROY, PELLETAN, F. RASPAIL, TARDIEU. — CHARENTE : DUCLAUD. — CHER : DEZOUCOUX, CHAUD, ROLLET. — CORRÈZE : Général de CHANAL, LATRADE, Le CHÉRENNIER. — CORSE : BARTOLI. — CÔTE-D'OR : Sadi CARNOT, DEBOIS, HEGOT, JOIGNEAUX, LÉVEQUE, MAGNIN, MAZEAU, (députés et sénateurs), AMIEL, BARBEROT, BELEIME, BOUCHARD, D^e BRULET, COQUENGNIOT, COURT, GOUSTURIER, D^e CUNISSET, ENFERT, (maire de Dijon); GARNIER, président de la commission départementale; GLEIZE, LEROY (secrétaire du Conseil général); LOUÏT, MEUGNIOT, MUTEAU, (secrétaire du Conseil général), PERDRIX (vice-président du Conseil général); PIOT, ROBÉLIN, (conseillers généraux). — CREUSE : MOREAU, NADAUD. — DORDOGNE : GARRIGAT, MONTAGUT. — DOUB : Albert GRÉVY, OUDET, VIETTE. — DROME : CHEVANDIER, LOUBEL, MADIER-MONTJAU. — Eure-ET-LOIR : DREUX, GATINEAU, LABICHE, MAUNOURY, Noël PARFAIT, TRUELLE. — FINISTÈRE : HÉMON, DE POMPERY, SWINEY. — GARD : BOUSQUET, DUCAMP, LAGET, MARCELLIN PELLET. — HAUTE-GARONNE : CONSTANS, DUPORTAL. — GIRONDE : DUPOUY, FOURGAND, LALANNE, ROUDIER, SIMIOT. — HÉRAULT : DEVÈS, LISBONNE, VERNHES. — ILE-ET-VILAINE : Le POMELLEC. — INDRE : LECOÛTE. — ISÈRE : BRAVET, BRILLIER, BUYAT, F. RAYMOND, RIONDEL. — JURA : GAGNEUR, LÉLIEVRE, TAMISIER, TUCREL. — LANDES : LOUSTALOT. — LOIR-ET-CHER : DUFAY, LESGUILLON, TASSIN. — LOIRE : BERTHOLON, CHAVASSIEU, CROZET, FOURNEYRON. — HAUTE-LOIRE : MAIGNE. — LOIRE-INFÉRIEURE : LAISANT (député); LAURIOL, LEROUX, NORMAND, ROCH, VEZIN (conseiller général). — LOT-ET-GARONNE : FALLIÈRES DE LAFITTE. — MAINE-ET-LOIRE : BENOIST, MAILLÉ. — MARNE : LEBLOND. — HAUTE-MARNE : MAITRET. — MEURTHE-ET-MOSELLE : BERLET, COSSON, DUVAUX. — MEUSE : LIQUVILLE. — MORBIHAN : RATIER. — NIÈVRE : GIERED, TURIGNY. — NORD : Louis LEGRAND, MASURE, SCHÉPEL, TESTELIN, TRYSTRAM. — PUY-DE-DÔME : BARDOUX, SALNEUVE, TALLON. — PYRÉNÉES-ORIENTALES : Em. ARAGO, ESCANYÉ, ESCARGUEL, MASSOT. — RHÔNE : ANDRIEUX, DURAND, Jules FAYRE, GUYOT, MILLAUD, ORDINAIRE, VALENTIN, VARAMBON (députés et sénateurs); — D^e Alexis CHAVANNES (président du Conseil municipal de Lyon), FALCONNET (président du Conseil général du Rhône), CARLE, GOMAT, MILLION, VALLIER (conseillers généraux). — HAUTE-SAONE : NOIROT, VERSIGNY. — SAONE-ET-LOIRE : BOYSSET, général GUILLEMAUT, de LACRETELLE, LOGEROTTE, MARGUE, Ch. ROLLAND, SARRIEN (députés et sénateurs); BAUDU, BESSARD, BOULLAY, BOULOU, CARION, DULAC, H. DRUARD, Ph. DRUARD, GILLIOT, L. GOUJON, L. MATHEY, J. MARTIN RAMBAUD, E. REYNEAU, ROBERJOT, FLOCHON, SORLIN, A. THOMAS, TRUCHOT (conseillers généraux). — SEINE-INFÉRIEURE : DESSEAUX, Le CESNE. — SEINE-ET-MARNE : MENIER, PLESSIER, SALLARD. — SEINE-ET-OISE : Albert JOLY, JOURNAULT, LANGLOIS. — DEUX-SÈVRES : Antonin PROUST. — SOMME : BARNI, DOUVILLE-MAILLEFEU, MOLLIER. — TARN : BERNARD LAVERGNE. — VAR : ALLEGRE, COTTE, DAUMAS, DRÉG, FERROUILLAT. — VAUCLUSE : GENT, NAQUET, POUIJADE. — VENDEE : BEAUSSIRE. — HAUTE-VIENNE : GODET, Georges PÉRIN. — VOSGES : Jules FERRY, GEORGES, JEANMAIRE, MÉLINE, PONLEVY. — YONNE : Paul BERT, DETHOU, GUICHARD, LEPÈRE, RIBIÈRE. — ALGERIE : GASTU, JACQUES, Alexis LAMBERT, LÉLIEVRE. — COLONIES : GODISSART, LACASCADE, LASERVE, DE MATHY (sénateurs et députés).

LA VILLE DE BOURG.

J. BATAILLARD, Alfred DUMESNIL, Auguste MARIE, Paul MEURICE, Eugène NOËL, Auguste PRÉAULT (membres du Comité de 1856, pour la publication des Œuvres complètes, édition PAGNERRE).

Paris, 4 août 1876.



SOUSCRIPTION NATIONALE DE 1876

A L'ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES

D'EDGAR QUINET

Les admirateurs du grand penseur et du grand écrivain que la France a perdu l'année dernière, ceux qui regrettent dans Edgar Quinet le patriote inébranlable comme l'éloquent et profond philosophe, jugeront tous, comme nous, que le pays qu'il a tant honoré doit un monument à sa mémoire, et que le monument le plus digne de lui serait la publication intégrale de ses œuvres.

Nous proposons donc à ceux de nos concitoyens qui partagent les sentiments que nous avons voués à ce mort illustre, l'ouverture d'une souscription pour aider à préparer et à commencer cette œuvre vraiment nationale. Cette souscription serait fixée à 20 francs.

Il nous a paru qu'il conviendrait d'inaugurer la série des œuvres d'Edgar Quinet par la publication de sa correspondance inédite, qui ne saurait manquer d'offrir de précieux documents à l'histoire contemporaine. Les personnes qui enverront une souscription de 20 francs auront droit à recevoir deux volumes de *Lettres inédites*, et quatre volumes des *Œuvres complètes*.

EDMOND ABOUT, Publiciste; BARDOUX, Député; BATAILLARD, Publiciste; LOUIS BLANC, Député; H. BRISSON, Député; CARNOT, Sénateur; CASTAGNARY, Conseiller municipal; A. CREMIEUX, Sénateur; A. DUMESNIL, Publiciste; J. FERRY, Député; GERMER BAILLIÈRE, Conseiller municipal; HARANT, Conseiller municipal; A. MARIE; H. MARTIN, Sénateur; LAURENT-PICHAT, Sénateur; E. LEFEVRE, Conseiller municipal; P. MEURICE, Publiciste; E. MILLAUD, Député; E. NOEL, publiciste; E. PELLETAN, Sénateur; A. PREAULT; D^r ROBIN, Sénateur; SPULLER, Député; TIERSOT, Député; VACQUERIE, publiciste; E. VALENTIN, Sénateur; Victor HUGO, Sénateur; VIOLLET-LE-DUC, Conseiller municipal.

ŒUVRES COMPLÈTES D'EDGAR QUINET

Trente volumes in-18 :

CHAQUE VOLUME SÉPARÉMENT : 3 fr. 50

Philosophie. — Génie des religions. Origines des dieux. Les Jésuites. L'Ultramontanisme. Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur Herder. — Examen de la Vie de Jésus. Le Christianisme et la Révolution française. Philosophie de l'histoire de France. La Création. L'Esprit Nouveau. Vie et mort du Génie grec.

Histoire : Les Révolutions d'Italie. Mairax. Fondation de la République des Provinces-Unies. Les Roumains.

La Révolution. Histoire de la campagne de 1815.

Voyages. — Critique littéraire. La Grèce moderne. Allemagne et Italie. Mes vacances en Espagne. Histoire de la Poésie. Épopées françaises. Mélanges.

Politique et Religion : Enseignement du peuple. La Révolution religieuse au XIX^e siècle. Situation morale et politique. La croisade romaine. La Sainte-Alliance en Portugal. Pologne et Rome. État de siège. Le Panthéon. Le Siège de Paris et la Défense nationale. La République. Le Livre de l'Exilé. Œuvres diverses.

Poèmes : Prométhée. Napoléon. Les Esclaves. Ahasvérus. Merlin l'Enchanteur.

Autobiographie : Histoire de mes idées. Correspondance.

Imp. PAUL DUPONT. — Paris, 2^e Arr^t. — 447 bis.4.1905 (Cl.)